



HAL
open science

Vers une “ particip’action ” des citoyens nantais : “ les 15 lieux à réinventer ”, sur-médiatisation, mise en place et limites d’une aventure participative inédite

Marie Launay

► To cite this version:

Marie Launay. Vers une “ particip’action ” des citoyens nantais : “ les 15 lieux à réinventer ”, sur-médiatisation, mise en place et limites d’une aventure participative inédite. Architecture, aménagement de l’espace. 2019. dumas-02491997

HAL Id: dumas-02491997

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02491997v1>

Submitted on 26 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



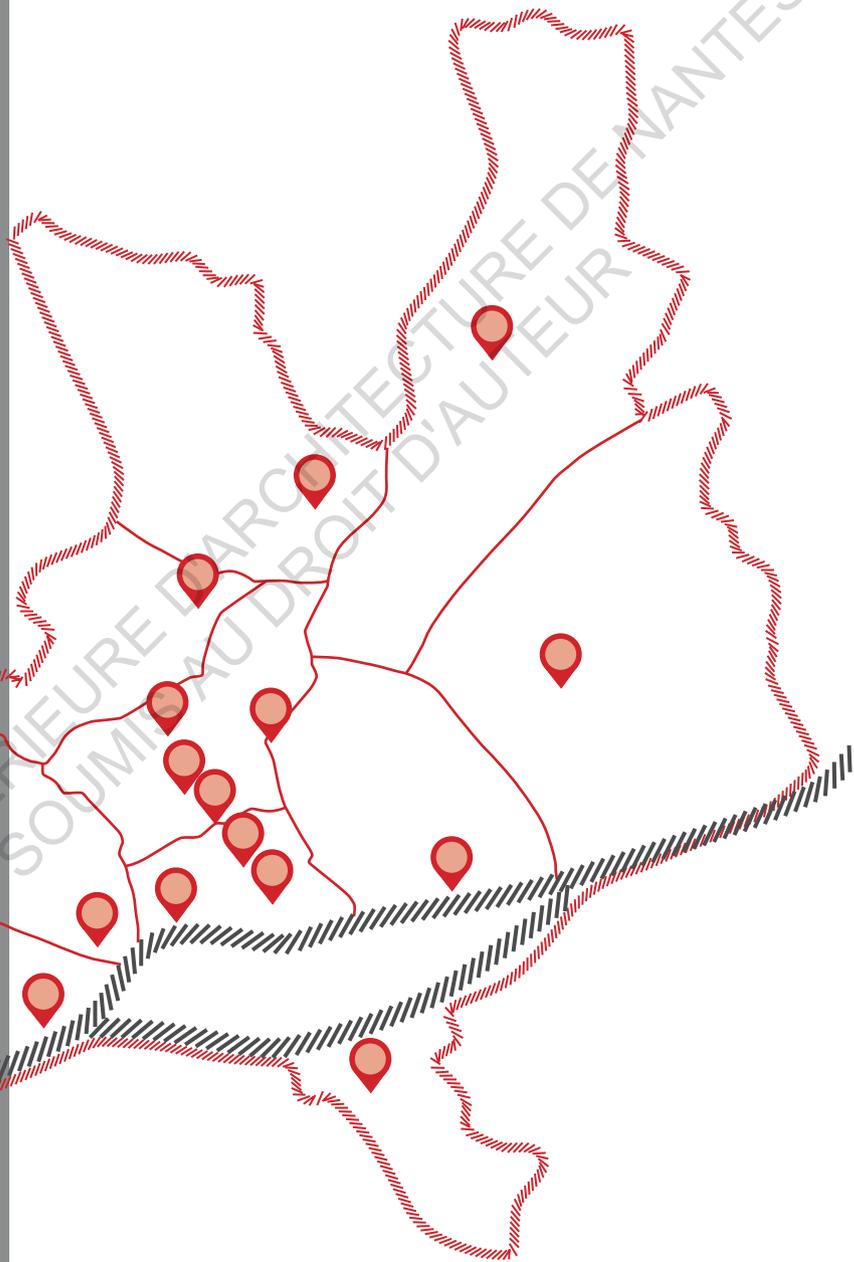
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

VERS UNE « PARTICIP'ACTION » DES CITOYENS NANTAIS

« Les 15 lieux à réinventer »,
sur-médiatisation, mise en place
et limites d'une aventure
participative inédite

LAUNAY Marie
mémoire de master 2

Directeur de mémoire : Laurent Devisme
ENSA NANTES - juillet 2019



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

**VERS UNE
« PARTICIP'ACTION »
DES CITOYENS NANTAIS**

« Les 15 lieux à réinventer »,
sur-médiatisation, mise en place
et limites d'une aventure
participative inédite

LAUNAY Marie
mémoire de master 2
Directeur de mémoire : Laurent Devisme
ENSA NANTES - juillet 2019

SOMMAIRE

6 INTRODUCTION

12 MÉTHODOLOGIE

14 LOCALISATION DES 15 LIEUX

20 I. LES 15 LIEUX À RÉINVENTER, ENTRE PARTICIPATION CITOYENNE INÉDITE ET ENJEUX POLITIQUES DE COMMUNICATION

21 A. UNE DÉMARCHE INÉDITE POUR « DÉPASSER LE SIMPLE BUDGET PARTICIPATIF »

- 22 1. 30 ans de recherche sur la participation citoyenne à Nantes
- 23 2. État d'esprit actuel et outils de participation à Nantes
- 28 3. Renouveler les méthodes de participation : les 15 lieux à réinventer
- 31 4. Les 15 lieux à réinventer : Un budget participatif sans budget prédéfini ?
- 34 5. Les différentes étapes de réalisation des 15 lieux à réinventer
- 41 CONCLUSION IA

43 B. COMMUNICATION, SUR-MÉDIATISATION

- 44 1. La participation nantaise et les grands projets urbain en proie à de vives critiques : la BLAD
- 50 2. 15 lieux à réinventer : Quelle échelle de projet ?
- 54 3. Sur-médiatisation ? Démesure ?
- 59 CONCLUSION IB

60 II. UNE DÉMARCHE INNOVANTE AUX LIMITES IMPRÉCISES CONCERNANT LA TEMPORALITÉ ET LE FINANCEMENT

61 A. QUELLE TEMPORALITÉ POUR LES «15 LIEUX À RÉINVENTER» ?

- 62 1. Les friches : lieux des possibles, créateurs de nouvelles temporalités dans un contexte de densification des villes
- 63 2. Les collectifs d'architectes et les nouvelles façons de faire la ville
- 69 3. Quelle relation entre commande publique et temporalité ? Étude de cas
- 74 4. Quelle temporalité pour les projets des «15 lieux à réinventer» ? entretiens avec les porteurs de projet
- 80 5. Des occupations des lieux qui tardent
- 82 6. Valorisation des délaissés urbains
- 84 7. Pla Buits : occupation temporaire de dix-neuf friches à Barcelone
- 93 CONCLUSION IIA

94 B. IMPRÉCISION DU FINANCEMENT ET DOUTES POUR LES PORTEURS DE PROJET

- 96 1. Main d'œuvre gratuite ?
- 97 2. Financement et réalisation des travaux des quatorze projets
- 99 3. Financement par la Ville ou par les porteurs de projet ? Incompréhensions et doutes
- 104 4. Quel loyer à payer ?
- 105 5. Autres moyens de financement
- 109 6. Vers une frugalité : la ville durable s'auto-construit à moindre coût
- 112 7. Crainte d'une privatisation des projets
- 115 CONCLUSION IIB

116 III. ACTEURS, MISE EN TENSION, ENTENTE, CO-CONSTRUCTION

117 A. LES ACTEURS DU PROJET : ENTENTES, TENSIONS ET RÉTICENCES

- 118 1. Réticences de la part des services de la Ville et de la part des Nantais
- 120 2. Présence des experts de la participation uniquement dans la première phase du dispositif
- 121 3. Des suivis différents selon les lieux
- 122 4. Rapport de force entre porteurs de projet et Ville : cadre trop institutionnalisé et trop restreint pour les «15 lieux à réinventer» ?
- 127 5. Collectifs et commande publique
- 130 6. Controverse pour les bains-douches et pour les migrants
- 133 CONCLUSION IIIA

134 B. PORTEURS DE PROJET, UNE DYNAMIQUE ET UN TREMPLIN

- 136 1. Profils et motivations pour devenir porteur d'un projet
- 140 2. Un collectif de porteurs, soutien, regroupement, belle dynamique
- 142 3. Des porteurs de projets non sélectionnés mais qui ont trouvé d'autres lieux
- 145 CONCLUSION IIIB

146 C. DES PROJETS CO-CONSTRUITS POUR LES HABITANTS ? QUELLES DIFFICULTÉS ? QUELS PARTENARIATS ?

- 148 1. Les savoirs d'usage : Héloïse Nez
- 148 2. Critiques concernant la phase d'inspiration citoyenne et la phase de votation
- 152 3. Une co-construction difficile à mettre en place
- 163 CONCLUSION IIIC

164 CONCLUSION

168 ANNEXE : LISTE DES 41 PROJETS RETENUS POUR LA VOTATION

170 BIBLIOGRAPHIE

174 TABLE DES FIGURES

INTRODUCTION

« Je considère que la ville ne tombe pas du ciel, que la ville se construit au fur et à mesure avec une démarche participative, je considère que l'usager doit être acteur de la fabrique de la cité, il faut sortir du citoyen consommateur, il faut revenir au citoyen acteur. » Julien Beller (collectif EXYZT) (1)

Dans un contexte dans lequel la société se diversifie, se complexifie et où les questions de développement durable sont primordiales, l'économie locale, l'échelle du quartier et les idées citoyennes deviennent des éléments clés pour la planification de nos villes. Qu'il s'agisse de repenser les villes ou les quartiers, les élus et les acteurs conventionnels de l'urbanisme ne sont plus à même de définir seuls les projets urbains répondant aux besoins de tous. Les citoyens revendiquent le droit de décider de l'évolution de leur environnement. Depuis une dizaine d'années, dans de très nombreuses villes françaises, les autorités locales mettent en place des dispositifs de participation citoyenne. On parle par exemple de démocratie participative, d'urbanisme participatif ou encore de co-construction avec les habitants. Un vocabulaire précis de la participation se développe.

- La participation citoyenne correspond au processus d'engagement de citoyens, agissant seuls ou collectivement, afin d'influer sur leur vie communautaire.

(2) Cette participation citoyenne peut être organisée par les décideurs politiques ou émaner des citoyens eux-mêmes.

- La démocratie participative, quant à elle, désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques.(3)
- L'urbanisme participatif, de son côté, fait référence à toute pratique de fabrication ou d'aménagement d'espaces habités associant des habitants, quel que soit le niveau de cette implication. (4)

(1) Conférence Julien BELLER : Vers une nouvelle fabrique de la ville partagée, Ensan, 16 octobre 2018

(2) Définition provenant du site internet « observatoire européen de la Participation citoyenne », URL : <http://www.participation-citoyenne.eu/fr/page/observatoire-de-la-participation-citoyenne>

(3) Sandrine RUI, « Démocratie participative », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, URL : <http://www.dicopart.fr/en/dico/democratie-participative>.

(4) Jodelle ZETLAOUJ-LÉGER, « Urbanisme participatif », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/urbanisme-participatif>.

- Enfin la co-construction sert à mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action. (5) Elle suppose des modes d'engagement très forts de la part des citoyens contrairement à la consultation ou à la concertation par exemple.

La participation est aujourd'hui un outil permettant de promouvoir une citoyenneté responsable, d'informer, de sensibiliser les citoyens aux questions locales. C'est aussi la clé pour aboutir à des décisions optimales intégrant un maximum de points de vue. En cela il s'agit de moderniser l'administration locale en prenant en compte les savoirs des habitants. Il s'agit également d'un outil d'émancipation qui peut permettre de développer les liens sociaux et de lutter contre l'exclusion de certains groupes minoritaires. Le concept de la participation est parfois mis en rapport avec celui d'« empowerment » qui peut se traduire en français par « capacitation », « empouvoirement », « autonomisation » ou « pouvoir d'agir » selon Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener. (6)

« L'empowerment décrit à la fois un objectif et une méthode collective, un processus d'apprentissage des individus membres des groupes défavorisés en vue d'une insertion sociale où ils peuvent faire valoir leur culture et leurs intérêts. » (7)

Vers un urbanisme collaboratif

L'idée de favoriser la participation du public en matière d'urbanisme remonte au moins aux années 1960. Les citoyens ont vu leurs droits s'intensifier. Henri Lefèbvre, philosophe et sociologue français, dès 1968 appelait déjà les usagers à se réapproprier la ville. La notion du « droit à la ville » qu'il a défendue dans ses ouvrages, sera reprise par de nombreux auteurs et ces problématiques sont toujours d'actualité. Dans

son livre, « le capitalisme contre le droit à la ville », David Harvey, géographe et urbaniste anglais définit le droit à la ville : « *Le droit à la ville ne se réduit pas à un droit d'accès individuel aux ressources incarnées par la ville : c'est un droit à nous changer nous-mêmes en changeant la ville de façon à la rendre plus conforme à nos désirs les plus fondamentaux. C'est aussi un droit plus collectif qu'individuel, puisque, pour changer la ville, il faut nécessairement exercer un pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation.* » (8)

Dans les années 1960, on fait face à la montée en puissance des luttes urbaines. De plus, les professionnels de la planification commencent à reconnaître eux-mêmes les limites du modèle de la planification rationnelle globale et cherchent de nouvelles voies pour intégrer les préoccupations des citoyens dans leurs pratiques. Parmi les changements, petit à petit, on trouve la multiplication des échelles de projets et la multiplication des acteurs et des formes de partenariat public/privé. Le développement urbain durable offre aussi une opportunité de renouvellement des pratiques participatives. L'enjeu ne serait plus de rationaliser la ville, mais de chercher avec les citoyens à intégrer les questions sociales, économiques et environnementales.

(5) Madeleine AKRICH, « Co-construction », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/co-construction>.

(6) Marie-Hélène BACQUÉ, Carole BIEWENER « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », Idées économiques et sociales 2013/3 (N° 173), p. 25-32, URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>

(7) « Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective comparative » sous la direction de Marie-Hélène BACQUÉ, Henri REY et Yves SINTOMER, ed la Découverte, 2005, p.30

(8) David HARVEY, « Le capitalisme contre le droit à la ville », ed. Amsterdam, 2011, citation de quatrième de couverture

Plusieurs lois ont, au cours des années, amené les autorités politiques à devoir prendre en compte les avis citoyens :

- En 1991, la loi d'orientation sur la ville a posé en principe la nécessité d'une concertation préalable pour toute action ou opération de politique de la ville modifiant substantiellement les conditions de vie des habitants du quartier.
- En 1992, la loi sur l'administration territoriale reconnaît le droit des habitants de la commune à être informés et consultés. La consultation est un outil au service des maires qui est souvent instrumentalisé à cette époque.
- En 1995, la loi Barnier invente le débat public et crée la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui oblige à la concertation pour les grands projets d'intérêt national et ceux ayant des incidences sur l'environnement. Cependant il n'y a pas encore d'obligations formelles.
- En 1999, la loi Voynet pour l'aménagement du territoire et le développement durable crée les conseils de développement auxquels participent les membres de la société civile.
- En 2000, la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) rend la concertation obligatoire pour élaboration des PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- En 2002, la loi Vaillant relative à la démocratie de proximité oblige la création de conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants.
- Enfin en 2003, la loi Berloo exige des maires que les projets de démolition/reconstruction soient élaborés sur la base d'une consultation méthodique de tous les acteurs et en premier lieu des habitants des quartiers concernés.
- Et plus récemment en 2014, la loi sur la Politique de la Ville impose la création des conseils citoyens.

Ces lois encadrent et incitent donc à la mise en place de dispositifs participatifs.

« Les approches collaboratives se conçoivent avant tout comme un processus collectif d'apprentissage continu basé sur l'interaction entre les acteurs par le biais de structures de concertation, de partenariat public-privé et des systèmes de gouvernance territoriale. » (9)

Intégrer les savoirs citoyens pour concevoir la ville : quel rôle de l'architecte ou urbaniste auprès des habitants ?

Les villes créent de plus en plus d'outils participatifs pour répondre aux lois et à la demande grandissante de la population. Conseils de quartier, balades urbaines, débats publics, sondages, enquêtes publiques, budgets participatifs, les dispositifs sont variés. Depuis déjà dix ans, la Ville de Nantes a adapté sa politique pour offrir plus de pouvoir aux citoyens nantais. Sa politique de Dialogue Citoyen est devenu un élément clé du mandat de Johanna Rolland, actuelle maire depuis 2014. Les services de la ville ont mis en place une plate-forme numérique nantesco.fr et de nombreux outils participatifs, rencontres de quartier, conseils citoyens, elle a même mis en place trois Grands Débats. Ces Grands Débats font écho au Grand Débat National qui a été instauré pour mettre fin aux revendications des gilets jaunes. Ces derniers, parmi leurs nombreuses revendications, souhaitent par exemple instaurer un Référendum d'Initiatives Citoyennes ou la mise en place de cahiers de doléances dans les mairies. Cela révèle donc une envie croissante des citoyens de participer au processus d'élaboration des lois et des projets impactant leur milieu de vie.

(9) Marie-Hélène BACQUÉ et Mario GAUTHIER, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein », 2011/1 N° 1, p. 36-66, URL : <http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-36.htm>

À Nantes, après le premier Grand Débat « Nantes la Loire et nous » en 2014-2015, j'ai pu découvrir en 2017 un des dispositifs du Grand Débat « La transition énergétique c'est nous ». Le dispositif s'appelait « Bellevue en transition : Comment relever le défi de la transition énergétique avec les habitants du quartier et les jeunes ? ». Il s'agit d'un dispositif d'engagement citoyen initié par Open Odyssey (association qui intègre des étudiants dans des projets sur le territoire de Nantes Métropole) et Environnements Solidaires (association en partenariat avec les bailleurs sociaux intervenant sur le Grand Bellevue qui a pour vocation de créer du lien social et de proposer des solutions d'emploi aux habitants du quartier). Ce dispositif avait pour but de découvrir et expérimenter de nouvelles manières de faire et de vivre dans le quartier prioritaire du Grand Bellevue. Grâce à Bellevue en transition, des ateliers de co-construction avec les habitants ont eu lieu ainsi que des travaux de cartographie référençant les lieux utiles pour les habitants. Un travail a été réalisé en collaboration avec la jeunesse du quartier et avec des étudiants nantais. En effet au cours de la « semaine blanche » du 15 au 17 mars 2017 qui réunissait quarante étudiants de l'école de commerce Audencia, de l'école d'ingénieurs Centrale et de l'école d'architecture de Nantes, nous avons pu réfléchir de façon interdisciplinaire aux problématiques suivantes sur le quartier Bellevue : énergie, habitat, nature, cadre de vie, consommation des ressources, emplois et soulever des pistes de projets. Cette expérience m'a interrogée sur le rôle des professionnels du territoires, sociologues, architectes ou urbanistes.

Le rôle des architectes et des urbanistes évolue, ces derniers perdent leur rôle de simple technicien. Ils sont amenés à travailler pour des publics diversifiés dont les identités ou intérêts spécifiques s'affirment, ville, collectivité locales et doivent chercher avant tout l'intérêt général. Les urbanistes tentent de définir des valeurs communes, ils développent de nouvelles fonctions et compétences professionnelles en matière

de négociation, médiation, travail en réseau et concertation. Ils informent les acteurs du processus et des enjeux, aident à structurer les débats, s'assurent que tous les acteurs soient représentés équitablement et adoptent une attitude neutre entre les parties en conflit. Le lien entre habitants et professionnels de la ville se crée alors. Le rôle du médiateur se développe beaucoup en ce moment, architecte, sociologue, urbaniste, géographe de formation, leur rôle est de faire le lien avec les différents partis, avec les habitants par exemple. Les agences de concertation sont également de plus en plus nombreuses. Elles aident les collectivités à garantir un véritable engagement auprès des citoyens.

Après cinq années d'études en école d'architecture et un double cursus qui m'a fait en parallèle découvrir l'urbanisme, je ressens l'envie de me confronter à la réalité du territoire en me positionnant au plus près des habitants. La ville de Nantes grâce à tous ces dispositifs participatifs semble être un terrain d'études idéal pour tenter de comprendre les dispositifs participatifs.

Le contexte : La BLAD et les 15 lieux à réinventer

Aujourd'hui, les villes se développent dans un contexte de forte concurrence, de compétition entre les villes. La course aux projets phares et coûteux est souvent critiquée dans les grandes villes françaises. Il en est de même pour Nantes dont certains projets sont fortement contestés par les habitants. La montée des revendications à Nantes s'est par exemple exprimée à travers la BLAD – Balade des Lieux À Défendre, organisée en mars 2018 par la « Commune de Chantenay », un collectif qui se mobilise contre le projet de l'Arbre aux Hérons et dénonce les grands projets urbains. La BLAD avait pour objectif une déambulation à vélo reliant onze projets nantais contestés. Que ce soit, le nouveau CHU, le stade Yellow Parc, le Jardin des ronces ou le

futur Arbre aux hérons qui fera écho aux Machines de l'île de Nantes, ces projets réalisés sans réelle prise en compte des avis des habitants sont décriés par l'opinion publique et peuvent affecter l'image de Nantes qui se veut ville du Dialogue citoyen. La BLAD fait appel à la question des luttes urbaines, les participants ont pour point commun de revendiquer une réelle prise en compte de leurs envies et s'opposent à la participation habitante dite institutionnalisée qui ne serait souvent qu'une manipulation.

Pourtant en janvier 2017, Johanna Rolland évoque un nouveau dispositif participatif : « Les 15 lieux à réinventer ». Pendant le premier semestre, malgré l'annonce des 15 sites qui seront les supports du projet, la démarche reste qu'une simple évocation. Cela a pu être vu comme un outil politique puisque ce début d'année 2017 concordait avec l'approche du bilan de mi-mandat. C'est le 10 mai 2017 que la première communication apparaît. La démarche est entreprise avec une communication forte sur les réseaux sociaux, les sites internet de la ville (nantesco) et sur les panneaux publicitaires. Ce dispositif consiste à mettre à disposition des habitants 15 lieux, bâtiments ou friches urbaines situés dans les différents quartiers nantais. Le dispositif, que nous détaillerons, ressemble à un budget participatif mais il ne fait pas l'objet d'une enveloppe budgétaire de la part de la Ville. Les porteurs de projets (associations ou groupes d'habitants) dont les projets seront lauréats devront alors financer et gérer la mise en place des projets. Les Nantais ont un rôle important à chaque phase de ce dispositif participatif inédit, ils peuvent soumettre leurs idées de projet pour les 15 lieux à travers une plate-forme numérique, leurs idées sont reprises par des porteurs de projet qui inventent le devenir du lieu. Les citoyens ont ensuite la possibilité de voter pour leurs projets favoris pour élire un porteur de projet sur chacun des 15 lieux. Ce dispositif participatif « 15 lieux à réinventer » sera le cas d'étude de ce mémoire.

« Ces lieux vous appartiennent et font partie de la collectivité, qu'est-ce que vous avez envie d'y faire »
Sébastien Guimard, Direction du pôle dialogue citoyen de Nantes Métropole. (10)

« «15 lieux à réinventer» c'est une démarche qui prend sa source avec deux idées, la première c'est que à Nantes j'ai fait le choix de dire ici on construit la ville avec les habitants, la deuxième c'est que dans notre ville il y a des pépites parfois méconnues des Nantais. Et là nous avons choisi 15 lieux, 5 bâtiments et 10 espaces verts pour dire aux Nantaises et aux Nantais jouez de votre imaginaire, soyez force de proposition, faites marcher la créativité à laquelle on est tellement attaché à Nantes, pour ensemble imaginer le devenir de ces 15 lieux » Johanna Rolland (11)

Ainsi il semble que les avis citoyens ne soient pas pris en compte de la même façon en fonction de l'échelle du projet. La démarche «15 lieux à réinventer» se veut à cent pour cent participative selon le discours de Johanna Rolland tandis que les onze projets d'envergure hautement controversés n'ont sûrement fait l'objet que de dispositifs consultatifs dans lesquels les idées des Nantais ne peuvent pas être entendues. En partant de ce contexte nantais paradoxal, il s'agit d'étudier le dispositif des «15 lieux». De nombreuses questions se posent : À quel degré de participation avons nous affaire ? Peut-on dire que ce projet est un « coup de communication » pour la ville de Nantes ? La Ville met-elle en place le Dialogue Citoyen à toutes les échelles ?

(10) Entretien Sébastien GUIMARD 6/12/2018

(11) Discours Johanna ROLLAND, vidéo « À Nantes, la ville a confié aux habitants 15 lieux à réinventer » [en ligne], Ville de Nantes, URL : <https://www.nantes.fr/home/a-nantes-et-pas-ailleurs/decouvrir-nantes/innovation-a-nantes/15-lieux-a-reinventer/14-projets-choisis-par-les-nantais.html#content>

Que se cache-t-il derrière ce projet très médiatisé ? Ces projets se veulent-ils temporaires ? Comment vont-ils être financés sans argent de la Ville ? Qui sont les porteurs de projet ? Comment se passe la mise en place de ces projets depuis l'annonce des lauréats ? Est-ce que la co-construction continue avec les habitants une fois les lauréats annoncés ? Et quelle est la relation que les porteurs de projets entretiennent avec les services de la ville de Nantes ? Quelles sont alors les limites et les réussites d'un tel dispositif participatif ? La liste de question pourrait être très longue, nous essayerons de répondre à la problématique principale suivante :

Suite à une médiatisation forte des «15 lieux à réinventer», comment se concrétisent les attentes de ce dispositif qui vise à offrir une place inédite aux idées des Nantais ? Quels acteurs, quels financements et quel avenir dans la métropole nantaise du « Dialogue citoyen » ?

Tout d'abord il s'agira de présenter la démarche inédite des «15 lieux à réinventer». La Ville de Nantes à travers ses différents dispositifs participatifs semble afficher une volonté forte d'intégrer les Nantais aux décisions les concernant et la mise en place de ce dispositif marque encore plus cette envie. Ce dernier sera comparé avec d'autres dispositifs comme le budget participatif. Puis, dans un contexte de concurrence entre les métropoles, il s'agira de questionner le paradoxe avec la BLAD, de s'interroger sur des questions de marketing urbain et sur la sur-communication de ce dispositif ancré à l'échelle des quartiers.

Dans un second temps il s'agira de mettre en lumière les enjeux de la création des 15 lieux publics. Les questions de temporalité se posent, ces projets sont-ils temporaires ? Qu'advient-il de ces lieux

au prochain mandat si la municipalité change ? On comparera «les 15 lieux à réinventer» avec le dispositif participatif et temporaire Pla Buits de Barcelone. De plus, comment les porteurs de projet trouvent-ils des moyens de financement ? Les rencontres avec ces derniers permettront de répondre à ces questions bien que certains porteurs de projet dénoncent un certain «flou» et des inégalités sur des questions de durée du bail et d'aides financières de la Ville.

Dans un dernier temps il s'agira d'étudier les relations, les tensions entre les différents acteurs du projet : Ville, citoyens, porteurs de projet. Nous verrons aussi que ce dispositif « 15 lieux à réinventer », malgré ces limites a pu être porteur d'une belle dynamique au niveau associatif. Cependant, une fois les lauréats annoncés, la co-construction continue-t-elle, est-ce facile de continuer à fédérer les habitants autour du projet ? Les savoirs citoyens sont-ils réellement exploités ? Les votes ont-ils été très efficaces et représentatifs ?

MÉTHODOLOGIE

Pour mener à bien ce mémoire, la place des entretiens effectués est primordiale. Il s'agissait pour moi de réaliser un mémoire proche de la réalité et de l'actualité. Ce mémoire se base sur de nombreuses rencontres, d'une part avec les porteurs des projets, qui m'ont permis de me rendre compte des avancements et difficultés de chacun dans la mise en place des projets lauréats et d'autre part avec les personnes des services de la ville impliquées directement dans ce dispositif participatif.

J'ai réalisé d'octobre 2018 à mars 2019 au total dix-sept entretiens, (dix avec des porteurs de projet lauréats des « 15 lieux », un avec un porteur de projet qui n'a pas remporté le lieu, deux avec des personnes de l'agence de concertation et de communication Scopic, un avec le directeur du pôle dialogue citoyen, un avec le chef du projet « 15 lieux » et deux entretiens avec des membres du collectif nantais Fertile). J'ai aussi assisté à une conférence d'un collectif d'architectes (EXYZT) et j'ai participé à une soirée débat avec le collectif Fil et à une réunion participative avec les porteurs du projet du Cours Cathuis).

Grâce aux discours que j'ai pu entendre, des grands thèmes se sont détachés, sur-médiatisation, temporalité, financement, relations entre acteurs, co-construction et ont formé les trois grandes parties de ce mémoire évoquées précédemment. Les entretiens ont été menés de façon semi-directive, l'objectif était vraiment d'écouter les différents discours et de ne pas influencer leurs réponses.

Pour les onze porteurs de projet rencontrés, j'avais donc établi une brève liste de questions concernant : l'équipe de porteur de projet, leur envie/raisons de participer aux « 15 lieux », la façon dont ils se financent, les difficultés rencontrées, la durée de leur projet, leurs liens avec les services de la ville, les travaux à réaliser sur le lieu, la relation avec les habitants du quartier, ou encore leurs pensées sur ce dispositif participatif inédit. Rencontre après rencontre la grille de question s'est affinée à mesure que je comprenais les problématiques communes rencontrées par les porteurs de projet. Suite à ma première rencontre avec ces porteurs de projet, j'ai repris, à une ou deux reprises, contact avec eux par la suite pour être à jour sur l'avancement des projets.

Pour les entretiens avec la personne de Scopic, le chef de projet, ou la personne de la direction du pôle dialogue citoyen, mes questions portaient sur le rôle de chacun, la naissance de ce dispositif inédit, les acteurs concernés, les relations entre les services de la ville et les quartiers ou encore les financements.

Enfin les autres rencontres avec des collectifs d'architectes m'ont permis d'avoir des retours sur leurs pratiques d'activation des lieux et de mise en place d'activité participative, ainsi que d'en apprendre plus sur le rapport qu'ils entretiennent avec les commandes publiques et leurs avis sur le dispositif des « 15 lieux à réinventer ».

Le mémoire s'articule ainsi autour de nombreuses citations de ces personnes interrogées et l'étude se complète par la lecture de quelques livres et de nombreux articles de sociologues, géographes, politiciens concernés par les dispositifs participatifs qui ont pu écrire sur ce sujet.

CONFÉRENCES, DÉBATS, ENTRETIENS RÉALISÉS

- Collectif Fertile, 9/10/2018 et 9/11/2018 Ensa Nantes
- Conférence « vers une nouvelle fabrique de la ville partagée » Julien Beller du collectif EXYZT, 16/10/2018, Ensa Nantes
- Soirée-débat avec le collectif Fil : Pauline Body, Anaïs Callipel, Lisa Rambeau, Anne-Lise Gruet, Nicolas, Laure et d'autres curieux Renaud, Mathilde, Paul Ewen, Frédéric, 18/10/2018, La Ville en Bois
- Réunion participative avec les porteurs de projet Jean Philippe et Aurore patrons du Grand Méchant Nous, François-Xavier Vendeville et Andréas Campagno (projet Le Grand Méchant Nous, Cours Cathuis), 23/10/2018, restaurant le Grand Méchant Nous.
- Camille Marhadour-Savary, Alexia Pigeault, Anthony Maillard association Bio-T-Full (projet Ba-bohneur, espace vert Babonneau), 24/10/2018, espace vert babonneau lors de l'inauguration du composteur
- Charlotte Zuckmeyer, agence Scopic, 26/10/2018
- Christian Renoulin, association Galerie du Zéro Déchet (projet Galerie du Zéro Déchet, Galerie Dulcie), 14/11/2018, rencontre de quartier Nantes centre-ville
- Clément, association DLC (projet Distribution d'invendus, espace vert Guinaudeau), 14/11/2018, rencontre de quartier Nantes centre-ville, Espace Cosmopolis
- Pauline Dumoulin, Margaux Coradini, Pauline Oliver et Julie Watier, association Cocotte Solidaire (projet La Cocotte solidaire, Cocotte en verre de l'île de Versailles), 15/11/2018, bar Nantes
- Paul Bredontiot (projet Fresh' Heure, espace vert Fresche blanc) appel téléphonique 15/11/2018
- Romain Redais, Association le champignon urbain (projet Le champignon urbain, Chapelle du Martray), 20/11/2018, Solilab
- Eugénie Bugain, agence Scopic, 21/11/2018, agence Scopic
- Lucie Deschamps Lelièvre, association Rêver Sèvre (projet Rêver Sèvre, berges Sellier-Goudy), 28/11/2018, rencontre de quartier Nantes Sud à la Maison des Confluences
- Sébastien Guimard, pôle dialogue citoyen, 6/12/2018, pôle dialogue citoyen
- Sami Mimouni (projet Le Mur du Cens, espace vert Barberie-Cens), 16/01/2019, bar Nantes
- Michel Bourdinot, chef du projet « 15 lieux à réinventer », 23/01/2019, mairie
- Nico, Big City Life (projet Le 23, Salle Bretagne), 30/01/2019, Pol'n
- Kévin Guéguen, association Fabrique à impros (projet Fabrique à impros initialement prévu Salle Bretagne et réalisé rue de l'arche sèche), appel téléphonique, 18/02/2019
- Élise Béliard, Coopérative Ouvre-Boîtes 44 (projet La Coopérative, Bains-douches Baco), 29/03/2019, bâtiment Baco

Je n'ai pas rencontré les porteurs des projets La Serre Bruck (entreprise Nutreets), Au Pied d'un If (association Clown En Nez Veille) et Le Fort St Jo (association Le Fort St Jo). J'ai cependant suivi l'avancement des projets par mails et via facebook.

CARTE DE LOCALISATION DES 15 LIEUX

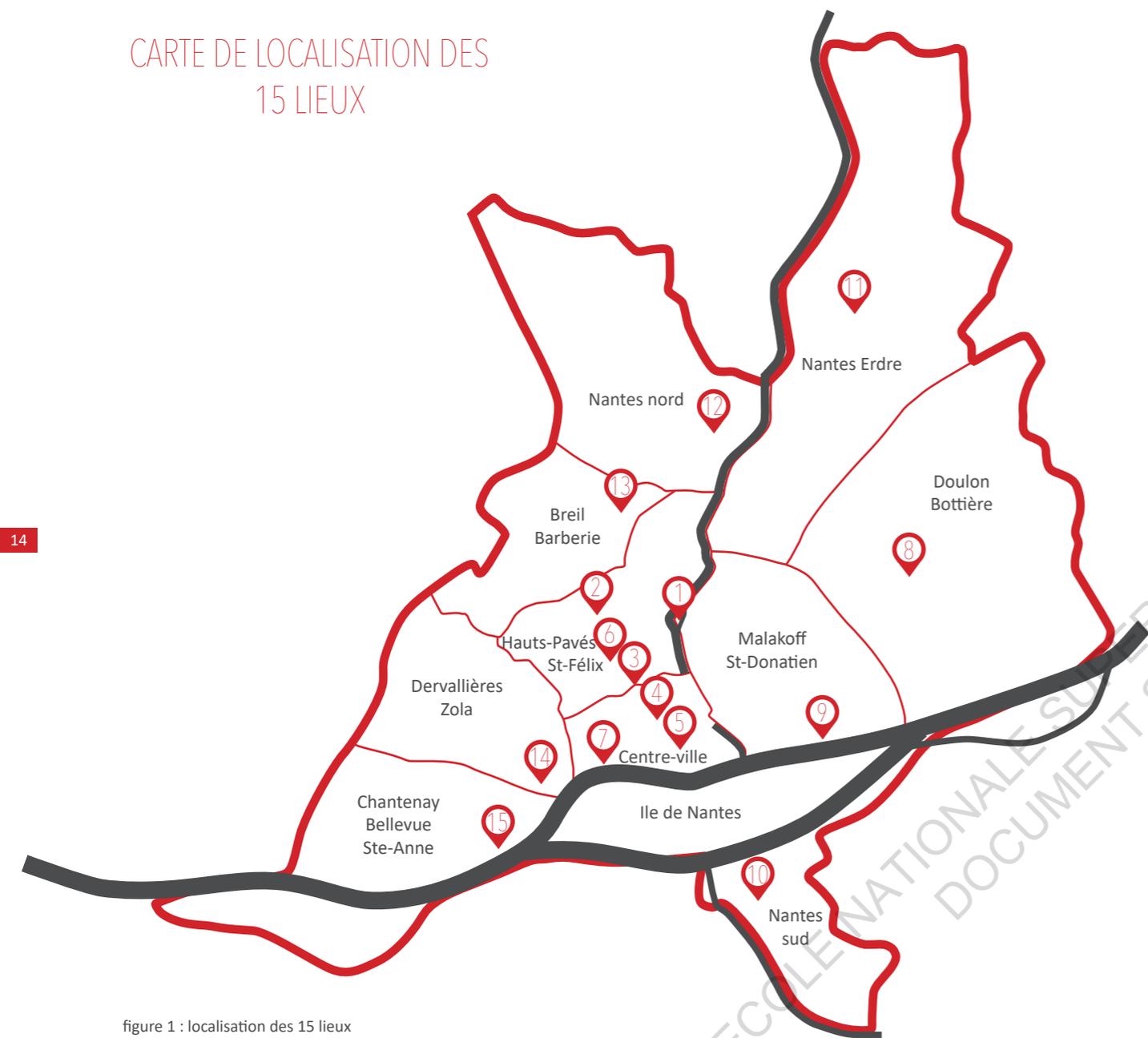


figure 1 : localisation des 15 lieux

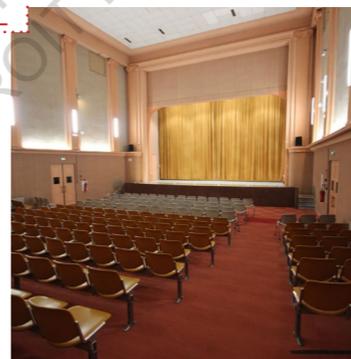
1



COCOTTE EN VERRE

PROJET : La Cocotte solidaire
 PORTEUR DU PROJET : Association Cocotte solidaire créée spécialement pour les « 15 lieux »
 LOCALISATION : île de Versailles, quartier Hauts Pavés - St-félix
 CONCURRENTS : 6 projets en concurrence
 VOTATION CITOYENNE : 1136 voix
 EXPLICATIONS : une cantine solidaire proposant des repas conviviaux entre voisins, créant du lien social et à prix libre

2



SALLE BRETAGNE

PROJET : Le 23
 PORTEUR DU PROJET : Association Big City Life
 LOCALISATION : 23 rue Villebois Mareuil, quartier Hauts Pavés - St-félix
 CONCURRENTS : 3 projets en concurrence
 VOTATION CITOYENNE : 1283 voix
 EXPLICATIONS : lieu vivant avec un marché de producteurs locaux, des activités sportives, des ateliers manuels, des résidences d'artistes, des concerts et des spectacles

3



CHAPELLE DU MARTRAY

PROJET : Le champignon urbain
 PORTEUR DU PROJET : Association Le Champignon urbain
 LOCALISATION : entre l'Allée Maud Mannoni et la rue du Trépié, quartier Hauts Pavés - St-Félix
 CONCURRENTS : 5 projets en concurrence
 VOTATION CITOYENNE : 1235 voix
 EXPLICATIONS : culture de champignons comestibles

4



GALERIE DULCIE, RDC DE L'ANCIEN BÂTIMENT DES BEAUX-ARTS

PROJET : La Galerie du Zéro Déchet
 PORTEUR DU PROJET : Association Galerie du Zéro Déchet créée spécialement pour les « 15 lieux »
 LOCALISATION : rue du Moulin, centre-ville
 CONCURRENTS : 11 projets en concurrence
 VOTATION CITOYENNE : 1092 voix
 EXPLICATIONS : un espace de sensibilisation aux questions environnementales accueillant ateliers et conférences autour du zéro déchet.

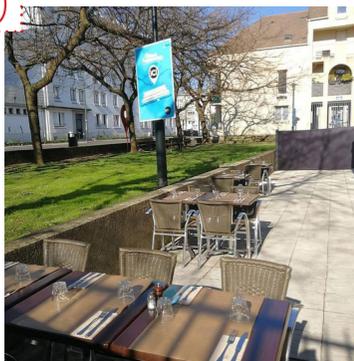
5



BAINS-DOUCHES BACO

PROJET : La Coopérative
 PORTEUR DU PROJET : Coopérative Ouvre-Boîtes 44
 LOCALISATION : quai Baco, centre-ville
 CONCURRENTS : 5 projets en concurrence
 VOTATION CITOYENNE : 1379 voix
 EXPLICATIONS : co-working, épicerie coopérative de producteurs locaux, boutiques de créateurs et des animations proposées pour et par les habitants

6



COURS CATHUIS

PROJET : Le Grand Méchant Nous
 PORTEUR DU PROJET : François-Xavier Vendeville, Andréas Campagno ainsi que Jean-Philippe et Aurore patrons du restaurant Grand Méchant Nous
 LOCALISATION : rue du Poitou, quartier Hauts Pavés - St-Félix
 CONCURRENTS : 1 seul projet
 VOTATION CITOYENNE : 1367 voix
 EXPLICATIONS : lieu convivial autour d'un composteur, de potagers et espaces fleuris

7



GUINAUDEAU

PROJET : Distribution d'invendus
 PORTEUR DU PROJET : Association DLC (Détournement Libre de Consommables)
 LOCALISATION : à l'angle des rues Batonnier Guinaudeau et de la Verrerie, centre-ville
 CONCURRENTS : 1 seul projet
 VOTATION CITOYENNE : 2322 voix
 EXPLICATIONS : espace de distribution d'invendus, lieu d'échange sur les bonnes pratiques et contre le gaspillage

8



LANDREAU

PROJET : Au pied d'un if
 PORTEUR DU PROJET : Association Clown En Nez Veille
 LOCALISATION : rue du Landreau, quartier Doulon Bottière
 CONCURRENTS : 1 seul projet
 VOTATION CITOYENNE : 1071 voix
 EXPLICATIONS : lecture de poèmes, jeux d'écriture grâce à leur « cantinamots » mobile

9



BERGES SARREBRÜCK

PROJET : La Serre Bruck
 PORTEUR DU PROJET : Entreprise Nutreets
 LOCALISATION : Boulevard de Sarrebruck, quartier Malakoff St-Donatien
 CONCURRENTS : 1 seul projet
 VOTATION CITOYENNE : 1982 voix
 EXPLICATIONS : restaurant bistro-snack et lieu d'exposition, d'échange et de vente de fruits et légumes bio de l'entreprise Nutreets en bord de Loire

10



BERGES SELLIER GOUDY

PROJET : Rêver Sèvre
 PORTEUR DU PROJET : Association Rêver Sèvre créée spécialement pour les « 15 lieux »
 LOCALISATION : entre la rue Sellier et la Cité Goudy, quartier Nantes sud
 VOTATION CITOYENNE : 1699 voix
 EXPLICATIONS : guinguette, halle de rencontre, local de réparation de vélo, piscine flottante et base de canoë-kayak en bord de Sèvre

11



LE FORT

PROJET : Le Fort St Jo
 PORTEUR DU PROJET : Association le Fort créée spécialement pour les « 15 lieux »
 LOCALISATION : rue du Fort, quartier Nantes Erdre
 CONCURRENTS : 1 seul projet
 VOTATION CITOYENNE : 1501 voix
 EXPLICATIONS : potager, tables de pique-nique, terrain de pétanque et espaces de rencontres intergénérationnelles

12



FRESCHÉ BLANC

PROJET : Fresh' heure
 PORTEUR DU PROJET : Paul Bredontiot et l'association Nantes Ville Comestible
 LOCALISATION : 1 rue du Fresché Blanc, quartier Nantes nord
 CONCURRENTS : 1 seul projet
 VOTATION CITOYENNE : 1496 voix
 EXPLICATIONS : verger nourricier

13



BARBERIE-CENS

PROJET : Le Mur du Cens
 PORTEUR DU PROJET : Sami Miouni
 LOCALISATION : accès par la rue de Tahiti et l'allée des Nouvelles Hébrides, quartier Breil-Barberie
 CONCURRENTS : 2 projets en concurrence
 VOTATION CITOYENNE : 1265 voix
 EXPLICATIONS : cinéma en plein-air

14



BABONNEAU

PROJET : Ba'Bohneur
 PORTEUR DU PROJET : Association bio-T-Full
 LOCALISATION : rue Babonneau, quartier Dervallières Zola
 CONCURRENTS : 2 projets en concurrence
 VOTATION CITOYENNE : 1684 voix
 EXPLICATIONS : aménagement d'un jardin partagé, composteur, poulailler

15



LE CAILLOU

Pas de projet retenu

LES 15 LIEUX À RÉINVENTER, ENTRE PARTICIPATION CITOYENNE INÉDITE ET ENJEUX POLITIQUES DE COMMUNICATION

À Nantes, les rencontres, outils, démarches, ateliers, conseils ou encore dispositifs participatifs se développent d'année en année pour alimenter le Dialogue citoyen nantais. Ce développement de nouvelles actions raccordées à un vocabulaire de la participation toujours plus varié engendre la difficulté de savoir en quoi ces dispositifs consistent réellement. Les « 15 lieux à réinventer », nouveau dispositif nantais s'inscrit parmi ces démarches participatives. Il s'agira dans cette partie de comprendre l'originalité du dispositif par rapport aux autres démarches. On présentera donc dans cette partie les « 15 lieux à réinventer » en tant que démarche inédite. Dans un second temps nous nous interrogerons sur la sur-médiatisation mise en place par la Ville autour du projet. Cette publicité communique une image de la Ville proche de ses habitants et innovante mais elle pose ainsi question sur les réelles motivations de la Ville et remet en cause l'idéal participatif.

A

Une démarche inédite pour « dépasser le simple budget participatif »

Aujourd'hui on fait face à une professionnalisation de la participation et à l'émergence de « kits participatifs » comme l'affirment Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon dans leur article : « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif » (12) Le marché de la participation s'uniformise, les pratiques et outils se standardisent. Les « kits » participatifs sont reproductibles et transférables tels quels sur n'importe quel territoire et pour le compte de n'importe quelle collectivité. Toute démarche participative est aujourd'hui souvent découpée en étapes incontournables à suivre. Cependant, la démarche que nous allons étudier semble inédite et c'est ce que nous allons montrer. En effet dans cette sous-partie il s'agit de mettre en lumière la volonté participative de la Ville de Nantes à travers ce nouveau type de démarche. Nantes est une ville qui a su créer une belle dynamique participative, depuis plusieurs décennies, elle s'illustre parmi les villes les plus à jour sur la question, nous mettrons donc en parallèle les autres dispositifs participatifs mis en place dans la ville. Il sera question d'insister sur le degré de participation élevé des « 15 lieux à réinventer » en référence à ces autres dispositifs et en référence à l'échelle de la sociologue américaine Sherry Arnstein. Nous ferons ensuite une comparaison entre ce nouveau dispositif nantais et les budgets participatifs mis en place dans d'autres villes. En effet les deux dispositifs se ressemblent mais contrairement aux budgets participatifs, la Ville de Nantes ne semble pas accorder de budget défini pour les « 15 lieux ». Pour finir, nous retracerons les différentes étapes de mise en place du dispositif « 15 lieux » allant des inspirations citoyennes au vote citoyen en passant par l'appel à projet pour insister sur le rôle des Nantais dans chacune des étapes et mettre en avant le côté inédit de la démarche.

1. 30 ANS DE RECHERCHE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE À NANTES

Depuis l'élection de Jean-Marc Ayrault en 1989, la Ville de Nantes est engagée dans une démarche de concertation. Elle n'a pas attendu la loi de 2002 sur la démocratie locale pour inciter ses citoyens à être acteurs des politiques publiques. Jean-Marc Ayrault avait donné une impulsion pour la gestion de proximité et la participation aux instances de démocratie consultative. Chaque secteur de la ville comprenait alors un « Comité consultatif de quartier ». Chaque comité consultatif était animé par l'adjoint chargé de la vie des quartiers et des élus référents, il regroupait les agents des différents services publics travaillant sur le secteur (commune, département, état, CAF et HLM) et des membres d'associations de quartier. Ces comités consultatifs de quartier devenus en 2009 les conseils de quartiers puis les actuels conseils citoyens, permettent de discuter et d'échanger au sein d'instances spécifiques, comme le Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers, le Conseil nantais de la jeunesse et le Conseil nantais des personnes handicapées. En plus de ces comités consultatifs ont été mis en place les « Carrefours de citoyens », lors desquels la participation de tous les citoyens à titre individuel était possible. Ce type de rencontres devait permettre la mise en avant d'éventuelles remarques ou problèmes échappant aux Comités de quartier. Les Carrefours des citoyens ne se sont finalement réunis qu'une seule fois dans chaque quartier et Daniel Asseray le regrette aujourd'hui. Daniel Asseray est un ancien élu de la ville de Nantes. Il a été, lors du premier mandat d'Ayrault (1989-1995), adjoint à l'urbanisme et il a été, lors du second mandat (1995-2001), adjoint à la démocratie locale et à la politique de la ville. Ce second mandat est essentiellement centré sur la mise en place des Conseils consultatifs de quartier et plus largement sur les enjeux de la démocratie locale à Nantes. Suite à la lecture du travail de Laurent Devisme et Elisabeth Pasquier « Daniel Asseray et la question urbaine » (13) centré sur cet homme, on peut

donc se renseigner sur les prémices de la démocratie nantaise. Selon Daniel Asseray, si l'on additionne le nombre de participants aux Carrefours de citoyens, à celui des Comités de quartiers, des groupes de travail et des groupes de projet, 2000 personnes ont été à un moment ou à un autre impliquées. Il donne également aux Comités de quartiers une dimension pédagogique et y retrouve l'enjeu de l'éducation populaire. Cependant, Daniel Asseray reconnaît déjà à l'époque les limites du système pour les jeunes ou les populations en difficulté sociale qui se retrouvent malheureusement exclus de ces dispositifs. Pour éviter cela, des lieux de parole doivent selon lui être multipliés et diversifiés, et internet doit être utilisé pour intensifier le débat public. De plus, il met en avant des questionnements quant aux enjeux électoraux de la mise en place d'un tel dispositif, « *C'est un système institutionnel mis en place par les responsables politiques dont on peut penser qu'ils en tirent profit* ». (14)

Bien que la participation nantaise soit un concept existant depuis plus de deux décennies, nous retrouvons les mêmes problématiques qu'aujourd'hui : enjeu électoral, exclusions des minorités et budget. En effet, point intéressant, nous relevons que Daniel Asseray s'est toujours opposé aux « budgets de quartiers » appelés aujourd'hui plus couramment budgets participatifs. Il juge que cette mesure réduit les enjeux de la démocratie locale : « *si tu dis je vous file un budget de 2 millions pour l'aménagement de l'espace public de votre quartier alors que le budget général de l'aménagement de l'espace public est de 30 millions, il y a 28 millions dont tu ne parles jamais. Tu as des citoyens qui ont envie de débattre de politiques de transports en communs sur l'agglo et qui en ont rien à foutre de ce qui se passe sur le trottoir d'à côté de chez eux* ». (15)

À Nantes aucun budget participatif n'a encore vu le jour malgré les annonces de Johanna Rolland à ce sujet au début de son mandat. Nous verrons que le principe des « 15 lieux à réinventer » y ressemble mais que l'aspect financier est bien différent.

Quelques années plus tard, en 2008, des nouvelles ambitions en termes de démocratie participative sont affichées dans le programme électoral « Nantes et plus ». L'objectif est d'encore plus associer les citoyens aux décisions qui les concernent et de soutenir

2. ÉTAT D'ESPRIT ACTUEL ET OUTILS DE PARTICIPATION À NANTES

Aujourd'hui, Nantes s'illustre aux côtés d'autres grandes villes comme Paris, Rennes ou Grenoble, parmi les villes les plus « participatives » de France. La démocratie locale expérimentée depuis 1989 devient une politique publique transversale de la Ville, nommée depuis 2010 Dialogue citoyen. Cette démocratie participative nantaise vise à instaurer un dialogue constant entre les élus, les différents services de la ville et les citoyens pour aboutir à des politiques publiques réfléchies et en accord avec les visions des différents usagers et acteurs du territoire. Aujourd'hui la Charte nantaise du dialogue citoyen mise en place sous Jean-Marc Ayrault est reprise par la politique de Johanna Rolland (actuelle maire depuis 2014) et a pour mission d'assurer plusieurs objectifs. Il s'agit de fabriquer des politiques publiques plus efficaces et mieux adaptées, de favoriser le lien social et le collectif, de favoriser les débats entre citoyens et élus, de soutenir l'innovation sociale et de développer une culture de la sobriété et de la responsabilité partagée. (17)

La Ville est ainsi dans un état d'esprit d'ouverture aux citoyens nantais et ce à différentes échelles de Nantes. Le dialogue citoyen s'organise à la fois autour de projets (jardins partagés de Bellevue), dans les micro-

leurs projets pour plus de pertinence et d'efficacité dans les projets concernés. Le 29 janvier 2010 la charte du Dialogue citoyen est adoptée par le Conseil municipal sous Jean-Marc Ayrault. Rédigé par dix élus à partir d'un diagnostic partagé entre des habitants et des techniciens, ce texte fixe les objectifs, les principes, et les engagements qui s'appliquent à toutes les démarches de participations citoyennes conduites par la Ville. La charte traduit cette volonté politique d'« aller de la concertation au faire ensemble ». (16)

secteurs territoriaux d'aménagement urbain (Secteur Mellinet), dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (Conseils citoyens), dans les onze quartiers nantais (Rencontres de quartiers), dans les communes de la Métropole bordant la Loire (le Grand Débat « Nantes, la Loire et nous »), à l'échelle intercommunale (L'atelier participatif Loire-Chézine sur les modes alternatifs à la voiture) et sur tout le territoire de la Métropole (la participation citoyenne dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM)). (18)

(12) Julia BONACCORSI et Magali NONJON, « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », Quaderni, 2012, URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/618>

(13) Laurent DEVISME, Elisabeth PASQUIER, LAUA, « Daniel Asseray et la question urbaine », 2002

(14) extrait entretien de Asseray par DEVISME et PASQUIER

(15) ibid.

(16) PDF : Dialogue citoyen, faire ensemble l'action publique locale ? p.4, URL : <https://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/connaissancesur-4-032014.pdf>

(17) PDF : Dialogue citoyen & Co-construction, vers une nouvelle gouvernance point d'étape mars 2016

(18) ibid.

Aujourd'hui à Nantes il est possible d'énumérer un grand nombre d'actions participatives :

Les conseils nantais remis au goût du jour (19)

Pendant le mandat de Johanna Rolland, de nouvelles formules ou mises à jour ont été faites pour plusieurs conseils nantais. Ces démarches de refonte marquent la volonté d'ouvrir aux Nantais ces conseils.

On peut citer Le Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers (CNCE) qui existe depuis 2003. Il s'appuie sur un réseau de plus en plus élargi de partenaires et appuie la politique volontariste en faveur de l'intégration, de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations que mène la Ville. Les travaux du CNCE sont dorénavant ouverts à tous, avec un comité d'animation (vingt Nantais de nationalité étrangère), un programme d'ateliers élaboré en concertation et une séance de bilan annuel.

Concernant l'ancien Conseil Nantais des Personnes Handicapées (CNHP) qui est devenu en 2015 le Conseil Nantais pour l'Accessibilité Universelle (CNAU), il a permis une plus large concertation autour des sujets de l'accessibilité universelle. Le CNAU regroupe désormais les représentants des personnes handicapées mais aussi ceux des personnes âgées, les acteurs économiques et les usagers intéressés par la thématique. Il y a également un temps fort tous les ans où les citoyens, les partenaires associatifs, les professionnels de la ville de Nantes, les acteurs et les élus font le point sur l'action menée dans l'année et partagent des idées.

Après dix années d'expérience avec le Conseil Nantais de la Jeunesse (CNJ) la Ville a souhaité également repenser la formule. La nouvelle offre participative, rebaptisée Nantes&co 16/25 depuis 2016 repose sur l'intention d'associer plus fortement les jeunes à la construction des politiques publiques. Cette modification a été réalisée en associant en 2015 plus de cinq cents jeunes et dix-sept partenaires. Le Conseil « Nantes&co 16/25 » réunit les jeunes, les associations, la Ville de Nantes et ses élus et recueille leurs opinions.

Deux autres conseils ont également fait l'objet de modifications. Il s'agit du Conseil Nantais du Patrimoine et du Conseil de la Biodiversité. Le premier constitue le volet participatif de la politique publique municipale en faveur du patrimoine et de l'archéologie. L'objectif est d'offrir un espace de dialogue et de débats aux acteurs impliqués dans la préservation, l'étude et la mise en valeur des patrimoines nantais qu'ils soient experts ou non. Le second, désormais dénommé Conseil Nantais de la Nature en Ville, enrichit les politiques publiques menées par la collectivité en matière d'écologie.

De nouveaux conseils et réseaux nantais (20)

En plus de ces conseils citoyens, de nouveaux conseils et réseaux nantais ont vu le jour en 2015 et 2016 suite à la politique de Johanna Rolland.

Le Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes a été créé en 2015 au cours d'ateliers participatifs organisés entre fin 2014 et début 2015. Il s'agit d'un réseau dont la participation est libre. Il est constitué d'acteurs diversifiés : associations, institutions publiques, entreprises, invités ponctuels et citoyens ayant participé aux groupes de travail.

Le Conseil nantais de la nuit, créé en 2016 a pour objectif de construire une vie nocturne apaisée, tout en favorisant une vie nantaise nocturne dynamique et attractive. La participation se fait de deux façons, tout d'abord lors des deux réunions-bilans annuelles mais aussi lors des groupes de travail, ateliers ou expériences, tout au long de l'année. Tous les Nantais peuvent s'inscrire aux ateliers.

Lancé en février 2016 par la Ville de Nantes, le Réseau Nantais de la Société Civile Verte a pour objectifs de renforcer les liens entre les acteurs locaux du développement durable et de développer des actions de proximité sur la transition écologique et énergétique. Par exemple, Nantes s'est engagée à développer une « place de village » par quartier, autour de composteurs d'ici à 2020. Ces équipements permettent non seulement de

composter mais il s'ouvrent aussi à de nouveaux usages : boîtes à dons, récupérateur d'eau de pluie, affichage d'initiatives de quartiers, etc. L'association Compostri, qui intervient aussi pour les « 15 lieux à réinventer » comme on le verra, est soutenue par la Ville pour mener à bien ce programme « places de village ».

Les ateliers citoyens (21)

Lors des ateliers citoyens organisés par les services de la ville de Nantes, les Nantais sont considérés comme experts de leur quotidien. Les ateliers citoyens sont soit liés à un des conseils nantais que l'on vient de décrire, soit créés autour d'une autre thématique, pour une durée précise. L'avis citoyen est la production finale d'un atelier qui est ensuite remis aux élus. La Ville explique par la suite les raisons qui font que certaines idées citoyennes seront ou ne seront pas prises en compte. Par exemple certains ateliers ont eu lieu sur des thèmes comme « la vulnérabilité la nuit », « les contenus numériques de la transition écologique et énergétique », « l'accueil des tout-petits », « la maison de la santé de Bellevue » ou « la féminisation des noms de rues ».

En 2015, il y a eu également le lancement de la démarche Plan Paysage et Patrimoine qui propose un dialogue avec les habitants dans le champ du patrimoine et de la nature en ville. À travers les ateliers organisés, il est proposé aux habitants d'échanger sur les évolutions urbaines, de définir de nouveaux parcours historiques et patrimoniaux, de proposer et d'enrichir la réflexion des professionnels.

Les évaluations participatives

Les Nantais ont aussi la possibilité d'évaluer les politiques publiques, pour réinterroger leur pertinence. L'évaluation participative est un engagement inscrit dans la Charte du dialogue citoyen adopté en 2010 par le conseil municipal. La Ville édite et diffuse pour chaque évaluation un « cahier de l'évaluation » mis à disposition de tous les Nantais via nantes.fr.

Les rencontres de quartiers

Depuis 2015, les rencontres de quartiers ont lieu deux fois par an dans chacun des onze quartiers nantais, ce sont des moments d'échanges ouverts à tous. La première année, ces rencontres ont permis à près de 700 habitants de venir débattre à chacune des deux saisons. (22)

Les bureaux des projets

Les bureaux des projets, composés d'habitants et d'élus sont depuis 2016 situés dans chaque quartier, ce sont des dispositifs de soutien aux projets citoyens. Il s'agit d'un dispositif complémentaire à d'autres formes d'accompagnement financier. « Les bureaux des projets ont pour vocation de soutenir les projets participatifs et collectifs d'initiative citoyenne qui contribuent particulièrement à développer le vivre ensemble sur les espaces publics et le cadre de vie, à soutenir le développement durable et la transition écologique, à promouvoir des solidarités locales en faveur de l'inclusion sociale et citoyenne des habitants les plus en difficulté. » (23). En décembre 2015, une délibération du Conseil Municipal a prévu que les bureaux des projets puissent permettre à une dizaine de projets collectifs par an et par quartier de se concrétiser au travers d'un fonds de soutien à l'initiative citoyenne de 200 000 €. Ce fonds permet une aide financière rapide et souple excédant rarement 1000 euros pour des initiatives citoyennes ou 5000 euros pour une association dans le cas de projets plus complexes (24). Depuis 2016, 165 projets ont été soutenus.

(19) <https://www.nantes.fr/nantesco>

(20) *ibid.*

(21) *ibid.*

(22) PDF : Dialogue citoyen & Co-construction, vers une nouvelle gouvernance point d'étape mars 2016

(23) *ibid.*

(24) Les bureaux des projets charte de fonctionnement, URL : https://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/Nantesco-ateliers/BdP_charte_fonctionnement_web.pdf

Les conseils citoyens

Dans les quartiers prioritaires, des Conseils citoyens ont vu le jour. Ces derniers ont pour but de favoriser la participation des habitants à la vie locale. Ils sont composés d'habitants volontaires et tirés au sort (au moins 50 % sur les listes des bailleurs sociaux) et d'acteurs locaux (associations de quartier, de locataires, commerçants). Ces instances de dialogue nées de la loi Lamy de 2014 pour la ville et la cohésion urbaine ont pour objectif de se saisir de toutes les questions qui préoccupent les habitants dans les quartiers populaires en leur donnant un pouvoir d'agir. Nantes en compte plusieurs à Malakoff, Bottière, Grand Bellevue et Dervallières. (25)



figure 2 : Les trois Grands Débats nantais

Les Grands Débats

La Ville de Nantes a également mis en place plusieurs Grands Débats. Le premier « Nantes la Loire et nous » a eu lieu d'octobre 2014 à mai 2015 » et s'est appuyé sur un site internet dédié et une journée, le 30 mai 2015, qui a permis aux participants de se positionner sur des enjeux stratégiques après un travail d'information et d'échange collectif. À cette occasion, le dialogue citoyen métropolitain a pu expérimenter une nouvelle démarche reconnue, le World Wide View pour la première fois utilisée à l'échelle métropolitaine. Ce débat a été une offre participative innovante qui a permis la participation active de 5 000 citoyens et un suivi par 40 000 habitants. Le second Grand Débat, « La transition énergétique c'est nous » de septembre 2016 à mars 2017 a compté 53 000 participants dont 11 000 impliqués contributeurs, plus de 1000 contributions dont 160 cahiers d'acteurs. Enfin, lancé le 15 janvier 2019, le troisième grand débat métropolitain, intitulé « Longévité : ouvrons les possibles », questionne un défi démographique majeur : l'allongement de la durée de vie.

À travers ces différentes démarches, la Ville a pu expérimenter différentes façons de recruter les citoyens nantais. Si le recrutement passe par des invitations classiques via la presse ou les réseaux sociaux, il s'appuie aussi sur d'autres modalités : tirage au sort, appel à candidature numérique via Facebook et Twitter, recrutement par téléphone sur la base d'une enquête préalable. Ces modalités permettent assurément la participation de nouvelles personnes dans le dialogue citoyen. Également, le bus citoyen nantes&co, mis en service fin 2015, permet d'aller à la rencontre des habitants pour de la médiation et du dialogue sur des projets concrets.

La place grandissante du numérique

Le numérique aujourd'hui joue un rôle important dans les évolutions des outils participatifs mis à disposition des Nantais. Nantes a mis par exemple en place Wikipatrimoine, une plate-forme numérique collaborative constituant une véritable encyclopédie du patrimoine nantais. C'est le cas aussi de CartoQuartier, une cartographie numérique que tous les Nantais peuvent compléter en collaboration avec les services de la ville et des associations. De nouveaux outils numériques ont aussi été testés pour prolonger le débat hors temps d'ateliers et organiser des votes. Ces outils numériques dédiés à la participation, comme la plate-forme « nantesco.fr » créée avec les citoyens et mise en ligne le 1er décembre 2015 et officiellement lancée en janvier 2016, ont pour but principal d'élargir la participation à d'autres profils de personnes. Cela permet d'autres formes d'expression citoyenne. Le numérique offre alors des opportunités pour renouveler la démocratie face à l'actuel défiance vis-à-vis des élus et l'abstentionnisme des jeunes. « Actuellement, nous assistons à un rapprochement entre la démocratie et le numérique. Les acteurs de la démocratie et les élus dans les collectivités territoriales se rendent compte qu'il y a un enjeu et s'équipent sur le plan numérique, investissent les réseaux sociaux, utilisent de plus en plus d'outils interactifs pour co-construire des politiques publiques, comme à Rennes, Grenoble, Nantes ou Paris » (26)

Le nouveau dispositif des « 15 lieux à réinventer » dont il est question dans cette recherche, s'appuie de façon forte sur les outils numériques ou « civic techs » (28) qui déploient des solutions nouvelles pour que le dialogue fonctionne mieux, qu'il soit en temps réel, continu et possible à distance. Le site « nantes&co » fait écho aux sites « idee.paris.fr », « mulhousecestvous.fr » ou « fabriquecitoyenne .rennes.fr ». Dans le cas des « 15 lieux à réinventer », l'outil numérique ne sert plus seulement à informer les habitants mais bel et bien à les impliquer dans les décisions. Il fait appel à l'intelligence collective comme source de solutions innovantes. « À l'image du financement participatif « crowdfunding », le « crowdsourcing urbain » consiste à produire des données grâce à une multitude d'utilisateurs. » (27)

(25) Magazine Nantes passion n°282, mai 2018, p. 9-11
(26) Le numérique, un outil au service de la participation citoyenne [en ligne], Pablo Aiquel, Club Techni.Cités, septembre 2016, mis à jour septembre 2017, URL : <https://www.lagazettedescommunes.com/458022/le-numerique-au-service-de-la-participation-citoyenne/>
(27) ibid.
(28) La 'civic tech' désigne toutes les technologies destinées à aider les citoyens à mieux prendre part à la décision publique et à s'engager plus facilement.



figure 3 : les dispositifs participatifs nantais

3. RENOUELER LES MÉTHODES DE PARTICIPATION : LES 15 LIEUX À RÉINVENTER

Nantes est donc riche d'un certain nombre de dispositifs participatifs. La Ville ne compte cependant pas s'arrêter là et continue d'innover en matière de participation. En effet le lancement des « 15 lieux à réinventer » ouvre une nouvelle façon de consulter et de co-construire avec les Nantais. La démarche est une initiative de la Ville de Nantes, la mairie a eu la volonté de créer un dispositif nouveau. Cependant les idées de projet ont été formulées par des associations, des groupes d'habitants qui sont devenus des porteurs de projet et doivent aujourd'hui gérer la mise en place de ces derniers. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le dialogue citoyen. La position du citoyen change, auparavant consultés, ou concertés, ils deviennent ici les porteurs de projets. Leur rôle est d'imaginer les devenirs de 15 lieux bâtis ou non bâtis, ils doivent porter leurs projets auprès des Nantais et les mettre en place. Il s'agit alors d'un degré de participation qui semble inédit.

Qu'en est-il vraiment ?

Comment définir la démarche des « 15 lieux à réinventer » ?

Quel niveau de participation est recherché par la Ville de Nantes ?

S'agit-il d'une concertation, d'une co-construction, d'une gestion ?

Cette démarche donne-t-elle plus de pouvoir aux habitants que d'autres démarches participatives évoquées précédemment ?

À quelle catégorie de démarche participative « les 15 lieux à réinventer » appartiennent-ils ?

On peut distinguer deux catégories de démarches participatives :

- la participation institutionnalisée ou « Top down » qui est proposée par les pouvoirs publics qui en règlent le fonctionnement. La participation institutionnelle suppose la plupart du temps l'intervention d'un acteur central qui élabore un avant-projet qu'il va soumettre ensuite à une consultation. Parfois cette participation institutionnalisée va plus loin et une réelle co-construction est recherchée.

- la participation spontanée ou « Bottom up » est, elle, initiée par les citoyens. Celle-ci peut prendre la forme d'un projet porté par les citoyens ou bien la forme d'une lutte contre un projet des pouvoirs publics. Cela s'apparente à de l'autogestion. Comme Henri Lefebvre l'affirmait : « *n'est-il pas clair que la participation réelle et active porte déjà un nom ? Elle se nomme autogestion* » (29). La participation habitante n'aboutit que rarement à des mécanismes d'autogestion dans lesquels les habitants sont à l'origine du projet et gèrent son fonctionnement.

Dans le cas des « 15 lieux à réinventer », il s'agit d'une participation institutionnalisée. La démarche est en effet initiée par la Ville mais les citoyens ont pu proposer les projets à mener et semblent avoir un pouvoir conséquent. Il existe plusieurs niveaux de participation institutionnalisée, il s'agit ici de chercher à quel niveau de participation cette démarche inédite se situe.

Pour essayer de trancher sur le niveau de participation offert par « les 15 lieux à réinventer », il s'agit de définir les différents niveaux de participation. Les premières théorisations sur ce sujet remontent à plus de quarante ans. Sherry R. Arnstein, sociologue

américaine, conceptualisait en 1969 dans un article publié dans une revue américaine, une échelle de la participation à partir d'analyses de programmes fédéraux impliquant des dispositifs participatifs. (30) Dans leur article « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein » Marie-Hélène Bacqué et Mario Gauthier réaffirment les propos de S. Arnstein. (31) Selon elle il faut distinguer :

- la non participation (Manipulation et Thérapie) qui permet à ceux ayant le pouvoir d'« éduquer » ou de « guérir » les habitants de leur « pathologie » au lieu de s'attaquer à leurs causes.

- la coopération symbolique (Information, Consultation, Réassurance) qui vise simplement à informer et à entendre les propositions des citoyens sans assurance que celles-ci soient prises en compte par les autorités publiques. La réassurance consiste à autoriser ou même inviter des citoyens à donner des conseils et faire des propositions mais en laissant ceux qui ont le pouvoir, seuls juges de la faisabilité ou de la légitimité des propositions.

- le pouvoir effectif des citoyens (Contrôle citoyen, Délégation de pouvoir et Partenariat) qui offre un vrai pouvoir aux citoyens capables d'avoir un réel rôle à jouer dans les décisions prises.

(29) Henri LEFEBVRE, « Le droit à la ville », 3e ed. (1ère ed.1968) Paris, Anthropos, 2009

(30) S.R ARNSTEIN, « A ladder of citizen participation », journal of the American Institute of Planners, 1969

(31) Marie-Hélène BACQUÉ, Mario GAUTHIER « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein », Participations 2011/1 (N° 1), p.36-66, URL : <http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-36.htm>

Aujourd'hui en France, l'échelle la plus utilisée pour définir les participations se rapproche de celle d'Arnstein mais est plus simplifiée :

- l'information qui n'est pas de la participation à proprement parler. En effet dans ce cas de figure, les habitants ne peuvent ni émettre un avis, ni influencer la décision. Les outils utilisés pour réaliser cette communication à sens unique sont les nouveaux médias, les brochures et les affiches. Les réunions d'information, rencontres publiques ou événements peuvent également devenir les outils d'une communication à sens unique lorsque les habitants ne peuvent pas réellement poser de question ou que les réponses apportées sont superficielles.

- la consultation qui vise à recueillir l'avis de la population sans qu'il y ait aucune obligation pour les autorités locales de prendre en compte ces avis. Suite à la consultation le projet initial peut être modifié mais ce n'est pas une obligation, les autorités gardent le pouvoir de décision. Les sondages et enquêtes font partie de cette échelle de la consultation. L'enquête publique, qui arrive souvent assez tard dans le processus de construction des projets, se limite aussi au stade de la consultation. Le bilan de l'enquête publique reste en effet inutilisé la plupart du temps. Les panels ou conférences citoyens visent aussi simplement à consulter la population, contrairement aux consultations par enquête ou enquête publique, ces outils peuvent amorcer un débat et une mobilisation de la population. C'est le cas également des Grands Débats mis en place à Nantes où le citoyen peut poster une contribution (sous forme écrite, orale, de vidéo ou toute autre forme souhaitée) et réagir sur le site internet via Facebook ou Twitter et ainsi la possibilité de lancer un débat.

- la concertation, grâce à laquelle les représentants de la population deviennent des partenaires de la décision. La concertation cherche à

tendre vers un consensus et suppose de faire intervenir des représentants de la population car elle ne peut se dérouler en très grand groupe. Par exemple, les réunions de concertation ou commissions de rénovation de quartier permettent le débat et échange d'arguments, la gestion des conflits ou encore l'amélioration du projet.

- **la coproduction**, quant à elle, crée dès le départ un cadre collaboratif entre les parties, le pouvoir de décision est partagé équitablement entre les citoyens et les autorités locales. C'est une dynamique de réflexion partagée entre acteurs publics et privés. On peut aussi parler de partenariat, lorsqu'il existe un rapport complémentaire et équitable entre deux parties et que l'action à entreprendre ne peut pas l'être par un seul des acteurs. Par exemple, les enveloppes de quartier ou les budgets participatifs menés à bien sont co-produits. Il s'agit d'un appui aux projets portés par les habitants, cela favorise la mobilisation de la population qui sait qu'il y aura une possibilité de financement.

- **La cogestion** qui irait encore plus loin en laissant les habitants gérer en partie le projet. La cogestion n'est pas seulement la participation directe à la conception, mais c'est aussi la prise en main de la réalisation à travers le temps. À travers ces projets, les habitants sont réellement impliqués.

Ainsi, les pouvoirs publics peuvent avoir recours à la participation de façons différentes :

- Soit les pouvoirs publics élaborent un avant-projet soumis à la consultation ou concertation des citoyens = mise en débat.
- Soit les autorités locales et les citoyens construisent un projet en commun, le projet peut être décidé à partir d'idées citoyennes et est soutenu par les pouvoirs publics = coproduction
- Soit le rôle des habitants est encore plus important = cogestion et implication habitante

À quelle échelle de participation doit-on alors situer «les 15 lieux à réinventer» ?

Est-ce de la coproduction ou de la cogestion ?

Les «15 lieux à réinventer» offrent-ils plus de pouvoir à la population locale que les budgets participatifs coproduits ?

ÉCHELLE DE SHERRY ARNSTEIN

LA NON PARTICIPATION

Manipulation Thérapie

LA COOPÉRATION SYMBOLIQUE

Information Réassurance Consultation

LE POUVOIR EFFECTIF DES CITOYENS

Contrôle citoyen Délégation de pouvoir Partenariat

ÉCHELLE COURANTE DE MESURE DE LA PARTICIPATION

L'INFORMATION LA CONSULTATION

LA CONCERTATION LA COPRODUCTION LA COGESTION

figure 4 : échelles de la participation

4. LES 15 LIEUX À RÉINVENTER : UN BUDGET PARTICIPATIF SANS BUDGET PRÉDÉFINI ?

Le dispositif « 15 lieux » peut faire penser aux appels à projet qui ont pu avoir lieu à Toulouse (Dessine moi Toulouse), à Angers (Imagine Angers) ou à Paris (Réinventer Paris) par lesquels les villes mettent à disposition des lieux parisiens ou angevins. Dans ce cas là, l'appel à projets est à destination d'entreprises innovantes, de groupements de promoteurs, urbanistes, collectifs mais les citoyens ne participent pas aux choix des projets et ce n'est absolument pas un dispositif participatif. Les villes cèdent des bâtiments, des fonciers souvent d'assez grande ampleur, ce sont des projets qui ne sont pas à la même échelle que les projets mis en place via les « 15 lieux ».

La démarche « 15 lieux à réinventer » s'est cependant inspirée d'autres initiatives. Les services de la mairie ont cherché des travaux participatifs de référence ayant des points communs au niveau des systèmes de votation par exemple. Les services se sont renseignés à travers le réseau Eurocities, qui compte aujourd'hui cent trente villes et propose à ses membres une plate-forme de travail pour échanger des visions stratégiques, des expertises, des expériences. Selon Michel Bourdinot, chef de projet des « 15 lieux à réinventer » pour la Ville de Nantes, la démarche reste « originale » puisque aucune ville n'a mis en place un dispositif identique.

« En regardant un petit peu avec le réseau Eurocities on avait questionné des villes sur ce qu'ils avaient comme types de projets mais a priori nous ça reste quand même original. » Michel Bourdinot

Les « 15 lieux à réinventer » se rapprochent fortement de la démarche du budget participatif. Lors d'un entretien avec Sébastien Guimard du pôle dialogue citoyen, il me confie : « *On est forcément influencé parce que, comme c'était au départ une attente de budget participatif, la première réflexion ça a été d'aller voir*

les différents budgets participatifs, voir comment ils fonctionnent, je pense que le numérique dans les budgets participatifs, on sent que c'est en train de devenir une tendance, forcément on a été influencé par tout ça, on a été beaucoup chercher une comparaison avec ces choses là pour créer notre projet à nous.» Cependant il existe des différences entre ces deux démarches que nous allons comparer.

Le budget participatif

Le premier exemple de budget participatif est né à Porto Alegre au Brésil en 1989 et a permis la diffusion de l'idée de justice sociale et de redistribution des pouvoirs. Aujourd'hui on compte environ quatre-vingt villes et six millions de français concernés par le budget participatif. Des villes comme Paris, Grenoble, Metz, Rennes, Strasbourg ont mis en place cet outil. Depuis 2015, Paris alloue 5% de son budget d'investissement annuel, soit 80 à 100 millions d'euros à la décision de projets urbains par les citoyens. (32)

Grâce au budget participatif les citoyens peuvent proposer des idées d'aménagements qui seront, s'ils sont choisis, financés par la Ville grâce à un budget destiné à la démarche. À partir de sites internet dédiés, ils peuvent participer de façon ludique et simple. Les idées doivent être d'intérêt général, à l'échelle de toute la ville ou d'un quartier et ne doivent pas susciter de dépenses de fonctionnement (prestation de services, embauche de personnel) mais seulement des dépenses courantes de maintenance et entretien. Les projets recevables sont soumis au vote de la population et les projets lauréats sont réalisés. Il peut s'agir de projets de co-working, d'espaces pour les piétons, d'installations artistiques ou de jardins partagés par exemple.

(32) Les citoyens, prochains «décideurs » de la ville ? [en ligne], Lumière de la ville, 18 janvier 2019, URL : <https://lumieresdelaville.net/citoyens-prochains-decideurs-ville/>

Le pouvoir délégué aux habitants dans le cadre d'un budget participatif est cependant critiqué par beaucoup. À Paris par exemple, pour le budget participatif, le succès et la légitimité sont à nuancer puisque environ trois pour cent de la population seulement se mobilise pour ces projets. Il s'agit souvent de personnes préalablement mobilisées dans le cadre d'associations. Parmi les critiques, le montant alloué aux projets semble être assez restreint. De plus la sélection des propositions des citoyens n'est pas entièrement transparente. L'objectif souvent recherché par une telle démarche est le lien tissé entre autorités publiques et citoyens. Le budget participatif appuie en effet la parole politique : ce que les citoyens décident, le politique le réalise. Aujourd'hui, la multiplication des budgets participatifs pose la question de la sincérité de telles démarches, vues par certains comme de simples outils électoraux. La coproduction entre Ville et habitants reste critiquable mais a fortement inspiré la démarche des « 15 lieux à réinventer ».

Nous tenterons d'analyser ces deux démarches, à travers l'exemple du budget participatif de Rennes et celui des « 15 lieux » nantais.

Budget participatif de Rennes (33)

À Rennes, comme à Paris, l'enveloppe allouée au budget participatif correspond à 5% du budget d'investissement soit 3,5 millions d'euros par an. Toute personne peut soumettre un projet à titre individuel ou collectif sans condition d'âge ou de nationalité. Chaque année, le dépôt des projets se fait sur le site internet « fabriquécitoyenne.rennes.fr » sur une période de quatre semaines en octobre. En octobre et en novembre, deux rencontres permettent de discuter de la fusion des projets identiques ou pensés sur les mêmes lieux en accord avec chacun des porteurs de projets. Durant la phase de dépôt des projets, la Fabrique Citoyenne pourra alerter les porteurs de projets sur la recevabilité et la faisabilité de leur projet afin de leur permettre de le modifier ou de le compléter.

Les projets doivent ensuite être validés par le comité de suivi qui est présidé par Mme La Maire et majoritairement composé de représentants d'habitants. Mi-décembre, les projets proposés au vote des Rennais sont validés et mis en ligne le 31 décembre. Des commentaires pourront alors être rédigés sur le site « fabriquécitoyenne.rennes.fr » par d'autres Rennais. Deux temps sont organisés en janvier pour permettre aux porteurs de projets de faire connaître leur projet : les agoras citoyennes. Un premier temps dans les différents quartiers rennais pendant une journée et un deuxième temps Place de la Mairie pendant une vingtaine de jours. Ce temps fort permet des échanges, des débats et accompagne les Rennais pour le vote numérique.

Tous les Rennais peuvent voter sans condition d'âge ni de nationalité. Le vote se déroulera pendant cette même vingtaine de jours à travers différentes modalités : le vote numérique sur le site « fabriquécitoyenne.rennes.fr » ou le vote papier. Les Rennais doivent choisir dix projets parmi tous ceux proposés.

La liste des projets lauréats sera publiée dès le lendemain du vote sur le site « fabriquécitoyenne.rennes.fr ». Les projets qui obtiendront le plus de voix seront désignés comme lauréats. Afin de favoriser la réalisation de projets dans tous les quartiers, la Ville s'engage à mettre en œuvre les deux projets les plus sollicités dans chacun des douze quartiers. Ainsi vingt-quatre projets sont sélectionnés, les projets ayant le plus grand nombre de voix peuvent également être créés si le budget des 3,5 millions d'euros n'est pas déjà atteint.

Enfin, les projets lauréats seront réalisés dans l'année ou au plus tard l'année suivante. Ils sont mis en œuvre par la Ville en lien avec le porteur de projet.

Les 15 lieux à réinventer

«Les 15 lieux à réinventer» ont été une réponse à l'un des axes du mandat de Johanna Rolland et les directions de la ville ont alors mis en œuvre ces engagements. Il s'agissait de trouver une façon de « traduire la question des budgets participatifs » (34) dans un dispositif nouveau propre à Nantes.

«Ce qui se rapproche de ça c'est le budget participatif, donc c'est une formule et bien nous on a choisi une autre formule.» Sébastien Guimard

Pour élaborer un dispositif comme « les 15 lieux », la réflexion s'est faite pendant un an selon Sébastien Guimard Responsable Programme Dialogue Citoyen chez Nantes Métropole. Il évoque l'aspect novateur et expérimental de la démarche. En effet le dialogue citoyen nantais est modifié par cette démarche puisqu'il s'agit de créer « un dialogue entre les citoyens et non pas un dialogue entre les citoyens et la collectivité ». Les porteurs de projets eux-mêmes citoyens doivent convaincre les autres citoyens nantais de voter pour leur projet. Les citoyens peuvent en échange espérer une amélioration de leur cadre de vie qui repose cette fois sur un porteur de projet et non pas sur la collectivité. C'est en effet courant que la population attende des projets de la part de la Ville, ici la situation est différente. Ce principe est assez équivalent dans un dispositif de budget participatif, cependant le rapport au budget n'est pas le même, la collectivité dès le début de l'opération a bien mis en avant qu'elle ne financerait pas ces projets.

« Contrairement au budget participatif où quand le projet a été voté, c'est la collectivité qui finance la mise en œuvre, ici une des règles c'était que, pour le porteur de projet, la seule mise de départ c'était le lieu.»

Sébastien Guimard

Le budget participatif paraît alors plus facile à mettre en place et plus évident à comprendre, mais « les 15 lieux à réinventer » semblent un bon moyen de financer des projets à moindre coût pour la Ville de Nantes, ce qui peut poser question. Ce qui est certain c'est qu'à travers cet absence de budget, les citoyens et porteurs de projets ont encore plus de pouvoir de décision et de gestion que dans le cadre d'un budget participatif. Les porteurs de projet une fois sélectionnés devront faire vivre leur projet économiquement sans enveloppe de la Ville. Les citoyens et porteur de projet se trouvent alors à toutes les étapes importantes des projets.

« C'était un peu notre réflexion, on se disait qu'il y aurait un parcours où le citoyen était au début, au milieu à la fin, voire même dans la mise en œuvre et que ce type de démarche allait être un peu innovant et ça nous bousculait un peu dans nos types de démarches parce que d'habitude on ne fait pas ça. »

Sébastien Guimard

Il s'agit alors pour Nantes d'une nouvelle expérience plutôt compliquée à mettre en œuvre en termes d'énergie déployée et de temps selon Michel Bourdinot mais qui permet des résultats intéressants.

«Il y a vraiment toute une dynamique participative à mettre en place, ça veut dire les services, les citoyens, les élus. Ça demande beaucoup d'énergie sur le moment mais ça permet de faire des choses plutôt intelligentes déjà concertées, c'est beaucoup de temps mais on le récupère après.» Michel Bourdinot

(33) Le budget participatif, mode d'emploi [en ligne], Ville de Rennes, URL : <https://fabriquécitoyenne.rennes.fr/pages/le-budget-participatif-mode-demploi>

(34) Entretien de Sébastien Guimard

5. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE RÉALISATION DES 15 LIEUX À RÉINVENTER

La démarche des 15 lieux à réinventer comprend plusieurs temps de dialogue assez différents :

1ère phase : LE TEMPS D'INSPIRATION CITOYENNE juin - août 2017

Le premier temps est appelé le temps d'inspiration citoyenne. Cette étape et les outils mis en place sont le fruit d'une réflexion commune entre le pôle dialogue citoyen de Nantes Métropole (garant de la cohérence et de la qualité des démarches de dialogue citoyen) et l'agence de communication et de concertation nantaise Scopic. La Ville a établi un cahier des charges et Scopic y a répondu et fait des propositions pour la mise en place de la concertation. Ainsi, la collectivité a ouvert les 15 lieux aux citoyens. L'idée est que chacun ait la possibilité d'imaginer le devenir de ces lieux, qu'il partage ses envies pour le lieu en matière d'usage.

Plusieurs modalités ont été mises en place pour recueillir ces inspirations citoyennes :

- Des temps forts ont été créés autour de ces lieux pour capter les inspirations des personnes du quartier principalement. L'idée était d'attirer les usagers et passants qui côtoient le lieu. Ces temps forts se sont déroulés durant les mois de juin et juillet 2017. Des tentes, des panneaux explicatifs étaient présents sur place, ainsi que des équipes composées de quelques personnes du Pôle dialogue citoyen et d'employés de Scopic, qui avaient pour rôle d'expliquer aux passants et riverains le projet et de recueillir leurs idées.

- Des contributions numériques via l'espace Nantes&Co étaient possibles soit en laissant un message soit via un questionnaire sous forme de portrait chinois « pour aller chercher du sensible » explique Sébastien Guimard.

- Un dispositif de cartes postales a également été mis en place. Des urnes se trouvaient dans les 15 lieux avec des cartes postales à disposition, certaines cartes postales à compléter ont été envoyées avec les magazines Nantes Passion dans les foyers des Nantais : « ça a moyennement marché parce qu'il fallait que les gens la timbre eux-mêmes » confie Charlotte Zuckmeyer, employée de Scopic.

Au total, 585 inspirations citoyennes ont été récoltées à travers ces trois dispositifs selon le site nantesco.fr.

Suite à la récolte de toutes les idées citoyennes sur les différents lieux, une journée a été organisée pour clore le temps de l'inspiration citoyenne. Cette journée a eu lieu le 23 septembre 2017 et était organisée en deux temps. Le matin il s'agissait de visites des 15 lieux accompagnées de médiateurs et l'après-midi il s'agissait pour les citoyens volontaires de se retrouver dans une salle et d'étudier toutes les inspirations citoyennes pour en faire ressortir les idées principales. Environ 1000 Nantais étaient présents aux visites du matin et les ateliers de l'après-midi ont accueilli environ 200 personnes. Selon Charlotte Zuckmeyer de Scopic, la journée a été « très compliquée à organiser ».



« Il fallait faire visiter les 15 lieux, et après regrouper tout le monde pour faire des ateliers de travail et de croisement pour que les gens élaborent ce qu'on a appelé des cahiers d'inspirations. »

Charlotte Zuckmeyer

Le matin, ce sont quatre parcours qui ont été créés et qui permettaient de visiter trois ou quatre lieux mixant bâtiments et espaces verts. Les personnes intéressées s'étaient inscrites sur les listes et des bus avaient conduit les groupes sur leurs différents lieux. Des médiateurs, professionnels de l'urbanisme, des questions transitoires ou de la concertation ont accompagné les groupes pour leur présenter les lieux. C'est Scopic qui a engagé ces médiateurs que j'ai pu interviewer par la suite.

L'après-midi, à la Manufacture, une centaine de citoyens nantais a réfléchi sur la base de l'ensemble des inspirations de chaque lieu, pour créer un socle commun. Les différents groupes de travail étaient encadrés par des animateurs. Sébastien Guimard et Charlotte Zuckmeyer insistent sur l'importance de la mise en débat et de la mise en commun de toutes les idées recueillies :

« Comme chez nous le dialogue citoyen ne peut pas être que la somme des expressions et qu'il faut qu'à un moment donné un collectif de citoyen re-travaille et trouve une solution commune, on avait créé un temps fort le 23 septembre que Scopic a animé sur une journée complète » Sébastien Guimard

Lors de cet atelier, les animateurs ont proposé aux habitants de réaliser des photo-collages à partir de bulles, mots clés, et magazines. Ils étaient aidés par des « fiches d'aides à la créativité ». Il y avait des tables de six personnes, mais sur un même lieu il pouvait y avoir deux, trois ou quatre tables donc quatre synthèses réalisées par les Nantais que Scopic devait encore croiser pour mettre en forme des cahiers d'inspirations pour

chaque lieu, c'est à dire des tableaux de synthèses des idées revenant le plus souvent. Ces cahiers combinaient le ressenti des personnes et ce qu'elles projetaient sur le lieu. Ces cahiers d'inspirations ont marqué la fin de la mission de Scopic.

« Donc voilà c'était ça les trois temps, choisissez le lieu qui vous intéresse, échangez et partagez vos inspirations et créez ensemble le cahier d'inspirations qui était le livrable. » Charlotte Zuckmeyer



figure 5 : stand sur l'espace Babonneau, juin 2017
figure 6 : cahier d'inspiration espace Guinaudeau

2^{ème} phase : RÉDACTION DES CAHIERS DES CHARGES septembre - novembre 2017

Suite à la réalisation des cahiers d'inspirations, il y a eu une phase de rédaction des cahiers des charges par les services organisateurs. Ces cahiers des charges comprenaient les règles induites par les lieux mais aussi les volontés des citoyens à travers les cahiers d'inspirations. Les porteurs de projet potentiels pouvaient y retrouver des informations concernant l'histoire du lieu, la surface disponible, les atouts, les contraintes du site et des documents graphiques. Les cahiers des charges regroupaient ainsi un certain nombre d'informations essentielles au bon déroulement de l'appel à projets. Y étaient présentées les conditions d'éligibilité et de recevabilité des projets, qui devaient également respecter le PLU. Tout le monde pouvait devenir porteur de projet sans condition d'âge ou de lieu de résidence. Il pouvait être un simple citoyen, une association ou encore une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Il était cependant demandé que le porteur de projet puisse assurer la réalisation, la gestion et le fonctionnement de son projet et après la période de mise à disposition d'une temporalité souvent imprécise, il devait s'engager à remettre en état les lieux.



3^{ème} phase : APPEL À PROJETS 10 novembre 2017 - 31 janvier 2018

La divulgation de ces cahiers des charges a marqué le lancement de l'appel à projets du 10 novembre 2017 jusqu'au 31 janvier 2018. Les porteurs de projets devaient faire un dossier de candidature avec une lettre de motivation, ils ont été invités à préciser le modèle économique envisagé, les étapes du projet et la prise en compte des cahiers d'inspirations citoyennes. Une soirée de rencontre a été organisée le 11 décembre 2017 au Lieu Unique. Une centaine de personnes y ont participé, citoyens et potentiels porteurs de projets, des discussions et coopérations entre porteurs de projets autour de cimaises ont vu le jour. L'objectif d'une telle soirée était que les porteurs de projets puissent rencontrer des personnes prêtes à s'investir à leurs côtés et également que les services soient présents pour donner quelques éléments de réponses aux porteurs de projet qui se posaient des questions techniques.

« Il y a eu en décembre ce qu'on appelle un « meet-up », un RDV un peu festif autour des différents porteurs de projet, pour pouvoir répondre à toutes leurs questions. Parce que l'appel à projets finissait le 31 janvier donc l'idée c'était de leur donner toutes les conditions de réussite de leur projet. » Sébastien Guimard

De plus, des visites des lieux ont été organisées par les services organisateurs pour les porteurs de projet. Il y a eu huit visites accueillant 130 personnes. On note à cette étape un intérêt beaucoup plus fort pour les espaces bâtis que pour les espaces publics. Cette préférence se confirmera le 31 janvier 2018 puisque sur les 81 projets déposés le 31 janvier, 74% portaient sur des sites bâtis comme on peut le voir sur le graphique ci-contre (figure 8). Dans cette phase de conception on peut alors affirmer qu'il y avait une centaine de personnes investies, dont principalement des porteurs de projets.

4^{ème} phase : INSTRUCTION DES PROJETS février - avril 2018

L'instruction a été réalisée par les services techniques de Nantes et avait pour objectif d'étudier la faisabilité des projets par rapport aux conditions techniques, réglementaires ou juridiques et la prise en compte des inspirations des citoyens. Pendant près de trois mois les dossiers de candidature ont été étudiés. Cette période au départ prévue sur une durée de deux mois selon Sébastien Guimard avait dû être rallongée. Les services de la ville ont pris le temps de rencontrer chaque porteur de projet pour ajuster leurs idées.

« Pour certains ces projets ils étaient très esquissés simplement pour d'autres ils étaient beaucoup plus fouillés, pour d'autres ils étaient presque concrétisés. L'état de la réponse des différents porteurs était vraiment très hétérogène donc pour leur donner à tous la même chance d'être choisi par les Nantais il fallait qu'on travaille un petit peu avec eux, donc ce qui a été organisé c'est des temps d'appui. » Sébastien Guimard

Des visites supplémentaires réservées aux porteurs de projet ont été organisées les 12 et 17 avril 2018. La Ville a ainsi mis en place des systèmes pour aider les porteurs de projet. Le 4 mai 2018, les projets ont été dévoilés. Sur les 81 projets, 41 ont été estimés éligibles dont une majorité de concernant les cinq bâtiments comme on peut le voir sur le graphique (figure 9). Une rencontre a ensuite été organisée avec les porteurs de projet pour leur expliquer les possibilités de communication et la phase de votation citoyenne. Les projets qui n'ont pas été sélectionnés comportaient des intérêts trop personnels, des problèmes au niveau du plan financier ou une mauvaise appréciation des espaces nécessaires au projet.

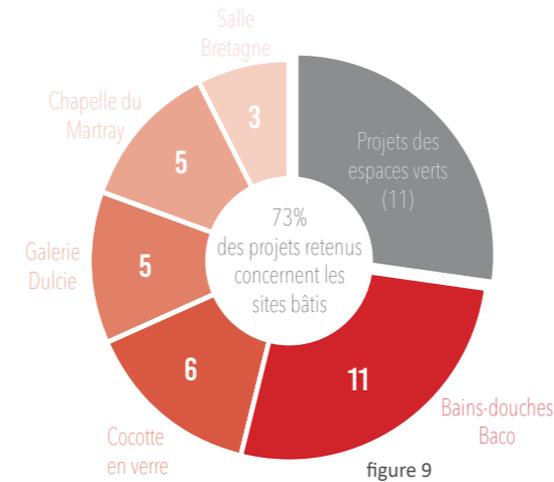
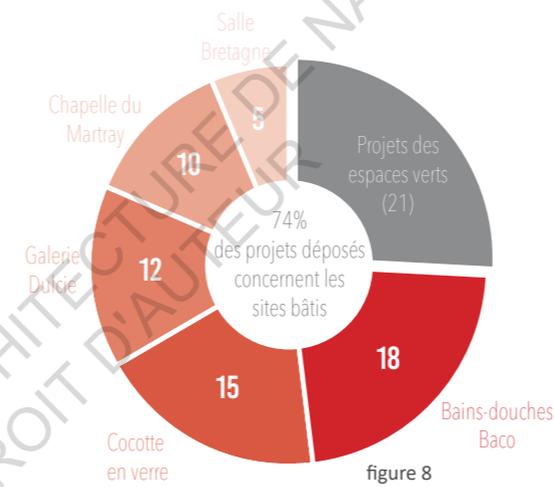


figure 7 : cahier des charges espace Guinaudeau
figure 8 : 81 projets déposés dont une majorité pour les cinq bâtiments
figure 9 : 41 projets retenus dont une majorité pour les cinq bâtiments

5^{ème} phase : COMMUNICATION DES PROJETS mai - juin 2018

Les pouvoirs organisateurs avaient affirmé que ce serait aux porteurs de projet de réaliser leur communication. Cependant, conscient de la variété des porteurs de projets et donc des compétences en matière de communication, ils ont produit un «kit de communication» et ont financé la réalisation d'une vidéo identique pour chaque porteur de projet leur permettant de présenter en deux minutes leur projet aux Nantais pour ainsi assurer l'égalité des chances face au vote citoyen.

« La question c'est comment on accompagne, on utilise tous les chefs de projet de la même façon, on gardait toujours le côté égalité. Il y avait des structures très féruées d'informatique ou de communication.

Donc la collectivité a mis des moyens en termes d'accompagnement, de communication, chacun avait un kit de communication. » Sébastien Guimard



Le kit de communication comprenait des flyers sur lesquels les porteurs de projet pouvaient décrire leur projet ainsi que des conseils d'utilisation des réseaux sociaux. Pour leur communication, certains porteurs de projet ont également mis en place d'autres outils pour se faire connaître et les réseaux sociaux ont joué un rôle primordial. Pour inciter les Nantais à voter, un certain nombre d'éléments de communication ont été aussi mis en place par les services de la ville comme des panneaux publicitaires et des vidéos sur les réseaux sociaux. De plus, l'événement Complètement Nantes, espace de promotion éphémère des projets nantais sur le site de la Carrière Miséry, a participé à cette communication sur «les 15 lieux à réinventer». Le 9 juin 2018, un événement y est organisé pour présenter les projets au grand public, des panneaux explicatifs pour chaque projet sont exposés, des interviews en direct des porteurs de projet sont enregistrées et un espace de vote numérique est installé et est resté en place pendant toute la durée du vote citoyen. Cette journée a marqué le début de la phase de votation citoyenne.

6^{ème} phase : VOTATION CITOYENNE 9 juin - 23 juin 2018

Du 9 juin au 23 juin 2018, la votation citoyenne a eu lieu. Elle était possible pendant ces quinze jours via des plates-formes numériques à Complètement Nantes, à la mairie ou mairies annexes, sur tout poste informatique depuis le site nantesco.fr mais aussi temporairement dans différentes quartiers ou places publiques nantaises. Le bus citoyen s'est en effet déplacé dans les onze quartiers à onze dates différentes lors de moments populaires autour des marchés ou des rencontres de quartier par exemple.

« On a essayé d'aller dans les quartiers populaires où on dit que les gens votent moins donc on a fait des permanences, on est allé aussi avec le bus citoyen et des tablettes numériques pour faire voter des gens sur des espaces publics et pour ceux qui n'auraient pas accès chez eux à l'ordinateur, on a déplacé les modalités numériques. » Sébastien Guimard

Les services de la ville ont longtemps hésité entre un dispositif papier ou numérique. Après avoir sondé des entreprises ils se sont arrêtés sur un dispositif essentiellement numérique basé sur une interface déjà existante utilisée pour des budgets participatifs. Cette votation citoyenne est une innovation et une expérimentation. En effet, les projets ont été sélectionnés par les citoyens et non pas par les élus.

« Pour une fois c'est pas la collectivité et l'élu qui va décider de l'affectation de tel projet dans tel lieu mais ça va être le citoyen qui va en choisissant et votant choisir le projet qu'il veut voir dans tel lieu. » Sébastien Guimard

La votation citoyenne est une pratique nouvelle jamais réalisée pour les dispositifs participatifs selon Sébastien Guimard. Il a alors fallu faire face à un grand nombre

de questions et réussir à garantir un principe d'égalité face à la votation. Des mesures ont été mises en place pour assurer un maximum de participation et un vote équitable. Pour les lieux sur lesquels concouraient plusieurs porteurs de projet, la victoire se voyait attribuée à celui ayant reçu le plus de votes mais pour les lieux sur lesquels un seul projet était proposé (sept lieux) un seuil de cent votes favorables devait être atteint pour assurer une future appropriation des lieux par les habitants. De plus les votants devaient voter à la fois pour un espace vert et pour un bâtiment, cela pour assurer des votes sur tous les projets et intéresser les Nantais à plusieurs lieux. À travers cette règle, l'équilibre entre bâtiments et espaces verts était aussi recherché. Le vote était réservé aux citoyens âgés de 16 ans au minimum, sans aucune condition de nationalité mais habitant à Nantes même si l'échelle de la métropole aurait pu être plus adaptée. Les résultats ont été annoncés à la carrière Miséry le 25 juin 2018 à 18h. Il y a eu un total de 7015 votants et plus de 34 000 choix exprimés.

« Essayer de la rendre accessible aux publics mais pas forcément qu'aux citoyens ayant le droit de vote mais de l'élargir à la citoyenneté de résidence. » Sébastien Guimard



figure 10 : Complètement Nantes

figure 11 : annonce des lauréats du projet à Complètement Nantes

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCES A L'INFORMATION

Ainsi, le dispositif « 15 lieux à réinventer » s'ancre parfaitement dans l'esprit participatif nantais. En effet on se rend compte que d'année en année, et ce depuis 1989, le rôle donné aux habitants est de plus en plus fort. Le dispositif étudié est un renouveau, une démarche inédite qui, après réflexion, ne ressemble pas aux budgets participatifs pourtant en vogue dans de nombreuses villes françaises ces dernières années.

Ces deux dispositifs ont certes des points communs : ils font tous les deux appel à des porteurs de projets et donc au monde associatif et ils s'appuient fortement sur les nouveaux moyens de communication à travers une plate-forme numérique pour le vote citoyen. Le vote, pour choisir les projets réalisés, est possible pour les intéressés pendant quinze jours à Nantes et pendant une vingtaine de jour pour le budget participatif de Rennes. À première vue ces dispositifs se ressemblent donc mais il existe aussi de nombreuses différences entre eux. À Nantes « les 15 lieux » ont été choisis par la Ville tandis qu'à Rennes tous les lieux peuvent être pris pour cible par les potentiels porteurs de projet. Même si les lieux sont en quelque sorte imposés par la Ville de Nantes, le rôle des citoyens semble plus important dans le dispositif des « 15 lieux ». Dans ce dernier le citoyen a un rôle important lors des différentes phases. Dès la phase d'inspiration citoyenne tous les Nantais pouvaient donner leur avis sur les lieux afin d'inspirer, de guider les futurs porteurs de projet. Cette phase d'inspiration citoyenne n'est pas présente dans le budget participatif de Rennes. Une autre différence majeure concerne bien évidemment le budget puisque pour le dispositif « 15 lieux » la Ville n'alloue aucun budget. Ainsi, les porteurs de projet ne se contentent pas de donner une idée pour un projet, ils l'accompagnent, le réalisent et surtout le financent. On passe donc du « vous décidez nous réalisons » pour le budget participatif à « vous décidez, vous réalisez mais on vous donne un lieu et on vous encadre ». Pour le dispositif nantais la Ville insiste sur l'envie de s'effacer derrière les initiatives citoyennes, l'objectif est de laisser place à des projets qui naissent entre habitants sans interventions de la Mairie.

La question que l'on se posait était « À quelle échelle de participation doit-on situer « les 15 lieux à réinventer » par rapport aux budgets participatifs qui sont co-construits ? ». Il est évident que le dispositif concernant les 15 lieux nantais semble offrir un plus grand rôle aux habitants, il s'agit certes d'une co-construction mais on peut affirmer qu'une co-gestion est recherchée du fait de l'absence de budget qui oblige les porteurs de projet à tenir un rôle beaucoup plus important. Nous verrons comment les porteurs de projet arrivent à co-gérer leur projet plus ou moins dépendamment ou indépendamment de la Ville et quelle sont leurs relations avec la Ville et leurs difficultés dans la co-gestion de ce projet au moment de la mise en place concrète des projets. Cependant, avant cela nous nous focaliserons sur la sur-médiatisation du dispositif qui est intervenue avant même que les inspirations citoyennes ne commencent et qui a été très importante lors des six phases du dispositifs que nous venons de présenter. Ce côté sur-médiatisé du dispositif pose des questions, comme l'affirmait Daniel Asseray, de profit ou de publicité pour l'image de la ville et remet ainsi en doute cet idéal de la co-gestion. Qu'en est-il vraiment de cette envie de faire participer le citoyen ?

I . LES 15 LIEUX À RÉINVENTER, ENTRE PARTICIPATION CITOYENNE INÉDITE ET ENJEUX POLITIQUES DE COMMUNICATION

B

Communication, sur-médiatisation

L'envie de rendre nos villes plus participatives est une idée louable, les habitants des villes sont désireux, pour la majorité d'entre eux, de pouvoir proposer leurs idées et d'être écoutés par leur ville. Cependant, l'actualité du Grand Débat National mis en place dans l'objectif de mettre fin aux revendications des gilets jaunes qui réclament d'être entendus fait qu'on ne peut pas, aujourd'hui, ignorer les mécontentements des Français qui peinent à se faire entendre par les institutions et réclament que les citoyens jouent un véritable rôle dans les prises de décision. Entre dispositif participatif très ouvert aux Nantais et impression d'une société qui n'écoute pas ces concitoyens, on peut comprendre qu'il y ait des doutes sur les objectifs recherchés par les dispositifs participatifs. Pour les « 15 lieux » on peut remettre en question la vraie volonté participative de la Ville. Il pourrait s'agir seulement de vouloir paraître innovant en s'éloignant des budgets participatifs tout en mettant en place un dispositif qui ne coûte rien. Ce genre de critique a beaucoup été entendu lors de mes recherches. Nous ne pouvons pas travailler sur « les 15 lieux » sans prendre en compte ces critiques et ces questionnements légitimes. Il s'agira donc dans cette partie de comprendre ce contexte propice aux critiques des dispositifs participatifs : un contexte où la mode du participatif côtoie des questions de restriction des budgets, un contexte de concurrence entre les villes et un contexte où les grands projets urbains sont critiqués par des habitants, qui sont cette fois impuissants et dont l'avis importe peu. De plus, on s'interrogera aussi sur l'échelle du dispositif, projet de ville ou projet de quartier ? Qui gère le projet et qui en tire profit ? Puis grâce à tous ces éléments il s'agira de comprendre pourquoi la communication a été si importante et de malgré tout valoriser les aspects positifs d'une telle médiatisation dans un contexte dans lequel il de plus en plus aisé de communiquer via internet et les réseaux sociaux par exemple.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. LA PARTICIPATION NANTAISE ET LES GRANDS PROJETS URBAIN EN PROIE À DE VIVES CRITIQUES : LA BLAD

Limites de la participation

Aujourd'hui, la participation est à la mode. Une enquête rendue publique par l'association toulousaine France Urbaine révèle que « *la culture de la participation citoyenne s'ancre chez les élus* ». 70% d'entre eux en ont fait un enjeu de leur mandat et 26% des collectivités y consacrent une part de leur budget. (35)

Cependant l'idée générale de la participation citoyenne a souvent été critiquée et l'est encore aujourd'hui. En effet des limites existent. La participation, bien qu'elle puisse permettre de prendre de meilleures décisions et de développer les liens sociaux, permet aussi, dans de nombreux cas, de contrer un certain désinvestissement de nombreux citoyens et une perte de confiance vis-à-vis du politique. La participation serait alors souvent vue comme « *un instrument pour lutter contre l'abstention et pour améliorer les chances de réélection* ». (36) De plus, la mise en place de processus de participation permet de résoudre, d'anticiper les conflits et de se diriger vers une acceptabilité sociale, l'idée est ici celle de réussir à faire « passer » un projet sans trop de revendications.

« *Les trucs de panel citoyen c'est intéressant mais c'est aussi une façon de super cadrer le truc et de bloquer les controverses, en tout cas c'est mon regard et il y a plein de façons de regarder.* » Collectif Fertile (37)

La participation peut être ainsi vue comme une méthode d'instrumentalisation, c'est ce que précisent les auteurs de « *Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective comparative* ». Ils parlent d'une « *instrumentalisation des dispositifs par les pouvoirs en place pour mettre à l'écart les organisations associatives et communautaires, soupçonnées d'être des filtres au débat* ». (38) À Nantes le budget pour le Dialogue citoyen est lui aussi critiqué. Le chiffre annoncé par la métropole de 600 000 euros par an, soit moins d'un euro

par jour et par habitant est sous-estimé. Les éditions de brochures, les marchés publics avec des prestataires et la masse salariale du pôle dialogue citoyen qui compte une dizaine d'agents dépassent déjà ce budget. Il faut y ajouter les frais de fonctionnement des onze bureaux des projets et les coûts de développement des applications Nanteslanuit, Nantesco.fr, Wikipatrimoine et Nantes dans ma poche. (39) Les résultats du Dialogue citoyen ne semblent alors pas à la hauteur des sommes d'argent déboursées.

Outil de réélection, limitation des conflits, instrumentalisation, budget, tout dispositif de participation sera toujours critiquable et critiqué par une partie de la population réfractaire à ce genre d'initiatives. Comme l'affirmait Loïc Blondiaux : « *S'il est d'usage de distinguer « ceux qui croient » en la démocratie participative, de « ceux qui n'y croient pas », ce rabattement de la discussion sur une affaire de croyance individuelle n'est pas satisfaisant.* » (40) Ainsi par cette citation, nous insistons sur le fait que dans l'étude réalisée, nous avons rencontré et réalisé des entretiens avec les deux types de personnes précédemment citées, les « idéalistes » et les « ultra-critiques » de la participation, leur croyance ou non en la participation a influencé leurs réponses lors des entretiens menés.

Dans le cas des « 15 lieux à réinventer », le pouvoir laissé aux citoyens reste assez conséquent par rapport à d'autres dispositifs comme on a pu le voir dans la partie précédente (IA). Cependant ce sont surtout des questions de sur-communication qui se posent. Loïc Blondiaux dans « *Le nouvel esprit de la démocratie* » faisait un fort parallèle entre participation et communication. Selon lui la démocratie participative s'apparente à « *une série d'exercices de communication dans lesquels l'enjeu réel est bien plus de signifier l'intention de faire participer que de faire participer*

réellement. » (41) Il affirme que l'objectif est avant tout un rapprochement entre le peuple et les autorités publiques :

« *La démocratie participative se vit aussi comme une figure de communication visant simplement à reproduire l'apparence d'un gouvernement proche du peuple.* » Loïc Blondiaux (42)

Il s'agira alors de se demander si la communication prend le pas sur la participation. La communication établie pour ce projet n'est-elle pas démesurée par rapport aux projets réalisés ?

Concurrence entre les villes : courses aux projets phares et marketing urbain

Depuis la décentralisation en 1982, la France est passée d'une logique d'homogénéisation à une logique d'hétérogénéisation dans laquelle les villes doivent mettre en avant leurs caractéristiques propres. Les capitaux devenus plus mobiles ont tendance à pouvoir se délocaliser rapidement. Pour attirer résidents et investisseurs les villes et territoires entrent alors dans le jeu de la compétition, terme initialement employé pour désigner l'efficacité des entreprises sur le marché. Des classements entre les villes visent à les hiérarchiser et insistent sur la compétition entre les territoires. Sur des sites internet comme « *ville-idéale.fr* » il est aisé de trouver le classement des villes selon la qualité de vie, l'environnement, les loisirs ou activités culturelles. D'autres classent les « *villes où il fait bon vivre* » ou classent selon les critères économiques ou fiscaux. Les décideurs locaux visent une progression dans ces classements dont ils peuvent se servir pour leurs bilans municipaux. Les habitants jouent un rôle primordial pour la création de ces classements. Sur le site « *ville-idéale.fr* », ce sont les internautes qui votent, il est donc important que les habitants se sentent bien intégrés dans leur ville. Ces jugements de valeur peuvent avoir une influence sur l'attractivité des territoires et être un

levier pour le développement des villes. À travers cela, nous voulons mettre en valeur l'importance d'intégrer les citoyens à la politique, leur participation au devenir de leur cadre de vie est la clé pour une attractivité toujours plus forte de la ville.

(35) Trois niveaux de participation citoyenne [en ligne], Le Monde, février 2017, URL : https://www.lemonde.fr/citynnovation/article/2017/02/03/trois-niveaux-de-participation-citoyenne_5074125_4811669.html

(36) Marie-Hélène BACQUÉ, Henri REY et Yves SINTOMER. « Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative » [en ligne], La Découverte, 2005, p.32, URL : <https://www.cairn.info/gestion-de-proximite-et-democratie-participative--9782707143068.htm>

(37) collectif qui a investi sans convention d'occupation deux lieux à Nantes : la Carrière Miséry puis le Caillou en y organisant des micro-événements.

(38) Marie-Hélène BACQUÉ, Henri REY et Yves SINTOMER. « Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative » [en ligne], La Découverte, 2005, p.43

(39) À Nantes, limites et loupés de la démocratie participative [en ligne], Mediacités, Erwan Sezec, 24 janvier 2019, URL : <https://www.mediaticites.fr/nantes/enquete-nantes/2019/01/24/a-nantes-limites-et-loupes-de-la-democratie-participative/>

(40) Loïc BLONDIAUX, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout » Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique, Mouvements, 2007/2 n° 50, p.118-129, URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-2-page-118.htm>

(41) Loïc BLONDIAUX, « Le Nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 109 p, p.74

(42) *ibid.* p.20

Parallèlement à ces classements, aujourd'hui, la médiatisation est de plus en plus importante et les moyens attribués à la communication sont en constante évolution. Le marketing territorial a un rôle phare dans la compétition, il modifie les perceptions que l'on a du territoire, influence les comportements et fédère les acteurs du territoire. Il est donc primordial pour les villes de se saisir de ces outils qui peuvent permettre de faire rayonner la ville à l'échelle nationale. Le budget alloué à la communication est alors souvent décrié. Au lieu de servir à valoriser le territoire, cet argent pourrait être utilisé pour réaliser de nouveaux aménagements concrets sur le territoire. Ainsi les dispositifs participatifs et leur forte communication peuvent questionner les intérêts de la Ville. Aujourd'hui Nantes est décrite dans les classements comme « capitale de la démocratie participative ». On peut alors s'interroger sur le fonctionnement de la démocratie participative à Nantes qui est vue comme exemplaire. Est-elle réellement exemplaire ou n'y a-t-il d'exemplaire que la communication faite sur les dispositifs participatifs ?

De plus, ce contexte de métropolisation et de compétitivité est en partie la cause de la réalisation de grands projets phares dans les grandes villes de France. De grands groupes veulent investir dans les villes pour réaliser par exemple un stade de football privé, c'est le cas du Yellow Park très controversé à Nantes. Également, le tourisme de masse se développe et provoque des projets comme l'Arbre aux hérons dans la carrière Miséry qui va faire écho aux Machines de l'île. Cet Arbre aux hérons au coût très élevé est très controversé. Les Nantais, rencontrés à la carrière Miséry lors de l'événement Complètement Nantes, avaient l'air de ne pas croire en la future réalisation du projet au vu de sa démesure. C'est le cas également du collectif Fertile qui s'interrogent sur les futurs éléments de programmation comme la cascade qui se trouvera à côté de l'Arbre aux hérons : « Et en plus, donc je ne sais pas ce qu'en pensent les habitants, moi sur le projet

j'attends de voir, moi ce qui me questionne le plus, c'est pas forcément l'Arbre aux hérons, j'attends de voir, peut-être qu'il va magnifier le lieu, c'est surtout la cascade ! ». Tout comme l'Éléphant sur la rive opposé, l'Arbre aux hérons deviendra, s'il voit un jour le jour, un deuxième emblème fort pour le tourisme nantais et un deuxième élément de communication également. Face à ces nouveaux projets, le collectif exprime ses doutes quant à ce tourisme urbain qui entraîne un développement des Airbnb et une modification des prix des loyers touchant alors les Nantais.

« Quand on est à l'école d'archi on a l'impression que la vie c'est des jolis projets déployés par des gens intelligents et tu te rends compte que oui il y a ça, mais surtout des flux de monnaie et que pour atterrir il y a des éléphants et des Arbres aux hérons »
Collectif Fertile

Mouvements de contestation : la BLAD à Nantes

« Nous voulons appeler paysage la forme produite par d'innombrables actions compatibles d'habitants qui tissent continuellement les rapports entre les choses, et non les grandes décisions arbitraires qui produisent du monumental, de la propagande. » Lucien Kroll.

Face à ces projets coûteux des mouvements de contestation naissent pour dénoncer ces grands projets réalisés sans réelle prise en compte des habitants nantais. Yellow Park, Arbre aux hérons ou futur CHU, ces projets remettent en question l'idéal participatif nantais. « Les 15 lieux à réinventer » ne semblent être alors qu'un minuscule projet sur-médiatisé comparé à ces projets controversés. Il est alors compréhensible de ne voir en ce dispositif participatif que de la sur-médiatisation et de ne plus croire en la participation. Comment la Ville peut-elle affirmer vouloir être une ville participative

quand elle ne prend pas du tout en compte l'avis des habitants pour ces grands projets d'envergure ?

À Nantes, le 25 mars 2018, la BLAD, Balade des Lieux À Défendre, organisée par la « Commune de Chantenay », (collectif qui est contre la réalisation de l'Arbre aux Hérons) a regroupé des citoyens nantais voulant mettre en exergue 11 lieux menacés par les grands projets de Nantes Métropole.⁽⁴³⁾ Selon Fertile, ces projets très coûteux comme l'Arbre aux Hérons, le CHU ou le Yellow Park forment un « rouleau compresseur ». Les habitants doivent faire face à ces grands projets qui écrasent parfois des lieux de vie ou menacent certains quartiers. C'est le cas par exemple du Jardin des ronces, jardin collectif menacé par le projet des Gohards que des militants essaient de sauvegarder depuis plusieurs années par occupation du lieu. Cette manifestation reliant les 11 lieux à vélo a été l'occasion de réunir les

personnes mobilisées pour la sauvegarde de ces 11 lieux cela dans le but de s'entre-aider et de se faire entendre.

« Et ce truc de la BLAD qui était hyper chouette c'est que tout d'un coup c'est relier des gens dans des quartiers, il y a les mêmes discours, les mêmes besoins, et du coup de voir que les gens sont tout seuls et le fait de s'organiser ça donne des solidarités, des savoir-faire. Tu te sens moins affaibli face à quelque chose sur lequel tu ne peux pas avoir la main et qui te dépasse totalement, et d'un coup tu sens que tu peux avoir une accroche parce que t'es à plusieurs. » Collectif Fertile

(43) Zone à défendre, URL : <https://zad.nadir.org/spip.php?article5244>

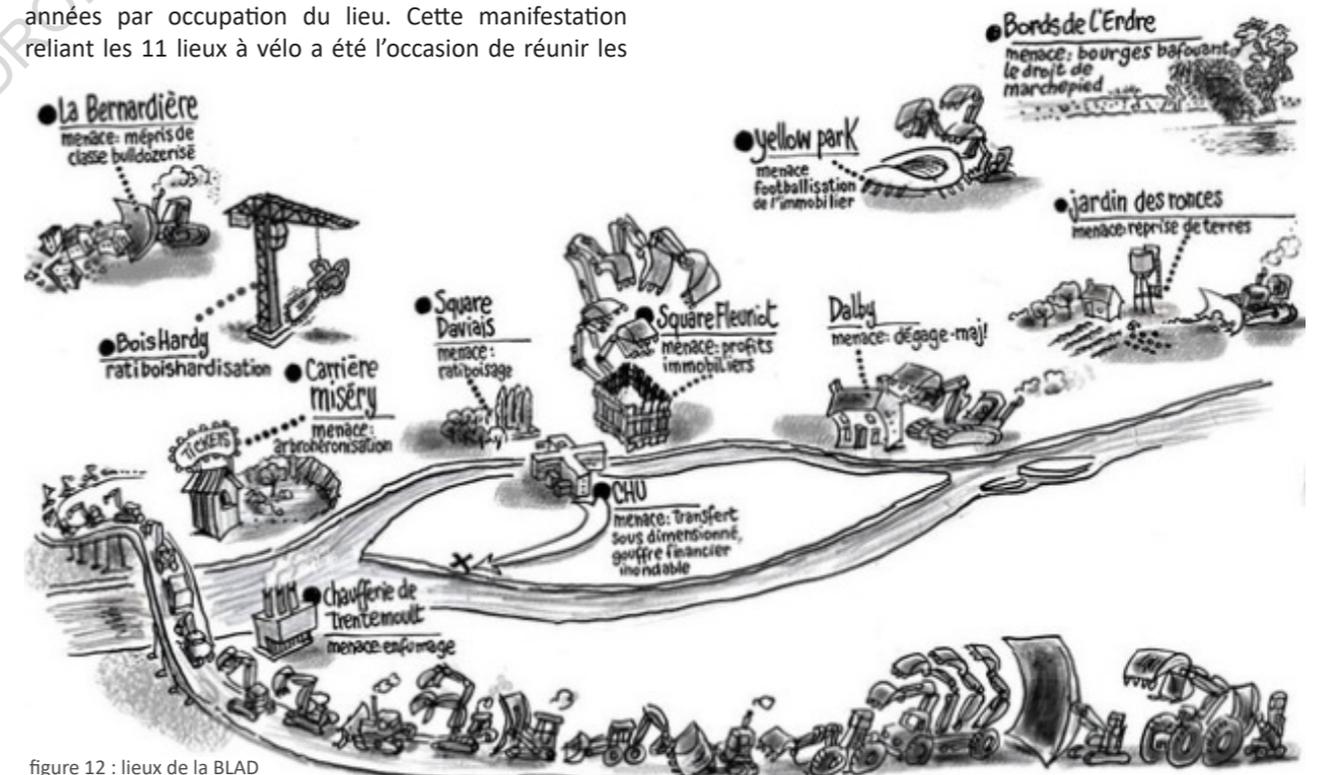


figure 12 : lieux de la BLAD

Parmi les 11 projets se trouvaient également celui des bords de l'Erdre dont les servitudes de marche-pieds sont menacées par certains propriétaires. À Dalby, le travail de la MAJ, Maison d'Accueil de Jour est menacé par un projet de restructuration du quartier autour du parc de la Moutonnerie. Plusieurs rendez-vous de concertation ont été mis en place par la Mairie, durant lesquels les participants ont pu se rendre compte que le projet était déjà acté dans ses grandes lignes et laissait peu de place à de véritables échanges et remises en question. Au niveau du Square Fleuriot, le projet de réalisation d'un immeuble, aujourd'hui en construction, est vivement critiqué et l'opinion des Nantais malgré l'enquête publique est encore une fois non prise en compte. Il s'agit de la même problématique pour le square Daviais qui risque d'accueillir une opération immobilière. La dévalorisation de ces deux espaces verts alors que Nantes a été élue capitale verte européenne pose question. Dans la même idée, le projet de renouvellement urbain du Bas Chantenay menace les jardins familiaux du quartier du Bois-Hardy. À la Bernardière, au sud du quartier Bellevue, des habitants défendent leurs habitations contre un grand projet d'urbanisation qui les menace et enfin la chaufferie de Trentemoult est un projet très controversé, les habitants se mobilisent contre ce projet bruyant et polluant qui ne serait pas sans risque pour la santé. Là encore le manque d'information aux habitants est dénoncé.

À travers cette BLAD ils dénoncent la privatisation des espaces publics, l'artificialisation des parcelles, les trop nombreux projets immobiliers, le tourisme de masse et l'augmentation des prix de l'immobilier face à la montée du tourisme. Ils dénoncent aussi la rationalisation et l'optimisation de l'espace, les gros chantiers et la coûteuse machine de la démocratie à la nantaise. Dans leur communiqué pour la BLAD ils affirmaient : « *La métropolisation, c'est le nom donné à la mise en concurrence des villes entre elles, des territoires entre eux et des habitants les uns contre les autres* ». Ils

sont contre l'idéal de ville imposé par la métropolisation, c'est-à-dire contre une « *ville sous contrôle, une ville aseptisée et vidéo-surveillée* », contre « *une ville payante, hiérarchisée et catégorisée* », contre « *une ville muséifiée, à coup de « gestes » architecturaux phares* », contre « *une ville vouée au tourisme et au développement des secteurs les plus rentables économiquement* », et enfin contre « *une ville pensée et dessinée à l'encontre des classes populaires, de ses habitants les plus précaires, des migrants et au détriment des manières différentes de vivre et de consommer qui s'expérimentent sur la ZAD* ».

Ravis de la victoire contre l'aéroport de Notre Dame des Landes, les contestataires de la BLAD tentent aujourd'hui de résister face à ces opérations d'aménagement. Ces derniers, qui peuvent paraître assez radicaux dans leurs idées, se posent cependant les mêmes questions qu'un bon nombre de Nantais moins radicaux qui ne trouvent pas le temps de s'exprimer. Selon eux, les initiatives citoyennes qui se font hors cadre institutionnel sont tout aussi intéressantes que ces projets phares. En effet dans ces lieux occupés, des personnes se rassemblent, organisent parfois des événements, jardinent, redonnent vie aux sites. L'engouement citoyen est fort mais n'est pas pris en compte par la Ville. Pourquoi ces espaces en friches devraient-ils disparaître alors que d'autres sont mis en valeur par la Ville dans le dispositif « 15 lieux à réinventer » ? Selon le collectif EXYZT, pour créer la ville de demain, il faudrait que la place des collectifs d'habitants se développent et que la Ville leur donne les moyens pour cela. La Ville à travers le dispositif participatif en offrant 15 lieux aux associations et collectifs nantais semble pourtant entrer dans cette dynamique.

« *On se rend compte que le public n'a plus les moyens de pouvoir à tout ce dont on a besoin mais que peut-être le privé les a avec ces mouvements de co-fabrication, de co-working, éventuellement de zones à défendre. On a des gens qui se réunissent pour faire du bien commun.* » Julien Beller, EXYZT(44)

Conflits d'aménagement : enjeux pour la démocratie participative ?

Les conflits d'aménagement traduisent un changement. Aujourd'hui les élus sont contraints de justifier leurs projets face à une quasi-professionnalisation des opposants et par peur d'un mouvement de contestation. Ces derniers comme les « zones à défendre » qui jouent à la fois sur le droit, les médias et l'occupation physique, défendent, selon Loïc Blondiaux, « *une vision alternative du territoire et de l'intérêt général* » (45) Ces mouvements de contestation sont selon Philippe Subra, professeur à l'Institut français de géopolitique et fin connaisseur de l'aménagement du territoire, « *une bonne nouvelle en ce qui concerne la vitalité démocratique de notre pays* » mais ils peuvent « *fragiliser la démocratie participative* » (46) En effet ces mouvements revendiquent souvent une manipulation de la part des autorités dans les dispositifs participatifs.

« *Les conflits et la multiplication des ZAD naissent avant tout des ratés de la démocratie participative. L'échec de la concertation nourrit la radicalisation... et, de façon assez paradoxale, fragilise, en retour, la démocratie participative.* » Philippe Subra (47)

Ces contestations ne seraient-elles alors pas nuisibles à la compétitivité et à la croissance économique des villes ? Il s'agit peut-être de revoir les priorités de la société et le contenu des politiques publiques. L'impératif de protéger l'environnement et d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable concurrence aujourd'hui l'objectif d'aménager. Et ces manifestations peuvent participer à ce changement.

« *Supposons qu'un renforcement de la démocratie participative pénalise effectivement la croissance économique, serait-ce, pour autant, nécessairement une mauvaise chose ?* »

Philippe Subra

(44) conférence Julien Beller « Vers une nouvelle fabrique de la ville partagée », ENSAN, le 16/10/2018

(45) Vers un aménagement du territoire mieux concerté ? Débat entre Philippe Subra, professeur à l'Institut français de géopolitique (IFG), fin connaisseur de l'aménagement du territoire, et Loïc Blondiaux, politiste à l'université Paris-1 et spécialiste de la démocratie participative [en ligne], Brigitte Menguy, Hugo Soutra, publié le 03/02/2016, URL : <https://www.lagazettedescommunes.com/427133/vers-un-amenagement-du-territoire-mieux-concerte/>

(46) ibid.

(47) ibid.

2. 15 LIEUX À RÉINVENTER : QUELLE ÉCHELLE DE PROJET ?

« Les dispositifs d'urbanisme participatif se confrontent souvent à la question des échelles, les élus locaux acceptant de déléguer une partie de leur pouvoir lors des aménagements de quartier, mais s'y refusant à propos des projets de plus grande ampleur. » Héroïse Nez

Une participation limitée pour les aménagements de grande ampleur

La participation est généralement favorisée pour les aménagements de quartier mais limitée pour les aménagements de grande ampleur. C'est ce que dénoncent ces mouvements contestataires. Le manque de prise en compte des avis des habitants pour les grands projets phares pose question. La sociologue Héroïse Nez dans « La démocratie participative en butte à la grande échelle : La participation citoyenne dans l'urbanisme à Paris et à Cordoue » (48) insiste sur le fait que la question du participatif et les échelles du territoire sont liées. Les dispositifs participatifs engageant une réelle co-construction sont plus courants pour des aménagements de quartier que pour des projets de très grande ampleur pour lesquels seules des consultations sont mises en place. Cette absence de participation forte pour les grands projets s'explique par les enjeux économiques et politiques. Dans les projets menés grâce à un partenariat public-privé, l'emprise des entreprises privées qui deviennent acteurs économiques a tendance à reléguer en arrière plan la participation citoyenne. C'est le cas par exemple pour le projet du Yellow Park qui avait été pensé en interne avec deux acteurs privés et qui était en rupture totale avec le discours sur la participation nantaise.

« C'est hyper bizarre ce truc du Yellow Park à l'heure du discours sur la participation. Donc oui il y a des endroits où on fait de la participation genre des parcelles à zéro euro et oui il y a des endroits où on fait des trucs hyper opaques quoi et là c'est des projets à des millions d'euros. » Collectif Fertile

Les projets de grande envergure ont toujours été critiqués. En plus de ces questionnements, lors d'un mandat, nombreux sont les élus qui décident de marquer le paysage urbain en réalisant des projets phares malgré les mécontentements locaux. Ainsi « la marge de manœuvre des citoyens paraît d'autant plus faible que l'échelle du projet urbain est élevée » (49)

À Nantes, l'adjoint à la mairie chargé du Dialogue citoyen, Bassem Asseh l'assume : « La Ville met seulement en débat des choses qu'elle est prête à réaliser. Le contraire serait hypocrite » dit-il. Il est par conséquent impossible de demander aux Nantais : « Pour 35 millions d'euros, que voulez vous créer à la Carrière Miséry ? ». Autre exemple pour l'aéroport de Notre Dame des Landes, le sujet pourtant très polémique a été esquivé pendant des années. Les équipes en charge du dialogue citoyen à Nantes ont réussi à ne pas traiter ce sujet, qui faisait pourtant la "Une" de l'actualité. (50)

Ainsi la Ville même si elle ne permet pas de participation pour ces grands projets peut tout de même être très honnête dans la volonté de créer du Dialogue Citoyen à plus petite échelle. Cependant la sur-communication pose question surtout que pour les « 15 lieux », il s'agit pour la plupart de petits projets à l'échelle du quartier.

Articulation ville-quartier : Un projet ville ou un projet quartiers ?

Le projet « 15 lieux à réinventer » s'articule entre ville et quartiers, le budget paraît être celui d'un simple petit projet de quartier, tandis que la communication est aussi importante que pour un projet d'envergure. Cette sur-communication du projet fait perdre l'idée qu'il s'agit avant tout d'un projet à l'échelle des quartiers. Finalement l'expérimentation se joue plutôt au niveau local et on n'en parle pas assez selon Sébastien Guimard du pôle dialogue citoyen de Nantes Métropole. Les « 15 lieux à réinventer » posent alors des questions d'articulation entre la ville et ses quartiers.

« C'est l'articulation entre le territoire et la ville qui est important dans ce projet là » Michel Bourdinot

Selon Michel Bourdinot, le projet des « 15 lieux à réinventer » a avant tout été pensé à l'échelle de la ville bien que le travail se soit effectué avec les services de la Métropole comme le pôle dialogue citoyen. L'idée première était de créer un projet à l'échelle de la ville avec pour ambition de faire découvrir aux Nantais différents sites bâtis ou non bâtis à valoriser. Cependant pour que la majorité des habitants puisse se sentir concerné, il a été décidé de créer un projet dans chacun des onze quartiers nantais.

« On ne voulait pas tout de suite l'inscrire dans les quartiers, on le pensait comme un projet global, c'est « 15 lieux à réinventer » pas « un lieu dans chaque quartier » mais quand même avec cette intention d'avoir un lieu par quartier pour que l'ensemble des Nantais puissent se sentir concerné. » M. Bourdinot

La mise en valeur de l'échelon du quartier a été pensée dans un second temps, au moment de la phase d'inspiration citoyenne. Les visites des différents sites de

projets dont les parcours du 23 septembre et la présence sur les 15 lieux de médiateurs lors de micro-événements ont permis d'encourager les passants à s'intéresser au dispositif. L'échelle du quartier a ainsi été mise en avant, chaque habitant pouvant plus ou moins s'identifier à un projet situé près de chez lui.

L'un des enjeux aujourd'hui selon Michel Bourdinot est de faire la liaison entre ville et quartiers. L'objectif est de donner les clés aux équipes de quartier pour qu'elles puissent prendre le relais de cette démarche et que les services centraux s'en détachent petit à petit. Ce transfert est en cours depuis les mois de décembre 2018 - janvier 2019. Michel Bourdinot continue à suivre et piloter la démarche et travaille de plus en plus avec les équipes de quartier. L'idée est que les porteurs de projets, tout en continuant à l'avoir comme interlocuteur principal, rencontrent les équipes de quartier, la vie associative et qu'ils s'insèrent dans un réseau local. Ce sont les conditions pour que ces projets puissent se développer et s'inscrire à l'échelle des quartiers.

« Et l'un des enjeux pour moi aujourd'hui c'est de faire atterrir l'ensemble de ces projets sur le quartier »
Michel Bourdinot

(48) Héroïse NEZ, « La démocratie participative en butte à la grande échelle. La participation citoyenne dans l'urbanisme à Paris et à Cordoue » [en ligne], Métropolitiques, 9 mai 2011, URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-democratie-participative-en.html>

(49) ibid.

(50) À Nantes, limites et loupés de la démocratie participative [en ligne], Mediacités, Erwan Sez nec, 24 janvier 2019, URL : <https://www.mediaticites.fr/nantes/enquete-nantes/2019/01/24/a-nantes-limites-et-loupes-de-la-democratie-participative/>

Les deux entretiens avec les membres du Collectif Fertile ont beaucoup questionné les jeux d'échelles et de communication. En effet, selon Fertile, les moyens de communication ne sont pas appropriés à des projets de quartier. De plus, les enjeux étaient très différents pour les espaces bâtis et les espaces verts. En effet, la sur-communication était d'autant plus forte pour les espaces verts qui n'avaient, pour plus de la moitié d'entre eux, qu'un projet sélectionné pour le vote des habitants. La communication n'était donc pas si indispensable. Cette dernière est très centralisée à l'échelle de la ville et non à l'échelle des quartiers alors que ce sont des questions de vie de quartier qui sont débattues.

« Le truc c'est que tout d'un coup ce truc pourrait être assez simple, assez chouette, assez joyeux, de quartier mais est impliqué dans une dynamique beaucoup plus large et beaucoup plus métropolitaine de communication et tout et quelque part tu ne sais plus à quel point c'est de l'empowerment ou de la dépossession. » Collectif Fertile

Le projet semble aussi disproportionné dans sa communication lorsqu'on parle de « porteurs de projet ». Ce terme évoque celui utilisé dans les appels à projet auxquels les entreprises participent pour accéder à du foncier, cela sous-entend un budget et des capacités particulières. Au contraire, l'expression ne semble pas très appropriée si elle désigne simplement les citoyens nantais organisés ou non en associations. Il y a donc là encore un décalage avec l'univers du quartier. On a l'impression, à tort, d'être dans un univers très entrepreneurial. Bien que ce terme soit glorifiant puisque les porteurs de projets vont avoir un rôle majeur dans leur mise en place, un autre terme aurait peut-être été plus approprié pour que les Nantais se sentent plus proches des porteurs de projet. Cependant les cibles de la communication ne sont pas essentiellement les Nantais et futurs votants. Il ne faut pas mettre de côté

le fait qu'elle puisse aussi toucher des investisseurs parisiens par exemple. La communication s'inscrit alors dans un jeu métropolitain beaucoup plus global. Cette communication malgré l'absence de budget de la part de la Ville, diffuse l'image d'une ville participative et dynamique et c'est sûrement aussi ce qui est recherché par Nantes. C'est ce que questionne l'un des membres de Fertile lors de son entretien.

« Le mot « porteur de projet » il questionne pas mal une sorte de décalage qui peut permettre de mieux comprendre ce que veulent dire les 15 lieux dans l'histoire de la participation nantaise, dans l'histoire de l'urbanisme nantais et dans un moment où c'est de plus en plus confondant de comprendre qui agit pour quelle raison. » Collectif Fertile

« Les 15 lieux se situent dans une question de dialogue habitant et tout et il se situe aussi dans un jeu métropolitain beaucoup plus global, ça passe par la très très forte communication, qui fait qu'en fait ce qui compte c'est que les citoyens se sentent impliqués mais il y a aussi des cibles qui sont tous les Parisiens qui viennent investir à Nantes et en fait tous les petits marqueurs de « la ville bouge », « la ville est chouette il s'y passe des trucs » crée un sentiment... c'est un marqueur « tiens la ville fait de la participation citoyenne », que ce soit à zéro ou non, ce qui compte c'est d'avoir énoncé ça. Donc la communication est disproportionnée avec le truc donc moi ça me pose question » Collectif Fertile

Faisons maintenant le point sur la localisation précise des projets. Parmi les 15 projets, il y en a trois dans le centre-ville, quatre dans le quartier Hauts Pavés - St-Félix, puis un dans chacun des autres quartiers à l'exception du quartier Bellevue-Chantenay-St Anne, puisque le site du Caillou n'a eu aucun projet retenu pour la phase de votation citoyenne. En outre, l'île de Nantes n'a pas fait partie du dispositif, aucun site de l'île n'a été proposé par la Ville.

Cela s'explique puisqu'il y a déjà une expérimentation participative sur l'île de Nantes, menée par le Wattignies Social Club, une association à laquelle la SAMOA (l'aménageur de l'île de Nantes) a délégué la mission. Cette expérimentation, dans le cadre du projet urbain de l'île de Nantes, s'appelle Ilotopia. Elle consiste en une série de rencontres avec les habitants du quartier, débats dans des bars, porte-à-porte, rencontres à domicile, ateliers immersifs et chantiers participatifs. Une autre opération avec un lieu à réinventer aurait pu alors sur-mobiliser, sur-solliciter les habitants. Les projets se seraient sûrement chevauchés ou auraient été mis en concurrence. La SAMOA n'a pas souhaité entrer dans ce dispositif, ce qui peut alors interroger le périmètre du territoire concerné et la place de l'île de Nantes parmi les quartiers nantais : « C'était pas les 11 quartiers, c'était les 10 quartiers » comme l'affirmait Charlotte Zuckmeyer de l'agence de communication et de concertation Scopic. L'île de Nantes se détache d'une initiative de la Ville pour proposer ses propres démarches participatives en lien avec le projet urbain global de l'île. Bien que la SAMOA ait beaucoup moins de moyens humains dédiés à la concertation, on peut dire qu'elle a « un temps d'avance » au niveau des expérimentations participatives par rapport à Nantes Métropole.

« Il y a un décalage entre la SAMOA qui se place beaucoup sur la notion de l'expérimentation et qui est une structure agile, elle a son territoire qui permet des tas de choses innovantes et Nantes Métropole qui

est une institution beaucoup plus grosse. Pour Nantes Métropole c'était une expérimentation et la SAMOA a un temps d'avance là-dessus. » Charlotte Zuckmeyer

Charlotte Zuckmeyer insiste sur les innovations de la SAMOA en matière de participation. Par exemple, pour choisir la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'île de Nantes, un dialogue compétitif entre quatre équipes a été mis en place pendant neuf mois. Un atelier citoyen composé de trente personnes volontaires a été associé aux différentes étapes de ce dialogue. Cela a permis la prise en compte de leurs attentes et formalisé un avis citoyen porté par les représentants de l'atelier dans le jury de sélection final.

Ainsi, le dispositif « 15 lieux à réinventer » reste un projet à l'échelle des quartiers dont la communication a été démesurée. De plus on l'a vu, il ne s'agit pas d'un projet concernant tous les quartiers nantais puisque l'île de Nantes en est exclue. Sur l'île la SAMOA expérimente elle aussi la participation que ce soit à l'échelle du quartier avec des projets comme « Ilotopia » ou à une échelle plus importante lors du choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'île de Nantes. La sur-médiatisation a permis de communiquer auprès des Nantais mais on peut aussi penser que c'était une occasion pour la Ville de prouver, qu'elle aussi, tout comme la SAMOA, met en place des projets participatifs innovants.

3. SUR-MÉDIATISATION ? DÉMESURE ?

La communication du dispositif « 15 lieux à réinventer »

La communication réalisée pour les « 15 lieux à réinventer » est indispensable pour le bon déroulement du dispositif. À cette époque où la communication et la publicité croient sans cesse, les projets participatifs nantais ne peuvent pas y échapper. Lorsque que j'ai interrogé Sébastien Guimard du pôle dialogue citoyen de Nantes Métropole sur une potentielle sur-médiatisation, il a mis en avant qu'il est important d'informer les citoyens sur le changement que la Ville essaye de mettre en place. Selon Bassem Asseh, adjoint au maire, Nantes « invente une autre façon de faire de la politique » et le tournant dans la prise de décision politique ne peut se faire sans en informer les citoyens. Il faut qu'ils sachent qu'ils ont la possibilité de participer et de donner leurs idées.

« On a en effet une culture de la transformation urbaine avec quelque chose qui veut essayer de redessiner le cœur de ville avec la nature, et le dialogue et voilà il faut communiquer autour de ça, est-ce que ça communique plus qu'ailleurs je ne sais pas. Est-ce que Paris ou Rennes communiquent moins ? »

Sébastien Guimard

La réponse est identique du côté de Michel Bourdinot, chef de projet des « 15 lieux à réinventer ». Il reconnaît qu'il y a eu une communication importante mais celle-ci est indispensable pour « rappeler la façon dont à Nantes, la participation et la co-construction font partie du mandat ». Le dispositif des « 15 lieux à réinventer » est le dispositif qui semble le plus ouvert aux Nantais, en cela il est logique que la communication de la Ville soit plus importante pour attirer les participants et les votants. N'oublions pas, également, qu'à la communication de la Ville, s'ajoute la communication entreprise par les porteurs de projet qui veulent se faire connaître, diffusent sur les réseaux sociaux et créent

pour certains des événements. Il est bien sûr impossible de construire la ville avec les Nantais sans communiquer sur ce dispositif inédit. L'objectif est de mobiliser toute la population et non pas que les Nantais déjà mobilisés dans le milieu associatif par exemple. Il a été noté que les profils des personnes intéressées étaient différents de ceux rencontrés aux Rencontres de quartiers ou lors des dispositifs comme les Grands Débats, c'est ce qu'affirme Michel Bourdinot.

« On va rencontrer de nouveaux habitants, qui n'avaient pas forcément déjà participé, donc ça permet aussi de démocratiser, d'aller chercher de nouvelles personnes, ce qui a plutôt bien fonctionné car on a des profils de porteurs de projet très variés en fait. Des actifs, des retraités, des gens qui sont soit en proximité, des réseaux de l'économie sociale et solidaire et aussi les associations type « cadre de vie ». On est allé chercher des publics très variés hommes ou femmes. Sur les inscriptions on avait un peu plus de femmes d'ailleurs, sur la votation citoyenne aussi, beaucoup de jeunes. On avait un taux de participation des moins de 40 ans qui était très important. » Michel Bourdinot

Il est vrai que la multiplication des outils de communication a pu participer à cela. Mais est-ce la seule raison ? Est-ce vraiment la communication, le site internet nantesco.fr, les rendez-vous sur les 15 lieux et la présence des porteurs de projet aux Rencontres de quartiers qui ont attiré de nouveaux Nantais dans ce dispositif ? Il pourrait plutôt s'agir tout simplement du fait que la démarche portée sur des projets concrets dans les quartiers a plus mobilisé les Nantais qu'un Grand Débat sur des questions bien plus générales dont les effets sont moins concrets. Ainsi se posent des questions de sur-communication et de sur-sollicitation des Nantais. Les entretiens réalisés auprès des différents porteurs de projet ont permis de relever deux points de vue par rapport à cette sur-médiatisation du dispositif. Tout d'abord une partie des porteurs reconnaît ce travers

mais affirme qu'avant tout, même sur-médiatisé, ce dispositif est tellement positif qu'il en devient vite non critiquable surtout pour les gagnants d'un lieu comme la Cocotte en verre sur l'île de Versailles.

« Moi je trouve ça super comme initiative, après au sujet de la communication, je trouve que ça a été un peu sur-médiatisé mais en même temps c'est tellement positif que ça ne me dérange pas. Je pense que ça peut nous faire que grandir, nous on ne peut que dire que c'est super, voilà on va bénéficier d'un lieu magnifique... » Pauline, Cocotte solidaire

D'autre part une autre partie des porteurs de projet dénonce un écart fort entre l'important budget consacré à la sur-communication et le budget alloué à leurs projets. Il est en effet difficile de comprendre la volonté de la Ville de ne verser aucune somme d'argent aux porteurs de projet lorsqu'elle dépense comme on l'a vu des millions d'euros dans les projets phares. Ces derniers sont très loin du cas des « 15 lieux à réinventer », l'Arbre aux hérons en études depuis quatorze ans et réservé aux touristes coûtera à la Mairie plusieurs millions d'euros. Pour les quatorze (51) lieux, aucune enveloppe n'est dédiée aux projets. Le budget le plus conséquent est donc celui de la communication. Comment alors ne pas parler d'un simple projet de communication ? Quels seront les objectifs de cette communication pour la Ville de Nantes ? Attirer plus d'entreprises et d'habitants pour réaliser plus de projets phares ou changer les modes de penser ? L'opération est-elle un coup de communication ou le vrai lancement d'une démarche de « particip'action » assumée et soutenue par la Ville ? Quel avenir pour ce dispositif ?

« C'est un truc intéressant « les 15 lieux », faut espérer que dans le futur, il n'y aura pas des journaux sur « les 15 lieux » mais plein d'endroits où les collectifs d'habitants peuvent s'organiser et faire des trucs style tous les trucs de Porto Alegre, là tu te dis OK il y a des

millions et des millions d'euros qui sont réservés à des budgets pour que les gens s'organisent collectivement même si après c'est soumis au regard public. »

Collectif Fertile

Quoi qu'il en soit, selon eux un équilibre serait plus souhaitable. Pourquoi ne pas moins communiquer et reverser l'argent aux porteurs de projet pour que les quatorze projets se développent plus vite et dans de meilleures conditions ? C'est cette incohérence qui ressort par exemple d'une conversation avec Clément, membre de l'association DLC, « Détournement Libre de Consommables » porteur de projet sur l'espace vert Guinaudeau pour la réalisation d'un site consacré à la redistribution d'inventus.

« C'est ça qui est un peu étonnant c'est que nous en fait on aimerait créer d'autres sites DLC dans d'autres villes et on a créé une fédération pour ça, et on aurait besoin grosso modo de 50 000 euros pour développer ça et puis une personne ou deux sur six mois ou un an pour aller essayer dans d'autres villes. Et moi je suis convaincu que la campagne de com a coûté forcément plus cher que nos 50 000 euros... Nous on n'a rien demandé mais proportionnellement ça pose question, ça me fait juste halluciner. 80 tonnes par an, fois 10 on récupérerait 800 tonnes par an. Si on va les demander les 50 000 euros bah on ne les aura pas du tout et ça me fait halluciner quoi, la communication c'est plus important que le fond ? Et voilà pour moi ce lieu là personne n'en voulait il est moche, on peut en faire un truc pour rien du tout. C'est incohérent. »

Clément, membre de DLC

(51) un des 15 lieux : le Caillou n'a pas eu de projet sélectionné pour la phase de votation. 14 projets seulement seront donc réalisés

De plus cette personne insiste sur le fait que la sur-communication de la Ville ne leur a servi à rien, en effet sur l'espace vert Guinaudeau, seul le projet de DLC avait été retenu et soumis au vote des Nantais. Le kit de communication offert par la Ville a été pour eux un petit plus car leur réseau était déjà très large. Les plaquettes ont cependant pu être utiles pour le voisinage direct car les gens ne connaissaient pas l'association.

Malgré ces deux visions opposées, tous les porteurs de projet interrogés ont mis en avant l'existence d'une sur-communication pour ce dispositif. Certains espèrent encore une aide financière de la Ville et espèrent surtout un suivi sur le long terme même lorsque la période de sur-médiatisation sera terminée.

Complètement Nantes : outil de communication démesuré

Inauguré le jeudi 12 avril à la carrière Miséry, l'événement « Complètement Nantes » a également participé à la communication du projet des « 15 lieux à réinventer », à la communication sur les dispositifs participatifs et plus globalement à la communication sur tous les projets nantais. Pendant 80 jours, jusqu'au 30 juin, tous les Nantais étaient invités à venir découvrir l'exposition mettant en avant tous les projets en cours et à venir sur la ville de Nantes. Une allée entière était dédiée aux dispositifs de participation citoyenne et un espace comprenait des explications sur le projet des « 15 lieux à réinventer », des panneaux présentant les 41 projets éligibles et des tablettes numériques pour voter. La journée où les porteurs de projet sont venus à la carrière pour présenter leur projets respectifs a été plus ou moins un échec puisqu'il y a eu un bel orage ce jour là. Très peu de Nantais étaient présents selon Kévin, porteur du projet de La Fabrique à impros qui n'a finalement pas été retenu par les Nantais. Il est vrai aussi, qu'indépendamment de l'orage, la localisation du lieu, loin du centre-ville, a eu du mal à attirer un très grand nombre de Nantais.

« Ils n'ont pas opté pour la simplicité, pour la rencontre entre les gens, je l'ai vu car il y avait une réunion d'information au public, ça a duré toute l'après-midi, c'était un calvaire il n'y avait personne, on était tous interviewé au mois de mai ou juin à la Carrière Miséry, ça devait être en public mais il y a eu un espèce d'orage incroyable et personne n'est venu. » Kévin Guéguen

Pour attirer les Nantais, des animations festives, tables rondes sur le devenir de la ville, concerts, spectacles, expéditions urbaines, des ateliers yoga, escalade ont eu lieu et une navette autonome a été mise en place depuis l'arrêt Gare maritime jusqu'à la carrière pour inviter les Nantais à s'y rendre. Localisé à la future place de l'Arbre aux hérons, l'événement sur 80 jours proposait aussi aux Nantais des explications sur ce futur projet phare de la ville. Une partie de l'exposition était dédiée à la présentation de l'Arbre aux hérons, du jardin extraordinaire et de sa future cascade. Malgré tous ces éléments attractifs, j'ai pu me rendre plusieurs journées consécutives à la carrière Miséry et constater un réel manque de public sur les lieux. Le bilan de cet événement de communication est donc à nuancer. En effet, assez controversée, cette initiative a coûté une belle somme d'argent (officiellement le coût s'élève à 500 000 euros,) mais il semblerait que cela ne comprenne que la location et le montage de la structure d'échafaudage. Selon le magazine La lettre à Lulu la facture réelle pourrait alors dépasser les deux millions d'euros. (52)

De plus, la structure en échafaudages a elle aussi été critiquée. Le site de la carrière Miséry n'était pas assez mis en valeur par ces structures métalliques. Pourtant vu du ciel, l'exposition et ses différentes allées dédiées chacune à un thème précis, représentaient un citoyen (un corps, une tête, des bras et des jambes) symbolisant alors la participation nantaise. (53) Les anciens membres du collectif Fertile qui avaient occupé la carrière Miséry pendant plusieurs mois insistent sur la non mise en valeur de ce site historique, unique et remarquable :

« En tout cas moi ce que je n'ai pas vu c'est la falaise, je n'ai pas vu le site, je n'ai pas vu la Carrière Miséry, j'ai vu un échafaudage qui est une grosse opération de com. J'ai pas vu la trame du sol, j'ai pas vu la végétation, j'ai oublié qu'il y avait une grotte dans laquelle je pouvais aller côté ouest, j'ai oublié qu'il y a des gens qui s'y étaient intéressés, qui avaient créé un chemin de crête. J'ai vu une opération de com mal scénographiée. » Collectif Fertile

Selon eux, l'ouverture de la carrière Miséry, fermée depuis longtemps au public, est une bonne chose. Cependant toutes les grilles installées autour du site et la fouille organisée à l'entrée ont fait de la carrière un lieu pas aussi ouvert que souhaité, en comparaison avec l'époque où le collectif Fertile y organisait librement des micro-événements.

« Ce qu'on s'est dit c'est que la carrière elle n'a jamais été aussi fermée depuis qu'elle est ouverte au public. Elle a été fermée, déjà tu es fouillé à l'entrée! Stop quoi. Ce lieu il appartient aux Nantais. » Collectif Fertile

Il s'agit certes de questions de sécurité, le lieu ne peut pas rester ouvert la nuit par exemple, car le matériel informatique, tablettes, casques audio, télévisions risquerait d'être volé ou dégradé. Ainsi l'événement ne reflète pas vraiment la vision d'ouverture aux Nantais qui est pourtant recherchée. Le collectif La Commune de Chantenay a par exemple manifesté devant les grilles de la carrière Miséry pour dénoncer les coûts de réalisation et la démesure d'un tel projet.

(52) Le gros bobard en 80 jours, La lettre à Lulu n°100, avril 2018

(53) discussion sur place avec un médiateur qui m'a présenté le projet et expliqué la scénographie du lieu.

figure 13 : allée consacrée à la participation nantaise
figure 14 : Complètement Nantes, structure en échafaudage
figure : 15 falaises de la carrière Miséry



Ainsi, la démarche « 15 lieux à réinventer » est créée dans un contexte qui laisse place aux doutes quant à la réelle volonté participative de la Ville. Des questions de sur-médiatisation se posent. On l'a vu, le programme est très médiatisé et le dispositif profite bien évidemment à la Ville dans un certains sens. La communication est un outil de plus en plus utilisé, il sert à informer les Nantais mais aura aussi des répercussions positives sur l'image de Nantes aux yeux des habitants et administrations d'autres villes. Et alors ? Cette sur-médiatisation ne serait-elle pas un moyen de valoriser cette démarche et d'exporter son principe intéressant dans d'autres villes ? L'événement Complètement Nantes lui aussi critiqué pour son coût et sa démesure semble malgré tout être expérimental et montrer cette volonté de partage vers les citoyens nantais. Il ne faut pas non plus oublier que la Ville à travers « les 15 lieux à réinventer » a changé ses habitudes de travail au niveau de ses services et a accepté ce programme inédit.

De plus, comme vu précédemment, des questions d'échelle se posent. Certes on peut être convaincu que ce dispositif tente de balayer les revendications à l'encontre des grands projets urbains de la ville, comme celles de la BLAD et de nouer un lien fort avec les Nantais, ce qui peut être une stratégie électorale. Mais au contraire, un dispositif comme les « 15 lieux », bien que centré sur l'échelle des quartiers, pourrait peut-être à terme amener à une meilleure prise en compte des avis citoyens pour des projets de grande ampleur. Comme on l'a évoqué, comme le disait Loïc Blondiaux, il y aura toujours une partie de personnes « ultra-critiques » et sceptiques par rapport à ces dispositifs participatifs, mais si on se concentre sur les qualités du dispositif, c'est là qu'on peut avancer. L'engagement citoyen dans les prises de décisions est un processus lent et complexe qui ne se fera pas du jour au lendemain.

Cependant nous sommes d'accord pour dire qu'il y a controverse. Si certains restent convaincus que la Ville ne réalise qu'un coup de communication grâce à cette initiative, il faut voir ce qu'il se passe après la période de communication. Comment la Ville aide ou non les projets à se réaliser ? Dans quel cadre ils se développent ? Quel est le soutien de la Ville ? L'aide de la Ville sur le « terrain » est-elle aussi généreuse que l'a été la communication ? C'est la question que l'on peut légitimement se poser. Nous tenterons d'y répondre dans la suite de ce mémoire à travers l'étude de la mise en place des projets après le vote citoyen. Nous nous appuierons une à une sur les thématiques suivantes : temporalité, budget et relations avec la Ville.

II . UNE DÉMARCHE INNOVANTE AUX LIMITES IMPRÉCISES CONCERNANT LA TEMPORALITÉ ET LE FINANCEMENT

Après la période de votation citoyenne, place à la réalisation des quatorze projets. Cette dernière pose des questions notamment en terme de durée. Pour combien de temps ces terrains resteront-ils à la disposition des porteurs de projet ? Il est stipulé dans les cahiers des charges que ces installations sont « temporaires voire pérennes », ce n'est donc pas précis et cela ne nous renseigne pas sur le véritable avenir des lieux. Il est aussi indiqué que les porteurs de projet devront remettre en l'état le lieu à la fin du contrat. Quels sont alors les durées des baux et les contrats signés ? Nous nous questionnerons donc tout d'abord sur la temporalité des quatorze projets. La phase de réalisation des projets permet aussi de se questionner sur leur financement. La Mairie n'ayant pas prévu de budget, comment s'organisent les porteurs des projets pour mettre en place leurs activités ? Ce deuxième questionnement fera l'objet d'une seconde partie de réflexion.

A

Quelle temporalité pour les
«15 lieux à réinventer» ?

Dans un contexte de maîtrise de l'étalement urbain, les délaissés urbains ou espaces en friche ont un rôle à jouer qui est de plus en plus exploité. Ces friches peuvent être occupées de façon temporaire pour préfigurer un futur usage. Pour répondre à des besoins précis et actuels, les collectifs d'architectes font partie des acteurs qui s'adaptent à ces nouvelles façons de faire la ville et aux temporalités qui lui sont propres. Les collectivités sont, elles aussi, de plus en plus conscientes des possibilités de ces territoires délaissés. Nantes via le dispositif « 15 lieux à réinventer » s'insère dans cette mouvance en souhaitant faire revivre ces 15 lieux. Elle les met à disposition de porteurs de projet mais pour une durée qui semble souvent méconnue comme on a pu l'apprendre grâce aux entretiens. De plus les travaux sur les quatorze sites ont provoqué des retards. Les questions d'urbanisme temporaire sont très à la mode, mais s'agit-il d'urbanisme temporaire ? Quel est le devenir des quatorze lieux lors des futurs mandats ? C'est autour de ce contexte de la temporalité que se basera cette partie.

1. LES FRICHES :

LIEUX DES POSSIBLES, CRÉATEURS DE NOUVELLES TEMPORALITÉS DANS UN CONTEXTE DE DENSIFICATION DES VILLES

« Les friches désignent une alternative: celle d'une page blanche comme lieu de projection, que ce soit de fantasmes, de désirs, de possibles ou de potentiels. »(54)

Friches, lieux des possibles, délaissés urbains, ruines, terrains vagues, lieux alternatifs... ces termes sont de plus en plus employés et l'imaginaire qui s'y rapporte se développe. Cette attirance pour les ruines, les vides met en exergue les aspirations d'une génération qui rêve d'espaces de possible et de plus de marge de manœuvre face à des villes très programmistes et consommatrices d'espace. Comme nous le rappelle Pascal-Nicolas Le Strat, théoricien et praticien de la notion d'interstices, ces lieux « représentent ce qui résiste encore dans les métropoles, ce qui résiste aux emprises réglementaires et à l'homogénéisation. Ils constituent en quelque sorte la réserve de « disponibilité » de la ville. » (55) L'espace public semble en effet se normaliser, les lieux de sociabilité et d'échange ne sont pas assez nombreux et ne permettent pas aux habitants de se sentir inclus et impliqués sur leur territoire. Par des actions simples, les espaces en friches peuvent offrir un changement de rythme, un rêve, une pause au cœur d'une ville parfois plus subie que vécue par ses habitants. Les délaissés urbains sont des espaces en transition, en attente, situés en marge. Leur caractère indéterminé peut être la clé de nombreux bouleversements. À l'opposé des espaces figés par les mécanismes de la ville, il est souhaitable que ces terrains vagues conservent justement le vague, l'indéfini et l'indéterminé lorsqu'ils deviennent des lieux de projets.

Face à l'évolution de l'urbanisation dictée par l'étalement urbain d'un côté mais aussi par la volonté d'un retour vers la ville-centre, les friches sont des opportunités foncières. Ces délaissés sont aujourd'hui convoités par la Ville et les promoteurs pour des

opérations urbaines ou immobilières, mais aussi par des collectifs, regroupements d'habitants, artistes ou militants qui voient en ce lieu la possibilité de s'exprimer ou de créer des espaces de vie. Ces acteurs expriment leur refus d'une société du tout économique et résistent. Bien que ces espaces soient parfois en attente de futures opérations immobilières, ils peuvent faire l'objet d'un programme autogéré, temporaire et réversible. L'autogestion est une forme d'organisation collective, les décisions sont prises par l'ensemble des personnes concernées par le projet sans qu'il y ait besoin d'un dirigeant. Il s'agit donc d'un cadre non institutionnel dans lequel peuvent prendre place diverses activités : art, lieu de convivialité, jardinage... cela crée un rapport nouveau à l'urbain et à notre société où l'individu non professionnel devient acteur de la transformation du cadre de vie en se l'appropriant.

« Du fait de leur statut provisoire et incertain, les interstices laissent deviner ou entrevoir un autre processus de fabrication de la ville, ouvert et collaboratif. » Pascal Nicolas-Le Strat (56)

Les friches présentes au sein d'une ville doivent alors être vues comme une richesse proposant d'offrir d'autres rapports à l'urbain. Elles représentent un enjeu particulièrement intéressant et un défi pour les responsables du développement urbain. Pour penser la ville autrement, les friches et les pratiques qui s'y développent peuvent être des espaces de réflexion. La question de la temporalité est une question primordiale, le statut temporaire peut en effet permettre de dépasser les interdictions, les normes et tout ce qui empêche une création spontanée des espaces. Il est intéressant de considérer la friche au sein de sa trajectoire d'évolution. « Ce temps d'attente, de maturation, véritable temps de réflexion dans certains cas, constitue bien souvent

un temps nécessaire pour accepter les changements fonctionnels mais aussi pour revaloriser les territoires délaissés en donnant une marge de manœuvre aux acteurs en charge de la décision et en favorisant l'expression d'acteurs transitoires ». (57) Ainsi, l'apparition d'espaces délaissés et de ses nouvelles temporalités sont caractéristiques d'un « contexte de crise et de transition » selon Lauren Andres (58) Elle parle alors de résilience spatiale qui « repose sur l'aptitude à introduire

2. LES COLLECTIFS D'ARCHITECTES ET LES NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE LA VILLE

« Il est devenu évident que les collectifs renouvellent les modes de transformation de la ville. »

Philippe Villien, architecte-urbaniste et enseignant. (59)

Les collectifs

Les terrains en friche nourrissent un imaginaire et sont tout particulièrement convoités par les « collectifs » au sein desquels architectes, urbanistes, designers, paysagistes s'organisent pour créer des installations bien souvent temporaires. Pour son dossier « Collectifs d'architectes » (60) Margaux Darrieus, doctorante en Architecture a rencontré différents collectifs. C'est le cas également d'Élise Macaire pour son article « Des architectes à l'épreuve de la participation » (61). Nous nous appuyons sur leurs écrits ainsi que sur des entretiens menés pour ce mémoire, pour développer les pratiques de ces collectifs qui créent un renouveau dans la fabrique de l'urbain et informent peut-être sur les façons de faire la ville de demain dans une temporalité différente de celle d'aujourd'hui et avec des acteurs différents.

Depuis une dizaine d'années les collectifs pratiquent des actions alternatives à l'architecture traditionnelle et ont une philosophie d'action reconnaissable. Ils testent des processus et travaillent l'immatériel et la temporalité puisque leurs actions

plus de flexibilité dans le système de planification afin de faciliter sa capacité à s'adapter aux chocs de diverses natures et ainsi permettre à des acteurs atypiques d'investir des espaces et dès lors d'interférer sur leur mutation ». Ces acteurs atypiques peuvent être par exemple des collectifs comme on va le voir par la suite.

peuvent évoluer, se dessiner dans le temps, c'est ce qui crée la richesse des événements menés.

(54) Ce que les friches urbaines disent de nous, [en ligne], Arnaud Idelon, 23 septembre 2018, URL : <http://www.slate.fr/story/167420/friches-urbaines-age-des-possibles>

(55) Pascal NICOLAS-LE STRAT, Expérimentations politiques, chapitre « Multiplicité interstitielle » dans article Interstices urbains et pratiques culturelles [en ligne], Implications philosophiques perception, axiologie et rationalité dans la pensée contemporaine, Clara GUILLAUD, Dossier 2009, URL : <http://www.implications-philosophiques.org/Habitat/Guillaud1.html>

(56) Pascal Nicolas-Le Strat, ibid.

(57) Claude JANIN, Lauren ANDRES, « Les friches : espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? », Annales de géographie, 2008/5 (n° 663), p.62-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2008-5-page-62.htm>

(58) Lauren ANDRES, « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement » [en ligne] Métropolitiques, 11 mai 2011, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-usages-temporaires-desfriches.html>

(59) Margaux DARRIEUS, dossier Collectifs d'architectes [en ligne], avril 2014, URL : http://collectifetc.com/wp-content/uploads/Presse/Collectif_Etc_2014-04_AMC.pdf

(60) ibid.

(61) Élise MACAIRE, « Des architectes à l'épreuve de la participation », in DE CONINCK (F.) et DEROUBAIX (J.-F.) (dirs.), Ville éphémère, ville durable - Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs, éditions de l'Œil d'Or, Paris, 2009, p.135-147

« C'est dans l'action que nous faisons de la programmation »(62) expliquent par exemple les Saprophytes (63). Ils organisent des micro-interventions, des événements participatifs et festifs dans des espaces non exploités qui viennent redonner aux quartiers une dynamique souvent bien accueillie par les habitants. Élise Macaire s'intéresse à cette dimension sociale de l'architecture qu'ils développent. Ils se placent en effet aux côtés des habitants et leur apportent une expertise technique. C'est le cas par exemple de l'association Robins des villes.(64) Dans la plupart de leurs projets, ils assurent une position d'intermédiaire permettant le dialogue entre décideurs et citoyens dans le cadre de dispositifs de concertation. Cette association travaille donc dans ce qu'on appelle désormais « la maîtrise d'usage » qui forme un troisième domaine d'intervention aux côtés des traditionnelles maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. Les habitants souhaitant participer aux actions ou débats font partie d'une équipe pluridisciplinaire et se retrouvent engagés non pas dans la production d'un objet en particulier mais dans un « chantier ouvert » et collectif qui dure plusieurs jours, semaines ou mois. Le concept du « chantier ouvert » est un outil primordial selon le collectif Etc (65) qui ne peut se mettre en place que dans une temporalité assez longue et qui est « vecteur de rencontre propre à développer les capacités créatives de chacun ». Ils expliquent les deux axes forts qui consistent à fédérer, éduquer, créer et débattre : « le premier axe du « chantier ouvert » consiste en la mise en place d'ateliers de menuiserie, de jardinage ou de graphisme, toute la journée dans un espace défini, afin de participer à la construction d'un lieu en valorisant des usages existants ou en en proposant de nouveaux. Le second axe correspond à l'organisation d'événements créant les conditions d'émergence d'une situation conviviale. L'idée est de créer des moments d'échange ouverts à tous, qu'ils soient des concerts, des repas partagés ou des débats publics. »(66) La co-construction dans le temps et les initiatives spontanées deviennent ainsi des outils de préfiguration des usages et de sensibilisation

aux mutations de l'espace public. Ces collectifs sont aussi conscients des enjeux de la communication, que ce soit dans la presse ou sur les réseaux sociaux, ils savent convoquer les populations pour leurs actions en cours. Ils sont aussi amenés à écrire sur leurs pratiques pour qu'elles se diffusent et soient reconnues.

La création de collectifs et l'émergence de cette nouvelle pratique vient de l'envie de ces jeunes architectes de transformer les façons de faire de l'architecture, d'être dans le contact humain mais aussi dans l'action et dans la construction. C'est ce qu'expriment les membres de Bellastock (67) qui ont créé leur collectif avant tout pour faire « du chantier » : « Nous avons créé l'association pour faire ce que l'école ne permet pas et ce que l'agence n'offre pas tout de suite aux jeunes diplômés ». (68)

Le statut hybride de ces collectifs entre association et prestataire privé désoriente quelque peu les institutions architecturales. Ils se positionnent en dehors du circuit des appels d'offre de maîtrise d'œuvre ce qui les oblige à chercher des financements publics ou privés pour leurs interventions. Il arrive que la plupart d'entre eux créent leurs propres commandes sur des situations, des sites qui les interpellent et sur lesquels ils veulent travailler. Pour ces projets ils peuvent recevoir de l'argent grâce à du crowdfunding par exemple ou bien à travers des aides de fondations. Cependant la recherche de subvention est souvent compliquée. Il est difficile de valoriser leurs actions surtout lorsqu'ils sont à l'origine de leurs propres commandes. « Nos projets ne produisent pas de résultats visibles et léchés et il est très difficile de valoriser leur utilité sociale », expliquent les Saprophytes.(69)

Des pratiques alternatives à la mode

Dans les dernières biennales d'architecture, ces pratiques alternatives sont mises en avant. Déjà en 2006, « la Métavilla » du pavillon français à la biennale d'architecture de Venise par Patrick Bouchain et le collectif EXYZT avait mis en place une ouverture des possibles. Ce pavillon était un espace qui pouvait être approprié par tous, l'espace d'exposition devenant alors un lieu de vie où les visiteurs pouvaient s'exposer au soleil, cuisiner, manger, aller dans un sauna. Patrick Bouchain explique : « Le « laisser faire » invite à ce qu'il se passe quelque chose d'autre que ce qui était attendu. Et c'est dans cet échange incessant que la liberté s'épanouit. ». (70)

(62) Margaux DARRIEUS

(63) collectif pluridisciplinaire basé à Lille qui développe depuis 2007 des projets artistiques et politiques autour de préoccupations sociales, économiques et écologiques.

(64) association qui milite pour une ville partagée, agréable, accessible à tous et imaginée par ses habitants. Créée à Lyon en 1997, l'association s'est développée à Marseille puis à Paris

(65) collectif basé à Marseille, existant depuis 2009 et connu pour avoir fait un Détour de France en vélo à la découverte de pratiques alternatives

(66) collectif Etc, « Expérimenter avec les habitants : vers une conception collective et progressive des espaces publics », [en ligne], Métropolitiques, 26 septembre 2012, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Expérimenter-avec-les-habitants.html>.

(67) association d'architecture expérimentale basée à Paris et créée en 2006 qui œuvre pour la valorisation des territoires et de leurs ressources en proposant des alternatives à l'acte de construire

(68) Margaux DARRIEUS

(69) ibid.

(70) Patrick BOUCHAIN, « Construire en habitant Venise », ed. Actes sud, 2011, 120 p, p.63

figure 16 : pavillon français «Métavilla»

figure 17 : bains/sauna «Métavilla»

figure 18 : cantine collective «Métavilla»



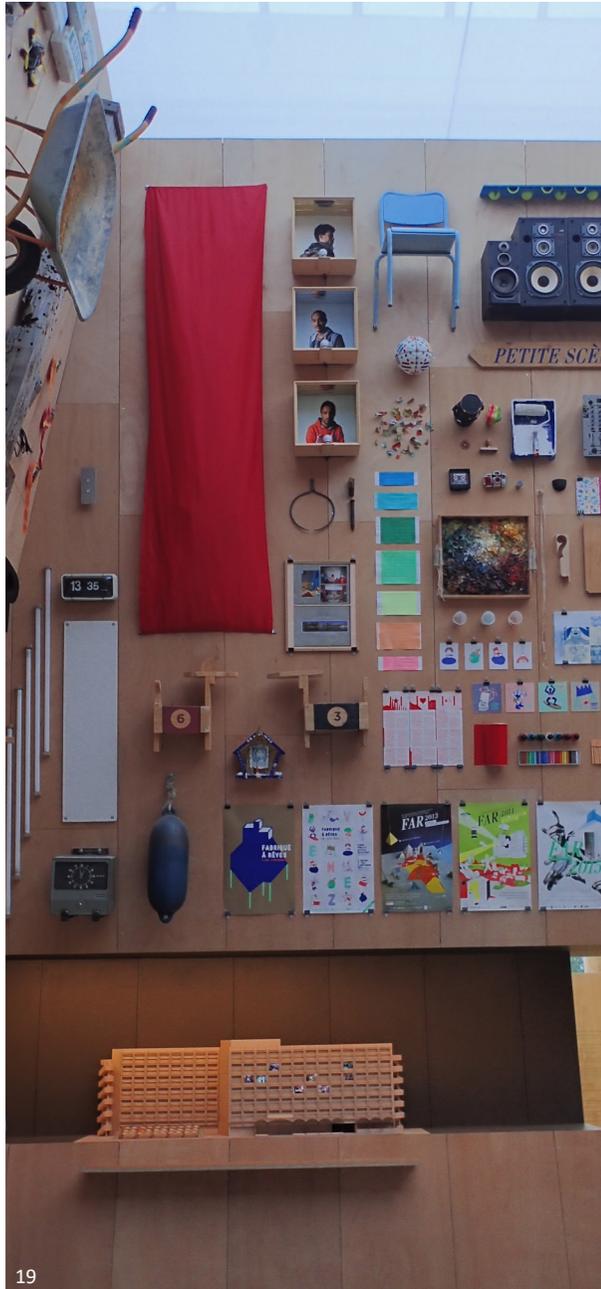
16 ©Julie Guichés



17 ©Cyrille Weiner



18 ©Julie Guichés



19

De plus, en 2018, à la biennale de Venise, le pavillon français du collectif Encore Heureux nommé « lieux infinis » exposait dix lieux expérimentant des pratiques collectives et alternatives à l'architecture traditionnelle. Parmi ces dix projets se trouvait le 6B, bâtiment à l'abandon appartenant anciennement à Alstom et qui se trouve dans l'éco-quartier Néaucité à Saint-Denis. Ce lieu est devenu depuis le lancement du projet à la fin des années 2009 par Julien Beller, membre du collectif EXYZT, un lieu de culture et d'expérimentation. Il propose, à bon marché, 170 ateliers privatifs et des espaces mutualisés pour des professionnels des métiers de la création. Il accueille de nombreux événements : spectacles, expositions, débats. Avec 2000 m² à son commencement, le 6B compte aujourd'hui 7000 m² disponibles dont 2500 m² d'espaces partagés et de rencontre. Aujourd'hui le modèle tend à se pérenniser à travers une société coopérative d'intérêt collectif et le bâtiment sera rénové en gardant pour future programmation ce qui s'y est déjà développé pendant ces dix années.

« Ce bâtiment vide qui appartenait à ALSTOM, l'idée c'était d'y développer des usages, donc moi la pratique d'architecte je considère qu'il s'agit pour beaucoup de répondre à des besoins en coordonnant des moyens, c'est pas forcément dessiner, c'est pas forcément construire, là il y avait un bâtiment vide, et un territoire rempli d'envies, rempli de besoin de muter, de s'exprimer, de rayonner, de casser des préjugés, il y avait des énergies locales, donc moi mon travail d'architecte c'était de rendre ça possible, je suis président de l'association qui gère ça. »

Julien Beller EXYZT (71)

Le pavillon « Lieux infinis » présente également d'autres projets comme celui de la Friche de la Belle de mai de Marseille ou encore celui de l'Hôtel Pasteur de Rennes. Les dix projets démontrent ces nouvelles façons de faire de l'architecture.

On peut aussi mettre en avant des expositions comme Re.Architecture inaugurée en avril 2012 au Pavillon de l'Arsenal à Paris qui présentait différents projets participatifs à travers l'Europe menés par quinze agences européennes dont celle du collectif Etc. Les concepts de Re.cyclage, Ré.utilisation, Ré.investissement et Re.construction étaient mis en avant pour explorer le rôle de l'architecture dans l'évolution de la société. L'exposition comprenait trente propositions réinvestissant les espaces délaissés.

(71) conférence de Julien Beller 16/10/18, ENSA Nantes

figure 19 : pavillon « Lieux infinis » maquette du 6B

figure 20 : exposition Re.Architecture



20

De plus en plus de commandes publiques intégrant ces nouvelles pratiques

Aidées de collectifs ou d'agences spécialisées dans la concertation, petit à petit les villes se dirigent vers ces façons de faire la ville. Ainsi, les collectifs s'éloignent des initiatives spontanées et sont amenés à répondre à des commandes publiques. Les collectivités, dans la mesure où se développent des impératifs participatifs, font appel à leurs connaissances et à leurs capacités de médiation et de préfiguration. Les acteurs de l'aménagement se sont désormais rendus compte de leur importance dans la fabrique urbaine. Grâce à leurs études de l'existant et des usagers, leurs actions peuvent nourrir les programmes, préfigurer les futurs usages, ou favoriser l'appropriation d'un espace en contribuant à faire changer les regards sur ce dernier. Les collectifs possèdent alors des compétences demandées dans les appels d'offre de maîtrise d'œuvre urbaine, ils peuvent avoir un rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans les projets urbains, ils peuvent aussi répondre à des

concours mis en place par la Ville. De plus en plus, les collectifs s'ancrent sur leur territoire pour tisser des relations de confiance avec les acteurs locaux. Les maîtrises d'ouvrage et les maîtrises d'œuvre apprennent à travailler avec ces nouveaux acteurs et laissent plus de place à l'imprévu.

« En s'inscrivant dans l'espace public, les collectifs interpellent et impliquent une population autour de la transformation de son environnement. En cela, faire appel à eux en amont d'un projet constitue un outil puissant pour élargir le spectre des populations touchées et inscrire la concertation dans une approche plus citoyenne et positive du changement de la ville. »

Alice Frémeaux, urbaniste/aménageur et ancienne chargée du projet de la place du Géant (72)

À travers les exemples qu'Élise Macaire a pu rencontrer, elle insiste sur le fait que, lorsque les collectifs acceptent des commandes publiques, plutôt que d'y répondre simplement, les collectifs se questionnent d'abord sur la demande et la reformulent. Ils cherchent vraiment à comprendre les enjeux et à s'approprier la commande des autorités publiques. C'est le cas par exemple de l'association Robins des villes qui a la volonté d'aller « au delà de la commande » (73) pour viser toujours le plus de participation possible. C'est le cas aussi d'Eugénie Bugain qui travaille dans l'agence de concertation Scopic qui affirme : « Avant de proposer des actions très concrètes on prend le temps pour définir, pour comprendre le contexte et définir ensemble la stratégie à mener [...] l'intérêt de nos expériences et l'intérêt de l'urbanisme c'est de comprendre que le contexte peut être différent ou que la réponse que les collectivités ont vue chez un autre n'est pas forcément la réponse à apporter par rapport au public » (74) Pour le projet des « 15 lieux à réinventer » l'agence Scopic a donc cherché à s'approprier le programme et le cahier des charges de la Ville. Charlotte Zuckmeyer, autre employée de Scopic, insiste sur cette notion : « ça faisait un peu usine à gaz

quoi, au sens où c'était un gros truc et il y avait plein d'endroits qui nous paraissaient un peu bizarres donc nous on a re mouliné pour proposer un truc qui nous paraissait plus faisable ». C'est par ces aspects que le travail des agences de concertation et des collectifs se rapprochent. Ils ont de plus le même engouement social, font de la maîtrise d'usage et savent recueillir la parole habitante. C'est donc, comme on peut le voir, un changement, un renouveau du métier d'architecte qui se porte vers une autre temporalité, vers la médiation et la concertation et donc vers des démarches alternatives aux processus traditionnels d'élaboration du projet architectural ou urbain.

« Face à ce constat, il est urgent de faire entrer dans les écoles d'architecture cette nouvelle attitude vis-à-vis du projet, plus agile, plus festif, plus flou, plus efficace, plus soutenable. Dans leurs écoles, les futurs architectes devront s'initier à ces nouvelles pratiques grâce à un retour certain des sciences sociales, par le développement de l'expérimentation à l'échelle 1 et par l'incorporation de l'économie dans la conception architecturale et urbaine. » Philippe Villien, architecte-urbaniste et enseignant. (75)

(72) citation extraite du travail de Margaux DARRIEUS, Dossier Collectifs d'architectes [en ligne], avril 2014

(73) ÉLISE MACAIRE « Des architectes à l'épreuve de la participation »

(74) entretien avec Eugénie Bugain, employé de Scopic, le 23/11/18

(75) citation extraite du travail de Margaux DARRIEUS, Dossier Collectifs d'architectes [en ligne], avril 2014

figure 21 : «Place au changement»

(76) collectif fondé en 1997 basé à Bordeaux, hybride entre bureau d'étude urbain, collectif de création et structure d'éducation populaire, qui se consacre à l'étude et l'action sur la ville et le territoire habité à travers des démarches participatives, artistiques et culturelles

3. QUELLE RELATION ENTRE COMMANDE PUBLIQUE ET TEMPORALITÉ ?

ÉTUDE DE CAS

Quand la Ville met en place des concours et que les temporalités sont bien gérées

Les villes se tournent donc vers de nouveaux experts des usages et vers ces pratiques alternatives. Elles mettent parfois en place des concours pour l'occupation d'une friche pendant une durée déterminée.

C'est le cas du concours « Défrichez-là » place du Géant à Saint-Étienne organisé par l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne (EPASE) au mois de mars 2011 et remporté par le collectif Etc. Il avait pour objet la mise en valeur, pour une durée de trois ans, d'un espace en friche situé au centre de Saint-Étienne. Le projet, appelé «Place au changement», était une étape préliminaire dans le processus de création d'un bâtiment. Le projet a consisté à dessiner de façon fictive au sol, un plan des futurs logements et à dessiner sur la façade, la coupe des futurs logements. Ce projet s'est fait avec la mobilisation des habitants. Durant la durée du chantier, le collectif Etc a proposé une série



d'événements quotidiens gratuits : musiques, repas, danse... et proposé trois ateliers principaux : jardinage, menuiserie et illustration. Afin de mobiliser les habitants, il y a eu des présentations lors des conseils de quartier, l'implication des centres sociaux et la rencontre des différentes associations du quartier.

Cet exemple est le cas d'un projet qui a pu être expérimenté dans le temps sur trois ans et a permis de débattre, de tester des possibilités, cela a favorisé une occupation de l'espace en transition. Il y a donc un enjeu à réinvestir ces temps morts du projet, pour une meilleure acceptation des opérations urbaines parfois mal vues.

Quand l'initiative vient de la population

Élise Macaire à travers des exemples met en évidence qu'il arrive aussi qu'un projet dont la commande provient du collectif ou des habitants soit approuvé ensuite par la Ville et se transforme en commande publique ou en action encouragée par les pouvoirs publics. Dans ce cas, la Ville suit l'initiative du collectif et s'adapte aux temporalités du projet. C'est le cas du projet « Le jardin de ta sœur » réalisé par Bruit du frigo (76) en collaboration avec un centre social de Bordeaux et suite à un travail avec un groupe d'adolescents. Ce projet prend place dans un quartier dans lequel il y avait une forte demande de jardins collectifs mais pas de terrains disponibles. En 2002 pour que le centre social puisse fêter ses 40 ans, la Mairie a mis un terrain en friche à disposition des associations du quartier. Ces dernières et les membres de Bruit du frigo proposent d'y aménager un jardin temporaire qui servira aussi à démontrer à la Ville les possibles du lieu. La Mairie a accepté la réalisation temporaire de ce jardin. Les membres de Bruit du frigo sont intervenus auprès des habitants, ont apporté une méthode de

travail pour fabriquer le projet et créer la commande et le programme. « *La nature du projet a alors permis que ce soit la mairie qui participe au projet des habitants* » (77) et non le contraire. Le projet a finalement conquis le cœur de la municipalité et a pu perdurer.

Un deuxième exemple prouve que d'une idée citoyenne peut naître un projet porté par une Ville. Il s'agit d'une initiative à San Francisco appelée PARK(ing) Day.(78) En novembre 2005 le premier PARK(ing) Day organisé par le groupe Rebar, collectif d'art et de design a eu lieu. Ils voulaient dénoncer l'importance donnée à la voiture dans la ville et revendiquaient plus d'espaces verts et conviviaux. Ils ont alors occupé une place de parking pour une durée de deux heures légalement en payant la place de parking. L'action s'est par la suite largement diffusée et a été reproduite dans diverses villes à travers le monde. Le PARK(in) Day a été un modèle pour le dispositif Parklet (79) initié en 2010 à San Francisco également. Il a cette fois-ci été initié, non pas par les citoyens ou collectifs, mais par les services de la ville. C'est le même mode d'agir, il s'agit de transformer un espace public qui était auparavant dédié au stationnement en un espace pour les passants comprenant par exemple des assises, plantations, parkings vélos, expositions d'art etc. Même si c'est une forme plus permanente que le PARK(ing) Day, le permis du Parklet est valide pendant un an renouvelable et donc temporaire. Sa durabilité dépend de la volonté du gérant qui doit payer mais également de l'octroi ou non du renouvellement du permis par la Ville. La durée de ces installations est donc indéterminée. Entre 2010 et 2015 il y a eu un appel à projets Parklet tous les ans et plus de 50 Parklets installés dans la ville de San Francisco. Aujourd'hui des Parklets se créent toujours.



(77) Élise MACAIRE

(78) <http://www.parkingday.fr>

(79) parklet manual, URL : <https://merritt.cdlib.org/d/ark:%252F13030%252Fm5w10m41/1/producer%252F893888320.pdf>

(80) Paula ORDUÑA GIRÓ, Production participative d'espaces publics temporaires : le programme pla BUIITS à Barcelone [en ligne], Mémoire, géographie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 2013, 175p, URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01397872/document>

figure 22 : Le jardin de ta sœur

figure 23 : parklet

figure 24 : Le Tube

figure 25 : Le Tube

Parfois, c'est une revendication encore plus forte des habitants qui peut initier le projet. À Barcelone la contestation à Ciutat vella dans les années 2000 contre la démolition de deux îlots a créé un mouvement anti-grands projets urbains. Les riverains se sont rassemblés pour clamer leur envie d'aménager, dans ce quartier densément peuplé, un espace vert. Les travaux de la mairie furent donc interrompus et les riverains plantèrent des arbres et un potager en transformant cette friche en espace autogéré. Six ans après la Ville a décidé d'organiser un processus participatif pour décider de l'avenir de ce lieu. Pourtant les riverains avaient déjà organisé une procédure de concertation non institutionnalisée. La municipalité a finalement été contrainte d'accepter le projet des habitants qui a donc pu se mettre en place suite à une longue appropriation du lieu par les Barcelonais. Ce deuxième exemple montre qu'une appropriation spontanée des habitants est possible mais qu'elle se fait sur un temps très long. Après plusieurs années d'appropriation par les habitants, la Ville a été obligée de reconnaître que le projet habitant était désormais ancré dans le quartier. (80)

Quand le collectif répond à une commande de la Ville et que les temporalités sont mal gérées

Au contraire lorsque le collectif répond à une commande, la temporalité est dès le début imposée et parfois inadaptée. Le projet reste alors trop temporaire et disparaît avant d'avoir pu exprimer toutes ses potentialités. C'est le cas du projet du Tube réalisé à Cenon par le collectif Bruit du frigo suite à l'invitation par SNCF Réseau à imaginer et révéler les potentiels d'un ouvrage ferroviaire en tant qu'espace public. Les événements sur deux jours seulement avaient pour but de préfigurer des futurs usages de ce lieu. Il s'agissait d'y faire se rencontrer les populations, de faire un diagnostic du site, des enquêtes de citoyens, des activités, de récolter les paroles habitantes grâce à différents ateliers ludiques comme des cartes postales à créer. Ils avaient la possibilité de voter pour l'usage

qu'ils préféraient, les temporalités, les ambiances. Il y a eu 4000 visiteurs sur ces deux jours. Le collectif avait prévu de laisser les installations en place dans l'espoir que les habitants puissent se les approprier, mais le site a très vite été fermé par la SNCF. Cet événement a permis le rapprochement des associations de la ville qui se sont rassemblées dans un collectif « à plein tube » et a permis de réunir les habitants de différents quartiers. On remarque pourtant que la commande d'une appropriation de la friche sur deux jours seulement n'est pas suffisante pour créer une vraie dynamique et peut laisser une sensation d'inachevé.



24 ©Christophe Goussard



25 ©Christophe Goussard

Plus inachevé encore, il arrive aussi qu'un projet initié par la Ville soit abandonné suite à un changement de municipalité, cet exemple provient de « Histoire d'un quartier patient » (81) article écrit par le collectif Etc. À Reims, dans les années 2003, le quartier Croix-Rouge, foyer créatif de la ville, comportant la Maison de la Jeunesse et de la Culture, est devenu triste et mal entretenu. Les événements culturels ont disparu au fur et à mesure de la détérioration des façades. Des premiers projets de réhabilitation sont tombés à l'eau et en 2008, un nouveau grand projet de réhabilitation voit le jour comprenant une maison de quartier, des locaux associatifs et une salle de spectacle. Pendant près de six ans, les équipes oeuvrent à l'élaboration de ce projet : les élus, les techniciens et les structures associatives du quartier travaillent ensemble, les habitants prennent aussi part au projet. Quant au collectif Etc, il réfléchit à l'aménagement d'espaces partagés pour offrir des lieux d'échange en attendant la réalisation du projet institutionnel qui prend du retard. En 2013 ils créent alors des structures en bois et envisagent de travailler deux ans encore à la préfiguration des usages du lieu avant l'ouverture au public. Cependant après ces longues années de réflexion et de travail, alors que les plans étaient fixés et les entreprises choisies, tout le projet est finalement abandonné par la nouvelle mairie qui le considère comme trop coûteux et ne répondant pas aux besoins de la population. La décision a été prise par le conseil municipal sans concertation des habitants du quartier ni des acteurs locaux.

« Cette mauvaise expérience pose de réelles questions de gouvernance. Il faut absolument repenser la démocratie locale pour que des projets de cette envergure ne soit pas soumis aux fluctuations politiques municipales. Comment faire en sorte qu'un projet soit réellement porté par la société civile, et pas seulement par un parti politique au pouvoir ? »
Etc « L'histoire d'un quartier patient »

Ces problématiques de temporalité s'expliquent par la gouvernance et les changements de municipalité mais aussi par la rigidité des documents d'urbanisme comme le PLU par exemple qui n'intègre pas les questions de temporalité et les questions d'autogestion. Or si le zonage était défini « espace temporaire autogéré » ce statut serait peut-être plus accepté. C'est ce que dénonce le collectif EspASces Possibles (82) :

« Les PLU n'intègrent pas la multifonctionnalité des espaces, les temporalités et les évolutions des usages, tout ce qui peut se passer maintenant ou un jour sur un même endroit. Quitte à zoner, les documents d'urbanisme pourraient inclure des zones urbaines autogérées et le faire savoir. Ces espaces mutants, hybrides, seraient le lieu de tous les possibles pour le village ou quartier. » Collectif EspASces Possibles (83)



(81) L'histoire d'un quartier patient, [en ligne], Etc, juillet 2014, URL : <http://www.collectifetc.com/lhistoire-dun-quartier-patient/>

(82) collectif formé de trois urbanistes rennais qui, eux aussi, ont réalisé en 2015 un tour de France à vélo sur la thématique de l'urbanisme autogéré

(83) Espaces possibles : découverte d'un urbanisme autogéré en France et en Belgique, Bruno Morleo, 23 mars 2016, URL : <https://www.urbanews.fr/2016/03/23/50646-espaces-possibles-decouverte-dun-urbanisme-autogere-en-france-et-en-belgique/>

figure 26 : projet « Si on essayait pour voir ? » Reims

Les questions de temporalité sont donc primordiales pour mener à bien ces projets, un temps assez long semble nécessaire pour les réaliser et pour qu'ils puissent interpeller les habitants. Par rapport à ces questions de temporalité, certains collectifs peuvent avoir une réticence à participer à la commande publique. En effet, la crainte de l'abandon du projet suite au changement de municipalité ou les impératifs de temps et de résultats de la Ville peuvent limiter le processus d'action du collectif qui doit au contraire agir dans un temps flexible. Yvan Detraz, architecte du collectif Bruit du frigo admet : « On nous demande trop souvent d'agir vite or nos actions requièrent un temps long qui permette l'acclimatation au terrain. Sans cela, elles ne sont qu'événement et n'alimentent pas le projet urbain. » (84)

Le temporaire permet de tester de nouvelles formules de transformation urbaine et réussit souvent, dans un temps court, à créer une valeur sociale que les projets urbains traditionnels ne réussissent à susciter que sur le long terme et pourrait être un nouvel instrument de planification urbaine. De nouveaux termes concernant l'urbanisme temporaire se développent. On différencie l'urbanisme « temporaire », qui se distingue par le temps court du projet qui sera amené à disparaître, de l'urbanisme « transitoire » qui sous-entend une connexion et une transition vers les futurs usages. Pour le projet « 15 lieux », il ne s'agit pas d'urbanisme transitoire puisque les quartiers ne sont pas des quartiers en transition. C'est ce qu'affirme le collectif Fertile : « Là les 15 lieux, c'est un peu des lieux neutralisés quand même, car pas dans des quartiers en transformation ». On parle aussi par exemple de micro-urbanisme participatif, d'urbanisme tactique ou de « tactical urban planning » en opposition à l'urbanisme stratégique. L'urbanisme tactique provient d'initiatives non institutionnelles. Ici aussi le projet des « 15 lieux », qui est un projet institutionnalisé, n'entre pas dans cette catégorie.

Les exemples étudiés nous mènent à nous questionner sur les possibles rapports existant entre pratiques urbaines temporaires et commandes publiques. On l'a vu, pour les projets impulsés par les habitants ou les collectifs, un temps long est nécessaire au bon déroulement du projet et à son appropriation par chacun. On l'a vu aussi, à l'inverse, les commandes publiques faisant intervenir des collectifs pour occuper temporairement un lieu peuvent être inabouties du fait d'un temps de mise à disposition trop court. Pire encore, lors d'une commande publique des questions se posent lors du changement de municipalité et la Ville, qui attend des résultats rapidement, peut être trop pressante et ne pas comprendre que le projet ne sera efficace que s'il peut se construire sur un temps long.

Pour les « 15 lieux », il s'agit d'une commande publique. Est-il possible que des usages temporaires puissent s'épanouir sous l'impulsion institutionnelle de la Ville ?
D'ailleurs ces projets sont-ils vraiment temporaires ? Pour combien de temps seront-ils à disposition des porteurs de projet ?
Il est primordial que ces questions de temporalité soient claires dès le début du projet.
Est-ce le cas ?
Nous allons voir par la suite ce qu'en pensent les porteurs de projet.

(84) citation extraite du travail de Margaux DARRIEUS, Dossier Collectifs d'architectes [en ligne], avril 2014

4. QUELLE TEMPORALITÉ POUR LES PROJETS DES «15 LIEUX À RÉINVENTER»? ENTRETIENS AVEC LES PORTEURS DE PROJET

Un dispositif qui mixe bâtiments et espaces verts

En appuyant son dispositif participatif « 15 lieux à réinventer » sur les savoir-faire des collectifs ou associations et sur les friches nantaises, la Ville s'insère comme on a pu le voir dans une tendance et une problématique actuelle. Dans son programme en 2014, Johanna Rolland a déjà cette idée de réhabilitation des friches. Il s'agit de « Transformer les friches vertes de la ville en des lieux de projets collectifs environnementaux, artistiques et culturels avec les habitants » (85) Le dispositif « 15 lieux à réinventer » répond ainsi parfaitement à son programme pour dix espaces verts. Il s'agit des espaces verts Landreau, Guinaudeau, Babonneau, Barberie-Cens, Fresche Blanc, du Fort, du Cours Cathuis, du Caillou, des berges Sarrebrück et des berges Sellier-Goudy. La sélection des lieux s'est faite grâce à la collaboration entre les différents services de la mairie et surtout entre les structures de quartier et les structures de la ville. Les directions de la vie associative, de l'immobilier, le SEVE et les équipes de quartier ont été chargés de proposer une liste de lieux. Selon Michel Bourdinot pour les espaces non bâtis « *il fallait que ce soit un délaissé qui n'ait plus de vie aujourd'hui* ».

Pour ce qui est des cinq bâtiments, la démarche a été plus délicate, il fallait que les lieux soient des lieux abandonnés et sans usage. De plus, il fallait selon lui « *que ce soit quand même des lieux sur lesquels la collectivité souhaitait développer un usage, que ce soit des lieux accessibles, c'était pas des ruines ou des lieux inaccessibles, il fallait qu'on puisse potentiellement les aménager* ». À travers ces lieux bâtis, la notion du patrimoine nantais est forte :

- Les Bains-Douches, ainsi que le bâtiment associatif Baco sont encore en fonctionnement et font partie de l'histoire sociale de Nantes. L'édifice date de 1860 et a été construit par Henri-Théodore Diollet architecte voyer de la ville de Nantes. L'équipement s'inscrit dans la période hygiéniste qui court de la fin du XVIII^{ème} siècle et tout au long du XIX^{ème} siècle. À l'époque, avant les comblements, la Loire était toute proche du bâtiment. Il serait le plus ancien bain lavoir public de France, voire d'Europe selon Yannick Royer porte-parole du collectif des Bains-douches qui se mobilise depuis huit ans pour la valorisation du site. Les bains-douches sont protégés au titre du patrimoine nantais au Plan Local d'Urbanisme.

- La Dulcie Galerie qui date de 1986 est située au rez-de-chaussée de l'ancienne école des Beaux-Arts établie en 1904. Ce lieu fut l'emplacement de la demeure de la dame d'honneur d'Anne de Bretagne à partir des années 1430 avant d'accueillir l'Hôtel de Briord construit au XVII^{ème} siècle. Le bâtiment a ensuite connu des rénovations au XIX^{ème} siècle pour devenir le bâtiment tel qu'on le connaît aujourd'hui. L'école des Beaux-Arts ayant déménagé sur l'île de Nantes, le bâtiment est donc libre et la Ville met à disposition la galerie. Cette dernière est idéalement située, elle se situe à proximité de l'Hôtel de Ville et sa visibilité est forte.

- La Chapelle du Martray est située dans le quartier Hauts-Pavés-Saint-Félix, date de la fin du XIX^{ème} siècle et est un ancien lieu liturgique qui aurait appartenu à l'institution des Sœurs de la Sagesse.

- La salle Bretagne d'une surface de 600 m² est une ancienne salle de cinéma du quartier Hauts-Pavés qui accueille parfois des spectacles associatifs ou spectacles scolaires.

- La Cocotte en verre de l'île de Versailles dans le quartier Hauts-Pavés-Saint-Félix a été conçue dans le cadre d'un concours en 1985 pour revaloriser l'île qui après avoir accueilli des blanchisseries et des tanneries était à l'abandon. Les gagnants du concours ont imaginé un jardin d'inspiration japonaise et conçu l'ensemble des bâtiments. La Cocotte en verre fut de 1987 à 2015 un restaurant lié au jardin japonais de l'île, un chef japonais y a cuisiné pendant longtemps. Ce bâtiment fait aujourd'hui signal au dessus de l'Erdre et est un symbole nantais. (86)

Outre les bains-douches, ces édifices ne sont pas juridiquement considérés comme inscrits ou classés au patrimoine nantais, cependant ce sont des bâtiments remarquables dans la ville de Nantes. La démarche « 15 lieux à réinventer », en associant aux espaces verts des bâtiments abandonnés et marqueurs du paysage urbain nantais, a pu donner plus de visibilité à l'initiative. En effet le patrimoine a pu être un fort vecteur de participation.

Cependant il y a une grande différence entre réhabiliter un bâtiment et activer un espace vert en friche. Que ce soit pour un espace vert ou pour un bâtiment, les questions de temporalité, de longueur du projet se posent mais sont difficilement comparables. En effet les travaux conséquents pour un bâtiment sont difficiles à réaliser lorsque la durée du bail accordé par la Ville n'est par exemple que d'un an ou n'est pas clair. Cela peut limiter les ambitions des porteurs de projet.

La temporalité des projets : une notion floue

Dans les cahiers des charges, la question de la temporalité était intégrée mais sans grande précision. Il fallait « *inventer un nouvel usage temporaire voire pérenne à terme* » (87) Dans ces cahiers, la Ville annonce donc qu'il s'agira de projets temporaires mais d'une possible pérennité, ce qui n'est pas forcément clair. Il est aussi annoncé qu'après la période de mise à disposition

du terrain ou du bâtiment, le porteur de projet devra remettre en état les lieux. Ainsi dès le début du dispositif des questions de temporalité se posaient. Michel Bourdinot confie : « *Au début c'est vrai qu'on pensait un peu comme de l'urbanisme temporaire, préfiguration d'usages, ce genre de choses* » mais finalement ils ne savaient pas très bien dans quelle temporalité ces projets s'inscriraient étant donné les différences majeures entre les lieux. Certains allaient faire l'objet d'un programme urbain dans les années à venir alors que pour d'autres rien n'était encore prévu. Il fallait aussi, selon lui, assurer un certain équilibre entre tous les projets, qu'il n'y ait pas des sites qui paraissent plus avantageux que d'autres, mais il avoue qu'un flou demeurait dans son esprit sur ces questions de temporalité. Il était également difficile d'être clair sur ces temporalités dans les cahiers des charges avant même de savoir quels types de projets se développeraient.

Lorsqu'ils ont été sélectionnés parmi les 41 projets soumis au vote des Nantais, les porteurs du projet de la Fabrique à impros se sont posés beaucoup de questions et avaient même peur de la victoire dans un sens car ils ne savaient pas réellement pour combien d'années ils allaient s'engager sur le lieu de la Salle Bretagne.

« *Et pendant combien de temps on allait signer ? Est-ce que ça allait encore appartenir à la Mairie ? Ça veut dire quoi, qu'on a un contrat de cinq ans... Est-ce qu'on refait la salle et au bout de cinq ans ça leur revient ? Si tu voulais être efficace, il te manquait des millions de réponses.* » Kévin Guéguen

(85) Point 176, « Johanna Rolland, Mon projet pour Nantes », 3 février 2014, p.18, URL : <https://issuu.com/nantesadelavenir/docs/jr-programme-24p-190x270-030214-bat>

(86) pour les descriptions des lieux : <https://www.nantes.fr/home/a-nantes-et-pas-ailleurs/decouvrir-nantes/linnovation-a-nantes/15-lieux-a-reinventer/connaître-les-lieux-a-valoriser.html#content>

(87) PDF cahier des charges, appel à projets bains-douches Baco, URL : <https://fr.calameo.com/read/004590458f581b831fb0a>

Une fois les quinze porteurs de projet sélectionnés, Michel Bourdinot expliquait alors que pour les espaces verts il s'agirait de conventions d'un an renouvelable tacitement et que pour les bâtiments se serait des baux également renouvelables mais dans la limite de douze ans. Au bout de douze ans, ils doivent en effet soumettre le projet en conseil municipal pour que l'administration se réinterroge sur le devenir des lieux : « *Continuer de le laisser à une association c'est un choix politique, ils doivent décider par délibération* » explique t-il. Cependant en fonction des projets, nous avons pu remarquer que les porteurs de projet étaient plus ou moins au courant des durées du bail et que ces dernières pouvaient différer. La seule constante est le discours tenu aux quinze porteurs de projet qui est encore flou malgré tout :

« *Ce qu'on dit aux porteurs de projet c'est développez votre projet et puis si ça fonctionne la Ville n'a pas d'intérêt à le voir disparaître tant que ça fonctionne. Pour les lieux bâtis c'est un peu plus délicat parce que déjà il y a des conventions d'occupation à signer et c'est vrai que ces conventions, la collectivité ne peut pas s'engager sur des durées trop importantes. On ne peut pas engager aussi les futurs élus. On n'a pas encore évoqué les conventions d'occupation avec les porteurs de projet mais c'est 3, 6, 9 ans selon les lieux et selon aussi l'investissement.* » Michel Bourdinot

Bien que l'on comprenne que les services de la ville vont les encourager à développer leur projet, il semble évident que Michel Bourdinot ne peut se prononcer sur l'avenir des projets après les prochaines élections municipales de 2020 et que tout dépendra aussi de l'investissement des porteurs de projet sur les différents lieux.

Ressenti des porteurs des projets des cinq bâtiments

Pour les porteurs de projet des cinq bâtiments, la vision sur le devenir du projet reste floue pour la plupart d'entre eux. L'un des porteurs de projet de la

Galerie du Zéro Déchet qui prendra place dans la Galerie Dulcie est cependant, lui, assez optimiste par rapport à la temporalité. Pourtant le bail est d'un an seulement avec une possibilité de le reconduire pendant cinq ans maximum. En effet des travaux vont être effectués d'ici cinq ans sur l'îlot de l'ancienne école des Beaux Arts ce qui mettra un terme à la disponibilité de la Galerie Dulcie. Selon lui cinq ans suffisent pour porter leur projet : « *On verra ils disent que c'est un temps court mais c'est super long, si on réussit déjà pendant cinq ans* ». Michel Bourdinot explique que dans ce cas précis, la Ville pourra si le projet se développe et persiste sur le long terme, trouver un autre lieu pour que l'activité de la Galerie du Zéro Déchet puisse perdurer.

« *La Dulcie Galerie on sait que dans 5 ou 6 ans il y a un projet de requalification de tout l'îlot, donc ce qu'on leur dit c'est votre projet vous pouvez le développer pendant 5 ans après on récupère le lieu, après ce qu'on leur dit aussi c'est que si vous faites la démonstration, si leur projet marche il n'y a aucune raison que la Ville ne l'intègre pas, soit dans un autre endroit, soit dans le futur projet.* » Michel Bourdinot

Dans ce cas de figure, bien que le futur projet de l'îlot limite les possibilités d'avenir, il a permis dès le début un véritable échange entre les porteurs de projet et les services de la ville concernant la temporalité. Les porteurs de projet se sentent soutenus et sont convaincus qu'ils pourront disposer du lieu pendant cinq ans. Pour les autres porteurs de projet, la question de la temporalité n'est pas si claire et ils semblent beaucoup moins informés.

La plupart des autres porteurs de projet rencontrés ont confié avoir des questionnements par rapport à la temporalité, par rapport au bail qu'ils allaient ou non signer. Pour certains d'entre eux, tout cela n'était pas encore fixé au moment des entretiens réalisés entre octobre 2018 et mars 2019. Les vainqueurs ont pourtant

été annoncés en juin 2018, cela signifie que les porteurs de projet n'ont pas eu de réponses précises pendant de nombreux mois.

Les porteurs de projet de La Cocotte solidaire sur l'île de Versailles admettent que les questions de temporalité sont très floues. Elles ont mis du temps avant d'avoir des informations concernant leur bail. Aujourd'hui, en juillet 2019, elles ne l'ont pas encore signé, pourtant elles savent que celui-ci devrait être d'une durée de cinq ans.

Lors de l'entretien avec Nicolas, salarié de Big City Life qui a remporté le lieu Salle Bretagne, il avoue : « *On ne sait pas encore si on va signer un bail* ».

C'est la même situation pour l'Ouvre-Boîtes 44 qui a remporté le bâtiment des Bains-douches Baco. Selon Élise, porteur du projet, le problème de la temporalité est lié à la question de l'amortissement des travaux réalisés dans le bâtiment. Pour s'engager dans des travaux assez coûteux, elle souhaiterait être assurée que le lieu soit encore en leur possession dans quinze ans.

« *Et tu vois, on ne sait toujours pas non plus la durée du bail, on a toujours demandé, si on y met de l'argent, on veut à minima que ce soit à durée des amortissements des travaux, à 15 ou 20 ans et ça on n'a toujours pas de réponse.* » Élise Bélard

Par rapport à cette problématique, Michel Bourdinot explique que leur questionnement est pris en compte mais il n'est pas en capacité d'apporter une réponse claire à une telle demande à ce moment là du projet « *Par exemple aux Bains Douches le porteur de projet souhaite réaliser des travaux donc de fait, lui, doit garantir son investissement et nous on doit garantir une durée raisonnable donc c'est des méthodes de calcul qui permettent de... On est plutôt dans l'optique de les*

accompagner pour leur projet plutôt que de penser à la fin. » Finalement, plusieurs mois après l'entretien, Élise m'a expliqué que le bail proposé serait un contrat de mise à disposition sur une période de douze ans, ce qui est très raisonnable. Il est cependant impossible de planifier sur quinze ou vingt ans comme le souhaitait Élise mais l'objectif de la Ville n'est pas de mettre un terme à ce projet, le contrat pourra être renouvelé.

Enfin Romain, porteur du projet Le Champignon urbain, conscient que la chapelle du Martray pourrait ne leur être louée que pour une durée assez courte d'un ou deux ans déclarait : « *Les travaux ont été pensés pour que la Ville de Nantes récupère aussi le bâtiment pour faire ce qu'elle voudra après.* » Le bail, qui n'était toujours pas signé le jour de l'entretien, pose aussi les mêmes questions d'amortissement des travaux. Le bail sera d'un an renouvelable, mais ils ne l'ont su qu'après avoir déposé leur dossier de candidature. Cette durée les empêche vraiment d'investir dans le projet. Ils n'osent pas s'y projeter de peur que leur bail ne soit pas renouvelé et ne comptent donc pas investir d'argent dans le bâtiment. Cette entreprise qui cherchait un local pour une longue durée pour cultiver ses champignons a été un peu désenchantée en apprenant que le bail serait aussi court. Elle a quitté son local courant décembre pensant pouvoir s'installer à la Chapelle en janvier et doit trouver un autre endroit en complément. Il serait, selon Romain, trop risqué de devoir tout perdre au bout d'un an. « *C'est reconductible, mais ça nous met un peu l'épée de Damoclès, c'est pour ça qu'on va garder deux sites parce que si jamais on nous vire on ne perdra pas tout* ». C'est donc pour eux une situation qui semble provisoire et leur intérêt pour ce projet est alors limité du fait de cette contrainte temporelle.

« Non, on ne l'a pas signé [le bail]. Il y a un gros nœud en fait, il y a eu beaucoup d'éléments administratifs, techniques, qui sont restés flous, qui paye quoi etc. On a eu connaissance de la durée du bail qu'après avoir déposé le dossier. Un bail d'un an pour une entreprise c'est pas possible de faire des travaux, il faudrait un bail de 10 ans en fait. » Romain, Champignon urbain, la Chapelle du Martray

Ressenti des porteurs des projets des espaces verts

D'autre part, pour les espaces verts, bien que la problématique soit plus légère, la temporalité des projets pose également question. Pour Paul, étudiant de Centrale et porteur du projet Fresch' Heure, la gestion à long terme du projet n'est pas la priorité mais il admet qu'il ne sait pas comment ça se passera et que les réponses des services de la ville restent floues par rapport à cette question.

« La gestion du terrain c'est aussi flou pour moi. »
Paul, Fresch' Heure, Espace vert Fresche Blanc

Certes, le fait de planter des arbres fruitiers centenaires fait que le projet ne pourra pas disparaître du jour au lendemain. C'est ce qu'affirme Paul : « L'idée de planter

c'est vraiment un truc sur le long terme, on peut déplanter mais c'est complètement con ». Pour le moment Paul espère que rien ne viendra entraver ce qu'il se passe sur ce lieu, mais avoue n'avoir rien signé de particulier concernant la durée du projet, mais seulement une mise à disposition par la Mairie. Qu'advient-il du site à long terme ? Le lieu sera-t-il repris par la Ville, sera-t-il géré par les habitants en autogestion ? Sera-t-il géré par le SEVE ? La Ville n'a pas non plus les réponses à ces questions. Elle se protège simplement en disant que les projets sont temporaires, cela lui permet d'anticiper le futur.

Au contraire il arrive que le porteur de projet ne soit pas inquiet par ces questions de temporalité. Sami Mimouni, porteur du projet Le mur du Cens sur l'espace vert Barberie Cens ne semble pas exprimer de crainte. Lorsque je l'interroge sur la durée du projet, je suis étonnée qu'il me réponde : « Bah moi je vois ça sur un projet à vie ! ». Il exprime pourtant que dans le cahier des charges il est écrit qu'à la fin du contrat il faudra démonter les structures et remettre le site en l'état initial, mais il ne conçoit pas le projet de façon temporaire. Il dit « Le but c'est de le garder sur le long terme, ce n'est pas un truc éphémère. » Cependant par rapport à ça, rien ne définit la durée du projet. À la fin du

mandat la Mairie peut très bien décider un autre avenir pour ce lieu, peut décider de le vendre et cela ne semble pas pour autant perturber ce jeune porteur de projet.

Pour certains projets dans les espaces verts, le projet dépasse le cadre qui était prévu, c'est le cas pour la berge Sellier-Goudy, le projet Rêver Sèvre est un peu démesuré. Lors de l'entretien avec Lucie Deschamps Lelièvre, architecte, porteur de ce projet, elle me fait part de leur volonté de construire une guinguette en bord de Sèvre. Cependant la construction d'un bâtiment dans les espaces verts n'est pas prévue par la Mairie. La question du devenir de ce bâtiment se pose. S'agira-t-il d'un bâtiment temporaire ? Bien que Lucie Deschamps soit persuadée de l'intérêt d'investir dans un tel équipement public, si la Ville ne finance pas cette guinguette, il est difficile d'imaginer qu'elle la garde après avoir potentiellement mis fin au contrat temporaire avec Rêver Sèvre. Cette construction pose donc question. Selon l'architecte, la Mairie ne serait pas contre cette construction, cependant les problématiques du budget et de la temporalité ne sont pas résolues. Il pourrait s'agir d'une concession allant de dix à vingt ans mais cette donnée reste encore floue.

figure 27 et 28 : Images d'intentions du projet Rêver Sèvre



5. DES OCCUPATIONS DES LIEUX QUI TARDENT

Le devenir des quatorze lieux n'est donc pas suffisamment clair. De plus, le début de l'occupation des lieux par les porteurs de projet a pris, pour de nombreux lieux, du retard. Plusieurs porteurs de projets ignorent encore, au moment des entretiens réalisés entre octobre 2018 et mars 2019, quand ils pourront investir les lieux. Ce retard est dû, la plupart du temps, aux travaux de mise aux normes des lieux par la Ville qui sont longs à réaliser ou qui nécessitent l'obtention de permis de construire notamment pour les cinq bâtiments.

Pour illustrer cette problématique, on prendra l'exemple de la Chapelle du Martray dans laquelle l'équipe du Champignon urbain s'apprête à créer un espace de culture de champignons. Lors de l'entretien réalisé avec Michel Bourdinot, il admet : « La Chapelle ça fait partie des projets où il faut une autorisation des architectes des bâtiments de France, il faut trouver les entreprises, il y a tous les vitraux à faire, c'est une entreprise spécialisée donc oui c'est long. Entre le temps citoyen, où on dit est-ce que vous souhaiteriez voir un projet se développer et le temps où on va remettre le bâtiment il y aura eu 2 ans. On a commencé l'été 2017 et on remettra le bâtiment l'été 2019 donc c'est long. En même temps c'est associer les habitants, c'est demander aux gens de proposer un projet, c'est laisser aux Nantais le choix du projet par une votation citoyenne, c'est réaliser des travaux assez lourds, dans la chapelle on perce une porte, on refait les réseaux parce qu'il n'y a pas de toilettes, des toilettes PMR, c'est assez lourd. Et là en l'occurrence ça va être un beau bâtiment ». L'équipe devait pouvoir entrer dans la Chapelle en janvier 2019, mais des travaux ont dû être réalisés pour que le bâtiment puisse recevoir du public, les accès devaient être plus nombreux et une nouvelle entrée devait être créée côté rue pour éviter de passer par la cour de la copropriété. De plus une rampe a dû être mise en place pour assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite. Du fait de l'importante différence

de niveau entre le niveau de la rue et celui du sol de la Chapelle, l'équipe de porteurs de projet a eu la surprise de découvrir que la rampe ferait seize mètres carrés de surface : deux mètres de large sur huit mètres de long, c'est donc « une partie de l'espace qui se soustrait à la capacité d'exploitation » et d'après Romain cette perte d'espace qui les handicape n'était pas prévue. Dans l'appel à projets, 198 m² étaient annoncés, lorsqu'ils ont fait leurs métrés ils ont obtenus 147 m² car ce qui avait été mesuré c'était la taille de la parcelle et non la superficie exploitable. Avec cette rampe, les autres contraintes PMR et en excluant les surfaces de circulation, la surface exploitable pour entreposer les champignons sera de 80 m². Romain précise que « pour avoir une personne employée à temps plein il faut 50 à 100 m² de champignons » on comprend donc que ces imprévus et travaux PMR qui prennent du temps sont également une mauvaise surprise pour les porteurs du projet en terme de rendement.

Le retard est donc très important pour ce projet. Initialement le site devait être livré en janvier 2019, puis la Ville a décalé à juin et maintenant la fin des travaux prévue en septembre 2019 n'est pas encore certaine. Romain s'inquiète de la durée de ces travaux qui l'obligent à louer un autre local en attendant l'ouverture de la chapelle. Leur activité marche plutôt bien et nécessite un local qui leur permettrait de vendre deux fois plus qu'actuellement. Cependant ils n'en ont pas, cela leur pose donc « pas mal de problèmes ». Attendre l'ouverture de la Chapelle c'est une perte économique assez importante et une situation précaire qui pose question. Les travaux de remise en état des bâtiments auraient pu commencer avant la sélection des porteurs de projets pour éviter ces retards par rapport à ce qui était annoncé. Cependant, la Ville explique qu'il était bien plus logique d'attendre de savoir quels seraient les usages des futurs lieux avant de commencer les travaux.

« On se retrouve avec une date d'entrée dans les locaux que personne ne connaît et là le permis de construire n'a pas été déposé. Une instruction comme ça avec les architectes des bâtiments de France ça va nous amener à huit mois. Je ne sais pas comment ça va se passer. En tout cas ça nous a pas mal déstabilisés car depuis le début on n'a pas eu d'information nous disant c'est pas janvier 2019, c'est 2020. Il y a rien d'officiel et c'est assez compliqué pour une entreprise, il faut qu'on produise, il faut sortir trois revenus. Et du coup ça nous a obligé à re planifier lourdement. Là on cherche des locaux, on a trouvé soit sur Nantes est, soit sur Nantes sud, c'est pas la même zone de chalandise. »
Romain, Champignon urbain

Pour ce projet dans la Chapelle du Martray, les questions de durée du bail additionnées aux questions d'entrée dans les lieux créent une position d'inconfort pour les porteurs de projet. Cet exemple peut être comparé aux quatre autres bâtiments du dispositif.

Pour la Galerie du Zéro Déchet, le retard a été beaucoup moins important, les travaux sont terminés et ont été très vite réalisés. Il était prévu que les porteurs du projet aient les clés fin décembre 2018 et ils les ont eu finalement mi-février 2019. Ils devaient ouvrir en mars mais ouvriront en septembre 2019. Pour les Bains-douches Baco, l'Ouvre-Boîtes 44 a déjà pu occuper les lieux mais l'inauguration reste à prévoir. En effet les porteurs de projet souhaiteraient attendre que quelques travaux soient effectués pour que le bâtiment soit plus présentable. Suite aux derniers échanges avec Élise Bélard en juillet 2019, elle me confie que le projet complet et rénové ne sera pas fini avant le début d'année 2021 selon elle. Pour la Cocotte en verre l'ouverture serait prévue pour les « RDV de l'Erdre » le dernier week-end d'août 2019 et l'inauguration serait prévue en septembre 2019. Enfin, pour la salle Bretagne les travaux sont toujours en cours et les porteurs de projets ne peuvent pas encore investir les lieux.

Aujourd'hui, en juillet 2019, six lieux ont été inaugurés. Il s'agit de six espaces verts : l' Espace Ba'Bonheur, le projet Au Pied d'un If, Fresch' Heure, le Fort St Jo, Le Grand Méchant Nous du Cours Cathuis et le projet de Distribution d'invenus à Guinaudeau. Pour les trois autres projets d'espaces verts : Rêver Sèvre, Le Mur du Cens et la Serre Bruck la réflexion est encore en cours et les occupations des lieux n'ont pas encore commencé.



figure 29 : intérieur de la Chapelle du Martray
figure 30 : image d'intention de la Serre Bruck

6. VALORISATION DES DÉLAISSÉS URBAINS

« Moi je serais 100% pour en fait qu'on valorise des délaissés urbains. »

Romain, Le Champignon Urbain, Chapelle du Martray

Malgré ces doutes sur la temporalité et les difficultés des porteurs de projet à se projeter dans le futur et malgré l'effet de mode de la revalorisation des friches, la plupart d'entre eux portent un regard très positif sur le dispositif des « 15 lieux à réinventer ». Certaines personnes interrogées mettent en avant que ce dispositif permet une utilisation pour ces lieux qui est la bienvenue dans un contexte où les villes comportent de nombreux bâtiments et espaces vacants. En effet, le collectif Fertile, dénonce le nombre de logements vides dans les grandes villes : « *Qu'est-ce que ça veut dire une ville où 10 % des logements sont vides parce que c'est la spéculation qui fabrique ça comme ça, qu'est-ce que ça veut dire une ville où on détruit plein de bâtiments alors qu'il manque plein de logements ?* ». Un programme comme les « 15 lieux à réinventer » insiste sur la présence de tous ces lieux non utilisés dans la ville de Nantes et donne l'espoir d'une revitalisation de ces derniers. Ce point de vue est très largement partagé avec Romain porteur de projet du Champignon urbain qui met lui aussi en avant que le dispositif permet la valorisation des délaissés urbains.

« Je trouve que c'est vraiment une excellente idée, il y a plein de bâtiments qui sont inoccupés dans Nantes et c'est trop bête de les laisser comme ça. Les « 15 lieux » ça montre que si tu fais appel à l'intelligence collective, les habitants ils vont avoir des idées pour toi pour occuper des bâtiments de manière un peu inattendue. »
Romain, Le Champignon Urbain, Chapelle du Martray

De plus, il est évident que de tels délaissés urbains peuvent être une aubaine pour des associations ou coopératives puisque ces dernières cherchent

des locaux pour développer leurs pratiques. L'appel à projets « 15 lieux à réinventer » a en effet recueilli plus de quatre-vingts propositions de projets et donc potentiellement aux alentours de Nantes, il y aurait déjà un minimum de quatre-vingt intéressés. Parmi eux, certains étaient prêts à s'investir pour un lieu précis, d'autres cherchaient un local pour développer une activité en particulier. La demande et l'envie semblent donc présentes. Pour la Chapelle du Martray, le collectif l'Avant Courrier, qui était un concurrent du Champignon Urbain, avait imaginé un lieu de création pour les arts du cirque. Romain insiste sur le fait que de nombreux bâtiments même non chauffés pourraient leur convenir. Il raconte : « *Ils n'avaient pas besoin de local chauffé et sur Nantes je pense qu'il y a au moins vingt bâtiments qui pourraient coller à leur usage sans problème et qui à la base étaient peut-être des immeubles de bureaux et voilà on ne pouvait pas chauffer le truc, c'est un peu insalubre et les mecs du cirque seraient très contents d'avoir ça.* » Il est vrai qu'avec des lieux ouverts aux habitants, des initiatives pourraient voir le jour, pas forcément par des associations à but lucratif mais aussi par de petites associations de quartiers, sans trop de moyen qui pourraient donner de leur temps pour faire profiter les habitants du quartier d'une activité.

« Il y a des bâtiments qui sont abandonnés et tout bêtement, que ce soit les gens qui meurent de froid dans la rue ou juste des associations qui veulent rendre des services d'intérêt général, nous on cultive des champignons, il y a un objectif de rémunération derrière mais une association qui veut distribuer des repas aux SDF, ou qui ferait de la couture ou des cours de danse pour les gamins et qui aura juste besoin d'un lieu même pas nickel, où la peinture peut être bof et tout. Des bâtiments comme ça tu en as plein sur Nantes. Et le problème de l'extension urbaine, soit la ville elle pousse en horizontal, soit elle pousse en vertical, et à un moment on pourrait

peut-être aussi boucher les dents creuses et occuper des bâtiments qui sont déjà construits et je ne sais pas en fait pourquoi il y a autant de bâtiments délaissés. »

Romain, Le Champignon Urbain, Chapelle du Martray

Il insiste enfin sur le rôle majeur de la Ville qui devrait pratiquer des échanges donnant-donnant avec certaines associations. Ces dernières sont attirées par les coûts de location peu élevés ou nuls et le propriétaire de son côté, en autorisant ces nouveaux usages n'a plus de problème de sécurisation, de gardiennage, de squat et profite d'une maintenance à bas prix dans l'attente d'un contexte plus prometteur pour la vente. De plus, « *encourager les usages temporaires peut être aussi un moyen d'accélérer la mutation de ces espaces* » selon Lauren Andres (88). Ainsi, ça devrait « *être généralisé et ça devrait même être limite obligatoire* ». C'est ce qu'affirme Romain qui imagine aussi ces solutions pour les biens privés.

« Donc j'espère que la démarche « 15 lieux » sera étendue, que ça dépassera les limites du patrimoine public et que ça fera le patrimoine public et privé, voire même qu'à terme ça donne une loi sur l'occupation des bâtiments. » Romain

Ainsi la durée des baux interroge la plupart des porteurs de projets, on remarque que les notions de temporalité auraient pu être plus claires dès l'étape de l'appel à projets. Cependant, au vu de la diversité des projets dans les bâtiments ou sur des espaces verts en friche, on comprend la difficulté de la Ville. Pour essayer de comprendre cette problématique de la temporalité, nous mettrons maintenant en comparaison le dispositif des « 15 lieux » avec une démarche barcelonaise similaire.

(88) Lauren ANDRES, « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement » [en ligne], Métropolitiques, 11 mai 2011, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-usages-temporaires-desfriches.html>

7. PLA BUITS : OCCUPATION TEMPORAIRE DE DIX-NEUF FRICHES À BARCELONE

« *L'espace public est le point clé où le progrès de la ville peut se développer.* »

Vicente Gallart, architecte en chef Pla Buits

La temporalité de l'initiative « 15 lieux à réinventer » peut être mise en parallèle avec le dispositif « Pla BUITS » (89) réalisé à Barcelone en 2012. Ce dernier, conçu par la Direction de l'Urbanisme (Habitat Urbà) de Barcelone, signifie « Plan VIDES » en français et consistait en la mise en concours de dix-neuf lieux en friche dans les dix districts de la ville. L'aménagement de ces lieux par des associations à but non lucratif était cependant temporaire puisqu'il était prévu à plus long terme par le Plan Général Métropolitain d'y construire logements, équipements, voiries ou espaces verts. Cette initiative est partie du constat de l'augmentation des espaces vides dans le tissu urbain et répondait à la crise économique qui obligeait le report de l'exécution des projets prévus dans ces espaces. Ce projet a été approuvé en octobre 2012, la période d'appel à projets s'est déroulée du 1er novembre au 1er février et quatorze projets gagnants ont été annoncés en avril 2013. En avril 2015, une deuxième édition de ce programme a débuté avec onze nouveaux espaces disponibles et en février 2016, six lieux ont été finalement attribués à des associations. (90) Lors de ces deux éditions, sur des lieux de 100 m² à 1000 m² se sont développées des activités éducatives, sportives, récréatives, culturelles, artistiques, environnementales, paysagères, sociales ou communautaires. En 2013, dans son mémoire Paula Orduña Giró, étudiante en master urbanisme et aménagement, (91) s'interroge sur la production participative de ces espaces publics temporaires et sur leur gestion. C'est principalement grâce à son écrit que nous développerons les principes et les limites du dispositif de 2012 en comparaison avec les « 15 lieux à réinventer ». En évoquant le Pla Buits avec Sébastien Guimard du pôle dialogue citoyen de Nantes, il affirme avoir connaissance de ces expériences

barcelonaises : « *ça oui ça nous a forcément inspiré. Voilà on ne le fait jamais comme ça à blanc, on a toujours ce travail là de recherche* » confie-t-il.

En France, les pouvoirs municipaux commencent à s'intéresser à la démocratie participative locale au cours de la deuxième moitié des années 1960, en Espagne il faut attendre les années 1980. À cette époque, le modèle urbanistique de Barcelone est très ancré à l'échelle du quartier. Puis en 1990, la Ville passe à un modèle plus global, basé sur des transformations à grande échelle. Les interventions dans les espaces publics représentent alors les clés du rayonnement touristique et international de la ville. Aujourd'hui, du fait de la crise économique, la Ville revient vers le modèle des années 1980, relance une urbanisation pour améliorer les quartiers et renouvelle les modes de production des espaces publics. Le Pla Buits semble être une nouvelle façon de faire et peut représenter une solution intermédiaire et un moyen de revalorisation non coûteux des espaces délaissés des quartiers. Pour Pla Buits, trois principes sont mis en avant : le caractère provisoire et la flexibilité urbaine, l'implication et la co-responsabilité, et la dynamisation sociale. Ces principes se rapprochent de ceux évoqués par la Ville de Nantes quant aux « 15 lieux ». Les deux initiatives proposent une nouveauté dans la pratique de la gestion des espaces verts, les modes d'aménagement de l'espace public sont renouvelés. Nous confronterons la temporalité de ces deux dispositifs mais aussi leurs aspects participatifs et financiers.

(89) Pla BUITS = Buits Urbans amb Implicació Territorial i Social (Vide urbain avec implication territoriale et sociale)

(90) <https://ajuntament.barcelona.cat/ecologiaurbana/ca/pla-buits>

(91) Paula ORDUÑA GIRÓ, Production participative d'espaces publics temporaires : le programme pla BUITS à Barcelone [en ligne], Mémoire, géographie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 2013, 175p, URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01397872/document>

Temporalité

À Barcelone, en 2012, la Mairie a cédé de façon temporaire et gratuite quatorze espaces vides à des associations. Sélectionnées par concours, ces dernières devaient prendre en charge l'aménagement de lieux dont la Mairie n'était plus directement responsable. Les équipes gagnantes ont obtenu une licence d'occupation temporaire d'un an pouvant être renouvelée jusqu'à trois ans. Cette situation de possession précaire permettait l'usage privatif de ces espaces du domaine public mais empêchait leur transformation. La cession temporaire pouvait être révoquée par la Mairie pour des raisons d'intérêt public. La durée de la cession n'étant pas limitée par la législation patrimoniale, la révocation pouvait avoir lieu à tout moment et sans indemnité pour l'association. Il faut préciser que sans cet aspect temporaire, la municipalité n'aurait pas pu réaliser ce dispositif, elle aurait commis une infraction en cédant ces terrains qui sont affectés à de futurs programmes dans le Plan Général Métropolitain.

« *Sans l'incorporation du caractère temporaire, la municipalité aurait commis une infraction en développant ce programme, car elle n'aurait pas pu céder des terrains.* » Paula Orduña Giró (92)

L'aspect temporaire est la clé de réussite de ce projet et pourrait l'être pour de futures opérations du même type. Il s'agit de considérer le temps comme un nouvel outil primordial du projet urbain. C'est ce que défend l'architecte en chef de Barcelone Vicente Guallart. La gestion du temps deviendrait, selon lui, petit à petit un outil fondamental et presque plus important que l'espace. M Guallart calcule les retombées sociales d'un site temporairement redynamisé : « *Une activité qui dynamise un espace vide peut recevoir jusqu'à cent usagers. Si cette activité perdure cinq ans, nous sommes en train de gagner cinq-cents ans d'activité pour un espace* ». (93)

Après le projet temporaire Pla Buits, sur chacun des lieux, un projet municipal définitif est prévu et pour plus de la moitié d'entre eux, les habitants ont connaissance de ces futurs projets. Sur quatre friches, se trouvent des panneaux municipaux informant les riverains de l'aménagement prévu à long terme, c'est le cas par exemple pour une friche qui doit accueillir l'église paroissiale. D'autres espaces en friche sont inclus dans de vastes plans d'urbanisation bien connus par la population du fait de leur lenteur ou problèmes d'exécution face à la crise. Cinq friches sont concernées par ces plans d'urbanisation. Pour les lieux restants, la population n'est pas au courant des futurs projets. On remarque malgré tout que l'aspect temporaire du Pla Buits ne peut être contesté puisque les usages définitifs des lieux sont déjà pour la plupart actés par la municipalité et connus des Barcelonais. Cependant, d'après les entretiens réalisés par Paula Orduña Giró, les réclamations des riverains font référence à la lenteur dans l'exécution des vastes plans de rénovation urbaine. Les habitants attendent la réalisation des développements futurs qui sont, eux, véritablement perçus comme une transformation qui améliorera leur quartier. L'association Can Roger qui s'occupe d'un potager urbain, d'une cantine sociale et d'un espace d'expression artistique et culturel sur la friche du quartier de la Sagrada Família confie : « *Nous n'oublions pas que nous voulons la résidence pour personnes âgées à cet endroit comme projet définitif* ». Les projets temporaires de Pla Buits peuvent être vus comme une façon de gagner du temps et de ne pas se confronter au vrai problème. De plus, il apparaît aussi que dans les quartiers dans lesquels de nombreuses améliorations quant à la qualité des rues ou de l'éclairage sont attendues, le Pla Buits n'est pas une priorité.

Au contraire, à Nantes, pour les « 15 lieux à réinventer », au cours de mes différents entretiens je n'ai entendu parler que de deux projets définitifs. La Galerie Dulcie fait partie d'un îlot qui fera l'objet d'une

importante rénovation dans environ cinq ans. Pour les Berges Sellier-Goudy en bord de Sèvre, le projet est conditionné au futur projet urbain du quartier et les activités qui seront mises en place par les porteurs du projet devront être en accord avec ce projet urbain. Pour la plupart des autres sites, le futur des lieux n'est pas défini, leur avenir est donc inconnu contrairement aux projets du Pla Buits.

Réaliser des interventions urbanistiques temporaires est cependant complexe. Mme Laia Torras, chef de Participation de la Direction de Projets d'Habitat Urbà, attire l'attention sur la complexité et souhaiterait que les normes et réglementations soient plus flexibles.

« Les normes actuelles sont très adaptées aux usages définitifs mais restent trop rigides pour les usages provisoires. »

Mme Torras, chef de Participation de la Direction de Projets d'Habitat Urbà

Bien qu'une grande partie des services et élus municipaux ne soit pas habituée à ce genre d'expériences et se montre réticente, les représentants d'Habitat Urbà interrogés par Paula Orduña Giró considèrent le Pla Buits comme une épreuve et une porte d'entrée vers d'autres expériences temporaires. Les représentants d'Habitat Urbà ne basent pas leur discours sur l'urbanisme temporaire mais ils évoquent clairement ses principes. L'incorporation du caractère temporaire est présentée comme une méthode au delà du manque d'investissements. Elle rend possible l'implication citoyenne et permet d'intégrer à la vie urbaine des espaces fermés.

Dans le dispositif Pla Buits l'aspect temporaire est très clairement affirmé dès le début de l'appel à projets, bien plus que dans le dispositif des « 15 lieux à réinventer » dans lequel le doute persiste sur les durées des baux (cf partie 2A.4). La différence majeure, c'est

aussi que, contrairement au dispositif des « 15 lieux », il s'agit ici essentiellement de terrains en friche et non de bâtiments. Aménager temporairement une friche pose bien moins de questions qu'aménager un bâtiment patrimonial temporairement puisque les sommes d'argent nécessaires pour développer les lieux ne sont bien sûr par comparables. La plupart des quatorze lieux du Pla Buits ont été transformés en espaces agricoles puisque le choix du jury s'est porté très nettement sur ces derniers. Dix friches ont accueilli des potagers urbains. Ces derniers impliquent une viabilisation minimale, sont faciles à gérer et à entretenir et s'adaptent aux intérêts de la Mairie. Ils constituent en outre une économie d'entretien pour les services municipaux. Ces potagers sont cependant fermés à la plupart des riverains, l'accès étant réservé aux usagers qui participent à leur entretien. Pourtant en lien avec l'amélioration de la qualité de vie, la valeur sociale de ces espaces, dont l'accès est restreint, est remise en question.



(92) Paula ORDUÑA GIRÓ, mémoire page 56
(93) Paula ORDUÑA GIRÓ, mémoire page 79

figure 31 : espace Gardenyes
figure 32 : espace Germanetes

Revendications habitantes

Un tel dispositif temporaire vient légitimer les appropriations informelles de ces espaces à statut juridique jusqu'ici ambigu, puisque la plupart n'étaient pas ouverts au public. En effet dans cinq des quatorze friches barcelonaises, les espaces n'étaient pas grillagés et ont permis quelques appropriations informelles. Le choix des lieux du Pla Buits s'est généralement porté sur des espaces pour lesquels précédemment il n'y avait pas de revendication forte. Il y avait plus de mille vides urbains recensés d'après Vicente Guallart. Certaines des friches ont directement été mises de côté car l'administration des districts préférerait « ne pas avoir à s'affronter aux riverains » qui squattaient ces espaces. Pourtant parmi les lieux choisis, deux faisaient malgré tout l'objet de revendications : l'espace de la rue Farigola et l'espace Germanetes.

La rue Farigola est un espace qui se trouve dans le quartier de Vallcarca, un secteur de la ville qui connaît une transformation urbanistique complexe et lente. Ce lieu a connu des appropriations informelles préalables depuis 2004. Avant le concours, certains riverains et collectifs de la zone, organisés au sein de l'Assemblée de Vallcarca, s'étaient mobilisés et avaient présenté un « contre-projet » aux organisateurs du Pla Buits, contre projet finalement retenu pour le concours. Les participants à l'Assemblée se méfient en effet des initiatives municipales et reprochent au Pla Buits de viser à affaiblir les mouvements contestataires. Le Pla Buits pourrait selon eux mener à la « privatisation ». Le programme n'a finalement pas réussi à intégrer leurs revendications et le jury du Pla Buits n'a sélectionné aucun projet pour cet espace. Les collectifs continuent donc d'y déployer leurs activités de façon autonome.

Cela rappelle le cas du Caillou nantais. Ce site, comme l'espace de la rue Farigola, a eu un passé d'activités non institutionnelles mises en place par le collectif Fertile. Comme on a pu le voir (cf partie IB), le dispositif institutionnel des « 15 lieux à réinventer » a

freiné le collectif Fertile qui a préféré ne pas participer au dispositif. Bien que les deux cas ne soient pas exactement comparables puisque pour le Caillou le collectif Fertile n'occupait plus la friche lors de la mise en concours, on constate que le passé du lieu peut jouer en partie sur l'acceptation d'un tel dispositif. Il est sans doute plus facile de mener à bien ces dispositifs sur des lieux n'ayant jamais fait l'objet de revendications, ce qui est pourtant paradoxal.

L'espace de Germanetes a fait aussi l'objet d'une demande citoyenne avant l'approbation des bases du Pla Buits. La revendication s'exprimait par le collectif Recreant Cruïlles et l'association de quartier Esquerra de l'Eixample. Ils ont proposé un projet qui était la seule proposition reçue pour cet espace. Leur projet a donc été sélectionné mais le collectif n'avait pas la même conception du projet temporaire que la municipalité, ce qui a posé problème. En effet, la municipalité les obligeait à présenter un calendrier exact des activités programmées pendant les trois ans tout en spécifiant les dépenses et le financement prévu. Cette demande était jugée « illusoire » par le collectif puisqu'il était selon eux impossible de planifier sur trois ans un tel programme. Cette remarque est donc la même que les remarques des collectifs français.



32

Participation citoyenne

Pour ce qui est de la participation et de l'aspect social, le dispositif Pla Buits semble moins intégrer les habitants que « les 15 lieux à réinventer ». En effet, comme on l'a vu, les espaces temporaires créés ne sont pas appropriables par tous les Barcelonais (potagers ouverts seulement aux personnes qui font l'entretien) bien que parmi les critères de sélection de la municipalité figure la volonté de créer des points de rencontre sociale. Ce paradoxe de l'accès restreint aux lieux est dénoncé par certaines organisations participantes qui maintiennent qu'au sein de la municipalité « *il y en a qui préfèrent que les espaces restent fermés au lieu de les dynamiser, à cause des difficultés* » (94)

Au cours de la comparaison entre le dispositif nantais et le dispositif Pla Buits nous avons aussi remarqué que la sélection des projets n'était pas effectuée de la même façon. Pla Buits, tout comme « 15 lieux », cherche à animer les liens sociaux en redynamisant des friches. Il cherche l'implication citoyenne et la prise de conscience afin que les participants agissent en tant que « *meilleurs citoyens* » mais le concours a limité fortement l'avis et la prise en compte des idées des habitants. La « participation habitante » semble moins développée.

À Nantes le concours était ouvert à toutes les associations ou groupes d'habitants tandis qu'à Barcelone, le concours était seulement ouvert aux organisations à but non lucratif recensées dans le fichier de la mairie de Barcelone. Cela leur permettait d'avoir la garantie de connaître le fonctionnement interne des organisations se présentant. À Nantes de nouvelles associations ont pu se créer à l'occasion de leur participation au dispositif « 15 lieux à réinventer » alors qu'à Barcelone cela aurait été impossible. Recreant Cruïlles, le collectif dont on a parlé précédemment, ne souhaitant pas devenir une organisation enregistrée dans le fichier de la municipalité, a dû, pour concourir pour l'espace Germanetes, présenter son projet à travers

l'association de quartier de l'Esquerra de l'Eixample qui leur a servi de couverture légale. Ainsi la liberté d'accès au dispositif est freinée à Barcelone.

De plus, le vote citoyen nantais ancre le dispositif de façon forte parmi les autres dispositifs participatifs. À Barcelone, il n'y a pas eu de vote citoyen. Le jury de sélection des projets était composé au deux tiers par des représentants de l'administration municipale et à un tiers par des représentants d'organismes externes à la municipalité. Un tiers du jury correspondait donc à l'idée participative, tandis qu'à Nantes après une pré-sélection des projets réalisables par les services de la ville, ce sont les citoyens nantais qui, en votant, ont choisi le devenir des lieux. Ainsi la municipalité de Barcelone avait la main sur les décisions d'aménagement temporaire de ces friches. Dans le passé, des cessions d'espaces publics pour des usages collectifs avaient déjà eu lieu, mais la Mairie répondait alors à la demande d'un collectif sans prendre par elle-même l'initiative. L'instauration de Pla Buits lui a permis de reprendre le contrôle, d'avoir la maîtrise des cessions temporaires en choisissant les espaces à céder et en sélectionnant les activités et les organisations qui lui semblaient les plus adéquates. Cette procédure lui a permis de déléguer l'aménagement, la gestion et l'entretien à des organisations, ce qui est très avantageux dans un contexte de crise économique. Les idées et les envies des Barcelonais semblent donc reléguées derrière les volontés de la municipalité.

De plus, certains dénoncent le fait que la Ville cherche à mettre en place des activités qui vont empêcher la présence et la prolifération d'occupations illégales, comme des campements de gens du voyage par exemple. D'après Mme Torras, le projet tend à résoudre le problème de la dégradation des terrains vagues et la demande d'espaces temporaires de la part des citoyens

(94) Paula ORDUÑA GIRÓ, mémoire page 76

(95) Paula ORDUÑA GIRÓ, mémoire page 73

en suivant une logique d'« intendance urbaine » (custòdia urbana) et non pas à travers la concertation avec les habitants. (95) Le principe d'intendance urbaine se base selon elle sur un accord entre propriétaire et personne privée pour la protection des espaces en friche. Les services qui ont mis en place ce dispositif assument qu'il ne s'agit pas de demander aux habitants ce qu'ils veulent, mais de les inciter à faire eux-mêmes. Là où les habitants gagnent à « faire » le projet, ils perdent du côté de la décision. Le rôle d'intendant est donc un rôle plus « limité » que le rôle d'un habitant lors d'un dispositif participatif, de co-construction ou de co-gestion. L'intendant assure la gestion du projet mais n'a pas forcément proposé sa mise en place contrairement au cas nantais où les habitants ont pu voter.

Malgré les limites évoquées, la municipalité barcelonaise parle « d'implication citoyenne » terme qui dépasse celui de « participation citoyenne » puisqu'il inclut l'action des habitants. C'est ce qu'évoque Mme Laia Torras en disant qu'« implication voudrait être un terme plus fort que participation ». L'objectif des autorités va donc au-delà de la participation puisqu'en effet, et malgré l'absence de vote citoyen, elle sollicite la société civile dans la mise en place concrète des projets. D'autres termes, comme co-responsabilité, apparaissent dans le discours municipal. Ces changements terminologiques partiraient du constat que « l'espace public n'est pas seulement une affaire de la municipalité ». Selon l'architecte en chef Vicente Guallart, le terme d'implication citoyenne part de l'idée que le citoyen « au lieu de donner son opinion et contrôler l'administration devrait plutôt travailler en accord avec elle ». Ici on trouve l'idée que les habitants devraient s'impliquer aux côtés de la municipalité et ne pas chercher forcément à donner leurs avis qui seraient difficiles à satisfaire. L'architecte souhaite qu'habitants et collectivité avancent dans le même sens pour créer les espaces publics de demain et que les décisions soient ancrées dans le territoire local. C'est d'ailleurs pour cela

que la dimension locale du porteur de projet est un facteur qui a été important lors des sélections par le jury.

Ainsi on remarque, à travers ces éléments, qu'il y a des différences entre le dispositif « 15 lieux » et le dispositif « Pla Buits » au niveau du rôle joué par les habitants. Malgré une décision finale plus institutionnalisée pour Pla Buits, dans les deux cas les habitants ont un rôle concret dans la mise en place et la gestion des quatorze espaces.

Financements

Comme le projet des « 15 lieux à réinventer », l'aménagement des friches de Pla Buits a été financé par les organisations sans aide de la Ville. Les organisations devaient présenter à Habitat Urbà un programme de dépenses et une justification de la provenance du budget destiné au projet. Une commission d'évaluation a été chargée d'évaluer les propositions en prenant en compte leur autonomie économique mais aussi leur incidence sur l'environnement, leur innovation, créativité et impact social. Le Pla Buits a donc été mis en place pour des associations bien organisées et capables d'assurer économiquement leurs projets. Cette contrainte laisse alors de côté d'autres associations qui par manque d'argent n'ont pu développer leurs idées. Certains considèrent que ce mode de sélection favorise les organisations travaillant « selon une logique privée », comme les fondations et laisse de côté les projets basés sur une « logique collaborative » qui, par manque de financement doivent chercher à s'associer et dans le cas contraire ne peuvent pas exposer leurs idées. La municipalité a seulement accordé un minimum de facilités pour la viabilisation de l'espace. Sur le plan financier, il est également précisé que les entités gagnantes ne peuvent pas obtenir de bénéfices économiques. Dans ces différents cas, le point commun est que les municipalités cherchent à aménager à moindre coût en offrant temporairement et gratuitement des espaces publics, les autorités n'ont donc rien à perdre

et se tournent vers l'expérimentation. Dans les deux cas également les concernés expriment leurs doutes sur le mode de financement et le fait que les propres organisations doivent se financer. Cet autofinancement est perçu comme une inhibition de la municipalité dans l'exécution de tâches qui lui étaient propres comme on le verra dans la partie IIB (cf page 112).

« Cette recherche de nouvelles formules qui visent l'entretien des espaces publics par des fonds privés marque un tournant vers la libéralisation des espaces vides du tissu urbain, directement inspirée des expériences de « fundraising » des parcs et des jardins aux États Unis. » Paula Orduña Giró (96)

Inspiration d'autres projets

D'autres pratiques, liées à l'agriculture urbaine ont pu inspirer le projet Pla Buits. Par exemple à Londres, avaient vu le jour deux projets. Il s'agit de « Vacant Lot » (97) lancé en 2007 qui mettait à disposition des terrains pour y créer des jardins ou de « Capital Growth » (98) dont le but initial était de créer 2012 potagers participatifs à Londres entre 2008 et 2012 avec le soutien financier de la Ville et l'aide de diverses associations. (99) Ces deux programmes contrairement au projet Pla Buits étaient soutenus financièrement par la Ville de Londres.

Un autre projet a pu inspirer le dispositif Pla Buits selon Mme Torras. Il s'agit du projet « Esto no es un solar » (100) (ceci n'est pas un terrain vague) de Saragosse qui est né en 2013 et répondait à un besoin de nettoyage, réhabilitation et entretiens des terrains vagues. Ces derniers pouvaient être des propriétés privées temporairement cédées à la Mairie afin de récupérer ces espaces pour les ouvrir aux riverains. Ce programme disposait d'un budget d'un million d'euros pour sa première année de mise en place. À partir de 2010, l'échange entre les citoyens et les aménageurs s'est produit au sein des commissions de district. Mme Torras insiste sur la différence entre l'expérience de

Saragosse et le Pla Buits qui contrairement à « Esto no es un solar » ne sollicitait pas uniquement la participation mais demandait aux habitants d'aménager les terrains. Bien que la municipalité ait mis en avant son intérêt pour consulter et faire émerger les propositions citoyennes, le niveau de participation est resté moins important que pour les dispositifs Pla Buits et « 15 lieux à réinventer ».

Le projet Pla Buits est inspiré surtout d'un autre projet similaire, il s'agit du dispositif « Stalled Spaces » de Glasgow mis en place un an auparavant, en 2011. Bien que les représentants du programme Pla Buits affirmaient que ce programme ne soit pas réellement inspiré d'autres expériences internationales, l'architecte en chef Vicente Guallart a reconnu une forte ressemblance avec le programme « Stalled Spaces ». Il indiquait que le prix « City to City » organisé par la municipalité de Barcelone et le FAD (Foment de les Arts i del Disseny) venait justement d'être décerné à Glasgow pour ce dispositif.

Les objectifs de ce dispositif étaient nombreux et rappellent ceux des deux autres dispositifs. Ces projets temporaires peuvent redonner une dynamique et réanimer les lieux, peuvent avoir un côté éducatif auprès des jeunes en ce qui concerne l'agriculture, la santé ou la protection des espèces animales. De plus, le développement d'espaces verts peut contribuer au bien-être des habitants et ces projets peuvent aboutir à la création de communautés soudées et engagées vers des objectifs communs sociaux et environnementaux. (101) La municipalité écossaise, en collaboration avec l'organisation gérant les logements sociaux (Glasgow Housing Association), a accordé un budget aux « communities » qui animaient temporairement des espaces vacants. Le programme a commencé en 2011 et pendant les cinq premières années a permis la réalisation de plus de cent projets sur plus de vingt-cinq hectares. Ces projets, également temporaires, concernaient des jardins éphémères, aires de jeux, lieux d'art ou

d'événements par exemple. Ce dispositif était une réponse à la pauvreté des espaces verts due en partie à la crise économique et invitait les habitants à jouer un rôle dans la création de leur propre environnement. Pour ce qui est du financement, le programme de Glasgow était donc différent des dispositifs Pla Buits et « 15 lieux à réinventer ». En effet, la municipalité de Glasgow en partenariat avec Glasgow Housing Association a apporté une subvention de 2500€ (soit environ 2800 euros) aux communities pour qu'elles puissent développer les projets sélectionnés. Malgré l'aide financière apportée aux associations, le projet a produit un bénéfice six fois supérieur à l'investissement. (102)

Dans ces exemples, « Stalled Spaces » de Glasgow, « Vacant Lot » et « Capital Growth » de Londres et « Esto no es un solar » de Saragosse, la question du financement est soulevée. On remarque que pour ces initiatives semblables à celle des « 15 lieux à réinventer », d'autres villes mettent en place des budgets.

(96) Paula ORDUÑA GIRÓ, Sébastien JACQUOT, « La production participative d'espaces publics temporaires en temps de crise. Le projet "Pla Buits" à Barcelone » [en ligne], Métropolitiques, 7 novembre 2014, URL : <https://www.metropolitiques.eu/La-production-participative-d.html>

(97) Vacant lots, Carrot City Designing for Urban Agriculture, URL : https://www.ryerson.ca/carrotcity/board_pages/housing/vacant_lot.html

(98) Capital Groth, URL : http://jardins-partages.org/actes-Strasbourg2012/Atelier_2/CapitalGrowth_atelier2.pdf

(99) Paula ORDUÑA GIRÓ, Sébastien JACQUOT, « La production participative d'espaces publics temporaires en temps de crise. Le projet "Pla Buits" à Barcelone » [en ligne], Métropolitiques, 7 novembre 2014

(100) Paula ORDUÑA GIRÓ, mémoire page 72

(101) Stalled Spaces, URL : www.glasgow.gov.uk/stalledspaces.

(102) ibid.

Ainsi, comme on a pu le voir, les projets développés dans les espaces urbains délaissés sont tout particulièrement sensibles à la question de la temporalité. Un temps long est indispensable à la réalisation d'un bon projet, même temporaire. De plus en plus d'acteurs s'intéressent aux potentialités de ces friches, que ce soit directement les collectivités ou au contraire des collectifs ou associations animés par l'envie de créer auprès des habitants. Les villes et les collectifs n'ont cependant pas toujours la même approche du projet pour ces lieux et pas la même approche au niveau de la temporalité. Le dispositif « 15 lieux à réinventer » se place au cœur de ces nouvelles pratiques et de ces questionnements. Ce dispositif institutionnalisé relie en effet les objectifs de la Ville et les envies de quatorze porteurs de projet concernant à la fois des bâtiments et des espaces verts. Il n'est pas évident d'être certain du devenir des quatorze lieux. Quand certains porteurs de projet y voient un projet à vie, d'autres sont conscients que ce qu'ils mettent en place est conditionné par la Ville et confronté à un avenir incertain. Les porteurs des projets ont fait émerger lors des entretiens cette thématique sur la temporalité. Ils ont soulevé des doutes quant au devenir de leur projet. Contrairement au projet barcelonais Pla Buits qui ne concernait que des espaces verts, les durées des projets n'ont pas été précises dès le début. À Nantes les projets sur des lieux qui sont tous différents ne peuvent pas être soumis à une durée identique, la Ville n'a pas été claire et c'est ce qui est reproché par les porteurs de projet qui se lancent aujourd'hui en partie dans l'inconnu.

Tous les exemples de projets qui ont pu inspirer les deux démarches Pla Buits et « 15 lieux à réinventer » mettent en exergue une seconde question primordiale. Il s'agit de celle du financement public. À Nantes aucun budget n'est prévu pour la réalisation des projets, les porteurs de projet doivent en assurer eux-mêmes le financement. Il s'agit d'une question importante qui a pu, elle aussi, poser beaucoup de problèmes aux porteurs de projet pour les « 15 lieux à réinventer » comme on va le voir par la suite.

II . UNE DÉMARCHE INNOVANTE AUX LIMITES IMPRÉCISES CONCERNANT LA TEMPORALITÉ ET LE FINANCEMENT

B

Imprécision du financement et doutes pour les porteurs de projet

Les critiques qui reviennent au niveau des dispositifs participatifs concernent la plupart du temps l'aspect financier. Il est commun de se demander pourquoi la Ville n'encourage pas plus les démarches participatives en offrant un réel budget. Même pour les budgets participatifs la question se pose. Comme on l'a déjà dit, les sommes d'argent concédées aux associations pour la mise en place de ces projets sont jugées minimales comparées aux budgets globaux des villes. De nombreux auteurs ont critiqué ce manque d'aide financière et remis donc en question les réelles volontés des collectivités à encourager les initiatives citoyennes. Loïc Blondiaux dans son livre « Le nouvel esprit de la démocratie » (2008) dénonce que très souvent « aucun engagement véritable ni politique ni financier » n'existe derrière ces projets participatifs. Les « dispositifs de concertation animés à moindre frais » sont nombreux et se font dans « des conditions d'improvisation remarquables » selon lui. « Les budgets participatifs en France se résument à l'octroi aux habitants d'une enveloppe financière de quelques milliers d'euros, tout juste suffisants pour investir dans un banc ou quelques jardinières » admet-il.

Dans ce contexte, le fait que la Ville n'accorde pas de budget pour la réalisation des quatorze projets des « 15 lieux à réinventer » provoque des critiques. S'agit-il d'une main d'œuvre gratuite ? Qu'en pensent les porteurs de projet ? Dans cette sous-partie, il s'agira de se questionner sur l'aide de la Ville, de comprendre comment les projets vont pouvoir se réaliser, d'entendre les doutes des porteurs de projet mais aussi de s'interroger sur les conséquences d'un dispositif sans budget. Est-ce une nouvelle façon frugale de faire la ville, cela peut-il malheureusement conduire à une privatisation des lieux ? Nous tenterons de répondre à ces questions.

1. MAIN D'ŒUVRE GRATUITE ?

Dans le cadre des « 15 lieux à réinventer », il était convenu au départ lors de l'appel à projets que les porteurs de projet devaient avoir une autonomie financière. Chaque porteur de projet devait présenter un plan de financement et ainsi prouver à la Ville son aptitude à soutenir le développement d'un projet. Il était alors clair que la Mairie n'accorderait pas de budget pour chacun des 15 lieux. Ce choix politique de créer un dispositif peu coûteux est assez questionné. Lors des entretiens réalisés auprès des porteurs de projet, il ressort une certaine incompréhension concernant les aides financières de la Ville. Certains lui reprochent de ne pas soutenir les initiatives citoyennes. Le porteur du projet du Mur du Cens, Sami Mimouni lui reproche de ne pas vouloir investir de l'argent public dans les projets. En effet cela leur permet, en cas d'échec du projet, de ne pas avoir dépensé une somme d'argent conséquente inutilement. Cette situation serait dans ce cas précis également critiquée par l'opinion publique. Cependant si les projets se développent, il est alors aisé pour la Ville de s'attribuer cette réussite. Ce positionnement « facile » de la Mairie ne peut alors qu'être remis en question. Sami Mimouni relève l'intelligence de la démarche en expliquant que « Nantes a eu une bonne idée, lancer des projets gratos sans filer un rond » c'est plutôt intelligent selon lui, même si cela paraît facile. La Ville aurait-elle pu alors prendre plus de risques en attribuant un budget ? Rappelons que pour elle il s'agit d'une démarche inédite, qu'il aurait été compliqué d'estimer l'enveloppe promise à chaque porteur de projet et qu'il était bien plus prudent de réaliser ces projets avec des associations, collectifs, coopératives ayant un minimum de capitaux à investir dans les quatorze lieux concernés. Peut-on alors parler de main d'œuvre gratuite ? Il est vrai que ce terme semble approprié, cependant n'est-il pas aussi le moment d'inventer de nouvelles façons de faire dans un contexte économique de plus en plus difficile ?

« Je pense qu'il y a un côté main d'œuvre gratuite mais je pense que c'est assez intelligent de leur part et du coup je ne trouve pas ça gênant. »

Sami Mimouni, Le Mur du Cens, Espace vert Barberie-Cens

Sami complète son propos en rappelant que la Mairie a cependant dépensé de l'argent dans ce projet en finançant la communication. Il pense alors qu'il « ne serait pas bien de leur taper dessus car ils ont quand même mis du budget dans le système de vote et la communication autour » et quoiqu'on puisse en dire quant aux retombées médiatiques recherchées par la Ville (cf partie 1B), la sur-communication du projet a aussi pu permettre d'informer les habitants et de les pousser à prendre leur place au cœur de ce dispositif voulu participatif. Kevin, porteur de projet de la Fabrique à impros non retenue pour la Salle Bretagne nuance le propos en disant : « Ils ont fait beaucoup de communication et l'aide n'était pas en adéquation avec toute la communication qu'ils faisaient. » Face à ce premier questionnement sur une potentielle recherche de « main d'œuvre gratuite » de la part de la Ville de Nantes, nous interrogeons d'autres porteurs de projet. Nicolas, salarié de Big City Life et porteur du projet Le 23, met en avant, tout comme Sami Mimouni, l'intelligence de la démarche participative. Il trouve que celle-ci est « quand même plutôt innovante, et stratégiquement hyper bien jouée de la part de la Ville » d'une part parce qu'elle devait entretenir des bâtiments à l'abandon, ce qui lui coûtait de l'argent inutilement et d'autre part car ça « permet de faire vivre les lieux à moindre coût » tout en créant du lien social entre les habitants du quartier.

Ces trois personnes sont conscientes de la critique possible de « main d'œuvre gratuite ». Deux d'entre elles, du fait de leur victoire, sont malgré tout très contentes que Nantes initie un tel projet. Il est en effet plus intéressant de réaliser ces projets même sans budget de la Ville plutôt que de ne pas les réaliser du tout. Les avis divergent donc sur la question financière. Nous essayerons alors d'en savoir plus sur le rôle des services de la ville.

2. FINANCEMENT ET RÉALISATION DES TRAVAUX DES QUATORZE PROJETS

Malgré le postulat de départ de dire qu'aucune aide financière ne serait attribuée par la Ville, cette dernière a malgré tout prévu un budget pour la mise aux normes des bâtiments, budget qui, on le verra par la suite n'était cependant pas connu par tous les porteurs de projet. Lors de la rencontre avec Sébastien Guimard du pôle dialogue citoyen, il explique que ce qui est pris en charge par la Ville au niveau des cinq bâtiments « c'est essentiellement de la mise aux normes des lieux pour que les porteurs de projet puissent y pénétrer sans risque ». Les travaux effectués seront différents selon les projets et il explique qu'il était difficile d'anticiper les budgets de ces travaux avant de connaître les activités qui y seraient réalisées.

« En fonction de la nature du projet qui va venir les travaux ne seront pas les mêmes. Si tout d'un coup le projet qui veut s'installer c'est un projet qui nécessite une puissance électrique beaucoup plus importante, le budget va être plus important. On disait aucun budget ne sera associé mais de toute façon réglementairement on est obligé de mettre en conformité des lieux sur lesquels on fait venir des personnes. »

Sébastien Guimard

Michel Bourdinot annonce également lors de l'entretien qu'il s'agissait d'une obligation de la Mairie de remettre

Comment les projets ont-ils vu le jour ?

Grâce à quel financement ?

La Ville a-t-elle finalement aidé financièrement les porteurs de projet ?

aux normes les cinq bâtiments avant de les laisser aux porteurs de projet. Bien que le projet au départ était de dire « on met à disposition un lieu, charge à vous de l'aménager pour votre activité » la Ville qui reste propriétaire des lieux en les mettant seulement en location conserve les frais à la charge du propriétaire : « tout ce qui est clos couvert ça nous incombe » précise Michel Bourdinot. Ils réalisent donc d'importants travaux de mise aux normes mais pas de travaux d'aménagement. Ces derniers doivent être au contraire effectués par les porteurs de projet puisqu'ils dépendent des activités mises en place.

- Par exemple, pour la Cocotte en verre, le bâtiment à l'abandon depuis quelques années a nécessité de nombreuses remises aux normes PMR et incendie. Les porteurs de projet réaliseront de leur côté la décoration, les peintures et le mobilier.

- On a pu le voir dans la partie précédente, pour l'équipe du Champignon Urbain, il va y avoir beaucoup de travaux pour remettre aux normes PMR la Chapelle du Martray. De plus, des travaux de percement d'une nouvelle porte d'entrée auront lieu. La Ville a fait intervenir un architecte et des bureaux d'études de structure et de contrôle pour garantir un bâtiment en bon état.

• Pour la Galerie Dulcie, également, les travaux ont été importants et réalisés par la Ville.

On verra cependant que pour les bâtiments des Bains-douches Baco et pour la Salle Bretagne, les travaux se font attendre et les porteurs de projet ne savent pas, au moment des entretiens, ce qui sera pris en charge.

Sur les espaces verts, c'est le même principe, la Ville a aussi aidé les porteurs de projet à viabiliser les terrains en friche.

« Sur les espaces verts de la même façon on s'était engagé à rendre le terrain viable pour leur projet, par exemple Babonneau a besoin d'eau pour leur jardin on leur amène de l'eau. Ce qu'on fait dans un cadre classique, quand une association ou des citoyens viennent nous demander la réalisation d'un jardin partagé, on travaille avec eux, on leur met de l'eau. Mais pour les aménagements c'est de leur responsabilité, c'est à eux de trouver les financements. »

Michel Bourdinot

Par exemple, l'équipe DLC, avant de pouvoir utiliser l'espace vert Guinaudeau a dû attendre sa mise en sécurité. Tout d'abord, le toit en ardoises sur les bâtiments voisins devait être sécurisé et pris en charge par la copropriété du bâtiment. De plus, la Ville a proposé de les aider pour différentes tâches allant de la simple mise en place de barrières, au raccordement à l'eau et l'électricité, en passant par la mise en place d'une cabane de jardin, d'un petit abri, d'un composteur et de toilettes sèches. Cependant à la date de l'entretien le 14 novembre 2018 lors de la rencontre de quartier Nantes centre-ville, l'association DLC ne connaissait pas encore le montant de l'enveloppe que la Mairie leur accorderait pour réaliser tout cela et ne savait pas encore si elle allait mettre elle-même en place les équipements. Depuis, la Ville a effectué les travaux prévus. Un abri de 35 m² sera également construit en fin d'année 2019. L'aide de

la Ville a surpris l'association qui ne s'attendait à aucun financement. Cela a permis une inauguration du lieu en mai 2019 et depuis, cinq redistributions d'invidus s'y sont déroulées.

Pour le projet Fresch' Heure, la Ville a aménagé le terrain. Selon Paul, « *les bordures étaient délabrées, c'est du béton avec du grillage très rouillé, tordu et troué* ». Les services de la ville, pour donner envie de rentrer dans le terrain, ont revu cet équipement et également nivelé le terrain au même niveau que le trottoir. C'est le Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE) qui s'est chargé de réaliser ces aménagements. Ils ont également retiré d'anciennes fondations de maisons qui se trouvaient à l'endroit des futures plantations et enfin ils ont fait une analyse du sol et ont pris en charge un cabanon pour ranger les outils ainsi qu'un récupérateur d'eau de pluie. Paul insiste sur la possibilité de demander beaucoup de choses à la Ville qui, en les aidant, agit dans son propre intérêt également :

« Ce que Yann (association Nantes Comestible qui s'est associée avec Paul) me disait c'est qu'il faut tout mettre sur la table dès le début, comme ça on se donne un maximum de chances que tout soit pris en charge, parce que eux aussi, ils ont intérêt à ce que ce soit présentable et que ça attire du monde. » Paul, Fresch' Heure, Espace vert Fresche Blanc

Pour le Cours Cathuis, le SEVE a « *accompagné sur tout ce qui est volet paysagé* », pour planter, réaliser de plus belles bordures et créer des entrées sur le site. Ce soutien du SEVE mais également de Compostri pour la mise en place d'un composteur leur a permis de mettre en place leur projet petit à petit. Compostri est une association qui favorise le déploiement de projets de compostage sur le territoire de la Loire-Atlantique avec le soutien de Nantes Métropole. L'aide de cette association a permis l'installation de composteurs pour tous les porteurs de projet qui en ont fait la demande.

3. FINANCEMENT PAR LA VILLE OU PAR LES PORTEURS DE PROJET ? INCOMPRÉHENSIONS ET DOUTES

Malgré les travaux réalisés par la Ville, incompréhension et doutes hantent encore les esprits des porteurs de projet. Lors de la réalisation des entretiens ils ne sont toujours pas fixés sur ce qu'ils doivent payer et sur ce que la Mairie prend en charge. Aujourd'hui encore beaucoup d'entre eux n'ont pas les réponses à cette question.

On a pu remarquer au cours des entretiens que tous n'étaient pas au courant de la prise en charge des travaux pour les bâtiments et de la viabilisation pour les espaces verts. Lors de l'entretien réalisé avec Lucie Deschamps Lelièvre porteur du projet Rêver Sèvre sur les berges Sellier-Goudy, elle a été étonnée lorsque je lui ai dit que la Mairie effectuait certains travaux sur les cinq bâtiments. « *La Mairie fait des travaux pour la Cocotte ? Peut-être que c'est parce qu'il y a peu de travaux* ». Son discours laisse sous-entendre qu'elle était sûre que la Ville ne réaliserait aucun travaux majeurs, pourtant un important budget leur est consacré. Il y a alors une tension, une incompréhension concernant les moyens accordés à chacun des quatorze lieux. Si la Mairie aide à réhabiliter la Cocotte en verre pourquoi n'aiderait-elle pas aussi les porteurs de projet sur les espaces en friche avec une somme d'argent identique ? L'équipe de Rêver Sèvre, pour se développer, ne demande que très peu de moyens et ne réussit pas à les obtenir de la part de la Ville. Apprendre alors qu'elle se consacre à réaliser des travaux coûteux sur les cinq bâtiments semble être injuste. Ce qui est étonnant c'est surtout qu'ils ne soient pas au courant. Cela donne vraiment l'impression que la Ville, après les élections des quatorze porteurs de projet, a travaillé au cas par cas sans suivre un protocole connu de tous les autres porteurs de projet. Pourtant, le fait d'avoir cette information redonne de l'espoir à l'architecte Lucie Deschamps Lelièvre : « *D'accord, c'est super, nous ça nous donne espoir du coup, parce que s'ils donnent de l'argent là-bas, ils peuvent nous en donner à*

nous aussi, surtout que nous c'est moindre ! ». Le projet Rêver Sèvre a, comme on a pu le voir dans la partie IIA (cf page 79), la volonté de créer une guinguette, cependant la Ville semble refuser d'aider financièrement. Construire un bâtiment n'était pas prévu dans les espaces verts et ce projet semble alors démesuré. La Ville ne peut pas y consacrer le même budget que pour la rénovation de la Cocotte en verre par exemple et cela crée alors des inégalités entre les porteurs de projet. La Mairie n'a pas prévu de budget pour construire de nouveaux équipements mais seulement pour réaliser les travaux majeurs sur les bâtiments déjà existants. Si la Ville aide un porteur de projet à réaliser un bâtiment sur un espace vert elle devra alors le faire pour tous les espaces verts et cela est impossible. Ce décalage entre bâtiments et espaces verts au niveau du budget pose donc question. En proposant de tels projets, de tels lieux, les services de la ville devaient pourtant se douter que les porteurs de projet auraient des envies plus poussées, « *On n'allait pas non plus rester dans la prairie sans avoir un toit sur la tête. On ne peut pas être conditionnés par la météo à ce point.* » explique Lucie Deschamps Lelièvre.

Aujourd'hui, en juillet 2019, Rêver Sèvre, qui reconnaît que l'aménagement est coûteux, prévoit de faire des demandes de subventions qui seront établies en fonction des projets dans lesquels Rêver Sèvre pourra s'inscrire. Pour le moment il est encore trop tôt pour savoir ce que la Ville prendra en charge. L'accompagnement de cette dernière se fait surtout au niveau de la communication (flyers, affiches, inauguration, magazine Nantes Passion).

Les porteurs du projet Le Grand Méchant Nous sur le Cours Cathuis ont eu la même sensation d'abandon que Rêver Sèvre. Au départ après avoir remporté le lieu, leurs craintes étaient fortes et ils n'avaient pas trop de nouvelles de la Mairie malgré leurs sollicitations. Ils

décrivent une période très compliquée où ils ont même eu des doutes sur le fait que le projet se réalise un jour. Les problèmes de financement étaient assez majeurs pour eux et ils ont dès le début demandé plus de précision à la Ville mais en vain, ils sont restés plusieurs mois sans réponse de leur part. L'équipe «15 lieux» qui était plutôt dans l'animation de l'événement n'avait pas non plus de solutions à proposer. Ils se sont alors sentis perdus ne sachant pas s'ils devaient commencer leur projet ou attendre pour en savoir plus sur les financements. Ils ont été « conditionnés par le soutien de Nantes » disent-ils et ont dû attendre que la Ville leur réponde pour être fixés sur la question.

« On a envie de lancer des choses mais voilà est-ce que financièrement on va pouvoir nous dire vous n'allez pas devoir payer le bois de votre poche ! Nous c'était un peu une inquiétude parce que tout du long ils nous ont répété que ça devait être auto finançable et on leur a dit oui mais attendez nous on vient avec nos petites mains et notre bonne volonté mais ... (rire). »
François Xavier, Grand Méchant Nous, Cours Cathuis

Les porteurs de projet du Champignon urbain ont également longtemps douté par rapport au financement et soulèvent une absence de connaissance des éléments financiers au moment de l'appel à projets :

« Nous en tant que porteur de projet on n'a pas eu la sensation qu'on avait tous les éléments techniques, financiers et économiques lorsqu'on a répondu, c'était flagrant. »
Romain, Champignon urbain, Chapelle du Martray

Cette méconnaissance a ensuite perduré assez longtemps. Romain dénonce un long moment de flottement. Selon lui la Ville a mis du temps à s'organiser et à faire face à la réalité de la mise en place du projet. Il pense « qu'ils étaient partis dans l'idée que ça ne coûterait rien » puis ont dû changer leurs discours.

L'association a assez rapidement appris que la Mairie prendrait en charge certains travaux mais à été longtemps sans savoir lesquels et donc sans savoir si elle devait prévoir un budget pour réhabiliter les lieux. Dès le mois de mars 2018, lors de leur entretien de pré-sélection, le Champignon urbain avait établi un cahier des charges qu'ils avaient proposé à la Ville mais ils n'ont obtenu leurs réponses qu'en octobre 2018. Il a donc fallu attendre plusieurs mois pour que la situation se clarifie. Ils auraient apprécié que les questions de budget soient claires dès le début pour pouvoir mieux s'organiser mais reconnaissent que ça aurait été très difficile au niveau de l'administration.

« Pour moi c'est ce qui a vraiment manqué au début, je pense que ça aurait été très compliqué pour la Ville de Nantes, mais le truc le plus raisonnable qu'il aurait fallu faire c'est avant de faire la votation citoyenne, on se place dans la situation où vous avez remporté le projet, on fait un rétroplanning et on décide qui paye quoi etc. Nous on avait tenté ce truc là en fait au mois de mars la première fois qu'on a vu la Ville de Nantes pour notre audition de pré-sélection et je pense qu'on n'avait pas les bons interlocuteurs, c'était pas des gens qui étaient dans les délais administratifs économiques et techniques, c'est ça qui a péché et je pense que c'est des délais un peu au hasard qui ont été annoncés. »
Romain, Champignon urbain, Chapelle du Martray

La Fabrique à impros représentée par Kévin Guéguen qui s'était présenté pour la Salle Bretagne, exprime également l'incompréhension financière de ce projet. Il ne comprend pas pourquoi les questions de budget étaient si floues alors qu'il fallait exposer aux services de la ville un plan précis de financement.

« Bon le truc de faire naître des projets, il est cool, mais la manière dont ça a été mené, s'ils le refont, ça serait bien que ce soit mieux organisé, là on a été un peu baladé, on ne savait pas trop ce qui allait se passer.

C'était très très flou, et même quand on visitait les lieux, les gens ne répondaient pas trop, on avait l'impression de ne pas avoir de réponse à nos questions. Quand on demandait une question toute bête, est-ce qu'il y a de l'amiante dans le bâtiment, les mecs nous ont dit, on a fait une évaluation mais ça on ne la donnera qu'aux lauréats, oui mais alors en attendant, vous nous demandez de budgétiser ! » Kevin Guéguen, La Fabrique à impros, candidat pour la Salle Bretagne

Même problème pour le loyer, ils ne savaient pas le montant. La réponse de la Ville était « on est en train de calculer, on verra ». Comment alors réaliser un début de plan de financement ? La Mairie ne voulait pas leur donner les plans du bâtiment, ni les avis de sécurité, ne leur disait pas quels travaux ils devraient ou non prendre en charge. Toutes les précisions qu'ils cherchaient à avoir restaient sans réponse, on leur disait : « Non on ne sait pas, on ne peut pas vous dire ... ». Pour l'anecdote, le discours de la Ville leur a même parfois fait peur, en parlant de travaux, il est arrivé qu'on leur réponde : « La Mairie a voulu la remettre en chantier cette salle il y a des années mais elle a abandonné » ce qui n'est absolument pas rassurant selon Kévin car « si la Mairie n'a pas pu le faire » comment, eux, n'étant même pas une association, allaient-ils pouvoir faire revivre le bâtiment ?

« Nous on ne savait pas que c'était la Mairie qui allait faire les travaux, et ça change tout, car quand j'ai été contre-visiter cette salle avec un technicien, rien que pour mettre l'électricité aux normes tu en avais pour 80 000 balles, pareil pour l'entrée pour les personnes à mobilité réduite etc. Il y avait tout à refaire ! »
Kevin Guéguen, La Fabrique à impros, candidat pour la Salle Bretagne

C'est finalement Big City Life qui a remporté la Salle Bretagne, le fait de l'emporter n'a pas pour autant fait qu'ils ont eu plus d'informations que leurs concurrents la Fabrique à impros. Tout comme on a pu le

voir avec les projets précédents, ils ont été plongés dans l'inconnu pendant longtemps. Et le jour de l'entretien fin janvier 2019, ils ne savaient pas encore ce qu'ils allaient devoir dépenser. Ils se sont fait accompagner par un prestataire (Zébulon) pour commencer à réfléchir aux travaux. Ils ont fait tous les plans, la liste des travaux à faire et des devis mais attendent de savoir ce que la Ville prendra en charge. Il paraît évident qu'elle doit changer l'alarme incendie, les portes coupe-feu, les arrivées d'eau et l'électricité qui ne sont pas aux normes. Il explique que « ce qui est très difficile c'est que Bernard Priou (chargé des travaux) dit qu'il n'y a pas besoin de faire de travaux ». En effet la salle est aujourd'hui ouverte en l'état et accueille des conférences, mais aux yeux de Big City Life de nombreux travaux sont à envisager pour une remise en l'état.

« La difficulté c'est toujours un peu l'après quoi, où on n'est pas laissé dans la nature mais pour réaliser les projets qu'on a en tête il faut forcément que la Ville fasse un pas à un moment donné et que nous on fasse un pas en arrière par rapport à nos idées... Donc voilà, si on arrive à avoir ce qu'on veut je te dirai que c'est mortel et si on se retrouve à faire un prêt de 150 000 balles à la banque c'est pas pareil... Ça peut mettre en péril certaines activités de notre association. »
Nicolas, Big City Life, Le 23, Salle Bretagne

Pour l'Ouvre-Boîtes 44, porteur du projet de la Coopérative dans les Bains-Douches Baco, la question du financement est centrale. Ça ne dérange pas Élise Bélard d'aider la Ville à financer mais elle souhaiterait être fixée pour pouvoir commencer à réfléchir au budget sur le long terme.

« Nous on a toujours dit qu'on mettrait un peu au pot mais bon .. sur tout ce qui relève de l'aménagement pur, refaire des sols, ça relève de notre projet, par contre il y a des fuites... les chauffages c'est au propriétaire de faire ça. » Élise Bélard, Ouvre-Boîtes 44, La Coopérative, Bains-douches Baco

Son entretien met en avant les inégalités entre les cinq bâtiments au niveau de l'aide de la Ville. Certains bâtiments dès le début se sont vus attribuer une enveloppe de 100 000 euros chacun pour les rénovations. Il s'agit de la Cocotte et verre et de la Chapelle du Martray. Cette même remarque est faite par Nicolas porteur du projet de la Salle Bretagne qui annonce que ces deux « lieux étaient tellement à l'abandon que la Ville a décidé de mettre des billes ». Cette différence entre les lieux est assez mal comprise par Élise Bélard. Tout comme pour la Salle Bretagne, la Ville a annoncé qu'il n'y aurait pas de travaux nécessaires pour le bâtiment des Bains-douches or celui-ci est loin d'être opérationnel comme elle l'explique :

« Nous, alors ça a été différent de la Cocotte et de la Chapelle du Martray, car la Ville avait déjà fléché des enveloppes sur eux et nous zéro patate, en gros c'était 100 000 euros, c'est rien du tout mais au moins il y a quand même une enveloppe sur les travaux d'urgence et ils ont dit sur Baco il n'y a rien à faire, c'est opérationnel et voilà. Sauf que c'est pas vrai, il y a des fuites, des problèmes d'isolation, les chauffages ils datent des années 70 et puis ce bâtiment c'est un vieux bâtiment patrimonial nantais, il est super beau et nous on veut aussi l'aider à le restaurer, on veut en profiter pour qu'il y ait une vraie restauration et pour ça il faut des sous. Donc au début c'était non ferme, là maintenant c'est peut-être, mais on en est encore là. »

Élise Bélard, Ouvre-Boîtes 44, la Coopérative, Bains-douches Baco

Le bâtiment est séparé en deux parties, la partie Bains-douches à l'Est et la partie locaux associatifs Baco à l'Ouest. Depuis le mois de février, l'Ouvre-Boîtes 44 a les clés de la partie Baco suite au déménagement des associations qui a eu lieu fin janvier 2019. Ils ont obtenu une convention de la Mairie pour occuper le lieu et commencer à préfigurer les futurs usages. Cela évite à la Ville de devoir payer une société de gardiennage ou d'entretien. La partie Bains-douches est encore occupée par ces anciennes activités. Le déménagement des bains-douches est prévu en février ou mars 2020 dans le projet des 5 ponts sur l'île de Nantes. Il s'agit d'un projet immobilier qui sera livré en 2020 et qui est né d'une réflexion autour de la question de l'accueil de jour et de nuit des personnes sans-abri. C'est à ce moment là que l'Ouvre-Boîtes 44 pourra jouir de l'intégralité des deux bâtiments. En prévision, l'Ouvre-Boîtes 44 a demandé à la Ville que ce soit elle qui prenne en charge la démolition des bains-douches. Ils souhaitent aussi que, comme la Ville l'a fait pour la Galerie Dulcie, elle remette à l'Ouvre-Boîtes un lieu dans lequel aucun travaux majeur ne reste à faire. À cette demande, la Ville n'a toujours pas répondu. Là encore Élise Bélard juge injuste les différences de prise en charge entre la Galerie Dulcie et leurs Bains-douches. Pour la Galerie Dulcie de beaux travaux ont été réalisés par la Ville très rapidement alors que ce bâtiment sera détruit lors du futur projet de rénovation de l'îlot. Peut-être alors que la Mairie a souhaité le rénover en priorité puisque le temps d'occupation du bâtiment sera plus court que pour les autres...

« On n'en sait rien, on ne comprend pas, par exemple la Galerie du Zéro Déchet ils leur ont livré nickel tout propre dans des délais records alors que le truc va être détruit dans trois ans. Je ne comprends pas, ils ont investi, ça leur a coûté une blinde pour rénover, toute l'élec, la plomberie, l'isolation, placo. Il y a une volonté politique derrière. Il y a deux vitesses quoi, ça donne un peu cette impression là. » Élise Bélard

Élise Bélard essaye d'identifier les raisons qui font que leur projet ne semble pas le premier aidé financièrement et passe après la Chapelle du Martray, la Cocotte en verre et la Galerie Dulcie. On évoque tout d'abord des questions de visibilité, les trois bâtiments cités précédemment sont trois lieux visibles dans la ville. Cependant il ne semble pas que la chapelle du Martray soit plus visible ou plus connue que les Bains-douches qui au contraire sont un symbole dans Nantes. Ensuite Élise Bélard évoque d'autres raisons. Premièrement, il est certain que les Bains-douches Baco semblent en moins mauvais état que la Cocotte en verre ou la Chapelle du Martray, les travaux nécessaires sont moins visibles. Deuxièmement, elle pense que la Ville part du principe qu'Ouvre-Boîtes 44 en tant que Coopérative a plus de moyens et est capable de se financer plus facilement que les autres porteurs de projets en attendant les travaux. Elle parle alors d'un « choc culturel » lorsque les services de la ville leur disent « vous êtes une entreprise, alors vous avez de l'argent ». Cependant leur coopérative est subventionnée, elle explique avoir, tout comme une association, un modèle économique qui ne leur permet pas de « rouler sur l'or ». Ainsi, malgré leur statut de coopérative, Élise insiste sur le fait qu'ils ne doivent pas être comparés avec une entreprise. Bien qu'ils soient « plus gros », ils restent « des tous petits avec des petits moyens ». Elle admet malgré tout que leur minimum de ressources, tout comme les autres porteurs de projet, leur permet de ne pas « aller droit dans le mur » selon ses propos.

« C'est pas plus mal par exemple qu'ici ce soit nous qui ayons gagné car les autres structures elles étaient en galère financière vraiment et elles se seraient foutues dans le mur. Nous on peut se permettre parce qu'on a un petit peu de réserve de se dire bon cette année on fait un petit peu de déficit mais le TNT ou l'Asamla elles se seraient foutues dans le mur. » Élise Bélard

Elle remet ici en question le fonctionnement du dispositif qui « n'a pas été réfléchi dès le début » selon ces propos.

« Ça a été fait comme une opération de com mais je pense qu'il n'a pas du tout été fait dans la réalité. Et ils se retrouvent confrontés à ça sans solution. Après ils essayent de nous accompagner mais ils n'ont pas de budget. Tu vois ça fait un peu « on patauge ». Mais bon je me dis que ça va s'éclaircir. » Élise Bélard

De même pour l'inauguration, Élise Bélard ne se sent pas prête à inaugurer le lieu malgré les demandes de la Ville. On précise ici que la Mairie, en plus des travaux majeurs, finance aussi les inaugurations. En effet ces dernières sont aussi intéressantes pour les porteurs de projet que pour la Ville et il semble normal que ce soit cette dernière qui paye. Le lieu n'est selon Élise, pas assez présentable pour être inauguré pour le moment. Cependant lorsque la Mairie aura accepté de leur donner quelques financements pour commencer des travaux et rendre le bâtiment plus accueillant, ils pourront réaliser l'inauguration.

« S'il y a pas d'argent très clairement le truc qui sera crado on n'aura pas envie de l'inaugurer, on veut bien inaugurer un truc crado si on peut dire demain ça sera ça. Ça on le ferait normalement fin juin et l'idée serait de dire en gros le projet futur ça va être ça et présenter ça officiellement. S'il n'y a rien de concret, on n'inaugure rien du tout. » Élise Bélard

Toutes ces contraintes font qu'elle avoue s'être « essouffée » et espère remonter la pente pour réaliser ce projet qui n'est pas de tout repos.

« Je me suis embarquée dans un truc (rire) je ne sais pas pourquoi. Des fois je me dis le jour où j'ai dit « mais il y a les 15 lieux à réinventer » j'aurais bien dû me taire. » Élise Bélard

C'est finalement fin juin qu'Élise Bélard a obtenu les réponses qu'elle attendait de la part de la Ville. Cette dernière a accepté de prendre en charge le gros œuvre tandis qu'ils devront financer l'aménagement. Elle pense qu'un budget de plus de 100 000 euros leur sera attribué pour la réalisation des travaux, en effet pour les autres

4. QUEL LOYER À PAYER ?

Pour les cinq bâtiments, le loyer à payer a aussi été une question dont les réponses ont été longues à obtenir. Pour les Bains-douches Baco, la location serait de 5000 euros par an « *ce qui n'est rien du tout* », Élise Bélard en a conscience. Malgré les difficultés, le projet a été une opportunité financière très importante pour l'Ouvre-Boîtes 44 qui cherchait depuis longtemps un local pour créer la coopérative. Sans « les 15 lieux à réinventer » ils n'auraient pas pu créer leur projet « *c'est sûr et certain* » dit-elle. Jamais personne ne leur aurait proposé un lieu comme celui-ci à si faible coût donc elle est contente d'avoir saisi cette opportunité.

« J'ai cherché dans le privé classique et je me suis rendue compte que c'était inabordable pour une structure de l'ESS comme nous et c'était pas approprié, c'était en bas d'immeuble, et pour que ce soit abordable c'était en périphérie nantaise. Là c'est nickel on voulait être près de la gare. Et c'était pas à notre image c'était des trucs trop lisses, et du coup j'ai entendu parler de l'appel à projets, je connaissais déjà un petit peu, j'avais déjà participé à des réunions et je me suis dit c'est le lieu idéal, c'est grand, un peu bizarre, patrimonial et en plein centre, ça regroupait tous nos critères. »
Élise Bélard, La Coopérative, Bains-douches Baco

Le Champignon urbain devrait payer un loyer de 2500 euros par an, ce qui est selon eux également « *un loyer très modique qui correspond aux charges et qui est très faible pour un bâtiment comme la Chapelle du*

bâtiments le budget de 100 000 euros a été dépassé. De plus, la partie bains-douche sera remise à neuf par la Ville qui réalisera la démolition et reconstruction de cette partie. L'Ouvre-Boîtes 44 financera quant à lui la peinture, les sols et mobiliers.

Martray ». C'est un budget à prévoir qui touche à leur modèle économique mais ça reste très intéressant. Pour la Cocotte en verre le loyer est de 2800 euros par an et pour la Galerie Dulcie, le loyer annuel est encore un peu plus faible et est très intéressant. Big City Life au contraire lors de l'entretien m'annonce qu'ils ne payeront pas de loyer ce qui semble étrange.

« Ce qui est hyper paradoxal c'est que des fois les travaux sont pris en charge, des fois les travaux ne sont pas pris en charge, des fois il y a un loyer, des fois il y a des charges, nous il n'y a pas de loyer, il n'y a pas de charge. La Ville prend tout en charge mais c'est pas le cas pour les filles de la Cocotte. »

Nicolas, Big City Life, Le 23, Salle Bretagne

5. AUTRES MOYENS DE FINANCEMENT

Les porteurs de projet ont trouvé différents moyens de financement. Il s'agit ici d'en faire la liste pour comprendre qu'il est plus ou moins possible pour ces derniers de s'organiser sans argent de la Ville.

Les bureaux des projets - équipes de quartier

Tout d'abord, un changement d'échelle est possible. Ce sont les équipes de quartier à travers les bureaux des projets qui prennent le relais pour accompagner financièrement les porteurs de projets qui en font la demande. Il est donc possible de demander une subvention de la Ville mais en passant par le cadre des bureaux des projets qui sont des espaces d'animation et de dialogue entre les citoyens autour de projets pour le quartier. Depuis une délibération du Conseil Municipal en décembre 2015, ils peuvent permettre à une dizaine de projets collectifs par an et par quartier de se concrétiser grâce à un fonds de soutien aux initiatives citoyennes de 200 000 euros. Des sommes d'argent sont donc engagées pour aider habitants ou associations pour des actions n'excédant pas 1000 euros versés sur présentation de facture. Cette somme peut atteindre 5000 euros pour aider des associations dans des projets plus complexes et est versée sous forme de subvention. Dans ce cas, les avis des comités d'animation des bureaux des projets sont soumis à la validation du Conseil municipal. « *Sachant que globalement quand c'est validé par le bureau des projets, c'est très très rare que ça ne soit pas validé par le conseil municipal derrière.* » selon François Xavier porteur du projet du Cours Cathuis. Un dossier de subvention CERFA est ensuite remis et accompagné par les secrétariats des comités d'animation afin de pouvoir instruire la demande. (103) Michel Bourdinot insiste sur le fait que les sommes prescrites par les bureaux des projets ne « *sont pas des subventions récurrentes* », on peut demander seulement une fois, voire deux, la somme de 5000 euros. Selon lui, à la date de l'entretien, (le 23 janvier 2019), cinq ou six porteurs de projets

avaient fait des demandes de subvention auprès des bureaux des projets pour l'amorçage ou soutien de leurs projets. Un des critères majeurs de sélection des projets pouvant être financés est la création de lien social et la participation des citoyens. « *Il faut que ce projet là il soit travaillé avec les habitants du quartier* » selon Michel Bourdinot. Les porteurs de projet ont donc l'avantage d'avoir une équipe de quartier dédiée aux initiatives citoyennes et qui peut leur apporter une réponse et une aide financière. Sébastien Guimard explique cependant que « *ce n'est pas parce qu'il est attributaire de ce projet « 15 lieux » que sa demande sera accordée* ».

Par exemple, on peut citer les porteurs de projet du Cours Cathuis qui ont fait une demande auprès du bureau des projets et sont restés longtemps sans réponse.

« Avant vendredi [19 octobre 2018] on n'avait aucune réponse. Le bureau des projets, ils étaient aux abonnés absents, j'avais l'impression que « les 15 lieux » étaient terminés et qu'ils ne savaient pas encore vraiment comment faire... parce que là depuis juin/juillet c'était le flou. » Andréas Campagno, Grand Méchant Nous, Cours Cathuis

(103) PDF : Les bureaux des projets, charte de fonctionnement, URL : https://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/Nantesco-ateliers/BdP_charte_fonctionnement_web.pdf

Lors de la réunion à laquelle j'ai assisté le mardi 23 octobre 2018, il a enfin annoncé qu'ils avaient obtenu une réponse de la part du bureau des projets sollicité en juin.

« Donc j'ai rencontré les élus de quartier, j'ai réexpliqué le projet, largement participatif comme on voit ce soir (rires) (104), et pour créer du lien social. Donc dans ce cadre là ça rentre vraiment dans les objectifs du bureau des projets. Quand tu arrives à montrer en quoi ça crée du lien dans le quartier, c'est ça le plus difficile, nous on s'est rendu compte que c'était compliqué, quantifier les relations sociales, c'est ça qu'ils recherchent les élus, ça crée un endroit sympa qui fait vivre le quartier, si en plus c'est joli, tu les as les financements. »
François Xavier, Grand Méchant Nous, Cours Cathuis

Ainsi grâce à cette réponse, leur volonté de commencer le projet reprend vie, ils doivent remplir un dossier pour valider une enveloppe financière de 1000 euros. Finalement ils n'ont pas entrepris la démarche, ils ont réussi à mettre en place leur projet sans cette somme d'argent mais grâce au soutien du SEVE et de Compostri pour les travaux.

Le bureau des projets a cependant soutenu financièrement d'autres espaces verts, c'est le cas pour le projet du Fort St Jo, pour le projet Ba'bohneur sur l'espace vert Babonneau et pour Rêver Sèvre sur les berges Sellier-Goudy.

Pour le projet des Bains-douches baco, c'est un aménagement en zone piétonne devant le bâtiment qui pourrait potentiellement être financé par le bureau des projets. Élise Bélard raconte : « C'est l' élu de quartier qui m'a dit ça, c'est bien elle nous pousse à organiser des événements, on piétonnise la rue pour une journée ou une soirée, elle dit qu'elle pourrait nous débloquer un poil de budget pour l'organisation de ces trucs là ». L'Ouvre-Boîte 44 compte organiser des événements et

des piétonnalisations temporaires pendant l'été 2020 puis faire une demande officielle au bureau des projets par la suite. Ce budget de 1000 ou 5000 euros par exemple pourrait leur permettre d'avancer mais Élise sait que le bureau des projets ne pourra cependant pas les aider pour réaliser les travaux des bâtiments puisque le budget nécessaire serait plutôt estimé entre 100 000 et 300 000 euros selon elle. Pour cela il faut aller rechercher d'autres subventions.

Subventions particulières liées à une thématique

Il était également possible pour les porteurs de projet d'être aidés par Nantes Métropole pour des thématiques particulières, c'est le cas pour les Bains-douches. La Métropole finance en effet les entreprises de l'économie sociale et solidaire avec un dispositif qui s'appelle « ESS Nantes Factory » programme initié en septembre 2017 par Mahel Coppey, élue à l'économie sociale et solidaire. Pour être accompagnés, les projets doivent proposer une solution innovante à un besoin sociétal, créer de l'emploi, apporter une plus-value sociale et/ou environnementale et s'engager dans une démarche collective ou participative (105). Environ 900 000 euros pour un minimum de quatorze projets sont attribués chaque année à Nantes. Dans la métropole nantaise, l'ESS représente 16% du PIB, ce qui montre le dynamisme des acteurs qui doit être encouragé. Le dispositif « 15 lieux à réinventer » est donc de très près concerné par cette potentielle subvention. L'Ouvre-Boîtes 44 a obtenu par ce dispositif « une enveloppe extraordinaire de 10 000 euros pour le lancement » selon Élise. Même si cela ne couvre encore une fois pas tous les besoins, c'est une aide indispensable pour le lancement du projet.

« Nous on n'a rien engagé en termes de recherche de financements. Donc en fait on a gagné le lieu sans financement d'ingénierie donc heureusement qu'on a des bonnes relations avec Nantes Métropoles. »
Élise Bélard, La Coopérative, Bains-douches Baco

Ces aides de la Métropole ont pu permettre par exemple d'embaucher à mi-temps une personne pour aider Élise Bélard sur ce projet des bains-douches et de pouvoir payer des architectes. Ainsi, on remarque que l'Ouvre-Boîtes 44, en attendant les potentiels travaux majeurs réalisés par la Ville, a de quoi commencer à travailler grâce à l'aide du bureau des projets et à l'aide de Nantes Métropole. Cela ne sera pourtant pas suffisant pour mener à bien le projet quand on est conscient par exemple des sommes qu'ils ont dû payer pour le travail des architectes. Était-ce vraiment à eux de payer de telles sommes ? Il est vrai que le travail des architectes consistait à faire des aménagements liés à leur projet et non pas à des travaux indispensables au bâtiment.

Les porteurs de projet de la Cocotte en verre ont aussi fait des demandes de subventions liées au volet solidarité et à la création de lien intergénérationnel auprès de la Métropole, ils ont ainsi obtenu 10 000 euros via le dispositif ESS Factory. La Galerie du Zéro Déchet également a fait une demande « ESS Factory » cependant cette dernière n'a pas abouti.

Subventions classiques

Il existe aussi la possibilité d'être subventionné de façon plus classique. Pour cela il suffit d'adresser un courrier à la Mairie et de demander de l'argent pour le fonctionnement de l'association. C'est vraiment différent de la demande qu'ils peuvent effectuer auprès des bureaux des projets puisqu'il ne s'agit pas de financer un projet en particulier mais de soutenir le fonctionnement de l'association en elle-même. C'est ce qu'explique Sébastien Guimard : « Là on est vraiment sur des demandes de subventions classiques en fait, vous écrivez à Mme la maire, pour le fonctionnement de l'asso, tous les ans vous percevez de la Ville une subvention donc vous êtes pas tenu de... c'est pas lié à un projet mais lié à votre association. »

Crowdfunding

Certains porteurs de projet ont réalisé des campagnes de crowdfunding, c'est le cas de l'association Clown En Nez Veille pour l'espace vert Landreau. Leur projet « Au pied d'un if » peut se développer grâce à 1300 euros qui ont permis l'achat de leur vélo cargo électrique qui sert à transporter leur matériel et animer des ateliers d'écriture dans plusieurs lieux. Le Champignon urbain, lui, a pu recevoir apparemment 7600 euros par cette même méthode. Pour ce qui est du projet de la Galerie du Zéro Déchet, leur objectif financier est de lancer le projet grâce à des aides publiques puis ensuite « avoir un rythme de croisière » qui se baserait plutôt sur du mécénat. Ces mécènes sont aujourd'hui plus ou moins trouvés et ils fonctionnent également grâce à d'autres collectes de dons qu'ils ont mises en place dès le début du projet. Ils ont reçu 3000 euros de la Ville pour lancer le projet et espèrent encore recevoir 30 000 euros de leur part en septembre 2019.



(104) aucun habitant du quartier à la réunion, voir partie IIIC
(105) Nantes lance l'ESS Factory pour booster les projets d'économie solidaire [en ligne], Nantes Métropole, mise à jour le 18 octobre 2017, URL : <https://www.nantesmetropole.fr/actualite/l-actualite-thematique/nantes-lance-l-ess-factory-pour-booster-les-projets-d-economie-solidaire-tourisme-95667.kjsp>

figure 33 : vélo cargo électrique de Clown En Nez Veille : La Cantinamots

Budgets européens

Enfin, les porteurs de projet peuvent faire appel à certains fonds européens. La Galerie du Zéro Déchet semble s'y intéresser par exemple. D'autres sont entrés plus clairement dans les démarches, c'est le cas de la Cocotte Solidaire, du Champignon urbain et de l'Ouvre-Boîtes 44 qui se sont associés pour faire une demande de financements européens. Ils recherchent une indépendance vis-à-vis de la Ville et veulent la solliciter au minimum. Ils sont dans l'idée qu'ils ont déjà gagné un lieu, s'ils peuvent trouver d'autres moyens de financement c'est donc mieux selon eux.

« Nous, la Chapelle du Martray et les Bains douches pour pallier ça et en comprenant aussi que la Mairie n'a pas le budget, s'ils remettaient en état tous nos lieux, c'est cinq millions. Est-ce que vraiment on veut que cinq millions des impôts nantais aillent pour ces trois lieux ? Il faut aussi être logique et on sait qu'il y a des budgets limités et c'est pour ça qu'on essaye d'aller chercher des budgets ailleurs avec la Mairie, par exemple sur des budgets européens. »

Pauline Dumoulin, Cocottes en verre

Ils ont essayé d'obtenir un financement appelé Urban Innovative Actions (UIA) qui peut être attribué pour des projets d'expérimentations urbaines pouvant servir de modèles pour toutes les villes européennes. Les projets doivent par exemple répondre à des objectifs de solidarité, ou être basé sur des initiatives locales et sur la co-construction. L'UIA peut accorder un financement à hauteur de 80 % des dépenses réalisées. C'est ce fonds européen qui a par exemple financé le projet 5 ponts à Nantes. Ce sont des budgets qui peuvent être très importants et qui doivent donc être demandés par les villes et non par les porteurs de projet.

« C'est des grosses enveloppes, des enveloppes d'un million d'euros et on ne pouvait pas justifier un besoin d'un million d'euros individuellement. Donc du coup il fallait se grouper et l'UIA ça doit passer par la Ville de Nantes, c'est elle qui doit le demander et nous l'idée de montage qu'on avait c'était de faire nous-mêmes le dossier en grande partie du moins et que la Ville le dépose et qu'elle finance des trucs derrière, que la Ville finance une espèce d'amélioration du bâtiment grâce à cette subvention. » Pauline Dumoulin, Cocottes en verre

Cette volonté de dépendance vis-à-vis de la Mairie est pour eux une garantie de longévité du projet.

« Si on veut quelque chose à la hauteur de notre site, il faut s'en donner les moyens aussi, et nous on ne va pas s'arrêter là, on ne va pas signer un bail d'un an renouvelable, s'il y a un changement de municipalité on ne veut pas se retrouver le bec dans l'eau, il faut qu'on ait des choses sûres. Et ça a été très bien dit par un mec de la Mairie hier, il faut qu'on soit en capacité de montrer qu'on est indépendantes, qu'on n'est pas dépendantes de la Mairie, si c'est que la Mairie qui finance le projet on est plus dépendantes d'eux. Il faut que nous on aille chercher pour investir. »

Pauline Dumoulin, Cocottes en verre

De plus, c'est pour eux l'espoir de pouvoir faire des travaux et créer des projets dignes des bâtiments qu'ils investissent. La demande UIA n'a cependant « pas marché » me confie Élise Bélard de l'Ouvre-Boîtes 44 quelques mois plus tard. « Après il y a d'autres fonds européens mais il faut que ce soit la Ville qui aille les lever. C'est ce qu'on essaye de leur dire, c'est que eux, ils ont la possibilité d'aller lever d'autres financements que nous on n'a pas. » Cependant la Ville ne fait pas ces démarches selon elle.

6. VERS UNE FRUGALITÉ : LA VILLE DURABLE S'AUTO-CONSTRUIT À MOINDRE COÛT

Finalement, ce qui est reproché à la Ville, ce n'est pas tellement le fait qu'elle ne donne pas à tous une somme d'argent, c'est surtout que les questions de financement n'ont pas été très précises. Le budget et la prise en charge des travaux n'ont pas été discutés avec les futurs porteurs de projet. Rien n'était clair et les porteurs de projet ont plus ou moins tous, dans leur discours, raconté avoir traversé une période de doute ou d'incompréhension. À première vue la Mairie ne devait prendre en charge aucun financement. Finalement elle réalise les travaux de mise en conformité des bâtiments en octroyant des enveloppes de 100 000 euros mais pas pour tous les bâtiments, ce qui peut poser question. La Ville aide aussi les porteurs de projet plus indirectement grâce au budget des bureaux des projets qu'ils peuvent solliciter, elle aide aussi les porteurs des projets des espaces verts via l'intermédiaire du SEVE. Toutefois, des inégalités ressortent entre les quatorze lieux, le protocole n'est finalement pas clair. Certains se demandent pourquoi ils ne pourraient pas avoir une aide qui, bien que minime comparée aux sommes d'argent dépensées pour la remise aux normes des cinq bâtiments et pour la communication, leur serait très utile. Plus de clarté serait donc souhaitée pour améliorer ce dispositif.

La situation prouve que, malgré tout, revitaliser les délaissés urbains peut se faire sans dépenser de fortes sommes d'argent. Comme on a pu le voir, les porteurs de projets s'organisent financièrement grâce à leurs réseaux, en réalisant du crowdfunding, en mobilisant les aides européennes, ou les aides de la Métropole. Ainsi il existe plusieurs méthodes intermédiaires pour trouver des contributions. Dans un contexte où les modèles économiques changent, il n'est peut-être pas si dérangeant que la Ville ne finance pas ces projets. Un tel dispositif pousse les autres réseaux de solidarité et de financement à se développer. L'avantage de pouvoir mettre en place ces projets sans argent

de la Ville peut encourager des initiatives semblables dans des communes qui ne peuvent pas développer de budget participatif par exemple. Les qualités des projets à l'échelle des quartiers pourront se développer malgré tout. Le dispositif Pla Buits, réalisé dans un contexte de crise, peut par rapport à cela servir d'exemple. Les questions de budget étaient plus claires dès le début et les financements moins lourds puisqu'il ne s'agissait que de réhabiliter des friches et non des bâtiments. Dans son mémoire, Paula Orduña Giró précise que la municipalité insiste sur les qualités d'un dispositif sans financement public. Il a obligé les « organisations à faire un effort pour voir où est-ce qu'elles peuvent trouver des ressources et avec qui elles peuvent s'associer » et parallèlement, le programme a permis de découvrir de nouveaux acteurs impliqués. (106)

De plus, dans le discours des porteurs de projet, on note une certaine envie de « faire autrement », d'être autonome et de faire avec un minimum d'argent. « Ça a fait développer chez des gens des qualités de débrouille, à partir du moment où tu es très peu aidé, tu vas chercher des solutions par tes propres moyens » c'est ce qu'affirme Kevin Guéguen de la Fabrique à impros. Pour aménager les Bains-douches Baco, Élise Bélard explique avoir fait de la récupération de meubles. Ils ont meublé tout le bâtiment Baco pour un budget compris seulement entre six cents et mille euros en s'arrangeant avec le Solilab et la Ressourcerie de l'île. De plus ils ont commencé à se renseigner pour sous-louer des bureaux à des associations dans le besoin, ce qui leur permettra d'assurer en contre-partie les frais d'entretien par exemple. Ainsi le manque d'argent est en quelque sorte prétexte à trouver d'autres solutions et à s'associer, s'arranger avec d'autres acteurs. Comme on l'a évoqué, pour les projets de la Cocotte Solidaire et du Champignon

(106) Paula ORDUÑA GIRÓ, mémoire p.81

urbain, les porteurs de projet ont compris que plus ils étaient autonomes, plus leur projet pourrait perdurer dans le temps. En effet il est plus risqué que la prochaine équipe municipale après les élections mette un terme à leurs avantages s'ils sont un poids économique pour la Mairie. Ils se détachent alors de l'institution de la ville pour exister de façon plus autonome. L'association DLC qui est très contente d'être aidée par la Mairie sur l'espace vert Guinaudeau, explique cependant qu'il est dans l'ADN de l'association de faire sans argent. C'est une association qui réussit à exister avec peu de moyens, donc la contrainte d'argent ne leur faisait pas peur :

« Il n'y a pas besoin d'argent pour faire les choses, c'est aussi dans l'ADN de l'asso, faire des grandes choses avec des petits moyens. » DLC, espace vert Guinaudeau

Ils annoncent que sans argent, ils auraient réussi même si « ça aurait été plus compliqué ». Sans cette pression d'argent les porteurs de projet sont donc plus que confiants sur l'avenir de leur projet. Cette conversation avec DLC démontre qu'il existe des associations ou collectifs qui sont habitués à faire sans argent. Leurs projets n'en sont parfois que plus forts. Aujourd'hui de nombreuses structures partagent cet état d'esprit. On parle alors de « frugalité » par exemple. Terme employé par le collectif Fil qui est un de leurs trois principes d'action (Itération, Partage, Frugalité). Une frugalité qui se veut économique mais aussi environnementale. Les membres du collectif précisent :

« Nous proposons de travailler un urbanisme de la frugalité en parallèle des grands projets qui mobilisent plus de financements sur le long terme, pour voir comment l'éphémère et l'inattendu peu onéreux peuvent les nourrir. » (107)

Aujourd'hui les questions économiques font que « pour pouvoir porter à bien leurs projets, les lanceurs d'initiatives acceptent une certaine précarité » selon

le collectif EsPASce Possible. Ils prétendent qu'« il y a une forme d'auto-exploitation mais dans la joie » et de nombreux collectifs aujourd'hui « se bradent ». (108) C'est parfois sans argent et sans volonté lucrative que naissent les meilleurs projets. Ces porteurs de projet, certes vainqueurs d'un lieu et très aidés par la Ville pour les travaux de remise aux normes ne peuvent certainement pas critiquer ouvertement la procédure, mais on sent malgré tout dans leurs phrases qu'ils ne sont absolument pas contre le fait de devoir s'auto-financer, surtout qu'il était prévu que la Mairie ne les aide pas. Certes ce serait plus facile avec de l'argent de la Ville, mais cette recherche d'autres financements pour subventionner leurs projets peut aussi permettre la naissance de collaboration entre plusieurs associations et avec des citoyens engagés. Ça devient en quelques sorte leur projet de citoyen à citoyen et c'est ce que la Ville recherchait : créer des projets qui appartiennent entièrement aux Nantais.

Lors de sa conférence pour Tedx « La ville durable s'auto-construit, à moindre coût » (109) réalisée en janvier 2016, Jérôme Glad (110), designer urbain installé à Montréal depuis plusieurs années, met en avant ces nouvelles façons de faire la ville à travers plusieurs projets d'occupation d'espaces publics à l'abandon réalisés sans financement public. Dans un contexte de ralentissement de la croissance, les opérations urbaines avancent peu ou plus du tout, des

(107) Margaux DARRIEUS, Dossier collectifs d'architectes
(108) Vidéo, Conférence Imhotep invite esPASces POSSIBLES [en ligne], 19 mars 2016, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=zrjDSKrcy4M>
(109) La ville durable s'auto-construit, à moindre coût, [en ligne], Jérôme Glad, 19 janvier 2016, URL : <https://www.urbanews.fr/2016/01/19/50447-tedx-ville-durable-sauto-construit-a-moindre-cout/>
(110) designer urbain qui a créé « Pépinière & Co », une firme à but non lucratif spécialisée dans le développement de projets urbains autogérés. Il a reçu le prix Shenzhen pour le projet d'aménagement « Les Jardin de Gamélin », dans le quartier des spectacles, à Montréal.

figure 34 et 35 : Village au pied du courant

projets non coûteux sont donc les bienvenus. Le premier projet qu'il évoque a été réalisé en 2013 dans un espace post-industriel au bord du canal de Lachine nommé « Village éphémère ». Le temps d'une journée, avec une association de designers, il a organisé un appel à projets vers des amis d'amis. Une vingtaine de designers se sont alors retrouvés pour créer un lieu rempli d'énergie autour d'une communauté soudée. Les efforts ont été infimes et seulement 10 000 dollars, auto-financés grâce aux ventes réalisées par le bar, ont été investis dans le projet, pourtant 10 000 visiteurs sont venus. Fort de cette réussite, l'année suivante, un autre projet a pris place en ville pendant deux mois : « Village au pied du courant ». C'est un projet qui a coûté 150 000 dollars : seulement 10 000 dollars de fonds publics et le reste a été auto-financé. Cette plage éphémère a accueilli 35 000 visiteurs. L'année d'après, en 2015, le projet a été réitéré et a été deux fois plus coûteux et a attiré deux fois plus de visiteurs. « On avait créé un lieu alternatif, on avait défini nos propres règles qui étaient l'absence de règles » selon Jérôme Glad et « c'est l'appropriation de tous qui a donné vie à ce lieu » dont le coût a été négligeable.

« Pour le prix d'une étude de marché, on est capable de construire le marché. » Jérôme Glad



34 ©photocédric.com

Il raconte enfin la réalisation d'un troisième projet dont l'échelle se rapproche plus de celle des « 15 lieux à réinventer ». Ce projet « Le Marché des ruelles » se trouvait dans une petite ruelle délabrée et avait pour but de rendre le lieu agréable. Luminaires et plantations lui avaient alors donné vie. La revitalisation urbaine passe par une multitude de petits projets peu coûteux comme ceux là. Ils peuvent renforcer l'identité des quartiers et insuffler de la vie. C'est avec la multiplication de ces espaces citoyens, participatifs et ludiques, comme des « 15 lieux à réinventer » que la ville peut se créer par et pour ses habitants. Ces projets sont réalisés avec peu de moyens, « De la contrainte naît la créativité, on fait plus avec moins ». Cependant, dans un contexte où, comme on a pu le voir dans la partie 1B, les grands projets urbains très coûteux sont parfois décriés, Jérôme Glad dans sa vidéo finit par proposer :

« Et pourquoi, chaque grand projet de rénovation urbaine ne financerait-il pas, à hauteur de 1%, de multiples projets de revitalisation urbaine ? » Jérôme Glad

Ce serait une solution pour pouvoir réaliser plein de petits projets avec peu de moyen.



35 ©photocédric.com

7. CRAINTE D'UNE PRIVATISATION DES PROJETS

Il est possible, pourtant, de critiquer vivement le non financement par la Ville. Un dispositif reposant sur les ressources des porteurs de projet pourrait aboutir à une privatisation des espaces publics. Qui plus est, il s'agirait d'une privatisation par des associations ou autres structures ayant de l'argent ce qui pourrait provoquer un clivage. Pour le projet Parklet de San Francisco que nous avons évoqué dans la partie précédente (cf page 70), le financement pose aussi question. Tous les coûts sont à la charge des candidats. Les participants au projet Parklet doivent payer des frais d'admission et des frais pour l'obtention du permis au département des Public Works. Y a t'il un abus à faire doublement payer les porteurs de projet ? Les coûts à assumer ainsi que les documents à remettre pour obtenir le permis ne permettent, en tout cas, pas à tous les citoyens de proposer un Parklet. Il faut posséder un certain capital économique. En 2014 à San Francisco quarante-deux Parklets étaient sponsorisés par des commerces et neuf seulement par des associations. À cause en partie du coût du projet, le profil des participants est donc ici très peu diversifié et les commerçants voient souvent simplement des avantages économiques à venir créer un Parklet devant leur commerce. Pour l'année suivante, les organisateurs ont alors essayé de privilégier au contraire les institutions ou associations à but non lucratif. Ainsi tant qu'il faudra un budget pour avoir le droit d'occuper certains espaces publics lors de tels dispositifs, on pourra se poser la question d'une potentielle mise à l'écart d'une part de la population. Sami Mimouni, porteur du projet Le Mur du Cens, lors de notre discussion, se pose ces questionnements de privatisation de l'espace public. Dans le cas des « 15 lieux à réinventer » les projets sont financés par du privé. Alors que l'objectif est plutôt de créer du lien social dans les différents quartiers, ce système prend, selon Sami, le risque d'un désinvestissement du public ou de certains habitants. Il parle alors de clivage :

*« Et la Ville en créant des projets comme « 15 lieux » crée encore plus de clivage. En laissant la main aux citoyens, les citoyens vont faire un truc qui leur ressemble et comme Nantes est une ville déjà clivée ça va faire un truc encore plus clivant. »
Sami Mimouni, Le Mur du Cens*

Des projets comme la Galerie du Zéro Déchet ne vont pas attirer toutes les populations pensent-ils, mais un même type de personnes assez aisées et prêtes à s'investir dans le recyclage des déchets. Il est cependant conscient que beaucoup de projets réalisés par les quatorze porteurs de projets concernent des dispositifs où la mixité est recherchée. La Cocotte solidaire ou l'équipe de DLC par exemple créent des projets solidaires en direction de tous les Nantais. C'est pourtant ce qui lui pose question :

« Oui en DIRECTION et moi c'est ce côté descendant qui me dérange. » Sami Mimouni

Les milieux associatifs semblent assez fermés selon lui et ce sont toujours les mêmes personnes qui tirent les ficelles de ces milieux. Une plus grande égalité serait trouvée, selon lui, si la Ville investissait dans des projets par elle-même, sans demander à la population de le faire à sa place. C'est ce que Sami explique :

« Le discours de la Ville de Nantes est pas toujours cohérent. Faire quelque chose pour la ville c'est pas dire aux citoyens de faire eux-mêmes. Si tu laisses la masse décider il y a peu de chance que ça finisse bien, c'est un peu se dédouaner de sa responsabilité. C'est pas aux citoyens d'assurer la cohérence du territoire. S'ils veulent faire bouger la ville, c'est à eux de faire les choses et pas aux citoyens. » Sami Mimouni

La Ville devrait-elle alors être la seule responsable de l'avenir de la vie des quartiers nantais ? Dans son

discours, Sami semble avoir des doutes sur la démarche entreprise et sur le rôle effacé de la Ville. Il met en avant, qu'en mettant en place un tel dispositif, elle devrait au moins aider financièrement les porteurs de projets. C'est donc une vision qui est contraire aux propos tenus dans la partie précédente. Cette vision peut paraître extrême mais Sami explique forcer le trait pour que ces remises en question soient bien comprises. Quand Sami parle de clivage il s'appuie sur le site de son propre projet Le Mur du Cens qui consiste en la réalisation d'un cinéma plein-air. L'espace Barberie Cens se trouve à la confluence entre des quartiers sociaux et des quartiers « bobo » décrit-il. Dans les cahiers d'inspirations pour cet espace vert, une des priorités était d'« interdire le lieu aux scooters ». En effet des jeunes du quartier utilisent cet espace pour s'amuser sur leurs scooters et cela est mal vu et c'est ça qui l'a « vraiment choqué, cette vision des jeunes, du attention ils sont dangereux ! ». De plus il dénonce le fait que le côté anarchique et libre du lieu soit à sauvegarder. Il lui paraît dommage de transformer un lieu où l'on puisse « promener librement son chien » en « parc de Procé bis ». Sur ce territoire s'affrontent donc deux visions, les habitants du quartier et ses jeunes en scooters ne sont pas ceux qui ont été donner leurs avis dans les cahiers d'inspirations pour le lieu. Sami dans son programme aimerait pouvoir créer un cinéma qui puisse regrouper les habitants des différents quartiers d'habitation, sans associer de manière descendante les habitants du quartier HLM.

*« Si déjà on peut ne pas créer de ressenti par rapport aux mecs qui sont dans le quartier à côté, comme quoi c'est un truc de bobos fait juste à côté de chez eux, ça sera déjà un bon début. Il ne faut pas les associer de manière descendante mais c'est compliqué. »
Sami Mimouni*

Loïc Blondiaux dans Le nouvel esprit de la démocratie (111) écrivait « Dans la grande majorité des cas, les dispositifs de participation mis en place par

les autorités politiques contribuent à reproduire les inégalités politiques existantes plus qu'à les amoindrir. » Marie Hélène Bacqué et Mario Gauthier dans leur article « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein » dénonçaient aussi le fait que l'urbanisme collaboratif puisse aussi creuser les inégalités. « Plusieurs auteurs relèvent que les approches d'urbanisme collaboratif postulent une société civile relativement organisée, homogène et à la recherche du consensus. Ils sous-estiment la complexité et les conflits qui la traversent, ce qui peut conduire, dans certains cas, à marginaliser plutôt qu'à inclure les groupes et les individus les plus dominés. » (112) La vision de Sami Mimouni serait alors plutôt en accord avec ces propos. Il faut être prudent dans la démarche et regarder à qui s'adressent les quatorze projets réalisés. De plus, ces projets de quartier ne doivent pas limiter la participation à la sphère de la proximité. C'est une échelle idéale mais il faut cependant lutter contre l'enfermement sur le quartier, il faut voir le projet global et les intérêts généraux, au risque, si le contraire se produit, de devoir alors reparler de clivage.

Pour le projet Pla Buits, le mémoire de Paula Orduña Giró évoque qu'il y a eu de vives critiques similaires concernant la démarche. Pour certains, cette dernière créait des clivages, puisqu'elle visait à contrôler et affaiblir les initiatives artistiques et culturelles autogérées en laissant de côté les intérêts des habitants. Ces groupements reprochaient alors au Pla Buits de « privatiser l'espace public » et ne voyaient absolument pas en quoi cela était fait dans l'intérêt général.

(111) Loïc BLONDIAUX, « Le Nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative », Seuil, coll. « La République des idées », 2008, 109 p

(112) Marie-Hélène BACQUÉ, Mario GAUTHIER « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein », Participations, 2011/1 (N° 1), p.36-66.

Ainsi, on a pu le voir, le questionnement sur la main d'œuvre gratuite s'efface lorsqu'on comprend que la Ville aide les porteurs de projet en réalisant des travaux conséquents pour les bâtiments et en permettant aussi une aide via les bureaux des projets ou via la réalisation du SEVE pour les espaces verts. Ces aides ne sont pourtant pas claires et ont provoqué de longues périodes de doutes pour la plupart des porteurs de projet. Les budgets pour les cinq bâtiments ne semblent par exemple pas identiques et les porteurs de projet ont été obligés de trouver d'autres façons de se financer en s'associant, en cherchant des mécènes ou en faisant appel aux dons des Nantais. Un projet mené et financé par les citoyens eux-mêmes, favorise-t-il un engouement plus élevé ? Les citoyens se sentent-ils plus concernés par une proposition d'autres citoyens ? Au contraire le fait que cette proposition n'émane pas de la collectivité locale fait-il courir un risque de clivage des populations ou de privatisation de l'espace public ? Les deux versions s'opposent, mais les modèles sont en train de changer alors pourquoi ne pas accorder plus de confiance à ces nouveaux dispositifs dont la frugalité est plus importante et dans lesquels le rôle des habitants est majeur ? Il est certain qu'aujourd'hui un programme préalablement discuté ou co-créé avec les habitants a plus de chance d'être par la suite apprécié par ces derniers. Un projet entièrement créé et financé par des habitants pour des habitants ne peut alors qu'être approprié. Il faut cependant être conscient des limites. Comme on a pu le voir, les porteurs de projet doivent sans cesse être dans la volonté d'inclure un maximum d'habitants mais selon les situations cela n'est pas toujours facile. De plus la Ville doit essayer d'être très claire au niveau du financement, pour éviter toute critique ou démotivation de la part des porteurs de projet qui doivent être informés dès le début. On comprend cependant que pour cette première initiative des « 15 lieux à réinventer », il a été compliqué d'affirmer une stratégie claire pour le financement. Si l'on imagine une deuxième édition dans quelques années, il faudra alors penser à modifier cet aspect là.

Comme on a pu le voir dans cette partie, les questions de temporalité et de financement ont généré des réticences pour les porteurs de projet mais cela a créé aussi de belles collaborations entre acteurs. En effet ce manque d'argent oblige les porteurs de projet à s'associer avec d'autres associations, le milieu associatif peut alors se développer et des énergies nouvelles se créer. Nous étudierons donc par la suite les relations entre les acteurs, les rapports de force et les collaborations.



ACTEURS, MISE EN TENSION, ENTENTE, CO-CONSTRUCTION

Après avoir insisté sur la temporalité et sur le financement du projet, nous évoquerons un troisième élément majeur : la relation entre les acteurs. Pour étudier le dispositif « 15 lieux à réinventer », il est évident qu'il faut analyser les relations et dynamiques qui se créent entre les acteurs de la ville, les porteurs de projet et les habitants. Dans cette partie, il s'agit dans un premier temps de mettre en avant les relations entre collectivités et porteurs de projet. Dans un second temps, nous analyserons les relations et dynamiques que ce dispositif a pu créer entre les porteurs de projet. Enfin dans un troisième temps, nous ferons un retour sur le rôle des habitants dans le dispositif et nous nous interrogerons sur la difficulté de mettre en place une réelle co-construction avec eux pour la réalisation du projet.

« La plus forte des difficultés est à notre avis une question culturelle : la nécessité à s'organiser ensemble, à prendre des décisions sans se marcher dessus, analyse le jeune urbaniste. L'autre facteur est l'impact des politiques publiques qui ne permettent pas forcément l'émergence de ces démarches et ne les facilitent pas. » EsPASces Possibles (113)

A

Les acteurs du projet : ententes, tensions et réticences

La mise en place du dispositif « 15 lieux à réinventer » a pu créer des réticences, que ce soit de la part des habitants ou de la part des acteurs de la ville qui ont dû expérimenter de nouvelles façons de travailler. De plus, la relation entre porteurs de projet et Ville s'est plus ou moins bien déroulée. Certains considèrent qu'ils ont été « chouchoutés » quand d'autres considèrent que la Ville ne leur laisse pas toutes les libertés attendues pour la réalisation du projet. Comment se met en place la co-gestion du projet entre la Ville et les porteurs de projet ? Pour y répondre, nous étudierons donc le rapport de force entre Ville et porteurs de projet. Nous prendrons aussi des exemples extérieurs aux « 15 lieux » pour nous interroger plus généralement sur le rapport à la commande publique qu'entretiennent d'autres collectifs ou associations. Enfin nous nous focaliserons sur d'autres tensions que le dispositif a pu provoquer.

1. RÉTICENCES DE LA PART DES SERVICES DE LA VILLE ET DE LA PART DES NANTAIS

La mise en place de ce dispositif participatif a permis aux différents services de la ville de travailler sur un projet commun, mais cette nouvelle façon de faire a créé des tensions et des réticences de la part de certains acteurs, notamment de la part de ceux de la ville. Lors d'un entretien Michel Bourdinot explique son rôle de coordinateur entre les différents services de la ville : il coordonne une dizaine de directions, comprenant quatre-vingt collègues. Son rôle est aussi d'animer la démarche, suivre sa mise en œuvre et assurer un lien direct entre les porteurs de projet et la Ville en étant leur interlocuteur particulier. Pour chaque lieu, différents acteurs ont joué un rôle : La Direction Citoyenneté Vie Sociale des Territoires (la DCVST), la direction de la communication ainsi que les directions gestionnaires de ces différents lieux : le Service des Espaces Verts et de l'Environnement (le SEVE), la direction de la vie associative, la direction immobilière, la direction du bâti, du patrimoine, la direction de la culture, la direction de la solidarité, la direction de la jeunesse et les équipes de quartier. « *Je pense que ça a permis un travail transversal entre ces services. C'est un projet en fait qui réunit plein de gens* » explique Charlotte Zuckmeyer, de l'agence Scopic. Selon Michel Bourdinot, la démarche crée « *des choses intéressantes entre les directions, avec les associations, entre les territoires* » même si « *ça bouleverse la façon de fonctionner des collectivités* ». Il insiste sur les changements produits par le dispositif au sein de l'institution :

« C'est intéressant car l'institution bouge, il y a plein de gens qui au départ se disaient je suis pas capable de faire ça, je ne sais pas parler aux citoyens, ou qu'est-ce qu'ils peuvent apporter ? Et au fur et à mesure qu'ils font l'expérience de ça, ils trouvent que c'est sûrement plus adapté et plus juste. » Michel Bourdinot

Cette nouvelle façon de faire la ville contraste avec les habitudes de la Mairie. Avant c'était les directions seules qui estimaient si les propositions avaient du sens ou un intérêt général. Avec ce projet, ce sont les Nantais qui ont le dernier mot dans la prise de décision. Ça crée alors une incompréhension, une méfiance et une perte de repères pour les directions de la ville qui doivent s'adapter et apprendre à travailler toutes ensemble.

« C'est plutôt intéressant parce que ça n'a pas été des tensions insurmontables, la preuve ! Mais de fait on a eu des collègues qui disaient je suis l'expert, j'ai la connaissance du territoire, ce serait à moi de choisir. Voilà il y a eu ces petites interrogations, mais globalement je suis plutôt satisfait parce que tout le monde joue le jeu et c'est vrai que ça a permis des échanges avec des directions qui ont pas toujours pour habitude de travailler ensemble. » Michel Bourdinot

Pour le projet Pla Buits de Barcelone, que l'on a évoqué dans la partie IIA (cf page 84), l'appareil municipal a été, là aussi, un peu déstabilisé, « *il est plus facile de faire soi-même que de céder des responsabilités* » (114) selon Mme Torras, chef de participation d'Habitat Urbà. Le programme a en effet généré des difficultés de gestion et a donné lieu à des désaccords au sein de l'administration. La Ville en tant que propriétaire des lieux aurait préféré les garder plutôt que de les céder et de déléguer leurs responsabilités car cela a posé de nouvelles problématiques. Ce dispositif inédit « *diffère des standards et des principes d'homogénéité recherchés par l'urbanisme barcelonais dans les périodes précédentes* » comme l'explique Paula Orduña Giró. Il a donc été compliqué pour les services de la ville de s'adapter à ces nouvelles contraintes.

On peut alors se demander si la Ville aurait pu réhabiliter ces quatorze lieux sans mettre en place

tout ce dispositif et sans faire appel aux avis d'habitants ou porteurs de projet. Il est évident que les résultats n'auraient pas été les mêmes sans le dynamisme et les idées de ces derniers. Tous ces projets qui se développent aujourd'hui sont le fruit des idées de différentes personnes ayant toutes des envies différentes et c'est la diversité de tous qui est vectrice d'innovation. Sans la mise en place du dispositif, les projets n'auraient pas pu être si riches.

« Après on n'aurait pas eu le consentement, la dynamique, la participation de tous les habitants autour, donc voilà il aurait manqué cette dimension là, on n'aurait pas pensé à tous ces projets. Est-ce que par exemple le SEVE aurait l'idée de mettre quelque chose autour de la distribution d'invendus, [comme le fait l'équipe DLC sur l'espace vert Guinaudeau] certainement pas, voilà ça permet ces croisements là. » Michel Bourdinot

Certes ces deux dispositifs ont demandé « *beaucoup, beaucoup, beaucoup d'énergie* » comme le dit Michel Bourdinot mais c'est le prix à payer pour créer des projets qui soient variés et adaptés aux territoires.

Ce projet a aussi beaucoup questionné les habitants des différents quartiers, principalement ceux résidant aux alentours des futurs quatorze projets. La mise en place d'outils participatifs a créé aussi des tensions. En effet les Nantais n'ont « *pas tous la même avis, pas tous la même rationalité* » ni les mêmes préoccupations. Michel Bourdinot donne pour exemple les craintes des riverains concernant le bruit suite à la mise en place du composteur et bacs de jardinage dans l'espace vert Babonneau. Les résidents n'ont pas tous envie qu'il y ait des animations trop bruyantes et trop régulièrement en bas de chez eux ce qui est compréhensible. C'est alors qu'il faut vraiment prendre le temps de leur expliquer quel sera l'objet de ce programme et les rassurer quant au bruit par exemple.

Les porteurs de projet doivent alors jouer ce rôle d'informateurs auprès de ces populations réticentes. Pour la Chapelle du Martray, les craintes des riverains ont été plus fortes, la chapelle étant insérée dans une copropriété, « *les habitants étaient très présents, très attentifs au projet qui allait se développer.* » Ils pouvaient voter pour choisir le projet mais n'avait pas plus de voix que tous les autres Nantais, cela a créé « *une belle mise en tension* » comme le précise Michel Bourdinot.

« Et typiquement on voyait des réactions qui sont limites, de la danse ? Est-ce qu'il va y avoir du Hip hop ? Donc oui ça révèle aussi ça, c'est amusant aussi dans le débat public, on dit oui les politiques n'arrivent pas à se mettre d'accord entre eux, mais les citoyens non plus, on a tous un avis différent et dans les mises en tension, la participation citoyenne révèle un peu ça aussi. Créer du consensus, c'était pas simple après. » Michel Bourdinot

Malgré les réticences des services de la ville et des habitants face à cette initiative inédite, ces différents acteurs doivent réussir à s'entendre pour créer ce projet commun. La fabrique de la ville doit être comprise par tous et c'est en suivant cette idée et pour éviter également les craintes des habitants que Nantes a mis en place tout ce dispositif participatif.

(113) Espaces possibles : pour un urbanisme autogéré, [en ligne], Déborah Antoinat, janvier 2017, URL : <http://www.midionze.com/2017/01/10/espaces-possibles-pour-un-urbanisme-autogere/>
(114) Paula ORDUÑA GIRÓ, mémoire page 76

2. PRÉSENCE DES EXPERTS DE LA PARTICIPATION UNIQUEMENT DANS LA PREMIÈRE PHASE DU DISPOSITIF

Pour mettre en place le dispositif participatif des « 15 lieux à réinventer », les services de la ville ont travaillé avec deux acteurs majeurs : le pôle dialogue citoyen et l'agence de concertation Scopic. Ces deux acteurs ont été très présents lors du temps d'inspiration citoyenne de juin à août 2017 et lors du meet-up en décembre 2017 puis leurs missions se sont arrêtées. Cet arrêt pose la question du suivi des porteurs de projet par la suite. La Ville sans ces intermédiaires experts en participation a-t-elle pu continuer à assurer un suivi auprès des porteurs de projet ?

Le pôle dialogue citoyen, évaluation et prospective de Nantes Métropole (115) fait partie de l'équipe du projet « 15 lieux à réinventer », il devait apporter son expertise et sa compétence pour être garant de la cohérence et de la qualité des démarches de dialogue citoyen. Ce pôle peut être amené à travailler sur des projets très différents, sur des espaces publics, sur des développements urbains, sur des projets sociaux, associatifs ou culturels. Il est régulièrement associé à différentes équipes pour des projets qui ne sont pas forcément dialogués. Cependant lorsqu'ils sont dialogués, le pôle apporte son savoir-faire. C'est-à-dire que « celui qui va répondre va y associer un professionnel [de la participation] et ils discuteront avec le professionnel en lui disant ici [à Nantes] on ne dialogue pas tout à fait comme ailleurs, il y a des principes à respecter, des attendus. » Ils sont en quelque sorte un intermédiaire garant de la mise en place d'un bon dialogue. Le pôle dialogue citoyen se compose de treize personnes au total pour servir l'ensemble des directions métropolitaines, ce qui n'est « pas beaucoup » confie Sébastien Guimard. C'est un pôle qui est rattaché à Nantes Métropole depuis 2014 mais la mission existe dans cette ville depuis 2004. Le pôle travaille également sur des projets sans prestataire, c'est-à-dire sans professionnel de la participation. Pour ces projets, la

mise en place de la participation est réfléchiée en interne et le pôle peut être amené à animer lui-même des ateliers.

Pour les « 15 lieux », il y avait un prestataire, il s'agissait de Scopic retenu pour une mission de concertation. C'est une agence spécialisée en concertation et en communication. Pour la partie concertation, il s'agit de faire de l'accompagnement de politiques publiques ou de travailler avec des promoteurs sur des programmes immobiliers variés. Cet organisme fait aussi de la maîtrise d'usage pour trouver les nouveaux usages les plus adaptés aux situations. Leur équipe est pluridisciplinaire, composée de sociologues, d'urbanistes et de géopoliticiens. Scopic a donc été encadrée par le pôle dialogue citoyen et ensemble ils ont décidé de la mise en place des outils de concertation. Le rôle de Scopic a été de clarifier le projet de la ville qui était selon les salariées de l'agence « une grande machine » ou « une usine à gaz » qu'il fallait repenser pour proposer quelque chose de plus faisable. Lors des entretiens avec ces dernières, il ressort également un sentiment d'inachevé dans le sens où elles sont conscientes du travail qui reste à accomplir au delà de leur mission de concertation. Elles ont des doutes quant à l'accompagnement des porteurs de projet une fois les gagnants annoncés. Les porteurs de projet seront-ils bien accompagnés et par qui ? Les projets continueront-ils à prendre en compte les envies des habitants ? Eugénie Bugain, de Scopic, qui a travaillé sur des questions de tiers-lieu ou de gestion transitoire a tout de suite dit « ça ne suffit pas de faire un appel en fait, il faut accompagner pour que les lieux fonctionnent ». Ainsi dans l'agence, elles avaient ce questionnement fort concernant la mise en place des projets. Leur mission sur la partie citoyenne s'arrêterait malheureusement trop tôt alors qu'elles auraient pu continuer à servir d'intermédiaire entre la Ville, les porteurs de projet et les Nantais.

« Nous on a identifié assez tôt quand même qu'il allait y avoir une grosse question sur l'accompagnement des acteurs, c'était pas notre mission, mais oui c'est pas parce qu'on donne un terrain et des clés à des gens que ... Mais ça on s'est tout de suite dit : Est-ce qu'il y aura un accompagnement sur la durée ? »

Charlotte Zuckmeyer

3. DES SUIVIS DIFFÉRENTS SELON LES LIEUX

On l'a vu, au niveau de la temporalité, du loyer, des travaux et du financement, des doutes subsistent dans l'esprit des porteurs de projet et certains par manque de réponse à leurs questions se sentent abandonnés. Pour une partie des porteurs de projet, les relations avec la Mairie peuvent être considérées comme bonnes, tandis que pour d'autres les relations sont plus compliquées dû au manque de réponses. C'est ce que disent les porteurs de projet de la Cocotte solidaire : « C'est vraiment propre pour chaque lieu, les relations avec la Mairie sont différentes ». Cela est dû en particulier au fait que l'accompagnement de la Ville n'est pas le même selon les projets. En effet les mises en place des projets ne peuvent pas se faire toutes en même temps, de plus l'accompagnement des projets des bâtiments demande plus de suivi que ceux des espaces verts. Ces contraintes font qu'un sentiment d'inégalité naît. Les services de la ville et particulièrement Michel Bourdinot essaient pourtant de suivre et d'apporter un soutien identique à tous les porteurs de projet.

« Il n'y a pas de petit projet, il y a des projets de nature différente, en effet la Cocotte en verre ça demande un accompagnement plus lourd mais je suis disponible pour tous et les services aussi. Après effectivement Le Mur du Cens, c'est un projet qui nécessite moins d'investissement de la part de la collectivité mais il y a aussi la même attention en fait. » Michel Bourdinot

Nous verrons qu'en effet l'accompagnement des porteurs de projet a été long à mettre en place et a posé de nombreuses questions. En fonction de leur accompagnement par les services de la ville, leurs relations ont été plus ou moins conflictuelles.

(115) PDF flyer Pôle Dialogue citoyen, évaluation et prospective, juillet 2016, URL: http://www.cap-com.org/sites/default/files/field_file/08_Carte_identite_Pole_dialoguecitoyen_evaluation_2016.pdf

Malgré cette affirmation, tous ont le sentiment que certains projets sont plus mis en avant que d'autres. Julie, porteur du projet Cocotte solidaire disait : « Je pense qu'il y a une véritable volonté politique derrière qui fait aussi qu'il y a peut-être des projets qui vont être un peu laissés pour compte. Il va y avoir un peu ce côté modèle qu'on met en avant et les deux trois projets qui n'ont pas trop besoin on s'arrange ». Les porteurs de projet de la Cocotte en verre se disent très encadrés par la Ville et considèrent même qu'elles sont chouchoutées.

« Notre positionnement il est facile, dans le sens où on est ultra chouchoutées, il faut le reconnaître, on a un projet qui est chouchouté, c'est cool, la Mairie est super présente donc forcément dans ces conditions... Je ne veux pas parler pour les autres parce que je ne me le permettrais pas mais je te conseille d'aller voir aussi les autres projets, voir comment eux le voient en fait. Je pense que c'est aussi un projet politique, comme tout projet urbain. Je suis très contente, ça se passe bien, on est ultra suivies. Là on va avoir des travaux qui vont être faits, je pense que ça va être le seul projet de la Mairie de cette année qui ne va pas avoir de retard. »

Cocotte solidaire

Pour la Galerie du Zéro Déchet également, les porteurs de projet considèrent qu'ils sont extrêmement bien suivis.

« Le projet est soutenu, j'ai pu rencontrer le député, Johanna Rolland et les futurs élus et du coup il y a un soutien et ça c'est très positif donc c'est pas une difficulté. »

Christian Renoulin, Galerie du Zéro Déchet

4. RAPPORT DE FORCE ENTRE PORTEURS DE PROJET ET VILLE : UN CADRE TROP INSTITUTIONNALISÉ ET TROP RESTREINT POUR LES «15 LIEUX À RÉINVENTER» ?

« Pour nous, les expériences d'urbanisme autogéré sont celles où les habitants jouissent d'un rapport d'égal à égal avec les décideurs et d'un pouvoir de décision collectif pour transformer leurs espaces de vie. »

EsPASces Possibles (116)

L'encadrement par la Ville est parfois tellement important que certains porteurs de projet se sentent contraints et n'ont pas l'impression d'avoir assez de liberté. En effet ils parlent d'un rapport de force léger mais bien présent entre eux et la Ville. C'est le cas de Paul Bredontiot, étudiant à l'école Centrale et porteur du projet Fresch' Heure. Son discours met en exergue le fait que le projet n'est pas autogéré mais bel et bien institutionnalisé. La Mairie ne laisse en effet pas entièrement carte blanche aux porteurs de projets. Paul évoque quelques contraintes lorsqu'il s'agit de toujours penser à informer la Ville, à leur faire un minimum de publicité, à utiliser leurs outils de communication comme les flyers des « 15 lieux » et non d'autres flyers. Le kit de participation mis en place par la Ville leur permet alors de garder la main sur les potentielles retombées médiatiques. Il ressent que ce n'est en définitif pas son projet et qu'il n'a pas la liberté espérée.

Selon le porteur du projet, « la Ville n'aura jamais le budget pour avoir un lieu comme ça même pour elle-même, elle n'aurait jamais pu rêver d'avoir un tel lieu » et c'est cela qui fait qu'ils sont très soutenus et encouragés par la Ville.

Ainsi des exemples prouvent que le suivi de la Mairie après les élections des porteurs de projets a été dans certains cas très efficace. Michel Bourdinot fait son possible pour apporter un suivi considérable à chacun d'entre eux.

« On nous dit vous êtes tenus de nous tenir au courant, c'est gratuit mais tu as forcément des contraintes, c'est pas un truc autogéré. » Paul, Fresch' Heure

Ce qu'il reproche c'est que la Ville lui a demandé de communiquer avant même qu'il n'ait pu correctement réfléchir au projet. Il met aussi en avant le fait que la communication, les réunions avec la Mairie prennent du temps et réduisent les moments de réflexion. Ainsi le fait de ne pas pouvoir gérer l'avancement du projet comme il l'entend, de se sentir pressé et de devoir rendre des comptes à la Ville peut être perturbant.

« C'est un peu cette impression globale que j'avais, pour l'instant j'ai vu plus de com' que d'action et c'est inhérent à ce système là. » Paul, Fresch' Heure

(116) Espaces possibles : découverte d'un urbanisme autogéré en France et en Belgique [en ligne], Bruno Morleo, mars 2016, URL : <https://www.urbanews.fr/2016/03/23/50646-espaces-possibles-decouverte-dun-urbanisme-autogere-en-france-et-en-belgique/>

figure 36 : installations dans la carrière Miséry

figure 37 : carte toponyme de la carrière

Paul a donc l'impression que le site a dû se développer dans un objectif de communication et non de valorisation du projet et c'est cette pression et cette médiatisation qui inquiétaient certains porteurs de projets.

« Ils sont incitatifs aussi et c'est bien. Je ne considère pas que c'est une barrière, que c'est un frein ou quoique ce soit. Moi j'adore communiquer mais ils m'ont demandé de communiquer avant d'avoir fait quoique ce soit donc c'est particulier ! » Paul, Fresch' Heure

Cette dépendance à la Ville de Nantes est malgré tout à nuancer. Sami Mimouni, porteur du projet du Mur du Cens, se sent au contraire autonome et ne sent pas de pression de la part de la Ville. Le fait de devoir faire par lui-même ne le dérange pas puisqu'il était précisé que la Ville ne les aiderait pas. Il espérait qu'elle ne lui mette pas de « bâtons dans les roues » et pour l'instant il est content de la tournure des choses. La Ville, plus occupée en ce moment par les autres projets du dispositif « 15 lieux » et notamment par les cinq bâtiments, le laisse plutôt tranquille. C'est ce qu'il explique :

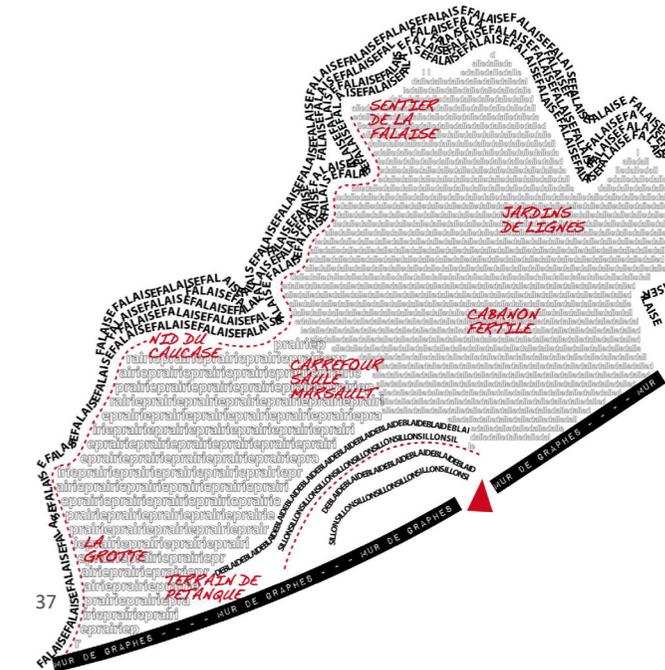
« Ils ne me mettent pas la pression dans le sens où ils me disent voilà vous avez gagné vous y arrivez, vous y arrivez pas, il n'y a pas d'obligation de résultat. Au final ça les arrange un peu que je n'ai pas beaucoup avancé car ils ont pas le temps et moi ça m'arrange qu'ils n'aient pas beaucoup de temps parce que vu que je n'avance pas trop, ils ne m'embêtent pas, ne me mettent pas trop la pression. » Sami Mimouni, Le Mur du Cens

Cependant, la crainte d'une dépendance à la Ville de Nantes et les questions de sur-communication ont pu par exemple questionner la participation du collectif Fertile actuellement en « stand-by ». Fort de ses expériences passées sur le site du Caillou, le collectif a hésité à proposer un projet pour ce site qui était un des

15 lieux à réinventer. Le collectif Fertile est né de l'idée d'un paysagiste et d'un architecte, d'occuper la Carrière Miséry située dans le Bas Chantenay. Dès l'été 2011, ils ont occupé le lieu et créé des événements pour entrer en contact avec les gens du quartier. Ils ont créé des structures en bois, ont dormi parfois sur place, un artiste a créé un chemin de crête, une grotte a été remise en valeur, des brebis y ont été installées par une association. Cependant cette occupation de la carrière n'a été que temporaire puisque la Mairie leur a demandé de quitter les lieux.



36



37

C'est à cette occasion qu'ils ont décidé de renouveler l'expérience avec un site voisin de la carrière qu'ils ont appelé le Caillou de part sa forme. Le Caillou est un espace de 2 650 m² situé dans le bas de Chantenay, au pied de l'entrée sud du Parc des Oblates. Cette friche, témoin industriel de Nantes dont le sol est encore couvert de rails ferroviaires, est très contrainte : cent-vingts mètres de long sur six mètres de large mais ce coin de nature les émerveillait. Le collectif est composé de huit-dix personnes. Ensemble, ils ont décidé d'y créer de « l'événement aménageur » : jardinage, composte, aménagement lors d'un workshop d'une scène qui accueillera des concerts, des conférences, des projections ou des représentations de théâtre. Cette occupation du Caillou a eu lieu entre septembre 2011 et fin 2013. L'activation du lieu pendant ces années était illégale, mais cela les motivait d'autant plus.

« Nous étions des illégaux sur ce site, on n'a pas de convention d'occupation. On a dit on s'en fout, et justement ça nous intéresse d'être aussi indépendant et illégal, c'est excitant, mais dans un souci de bien faire à destination des gens du quartier. »
Collectif Fertile

C'est donc l'envie de « débrouille » qui a animé le collectif. Ils ont eu l'occasion de s'entre-aider avec leurs voisins de la Maison de l'apiculture. Contre un espace pour des abeilles dans le Caillou, le collectif leur a réalisé des affiches de publicité. De plus lors des événements organisés par Fertile, c'est la Maison de l'apiculture qui leur fournissait l'électricité. Ils pouvaient aussi stocker leur matériel de jardinage dans leurs locaux. Malgré leur illégalité, le Service des Espaces Verts leur a donné quelques plantes, bacs, outils. Grâce à cela, petit à petit, avec patience et passion, le Caillou a pu prendre vie. Leur rencontre sur les lieux avec Madame la Maire, qui était enthousiasmée par leur projet, les a encouragés à continuer :

« Johanna Rolland, la maire de Nantes, est venue avant les élections municipales, ce qui n'était pas un hasard je pense, parce qu'elle avait entendu parler de nous. Elle est venue pour nous dire « ce que vous faites c'est super bien, il faut des forces dynamiques comme vous pour révéler les friches urbaines de Nantes ». On lui a dit oui mais nous on n'est pas légal ici, est-ce qu'on ne pourrait pas avoir une convention d'occupation, elle a dit qu'elle allait regarder pour savoir qui est le propriétaire, donc on ne sait pas si c'est Nantes Métropole, la Ville de Nantes, RFF, SNCF. Puis plus rien. » Collectif Fertile



38

« Il y avait un côté planqué, magique dans ce lieu, qui fait que quand tu y venais t'étais content d'être là, d'être privilégié. Ce lieu est improbable. »
Collectif Fertile



39

Le collectif s'est senti concerné par le dispositif « 15 lieux à réinventer » en voyant que le Caillou en faisait partie. Les anciens membres du collectif se sont rassemblés pour discuter de cette occasion à saisir. Finalement Fertile n'a pas souhaité participer à la démarche de la Ville. Il n'est pas devenu porteur de projet malgré son admiration pour ce lieu et sa position stratégique. En effet l'élément majeur qui aurait pu les convaincre de prendre part à cette aventure participative c'est la position très stratégique du Caillou entre le futur Arbre aux Hérons à l'est et le Parc des Oblates à l'ouest.



40

Il y a trois raisons principales qui expliquent cependant la non participation du collectif :

- Premièrement c'est un rapport compliqué envers la Ville et des questionnements sur la sur-communication qui ont fait que le collectif Fertile n'a pas voulu entrer dans cette démarche des « 15 lieux à réinventer », il y « avait un truc un peu démesuré, un peu étrange » selon eux.

« Il y a plein de trucs qui m'interpellent, notamment oui la disproportion entre la communication et la réalité de ce que tu mets à disposition. » Collectif Fertile

Le collectif parle d'un « prétexte culturel pour communiquer aux citoyens en disant voilà ce qu'on fait pour vous ». Cette sur-médiatisation pose donc question, la démarche perd de son naturel et le collectif n'a pas eu envie de tenter l'expérience.

- Deuxièmement c'est le cadre institutionnel et la crainte d'une pression qui a freiné le collectif.

- Enfin troisièmement, selon Fertile, il était impossible d'aboutir, à travers les « 15 lieux à réinventer » à une autogestion par les habitants. Après avoir activé le lieu, c'est cet idéal participatif que le collectif recherchait.

« Les intitulés étaient : les prémices, la co-gestion et l'autogestion, c'était ça les trois étapes, on découvre, on crée de l'événement aménageur, les habitants viennent puis on transmet la main et en trois ans c'est fait et Fertile va révéler une autre friche. » Collectif Fertile

figure 38 : Le Caillou
figure 39 : création d'une scène au Caillou
figure 40 : événement 2010 au Caillou

Sur le site du Caillou il a été très difficile d'atteindre cette autogestion, de faire en sorte que le lieu continue à vivre sans Fertile. Peut-être qu'avec le soutien et les moyens de communication de la Ville l'autogestion aurait abouti ? Au contraire, c'est l'aspect surjoué de la démarche qui peut faire penser que l'autogestion par les habitants n'aurait jamais pu avoir lieu. On revient également ici au fait que Paul, porteur du projet Fresch' Heure, affirme qu'une autogestion par les porteurs de projet n'a pas été vraiment possible, alors comment les habitants pourraient-ils autogérer le lieu à terme ? Ces trois raisons ont fait que le collectif n'a pas souhaité participer, surtout que des questions de temporalité et de budget se posaient comme on a pu le voir. Et cela aussi a été un réel frein pour les porteurs de projets.

« On s'est posé la question de répondre aux « 15 lieux » en temps que Fertile mais Fertile n'existe plus vraiment, mais d'autre part on se disait on ne va aller faire « les 15 lieux » avec zéro euro de la Mairie, un truc qu'on a déjà fait et en plus dans un cadre où il y aurait une sorte de pression de la Mairie pour faire les choses alors que nous on l'a vécu plus en pirates et que c'était très bien, on ne va pas le refaire maintenant. Il y avait aussi un truc bizarre de s'être posé la question de faire ce qu'on a déjà fait dans un cadre hyper cadré alors que nous on l'avait fait sans cadre préétabli, même si on a toujours eu un dialogue avec la Ville, du coup ça n'avait pas de sens. » Collectif Fertile

Le rapport entre porteur de projet et Ville semble donc encore poser question pour certains d'entre eux. Mais cette relation est toujours plus ou moins conflictuelle comme on pourra le voir dans le cas d'autres commandes publiques.

« On s'était réuni au mois de septembre pour en discuter, se dire allez on repart sur Fertile et on a discuté des « 15 lieux ». Un membre disait : « Ils nous ont même pas prévenus, on initie un truc, Johanna Roland elle vient nous voir en disant que c'est génial et en fait ils s'emparent de notre idée qui est à l'origine de révéler des friches et comme par hasard ça s'appelle « Révéler les friches en 15 lieux ». C'est lamentable moi je ne contribue pas à ça ». Et puis il y a eu plusieurs discours et un autre membre a dit : « Est-ce que ce n'est pas l'occasion pour nous de faire un vrai projet, de ré-initier quelque chose ? On refait vivre Fertile et ce lieu est stratégique. Il y a ce futur Arbre aux hérons qu'on adhère ou pas. »

Donc on s'est dit, c'est peut-être l'occasion de le faire mais au fond c'était un coup marketing de la Ville. La participation citoyenne c'est un mot hyper à la mode, l'Arbre aux hérons aussi et Fertile refusait de contribuer à une opération marketing. »
Collectif Fertile

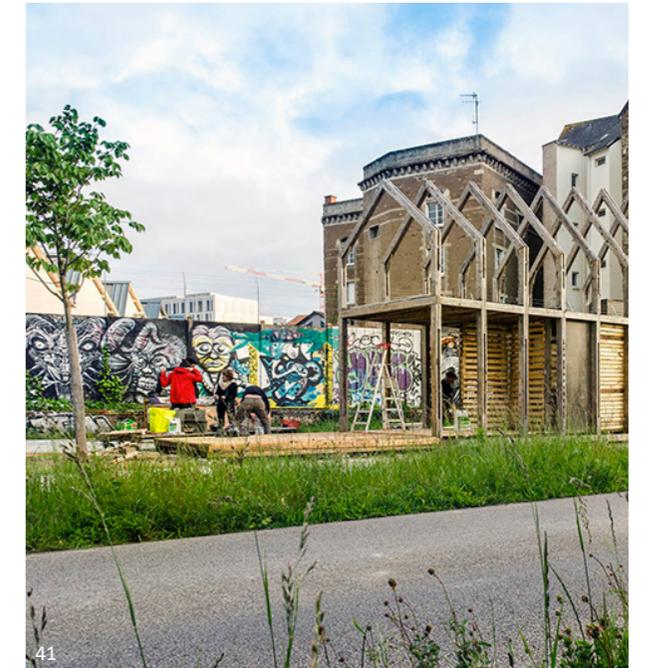
5. COLLECTIFS ET COMMANDE PUBLIQUE

Lors d'autres commandes publiques portées sur des questions de participatif, les collectifs ou associations ont généralement peur d'être instrumentalisés et préfèrent agir selon leurs propres idées pour gérer du début jusqu'à la fin le projet et ne pas risquer d'être dépassés par ce dernier. C'est aussi la crainte d'être utilisés pour donner une bonne image à la Ville alors que leurs actions resteraient de la simple concertation limitée. C'est souvent cela qui provoque un blocage. Les collectivités et les collectifs mettent en place des projets participatifs qui ne répondent pas toujours aux mêmes exigences et aux mêmes calendriers. Une distance par rapport aux institutions ou même une défiance peuvent se créer car il arrive parfois que les collectifs se situent en opposition à une collectivité et portent un « contre projet » par exemple. De plus, les collectifs ont besoin d'autonomie pour mener à bien leurs projets. Ainsi, pour réaliser un travail en partenariat entre collectivité et collectifs, il semble primordial de laisser de la liberté aux seconds.

Pour mettre en avant cette importance de liberté et les limites qui existent encore dans le rapport à la commande publique, nous nous appuyons sur une rencontre avec le collectif nantais Fil. (117) Au cours du débat avec des membres du collectif nous avons pu nous interroger sur les points de vigilance à avoir pour que leurs démarches soient dans une concertation et une participation vraiment effective. Le projet qui a participé à la création du collectif Fil est celui de la Nizannerie. Il a débuté en 2013 suite à l'appel à contributions Capitale Verte Européenne lancé par Nantes Métropole qui soutenait l'impulsion de projets citoyens sur le thème de la ville durable. Pour ce projet, il n'y avait pas de programme pré-établi ce qui est idéal pour le collectif qui préférait maîtriser la commande. Il s'agissait de la transformation d'un parking sauvage en espace public auto-construit sur l'île de Nantes. Le collectif Fil a

accompagné les habitants en s'installant sur les lieux pendant un an.

« Pour la Nizannerie il n'y avait pas de commande en fait, on est arrivé sur un territoire où il y avait des problématique et on va essayer d'y répondre en étant juste présents. » (118) Anne lise, membre fondateur du collectif Fil et salariée de l'atelier Fil



(117) Fil se compose d'une association (le collectif Fil) et d'une SARL de maîtrise d'œuvre (l'atelier Fil) qui partagent des notions communes : itération, partage et frugalité

(118) participation à un atelier rencontre avec le Fil, le 18/10/2018

figure 41 : La Nizannerie le kiosque

Pour ce projet, leur rôle n'était pas de proposer mais d'impulser des envies et d'accompagner les idées pour qu'elles émergent. Ce projet leur a laissé une très grande liberté et a pu se dérouler sur un temps très long.

Le collectif travaille en ce moment sur une autre commande de la Ville mais, cette fois, leur liberté est moins importante. La Ville a lancé un concours pour l'aménagement de la place de la Petite Hollande et pour répondre à cet appel à projets, le collectif Fil fait partie de l'équipe de l'agence TER et travaille sur la partie dialogue citoyen. Aujourd'hui le collectif ne se sent pas toujours à sa place dans ce projet d'envergure et n'a pas assez de liberté d'action. Le collectif cherche à mener des formats d'expérimentations et de mise en situation appelées « activations » pour tester et éprouver des hypothèses de projet en amont de leur conception. Les actions pouvaient comprendre du défrichage ou la construction de marches pour atteindre les berges de la Loire « *et rien que ça, c'est des éléments qui bloquent, pour des questions de sécurité* » selon Pauline (119). Pour activer ces lieux, ils n'ont donc pas encore de validation et semblent neutralisés. Cette approche expérimentale est en effet encore trop nouvelle et difficile à mettre en place.

« On se retrouve à négocier avec la Ville de Nantes et avec Nantes Métropole qui est gigantesque et pense totalement maîtriser le processus de concertation et nous laisse une place assez minime. Et forcément des fois en réunion il y avait des incompréhensions et on se sentait inutile. »

Pauline, salariée du collectif Fil

Le collectif raconte que l'incompréhension était très flagrante, leurs interlocuteurs ont été jusqu'à faire des comparatifs avec la ZAD lorsqu'elles parlaient de simple activation d'un lieu. Les imaginaires que chacun projette sur le lieu ne sont parfois pas les mêmes et cela peut créer une incompréhension. La même



situation est décrite par un ancien membre du collectif Fertile. Il raconte qu'au cours d'une discussion avec un élu de la ville, en 2014 ou 2015, il avait parlé avec lui d'imagination mobile, de communautés habitant autour du jardinage et avait dit « *ça fait un peu comme les gens du voyage* » et « *là ça leur a fait hyper peur et on ne pouvait plus discuter, c'est comme si j'avais allumé un voyant orange* » raconte t-il. L'incompréhension est donc forte entre les différents acteurs du projet. Avec l'équipe TER, les volontés participatives sont proches mais TER doit respecter un calendrier précis qui ne laisse pas toujours assez de temps aux expérimentations de Fil pourtant intéressantes puisqu'elles permettent d'apporter un autre regard sur le projet et le territoire.

« La question c'est : quelle est la marge d'action qu'on a ? Et c'est assez frustrant. Parfois on a l'impression que, au delà de la volonté ou pas politique d'aller loin sur des sujets, il y a aussi une réelle incompréhension sur les modes de faire. En fait on ne se comprend pas. Il y aussi une incompréhension sur les temps, c'est impossible de pouvoir faire quelque chose rapidement. »

Lisa, membre du collectif Fil

L'agence de concertation Scopic travaille elle aussi pour le projet de la Petite-Hollande, Charlotte Zuckmeyer raconte que la mission participation est partagée en

deux avec Fil. Fil s'occupe de faire de l'activation et de la préfiguration tandis que Scopic fait plutôt un travail de concertation classique en atelier avec les habitants, chaque agence travaille alors dans son domaine et toutes deux nourrissent la concertation. Cependant selon Scopic « *la Métropole est plus acculturée à la partie concertation classique, elle a plus de mal à laisser de la place à Fil. Nous on n'arrête pas de dire que les deux vont ensemble, que tout ça est lié.* » Scopic admet qu'il n'a pas vocation à faire ce que Fil sait faire dans le domaine de l'activation, et reconnaît qu'il a « *remplacé Fil dans le sens où Fil ne répondait pas exactement aux attentes de la Ville* ». On peut voir à travers cette citation que l'incompréhension entre la Ville et le collectif Fil est forte. Elle n'arrive pas à leur laisser de la place pour un travail d'activation qui semble hors cadre et difficile à comprendre.

Cette situation était bien différente pour le projet de la Nizanerie puisque Fil concertait la population et dessinait le projet. Le rapport était plus direct dans l'esprit des personnes concertées et le nombre d'acteurs plus limité évitait les incompréhensions. Aujourd'hui la double casquette de Fil : collectif et atelier peut leur permettre de croiser les deux approches de concertation et de maîtrise d'oeuvre. Ils peuvent ainsi répondre à des commandes en tant que maîtrise d'oeuvre et réaliser la concertation et la préfiguration. Cela leur permet d'avoir une cohérence et une efficacité dans le projet. Dans le cas de la place de la Petite Hollande, le collectif a moins de marge de manœuvre. En effet, si la concertation est pensée trop tard, le projet semble alors déjà défini avant l'intervention auprès des habitants, il est plus difficile pour Fil d'avoir un impact et ainsi son rôle semble se résumer à de la figuration. Ils ne peuvent pas s'approprier le projet ni le questionner. La commande publique pose aussi les questions : pour qui faire le projet ? À qui profite le projet ? Selon Anaïs (salariée du collectif Fil) « *il faut accompagner le commanditaire à aller plus loin dans ses réflexions* ». Il faut également

« *questionner chaque commande pour savoir à qui elle profite et comment elle profite* ».

« La commande tu peux la questionner, mais en fonction des forces que tu as en face c'est pas du tout évident. On voit bien le cas pour la Petite Hollande, tu es pris dans une grande machine institutionnelle et le rapport à la commande n'est pas du tout le même que si tu travailles à petite échelle. »

Anne lise, membre du collectif Fil

Les membres du collectif Fil, lors du débat, évoquent le fait qu'il y a un effet de mode derrière le terme « collectif d'archi ». C'est souvent par mode que les collectifs sont amenés à accéder à des commandes publiques sans pour autant réussir à apporter leur pierre à l'édifice. Le risque à éviter serait la « récupération ». La récupération est le phénomène par lequel une personne publique s'empare d'un événement ou d'un débat surgi dans l'espace public hors de la sphère politique en prétendant s'y intéresser, le tout dans le but principal d'en faire une exploitation ou d'améliorer son image médiatique.

« Il y a la sensation de récupération quand on est sur-cités avec cette communication débordante mais en plus maintenant on a l'impression qu'on n'arrive pas à amener quelque chose de différent dans le projet. Ça devient très restrictif parce qu'on n'a pas réussi à se faire comprendre donc on est vraiment en questionnement face à cette pratique professionnelle d'appels d'offre de commandes publiques, vraiment. Ça nous pose question. » Lisa

(119) urbaniste géographe de formation, investie dans le collectif depuis 2014 et salariée du collectif Fil depuis 2016.

figure 42 : place de la Petite Hollande

De plus, après avoir parlé de la mode des collectifs d'archi, les membres du collectif parlent de la mode des friches qui pose des questions sur les véritables motivations des collectivités lorsqu'elles mettent en place un programme comme les « 15 lieux à réinventer ».

« On voit en ce moment que sur les friches, il y a un sur-engouement. Toutes les villes il faut qu'elles aient leurs friches un peu investies par des collectifs qui vont faire une joyeuse guinguette et c'est un peu malheureux. Je me pose la question, peut-être que c'est bien parce que ça peut permettre petit à petit d'ouvrir un peu le champ aux collectifs pour cette commande là, mais c'est vrai que ça pose question. » Anne Lise

Les questions de mode et de médiatisation sont donc aussi au centre du débat. Pour le projet de la Petite

Hollande, il s'agit d'une véritable vitrine, qui sera un important coup de publicité pour Nantes. Il semble difficile d'imaginer les villes investir sur des projets sans retombées médiatiques comme on a pu le voir dans la partie IB.

Le dispositif «15 lieux à réinventer» laisse un pouvoir de décision aux porteurs de projets et aux nantais. La Ville n'a pas établi de programme précis, c'est aux porteurs de projet de définir leurs propres programmes, cela leur laisse une grande liberté et cela est, comme on a pu le voir, un point très positif selon les collectifs. Cependant, la place de la Mairie en tant que décisionnaire reste prépondérante. Elle donne du pouvoir mais pas forcément tous les moyens. Le travail en partenariat entre citoyens et Ville pose donc encore des questions.

6. CONTROVERSE POUR LES BAINS-DOUCHES ET POUR LES MIGRANTS

Pour continuer à parler des tensions que la mise en place du dispositif « 15 lieux à réinventer » a provoquées, nous citerons également l'exemple du projet des Bains-douches Baco. Ce bâtiment figure parmi les bâtiments phares de Nantes dont l'histoire renvoie au passé social de la ville. Ces bains-douches existent depuis plus de 150 ans et leur déplacement n'est pas compréhensible par tous. Les quatre autres bâtiments du dispositif étaient à l'abandon mais ce n'est cependant pas le cas pour celui-ci qui accueille encore des associations travaillant dans l'aide sociale. Michel Bourdinot explique ce choix d'inclure les bains-douches dans le dispositif malgré l'utilité actuelle du bâtiment. « On considèrerait que la vie du bâtiment n'était pas satisfaisante, c'est ce que nous disaient les acteurs associatifs, il n'y avait pas de liant entre eux, donc on a considéré que ce lieu là pouvait rentrer. » En effet, un collectif œuvre depuis quelques années pour sauver les bains-douches. Cependant « les locaux sont trop petits, il n'y a pas de salle d'attente »

explique le responsable associatif. « Ouvrir un autre lieu est nécessaire mais l'activité bains-douches est un vrai atout à conserver, notamment pour les touristes. Il serait vraiment dommage de l'arrêter. » (120) En effet, 120 à 130 personnes s'y rendent chaque jour, avec un public familial qui compte donc des enfants. Cet accroissement de fréquentation, le besoin d'intimité pour les enfants et les familles, nécessitent un aménagement des locaux qui n'est pas possible dans le bâtiment actuel. Ils vont donc être déplacés en février ou mars 2020 dans le projet 5 ponts de l'île de Nantes. Un nouveau bâtiment accueillera les bains-douches combinés avec un restaurant social et des lieux de convivialité. Selon Élise Bèlard, les associations vivent assez mal ce déplacement, mais elle n'a pas trop de liens avec ces dernières, elle n'a pas eu encore le temps d'aller les voir depuis leur installation dans les lieux en mars 2019.

Du fait de la présence de ces associations, plusieurs acteurs interrogés mettent en avant que le

projet Bains-douches Baco a fait polémique. C'est le cas des membres de l'agence Scopic : « on considère que le lieu là il est super beau donc qu'on peut l'ouvrir à d'autres gens, et qu'on fait partir des asso qui ne sont pas très visibles mais qui font des trucs importants quand même pour y mettre des trucs plus dynamiques, dans le coup quoi ! Et du coup ça interroge même si ces asso elles vont être relogées. » Il est vrai qu'on peut être étonné de ce choix et que si on ignore que les locaux deviennent trop petits pour les bains-douches, le déplacement de ce bâtiment si emblématique peut paraître malvenu. Le collectif Fertile soulève ces mêmes questionnements :

« Il y a des asso qui sont là qui sont plutôt de l'ordre de l'aide à la personne, plutôt politiquement très engagées. Je ne vais pas inventer des choses mais effectivement quand tu visites les bains-douches et que tu sais qu'on va les remplacer par un nouveau projet stylé de start up ça pose question. Toutes les asso ça fait des années qu'elles s'engagent mais on a l'impression que la Ville ne trouve pas l'occasion de les déplacer. C'est plus compliqué que ça mais oui il y a une controverse. » Collectif Fertile

Ce projet des « 15 lieux à réinventer » a créé également une autre tension par rapport aux hébergements d'urgence pour migrants qui sont très recherchés. Lorsque je me suis rendue à Complètement Nantes, au même instant les migrants étaient expulsés par la police du bâtiment Cap 44 situé juste en face de la carrière Miséry. On comprend alors les paradoxes du dispositif « 15 lieux à réinventer » et pourquoi il peut être si contesté. La Ville prône une appropriation de seulement certains bâtiments par les habitants, le Cap 44 qui permettait d'accueillir temporairement des migrants n'a pas eu ce privilège.

De plus, avant l'annonce des gagnants du dispositif « 15 lieux à réinventer », la Galerie Dulcie des Beaux-Arts a été occupée pendant une courte période

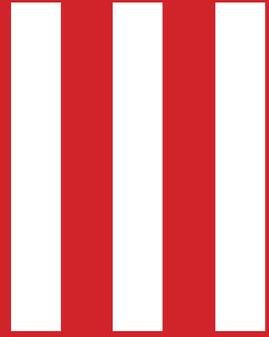
par des migrants. Un membre du collectif Fertile raconte : « l'hiver dernier il fallait trouver des lieux d'accueil pour les migrants. Se dire qu'il y a des lieux vides, plein de ressources et qu'il y a des gens qui sont dehors c'est impensable. Ça a commencé par une sorte de pichenette sur les « 15 lieux » puisque la galerie Dulcie était un des 15 lieux et aussi parce que ce lieu là est symboliquement à 40, 60 mètres de la mairie. Donc c'était à peu près sûr que l'occupation par les migrants n'allait pas tenir mais ça a provoqué tout de suite quelque chose. C'était une provocation : ok vous voulez la jouer médiatique, nous aussi sur la question des migrants on va se la jouer médiatique et vous voulez que les habitants s'emparent des lieux, nous on le fait mais sans votre autorisation sur des questions qui nous paraissent légitimes. »

Il est mis ici en avant les critiques qui peuvent être faites au projet. En effet, parmi les 41 projets, un seul s'accrochait à la question des migrants : l'Asamla (association santé migrants de Loire Atlantique) souhaitait créer un lieu de ressources pour l'interprétariat et la médiation interculturelle dans les Bains-douches Baco. Cependant aucun projet pour l'accueil des migrants n'a été proposé, il existait pourtant de forts questionnements à Nantes sur le sujet après l'éviction des migrants du square Daviais. Pourtant lors de la journée citoyenne quelques personnes avaient proposé des projets permettant l'accueil des migrants selon le membre de Fertile interrogé.

(120) Nantes: Ouverts il y a plus de 150 ans, les bains-douches vont quitter le quai Baco [en ligne], Julie Urbach, avril 2016, URL : <https://www.20minutes.fr/nantes/1819535-20160405-nantes-ouverts-plus-150-ans-bains-douches-vont-quitter-quai-baco>

Ainsi, le dispositif a engendré des tensions et des rapports de force entre la Ville et les porteurs des projets. Certains d'entre eux dénoncent une envie de liberté plus importante et se sentent trop encadrés. Nous l'avons vu, répondre à une commande publique peut être déstabilisant surtout lorsqu'il y a des zones d'ombre dans les cahiers des charges. Les collectifs et associations ressentent souvent le besoin d'avoir toutes les cartes en main pour mener à bien leur projet. C'est ce qui a manqué au collectif Fertile qui aurait pu créer un nouveau projet sur le Caillou. Ils n'étaient ni rassurés ni à l'aise par rapport au fonctionnement de ce dispositif trop médiatisé selon eux. Ce sentiment fait écho aux questionnements du collectif Fil qui met en avant des incompréhensions et des problèmes de calendrier qui ne leur laissent pas toujours assez de temps pour mener leurs projets de façon optimale. Cette frontière existant aujourd'hui entre les collectivités et les associations ou collectifs est difficile à effacer. Portant, on l'a vu, certains porteurs de projet entretiennent de très bonnes relations avec les services municipaux, ils se sentent soutenus et n'émettent aucun doute quant au succès de leur projet co-construit et co-géré avec la Ville. La démarche « 15 lieux à réinventer » devra faire ses preuves et s'améliorer pour convaincre de la possibilité de créer les quartiers de demain via ces dispositifs et effacer les craintes légitimes d'éventuels porteurs de projet.

Nous avons également mis en évidence que malgré les réticences au sein de la municipalité, cette nouvelle démarche a permis un travail conjoint entre les différentes directions de la ville. En plus de ce travail collaboratif au sein des services de la ville, d'autres collaborations se sont mises en place mais cette fois entre les porteurs des projets. L'aventure « 15 lieux à réinventer » a permis de belles rencontres et des regroupements entre porteurs de projet que nous allons développer par la suite.



. ACTEURS, MISE EN TENSION, ENTENTE, CO-CONSTRUCTION

B

Porteurs de projet, une dynamique
et un tremplin

Malgré des relations tendues avec la Ville, ce projet a motivé plus de quatre-vingts porteurs de projet qui se sont présentés pour concourir à ce dispositif. Nous verrons quels ont été les profils et motivations des porteurs de projet retenus pour le vote citoyen. Qui sont-ils ? Quel est leur projet ? Pourquoi ont-ils participé à la démarche « 15 lieux à réinventer » ? Nous verrons également que ce dispositif a permis des regroupements entre plusieurs associations pour créer de belles dynamiques. Nous mettrons enfin en avant que des porteurs de projet non sélectionnés pour l'un des 15 lieux, ont pu créer leur activité malgré tout en profitant de la démarche « 15 lieux » comme tremplin pour « lancer » leur activité et se faire connaître.

1. PROFILS ET MOTIVATIONS POUR DEVENIR PORTEUR D'UN PROJET

Le dispositif des « 15 lieux à réinventer » a réussi à motiver de nombreux porteurs de projets. Parmi eux, 41 ont été retenus pour la faisabilité de leurs propositions : 1 entreprise, 1 coopérative, 16 associations, 2 collectifs mais aussi 1 centre socio-culturel et 1 compagnie de danse contemporaine. Les 19 autres porteurs de projet étaient des particuliers ou groupes de personnes n'étant pas formés en structure particulière. Ces 19 porteurs de projet qui se sont mobilisés spécifiquement pour l'appel à projets « 15 lieux » sont en majorité. (cf annexe : Liste des 41 projets retenus pour la votation p.168)

Les profils des 14 porteurs de projet retenus sont représentatifs des 41 profils :

1 entreprise

L'entreprise Nutreets qui cultive fruits et légumes bio sous des serres aquaponiques, en Loire Atlantique et en Gironde a été retenue pour réaliser leur « Serre Bruck » dans l'espace vert « Berge de Sarrebruck ». Leur élection a fait débat puisqu'ils sont une entreprise et que l'appel à projets ne leur était pas prioritairement destiné. Cependant seul ce projet avait de toute façon été retenu pour la votation citoyenne. Cet appel à projets est, pour eux, l'occasion de proposer à Nantes un lieu relais de leur serre de production située à La Chapelle basse Mer. Ce lieu comptera un bistro snack proposant des produits de leur production et sera un lieu de vie et de rencontre autour de la notion de bio qui permettra de mettre en valeur les techniques modernes et innovantes de Nutreets.

1 coopérative

Parmi les porteurs de projet, se trouve une coopérative généraliste, l'Ouvre-Boîtes. Créée en 2003 c'est une SCOP qui accompagne les métiers de services aux entreprises et de services aux particuliers. Ils ont déjà un petit co-working au Solilab mais ils étaient

en recherche d'un site pour proposer plus d'espaces et un vrai lieu d'échange pour les personnes qu'ils accompagnent dans le développement de leurs activités professionnelles. Le but est de les mettre en réseau. Les personnes testent leur activité pendant trois ans et si elle fonctionne, soit ils quittent la coopérative car ils estiment qu'il n'y a plus besoin d'accompagnement, soit ils candidatent au secrétariat de la coopérative pour devenir associés et décisionnaires de l'Ouvre-Boîtes. Aujourd'hui la coopérative compte 250 personnes dont 65 sociétaires.

5 associations préexistantes

Parmi les porteurs de projet, nombreuses sont des associations qui préexistaient avant l'appel à projets « 15 lieux à réinventer ».

C'est le cas de Clown En Nez Veille créée en 2008 suite à la rencontre de deux passionnés d'art clownesque : Karine Delabarre et Didier Charuel qui ont proposé le projet Au Pied d'un If sur l'espace vert Landreau. Cette association avait déjà un réseau de personnes qui suivaient leurs réalisations, ils ont donc pu s'appuyer sur ce réseau déjà existant.

C'est encore plus le cas pour l'association Big City Life qui comprend quatre salariés et une cinquantaine de bénévoles. Cette association fait de l'événementiel et de la communication sur les réseaux sociaux. Ils avaient donc déjà un réseau d'associations avec qui ils travaillaient et un média qui partage actualités, bons plans et soirées nantaises regroupant des milliers d'abonnés. En prenant connaissance de l'appel à projets « 15 lieux à réinventer », ils se sont dit « pourquoi pas ». Ce projet ne sera pas l'essence même de leur activité mais pourra le devenir selon Nicolas « parce que c'est un très très gros projet » qu'ils vont développer petit à petit et qui créera à terme deux nouvelles embauches.

« À la base quand on a vu passer l'appel à projets, on a fait un article qu'on a partagé sur les réseaux en disant est-ce que dans les lecteurs, ça les branche de faire un tel projet et c'était des gens qui étaient déjà un peu dans nos réseaux et on s'est dit pourquoi pas candidater et du coup on a candidaté sur la salle Bretagne. »

Nicolas, association Big City Life

L'association DLC (Détournement Libre de Consommables), lutte depuis plusieurs années contre le gaspillage alimentaire, en récupérant les invendus des commerces pour les redistribuer. Elle ne disposait d'aucun lieu pour distribuer les produits, cela se passait dans les appartements des membres de l'association. : « Jusqu'à présent, on n'avait aucun lieu concret, c'est les bénévoles qui distribuaient chez eux, donc le problème en centre-ville c'est qu'on n'avait pas de lieu pour distribuer » raconte Clément. Ils étaient donc potentiellement en recherche d'un site et Clément habitant juste à côté de l'espace vert Guinaudeau, voyant « qu'il n'y avait pas d'association, qu'il n'y avait pas de projet, enfin qu'aucun projet ne tenait la route » a décidé avec les autres membres de DLC de se proposer pour gérer ce lieu. C'est donc ici le fait que l'endroit soit connu par l'un des porteurs de projet et le fait qu'aucune autre association n'ait voulu y proposer un projet qui ont motivé DLC.

L'équipe Le Champignon Urbain a créé une association en 2017, juste avant le lancement des « 15 lieux à réinventer ». Il s'agit « d'une association de préfiguration » c'est-à-dire « une asso dans la perspective de monter une boîte ». Leur idée est en effet de créer par la suite une structure agricole : un GAEC, Groupement Agricole d'Exploitation en Commun qui est une société civile. « Et donc préfiguration c'est juste pour dire qu'on est une asso normale loi de 1901 mais dans la perspective de la transformer en société civile. » Ils étaient en recherche d'un lieu en centre-ville pour donner plus de visibilité à leur activité de culture de champignons.

L'association est composée de trois membres : Philippe qui s'occupe en particulier de la partie commerciale, Camille un jeune ingénieur de Centrale qui a travaillé dans l'industrie agro-alimentaire et Romain qui a une formation en biologie et une autre en urbanisme et qui a travaillé en tant que chimiste industriel. Pour eux, l'objectif n'est pas de se rémunérer sur leur activité, la vente des champignons leur permet pour le moment de financer le matériel acheté par exemple. « Pour l'instant l'activité elle est à l'équilibre sans les salaires. »

Enfin, Bio-T-Full est la dernière association préexistante à l'appel à projets. Elle existe depuis 2015 et compte une quarantaine d'adhérents, les membres actifs ont des compétences et parcours variés mais sont tous engagés dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de la protection de l'environnement. Bio-T-Full s'était présentée pour gérer trois espaces verts : l'espace Babonneau, l'espace vert du Fort et celui de Fresche Blanc avec pour objectif de promouvoir et de développer l'agriculture urbaine tout en créant du lien social dans les quartiers. Ils ont été retenus pour la phase de votation citoyenne seulement pour l'espace Babonneau. Cependant ils vont pouvoir apporter leur savoir-faire pour deux projets : l'espace Babonneau pour lequel ils ont été lauréat puis ont fusionné avec un projet concurrent porté par des habitants et l'espace du Fort dans lequel ils sont venus en soutien d'un groupe d'habitants qui se sont structurés en association pour porter le projet « Le Fort St Jo ». Dans le premier cas il s'agit de l'espace Ba'bohneur qui comprend un jardin partagé, un composte, un poulailler et du mobilier pour se détendre. Pour le Fort, le projet consiste en la création d'un terrain de pétanque et d'espaces potager. L'association du Fort St Jo s'est donc créée spécialement pour les « 15 lieux à réinventer » et ils sont soutenus pour la partie agriculture par Bio-T-Full.

3 nouvelles associations

Certains porteurs de projet se sont formés en association suite à leur participation aux « 15 lieux à réinventer » tout comme pour le Fort St Jo.

C'est le cas des quatre jeunes femmes qui portent le projet de la Cocotte solidaire. Leur objectif est pour certaines de se salarier et de travailler dans la cantine qui sera créée sur l'île de Versailles. Ayant grandi dans le quartier, c'est le lieu de leur enfance qui a inspiré ces jeunes femmes pour créer la Cocotte solidaire.

*« Oui à part Margaux, on a vécu dans ce quartier, on a grandi dans ce quartier, on allait au Loquidy au collège, moi je jouais carrément sur l'aire de jeu à côté de la Cocotte. Le lieu il est hyper particulier aussi pour ça. »
Julie*

Pour la Galerie du Zéro Déchet une association a également été créée. Toute une organisation s'est mise en place et différentes commissions ont été créées. Il s'agit d'une grande équipe, qui semble préparée face aux questions de budget, d'organisation, de réseaux d'acteurs. C'est ce qu'explique Christian Renoulin membre de l'association interrogé : *« il y a des personnes qui ont une expérience de cinq ans, dix ans ou quinze ans dans les assos, ça aide, pour l'Assemblée générale. Donc c'est plutôt bien. La force c'est qu'on est nombreux, donc on a pu s'organiser en commissions et ça fonctionne pas mal »*. Cette association regroupe en définitif des membres de plusieurs autres associations ou groupements comme « Mieux Trier à Nantes » dont Christian Renoulin fait partie et qui a eu pour finalité de créer une application smartphone pour mieux trier. Ils sont aussi en relation avec le « collectif zéro déchet, 100% ressource », qui regroupe des associations, des entreprises, ou encore des professeurs d'école qui organisent des kermesses zéro déchet. C'est donc un point de rencontre de tous les réseaux et dynamiques autour du tri et de la valorisation des déchets. L'association fonctionne grâce au bénévolat

mais à terme ils espèrent embaucher une personne. La galerie se transformera en une maison expérimentale et idéale exposant dans chaque pièce les techniques de non gaspillage (faire soi-même son savon, son dentifrice, trier les poubelles de la cuisine, avoir un composte dans le jardin...). Il y aura des ateliers de fabrication, des conférences-débats, des expositions temporaires pour créer un lieu de sensibilisation et d'information des bonnes pratiques.

4 autres porteurs de projet

D'autres ne sont pas encore organisées en association.

Pour le projet du cours Cathuis qui s'appelle Le Grand Méchant Nous, les porteurs du projet sont Andréas Campagno du collectif Mit (121), François-Xavier Vendeville, ingénieur bois ainsi que Jean-Philippe et Aurore les patrons du restaurant Le Grand Méchant Nous. L'arrière de ce restaurant donne sur le Cours Cathuis, ce qui explique la motivation des porteurs de projet. Ils souhaitent y créer un lieu convivial, avec un composteur collectif utilisé à la fois par les habitants du quartier et par le restaurant. Bien qu'il n'y ait pas d'association, le nombre de porteurs du projet augmente. L'équipe s'est en effet agrandie avec Élise Hallab, sérigraphiste travaillant avec les encres naturelles qui a émis l'idée de créer un jardin teinturier sur le Cours Cathuis. Des fleurs tinctoriales ont été plantées pour produire de l'encre pour ses sérigraphies. L'équipe se compose aussi aujourd'hui de Jean-Briëuc, ébéniste travaillant à Angers. À terme, la volonté est que le projet soit porté par les habitants. La transmission est en cours.

Si pour le projet du Cours Cathuis, la création d'une association ne semble pas utile, pour d'autres porteurs de projet il semble nécessaire d'en créer une mais cela semble être une difficulté de trouver des

(121) collectif d'architecture fondé en 2009

personnes motivées. C'est le cas pour le projet Rêver Sèvre sur les Berges Sellier Goudy. Lucie Deschamps Lelièvre est une des trois architectes ayant dessiné le projet de la guinguette, elle habite le quartier et a essayé de sonder les personnes pour récupérer un maximum d'idées pour cet espace vert. Au moment de l'entretien, réalisé avec elle fin novembre 2018, ils étaient en réflexion pour former une association, Lucie Deschamps Lelièvre affirmait :

« En fait niveau associatif les gens ils ne veulent plus s'impliquer aujourd'hui, sauf que nous on est trois archis à notre compte et on n'a plus le temps de travailler sur ce projet là. C'est comme si on n'avait pas de clients en fait. Donc on cherche à ce qu'il y ait une asso qui se constitue pour faire la liste vraiment de toutes les activités qu'on veut mettre dans le lieu et pour redessiner le projet. » Lucie Deschamps Lelièvre

Suite à de nombreux efforts, une association s'est finalement créée en mars 2019.

Pour le projet du Mur du Cens de Sami Mimouni, la même question s'est posée pour la formation d'une association puisque pour le moment Sami s'est lancé dans le projet tout seul. Malgré ses expériences dans l'associatif et le fait qu'il ait monté sa boîte, il est conscient qu'il ne pourra pas mener à bien ce projet tout seul. *« L'idée c'est déjà de trouver du monde pour réaliser le truc parce que moi tout seul je ne vais pas y arriver. »* Cet été il aimerait tester son idée de cinéma en plein air et si cela fonctionne, l'objectif est de monter l'année prochaine une vraie association. Il a rencontré une personne qui travaillait dans l'événementiel à Paris et qui l'aiderait potentiellement à chercher des associations nantaises qui pourraient leur prêter du matériel. Pour l'organisation de cette future association, beaucoup de questions se posent, il ajoute *« et la fille que j'ai rencontrée, je pense peut-être même lui laisser le lead, dans le sens où moi je suis content d'amener le*

projet, d'en faire partie mais j'ai pas forcément vocation à être le chef de projet du truc. Si je trouve des gens plus motivés que moi, pourquoi pas. Ça ne me dérange pas ». Il viserait une associations avec quatre ou six leaders pas plus pour que le projet puisse avancer vite. Il envisage également de possibles liens avec l'école d'architecture pour la fabrication de certaines structures : *« pour Le voyage à Nantes, les étudiants de scéno ont bossé gratos pour faire le ciné sur le toit de l'école d'archi. Mais je pense qu'au moins ils peuvent partager leur expertise en construction de ciné. »* Sami habite au bord du Cens c'est aussi ce qui lui a donné l'idée de porter ce projet près de chez lui.

« J'habite au bord du Cens et je suis tombé dessus un peu par hasard, je me suis dit c'est stylé, je ferais bien un cinéma en plein air. J'ai envoyé le dossier à l'arrache en une soirée mais ils m'ont retenu et au moment des votes j'ai gagné, c'était pas du tout pensé. Au début je suis parti un peu avec le côté ça serait bien mais je ne pensais pas que ça gagnerait, je pensais qu'il y aurait d'autres projets en concurrence. » Sami Mimouni

De plus, il s'agit pour lui avant tout de prendre du plaisir et d'en apporter en créant ce cinéma. Ce n'est pas tellement une volonté de regrouper les habitants des différents quartiers et statuts sociaux, c'est surtout pour créer un cinéma qui fasse plaisir à tous ceux qui aiment le cinéma : *« Si après on peut projeter un ou deux films qui font réfléchir, tant mieux mais il n'y a aucune prétention sociale derrière. »* précise t-il.

« Moi c'est le plaisir et je pense qu'il y a aussi un côté un peu la gloire de l'avoir fait, t'es content d'avoir fait ton cinéma au pied de chez toi, que ce soit toi, d'avoir un impact sur la ville. Et je le verrai bien dans le sens, ils ont des choses à apprendre aux bobos, c'est une occasion de faire passer mes idées mais en premier lieu c'est de se marrer et se faire plaisir, ce qui pour moi devrait être normal dans une asso. » Sami Mimouni

Pour finir Paul Bredontiot est un étudiant de Centrale qui porte le projet Fresch' Heure, un potager nourricier proche des facultés. Il a un intérêt pour l'agriculture et l'environnement puisqu'il était dans un club potager dans le campus et il a réfléchi au projet avec deux autres étudiants qui ont finalement pris de la distance. Paul doit aussi mettre en place une association mais c'est difficile. La Mairie l'a beaucoup encouragé à en créer une pour s'assurer en cas de problème. En attendant, comme on le verra, un lien très fort s'est créé avec l'association Nantes Ville Comestible portée par Yann Lescouarch, qui est aussi membre de Bio-T-Full. Lui aussi l'a encouragé à créer une association, mais finalement ils ne l'ont pas fait. Ils essayent cependant de mobiliser les intéressés en diffusant par mail les dates des réunions et d'événements. Ainsi cela permet de créer un collectif informel :

2. UN COLLECTIF DE PORTEURS, SOUTIEN, REGROUPEMENT, BELLE DYNAMIQUE

Ainsi comme on vient de l'évoquer il y a eu des regroupements entre différents acteurs. La place de l'association Bio-T-Full est prépondérante pour les espaces verts Babonneau, Le Fort mais aussi pour Fresche Blanc plus indirectement. Pour ce dernier, l'idée de départ de Paul Bredontiot était de créer un collectif avec des étudiants pour prendre en main le projet et avec des riverains pour le pérenniser. Cependant, Paul s'est rendu compte des limites du projet, « je m'étais lancé dans l'idée de faire un truc expérimental et en fait progressivement je me suis dit mince, j'ai clairement pas assez d'expérience pour poser des arbres qui ont 50 ou 100 ans de durée de vie. » explique-t-il. Ça a donc été une occasion parfaite de s'associer avec Yann Lescouarch de Nantes Ville Comestible. C'est Yann qui a eu l'idée de la participation aux « 15 lieux à réinventer », Yann a « été voir toutes les écoles et il a laissé sa petite carte » me raconte Paul. Leur rencontre s'est ensuite faite sur l'espace vert Babonneau géré par Bio-T-Full qui est

« C'est un peu bancal comme truc administratif mais la Mairie est derrière, on est avec les Espaces Verts, il y a des choses qui se passent et peut-être qu'un jour s'il y a suffisamment de dynamique on pourra monter une asso pour assurer la pérennisation. » Paul Bredontiot

Michel Bourdinot me confie qu'aujourd'hui son interlocuteur est Nantes Ville comestible, bien que le projet soit toujours suivi par Paul. Il est évident ici qu'il est compliqué pour un étudiant de porter le projet seul. Michel Bourdinot fait une comparaison avec le projet du Caillou : « On avait un groupe d'étudiants de l'École du Bois qui avait commencé à travailler dessus mais qui dit groupe d'étudiants dit groupe d'étudiants, en fait au bout d'un moment ils nous ont dit qu'ils commençaient à partir chacun de leur côté donc c'était compliqué pour eux de le tenir, ils ont préféré pas aller au bout. »

un peu similaire même s'il n'y a pas exactement les mêmes buts recherchés. En effet, l'aspect lien avec les habitants du quartier était bien moins pensé pour le projet Fresch' Heure tandis que la volonté de créer un vrai espace de plantations nourricières était bien plus affirmée. Malgré les différences entre les deux projets, le projet Ba'bohneur, qui a été le premier des quatorze lieux à être réalisé, a servi d'appui et de modèle pour Paul. Le regroupement entre cet étudiant et Nantes Ville Comestible a été un avantage pour les deux parties. En effet de son côté Nantes Ville Comestible était à la recherche d'un terrain, « ils sont très intéressés par ce truc même s'ils ne veulent pas être les organisateurs de ce truc là parce qu'ils ont déjà pas mal de taf à côté. » raconte Paul. Suite à leur participation aux « 48h de l'agriculture urbaine », ils avaient plein de pots de petits fruitiers qu'ils avaient envie de planter. : « c'est un peu donnant donnant, eux ils ont les fruitiers moi j'aurais préféré choisir mes propres fruitiers mais c'est

un compromis. » En effet pour Paul, cette rencontre est très avantageuse également puisqu'il a pu profiter du réseau de Nantes Ville Comestible qui a fait appel à un ami paysagiste pour créer un premier dessin du futur projet. De plus, c'est Nantes Ville Comestible qui va financer les plantations, « donc c'est pas négligeable ça comme partenariat » concède Paul qui sait qu'il pourra très facilement obtenir un minimum de cinq cents euros pour commencer. Nantes Ville Comestible est donc un réel soutien pour le projet.

Pour le projet du Fort St-Jo, l'association Bio-T-Full a organisé des ateliers de jardinage. Ils ont donc pris une place importante dans l'animation du lieu tout comme une autre association, « le jardin des Happycuriens », qui est également entrée dans la dynamique.

Sur l'espace vert Babonneau, les relations entre habitants et porteurs de projet ont été plutôt bonnes. Les deux propositions faites aux Nantais, Bbn proposé par Bio-T-Full et Ba'bohneur proposé par des habitants du quartier, ont fusionné pour ne réaliser qu'un seul et même projet.

« Sur Babonneau assez rapidement, ils se sont rendus compte que les riverains avaient un projet mais pas forcément la méthode pour le mettre en œuvre, pas la structure. Ils rencontrent Bio-T-full qui eux ne sont pas riverains mais ont la structure, la méthode. Et assez intelligemment ils discutent un peu et comment on peut faire qu'un seul projet et donc ça c'est oui les belles histoires. » Michel Bourdinot

Sur le même principe qu'à Babonneau, Sami Mimouni m'a fait part de l'idée de réaliser les deux projets qui étaient proposés pour l'espace Barberie-Cens. Le deuxième projet était un projet nommé « Autour du Cens » qui vise à la protection du site et des espèces végétales et animales qui s'y trouvent. Ce

projet est porté par deux femmes dont la voisine de Sami. Il précise que leurs deux projets ne sont pas du tout en concurrence et peuvent co-exister puisqu'il serait tout à fait possible de mettre en place des actions collectives de nettoyage ou de mettre en place des projets pédagogiques tout en réalisant des projections sur l'écran de cinéma plein-air. L'objectif qu'il annonce est donc de les inviter aux réunions avec la Ville, pour qu'elles puissent s'intégrer petit à petit au projet.

Les porteurs du projet Cocotte solidaire sur l'île de Versailles, quant à elles, se sont rapprochées et ont trouvé du soutien auprès des « Petites Cantines », un réseau de cantines de quartier, ouvert à tous, dont l'objectif est également de développer les liens de proximité en proposant des moments conviviaux autour d'un repas. Ce concept est né à Lyon suite à l'idée de ses deux co-fondateurs : Diane Dupré la Tour et Etienne Thouvenot. Aujourd'hui il existe trois Petites Cantines à Lyon et une autre a ouvert à Lille en 2018. Des projets naissent également à Annecy ou à Strasbourg. Suite à la victoire des quatre jeunes femmes, elles ont été contactées par les Petites Cantines. Une place se libérait dans ce réseau de cantines solidaires, les jeunes femmes ont donc accepté et elles ont eu une formation accélérée pour faire partie de l'équipe. Finalement elles se sont éloignées de ce réseau pour monter leur propre structure et prendre leur indépendance. Cette alliance entre les Petites Cantines et elles a malgré tout permis un échange de connaissances et un soutien fort pour le démarrage de leur activité. Aujourd'hui, elles établissent des partenariats avec les associations du quartier et celles de la ville comme les Petits frères des pauvres ou le CCAS, Centre communal d'action sociale.

Rêver Sèvre a, comme on a pu le voir, finalement réussi à former une association grâce, en partie, au soutien de l'ASLA44, Association Sud Loire Animation qui aide les projets du quartier. Elle fait partie des membres fondateurs de Rêver Sèvre et va aider financièrement

à hauteur d'environ 3000 euros. Comme on peut le voir, des situations d'entre-aide et des coopérations se forment. Sébastien Guimard admet :

« Il y a un vrai collectif des porteurs de projet, ils avaient beau être concurrents, chaque fois qu'il y a eu des temps collectifs, certains se sont soutenus, ou certains ont fusionné. » Sébastien Guimard

C'est également le cas pour l'Ouvre-Boîtes 44 qui raconte : *« On s'est revu avec le TNT [autre porteur de projet pour les bains-douches] et je leur ai dit qu'on pouvait envisager un partenariat sur les salles, car eux ils ont toujours leur problématique »*. De plus, comme on a pu déjà le voir par rapport aux demandes de subventions faites vers l'Europe, il y a eu un rapprochement entre les porteurs de projet des bâtiments et principalement entre la coopérative Ouvre-Boîtes 44, l'association le

Champignon urbain et l'association Cocotte solidaire.

Pour le Pla Buits, cette synergie entre acteurs est également mise en avant. Les porteurs de projet étaient encouragés à coopérer dans un projet commun lorsqu'ils se présentaient pour un même espace. Dans le cas où l'espace était trop restreint ou les activités difficilement compatibles, le projet de l'entité non-retenu pouvait s'installer dans un des espaces déclarés déserts. Ça a été le cas pour deux projets. De plus les petites organisations de quartier ont montré une grande synergie avec d'autres agents, ce qui leur a permis la mise en place *« d'excellents projets »*.

Malgré les réticences de départ, une belle collaboration à la fois au sein des services de la ville mais aussi une belle dynamique entre les porteurs de projet.

3. DES PORTEURS DE PROJETS NON SÉLECTIONNÉS MAIS QUI ONT TROUVÉ D'AUTRES LIEUX

Pour les équipes qui n'ont pas gagné l'un des 15 lieux, le dispositif a malgré tout servi de tremplin pour se faire connaître et pour lancer leur activité. Lors de notre rencontre, Nicolas de Big City Life m'a parlé de certains projets ayant réussi à se développer sur un autre site.

C'est le cas par exemple pour le projet de la Fabrique à impros, porté par Kévin Guéguen qui souhaitait transformer la Salle Bretagne en un lieu dédié au théâtre d'improvisation. En effet, ce type d'activité s'est développé à Lyon, à Bordeaux, à Avignon et à Bruxelles. Passée la déception de ne pas avoir gagné, l'équipe a continué à rechercher un lieu pour réaliser leur idée car ils ont senti que leur projet était soutenu par une partie des Nantais. Kévin explique :

« On s'est rendu compte lors de la campagne qu'il y a un tas de gens qu'on ne connaissait pas qui disaient

qu'il fallait qu'on gagne. Bon j'imagine que ça a été pareil pour les autres porteurs de projet. Mais ça nous a portés et c'est pour ça qu'au 23 juin, quand on a perdu, passée la déception, on s'est dit qu'il fallait continuer. »
Kévin Guéguen.

Ils ont finalement, très facilement et un peu par hasard, trouvé un autre site : le théâtre du RisCochet rue de l'arche sèche dont le locataire souhaitait arrêter son activité. Ils vont donc être les nouveaux locataires de ce théâtre. Ils ont monté une association et une société, ont signé l'accord en décembre 2018 et ont eu les clés en juin 2019. Kévin n'a pas de regret étant donné que la salle Bretagne était moins bien située à Nantes, trop grande et moins bien adaptée pour leur activité. En effet s'ils souhaitent accueillir une vingtaine de spectateurs tous les soirs, dans une salle de deux cents places ça n'aurait pas été adapté. Le théâtre du RisCochet compte

seulement cinquante places, ce qui est suffisant. De plus Kévin était inquiet de tous les travaux à réaliser et du suivi de la Ville. La procédure a été bien plus *« transparente et simple »* selon lui. Ainsi, les *« 15 lieux à réinventer »* ont véritablement servi de tremplin pour qu'ils lancent leur activité.

« Oui on s'en sort mieux et « les 15 lieux » ça nous a permis de faire une... ah comment on dit ça ... de faire un scanné de toutes les personnes intéressées ... Une étude de marché voilà et c'est très bien ! »
Kévin Guéguen.

Le projet 44 Tours est dans le même cas. Il s'agit d'un projet de bistrot et magasin de vinyles dédié à la création musicale porté par Hélène Lehmans et Arthur Bres. Initialement prévu pour occuper la Galerie Dulcie, le projet a pu prendre place dans un local sur l'île de Nantes trouvé suite à des recherches par agences immobilières. L'expérience des *« 15 lieux à réinventer »* leur a permis de mettre en place leurs idées, de penser le projet et de se faire connaître. *« Aucun regret par rapport à la Galerie. On avait notre projet avant ce concours. Ça a juste été un plus qui nous a permis de structurer notre concept, lui trouver un nom, nous donner des deadlines etc... Ça a été un super coup de com qui nous a permis de nous faire connaître ! Aujourd'hui, les gagnants de la Galerie n'ont toujours pas ouvert alors que nous oui »* (122). Hélène insiste ici sur la rapidité avec laquelle ils ont pu devenir locataires de ce local. En effet contrairement à la Galerie Dulcie, il n'y avait pas ou peu de travaux à réaliser. Les contraintes sont beaucoup plus faibles qu'à la Galerie Dulcie c'est ce que raconte Nicolas de Big City Life : *« Typiquement la Galerie Dulcie, ils ont un bail renouvelable d'un an et du coup, 44 tours qui étaient sur ce même lieu, ils n'avaient pas cette modalité, ils ne savaient pas, et ils n'y seraient jamais allés s'ils avaient su que c'était renouvelable un an. Et ils sont contents d'avoir trouvé leur truc à République. Des fois c'est un mal pour un bien... »*.

Le projet Askip est dans le même cas. Il est porté par deux diplômées des Beaux-Arts : Pauline Gompertz et Louise Guerraud, ainsi que Jonathan Marinier, graphiste et musicien. Résidents à Nantes depuis sept ans et actifs dans le champ de l'art et de la musique, ils sont aussi membres du collectif Maison Acid (micro label de musique électronique et organisateurs d'événements depuis 2015). Ils avaient concouru pour la Galerie Dulcie avec le projet nommé auparavant PLUS et ont finalement ouvert en mai 2019 au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment des Beaux-Arts sur l'île de Nantes. Le projet comprend une galerie d'art contemporain, un café associatif et une laverie automatique (123).

Enfin, le projet de Label Escale était aussi un concurrent de la Fabrique à impros, du projet Askip et de la Galerie du Zéro Déchet pour la Galerie Dulcie. L'objectif de Jessica Sorin, passionnée de voyages, de culture et de rencontres était de créer un café-coworking, lieu d'évasion pour les passionnés de découvertes et de voyages organisant ainsi des ateliers culturels, linguistiques ou créatifs. Le projet a été mis en place au 57 rue Maréchal Joffre (124). Aucun regret par rapport à la Galerie, la rue Maréchal Joffre étant selon eux *« la rue la plus cosmopolite et la plus parisienne de Nantes »*. Label Escale accueille aujourd'hui *« de nombreux événements : apéros et repas voyageurs, vernissages, soirées de lancement »*. Leur projet prend vie de semaine en semaine : *« Nos événements sont de vraies occasions de rencontres et d'échanges, comme nous l'attendions. Côté privatisations, nous avons aussi la chance d'accueillir de belles entreprises comme Google, Casio ou encore Nepsio. Le nombre de coworkers grandit aussi »* (125).

(122) échange de mails avec Hélène Lehmans

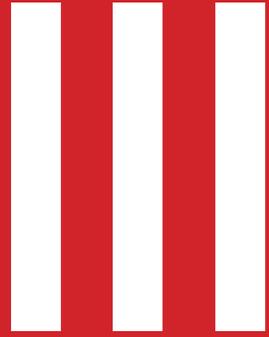
(123) Askip, URL : <https://beauxartsnantes.fr/askip>

(124) Label Escale : <https://www.label-escale.fr/>

(125) échange de mails avec Label Escale

Ainsi « 15 lieux à réinventer » a attiré des porteurs de projet aux profils divers, principalement des associations et des particuliers. 16 projets associatifs et 19 projets portés par des particuliers ou groupes de Nantais ont été retenus parmi les 41. Les motivations de ces porteurs étaient diverses. Certains cherchaient auparavant un local ou un lieu (c'est le cas par exemple du Champignon urbain ou de l'Ouvre-Boîtes 44), d'autres ont été motivés par le lieu et sa localisation (c'est le cas par exemple de l'équipe du Grand Méchant Nous ou de l'équipe de la Cocotte solidaire). Nous avons vu que ce dispositif a permis des entre-aides entre associations nantaises et des rencontres entre les porteurs de projet. Certains ont alors créé des projets communs. Enfin, les « 15 lieux » ont pu permettre à certains porteurs de projet de se faire connaître et de développer malgré tout leur projet dans d'autres locaux. Ce dispositif participatif paraît alors très bénéfique puisqu'il a ravivé les dynamiques entre acteurs locaux et a fait une publicité à 41 projets intéressants qui pourraient très certainement tous voir le jour à Nantes.

Il reste maintenant à étudier les relations entre porteurs de projet et habitants. Quel a réellement été le rôle des habitants dans ce dispositif ? La co-construction se met-elle en place ? Nous le verrons par la suite.



. ACTEURS, MISE EN TENSION, ENTENTE, CO-CONSTRUCTION

C

Des projets co-construits pour les habitants ? Quelles difficultés ? Quels partenariats ?

Après avoir caractérisé les relations entre porteurs de projet et acteurs de la ville et après avoir évoqué les collaborations entre porteurs de projet, nous chercherons à savoir quel a finalement été et quel est encore le rôle des habitants dans ce dispositif participatif. Inspirations et votations citoyennes, nous reviendrons sur les premières étapes de ce dispositif, puis nous chercherons à savoir si une réelle co-construction entre habitants et porteurs de projet se met en place alors que les projets se concrétisent.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. LES SAVOIRS D'USAGE : HÉLOÏSE NEZ

Le rôle des Nantais a été primordial dans le dispositif des « 15 lieux à réinventer ». La Ville, accompagnée du pôle dialogue citoyen et de l'agence Scopic, a mis en place des outils participatifs pour intéresser un maximum de Nantais, les inciter à donner leurs idées et à voter. Les habitants sont en effet plus à même d'inventer l'avenir de leur propre quartier. On parle alors de « savoir citoyen », de « savoir d'usage » ou encore d'« expertise citoyenne ». Dans son article « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif »⁽¹²⁶⁾, Héloïse Nez, sociologue et chercheuse dans le domaine de la participation, définit la notion de savoirs citoyens. Cette notion inclut, selon elle, l'ensemble des connaissances, des expériences et des techniques, c'est-à-dire non seulement les savoirs mais aussi les savoir-faire que peut mobiliser un acteur qui ne dispose ni d'un statut d'élu, ni d'un statut de professionnel. Nous distinguons ces savoirs citoyens des savoirs institutionnels, portés par les élus et nous distinguons aussi les savoirs citoyens des savoirs professionnels, c'est-à-dire les savoirs de personnes considérées comme experts, ayant un savoir spécifique et occupant une position reconnue de spécialiste. Le

savoir citoyen, loin d'être limité à un savoir d'usage peut aussi mobiliser une expertise technique et des savoirs militants. Ici les associations, entreprises qui portent les projets des quatorze lieux peuvent entrer dans cette catégorie, ils ne sont pas tous experts mais ont une expertise technique et parfois militante. Héloïse Nez parle de savoirs d'usage, de savoirs professionnels et de savoirs militants. Si les savoirs d'usage sont des savoirs non spécialisés fondés sur une pratique du territoire, les savoirs professionnels sont des savoirs plus systématisés, basés sur une expertise technique, tandis que les savoirs militants se réfèrent à l'inscription dans des réseaux d'acteurs et à la maîtrise de savoirs et de savoir-faire politiques. La distinction de ces trois types de savoirs, mobilisés par des individus ou par des groupes, montre que les citoyens peuvent aussi s'appuyer sur des ressources techniques et politiques pour faire valoir leur point de vue dans les dispositifs participatifs en urbanisme.

À quel savoir citoyen le dispositif « 15 lieux à réinventer » a-t-il fait appel ? Savoirs d'usage ? Savoirs professionnels des associations ou entreprises ? Et qu'en est-il de la participation de ces derniers ?

2. CRITIQUES CONCERNANT LA PHASE D'INSPIRATION CITOYENNE ET LA PHASE DE VOTATION

Les phases d'inspiration et de votation citoyennes ont contribué à associer les Nantais à la réflexion. Cependant quelques critiques ont pu être émises concernant ces deux phases.

Pour la phase d'inspiration citoyenne, certains porteurs de projet émettent des doutes quant à la pertinence et à la prise en compte des cahiers d'inspirations. Romain de l'association Le Champignon urbain indique qu'il n'y a pas de rapport entre ce qui était indiqué dans le cahier d'inspirations et ce qu'ils

vont vraiment réaliser dans la Chapelle du Martray. Il faut dire que leur projet de culture de champignons est très atypique et que « *personne n'y aurait pensé* » précise-t-il. Ils ont essayé de prendre en compte les cahiers d'inspirations mais selon lui certaines demandes étaient impossibles à suivre et incompatibles avec leur activité comme l'idée de créer un lieu spirituel précise-t-il. Pour ce qui est des autres demandes, il s'agissait parfois de concepts très vagues pouvant fonctionner pour tous les projets :

« Il y avait des concepts qui sont tellement vagues que tu peux tout raccrocher : la convivialité, est-ce que notre projet est convivial ? On va faire des visites dedans donc oui il l'est. Évidemment on aurait pu raccrocher cette notion à tous les projets. Est-ce qu'il crée du lien social ? Ça c'est un truc à la mode ! Est-il intergénérationnel ? On est dans l'alimentation donc c'est intergénérationnel ! Soit tu as des concepts précis, comme l'agriculture et là tu ne peux pas tricher ou alors tu as des espèces de slogans et tu peux y raccrocher des wagons comme tu veux. » Romain, Champignon urbain

Selon Romain, il y a donc eu « *une relation quasi zéro* » entre les inspirations citoyennes et le vote final des Nantais. « *Ça a juste pas du tout pesé dans la balance* ». Ce qui est ici mis en avant, c'est l'idée que pour tous les lieux, on retrouvait plus ou moins les mêmes grandes inspirations vagues : lien social, lieu intergénérationnel, convivialité, nature. Ce sont des principes qui sont souvent revenus. Il s'agit certes d'un résumé des idées citoyennes, mais le mélange de toutes ces idées a abouti souvent à des concepts « *bateau* ».

Un ancien membre du collectif Fertile explique lui-aussi les limites de la méthode des cahiers d'inspirations. Il n'est pas d'accord avec le principe de « *mettre des trucs dans des grilles et d'avoir des grilles qui sont pareilles pour les 15 lieux* ». Les endroits étaient tellement différents qu'il était bien sûr difficile de tous les soumettre aux mêmes règles. Cependant les cahiers d'inspirations ont pu permettre aux Nantais de donner leurs avis sur les lieux. Ces personnes qui se sont exprimées étaient à la fois des habitants lambda mais aussi de potentiels porteurs de projet bien évidemment intéressés par le site. La population attirée n'était donc pas qu'un public détaché des enjeux. Charlotte Zuckmeyer de Scopic explique qu'aux ateliers, bien qu'il y ait des habitants, la plupart des personnes étaient des porteurs de projet ou associations. Elle se questionne :

« Est-ce que ça parle aux gens au delà des porteurs ? Parce que nous on a vu que ça touchait surtout les porteurs. Pour nous c'était important de toucher les riverains, les habitants, c'était plutôt la logique de notre proposition avant l'été mais c'est pas des gens qui sont revenus à l'atelier je pense pas. Ou une petite partie mais sinon c'était surtout des gens porteurs ou des associations et donc finalement c'est un truc qui intéresse plutôt ce type de profil. » Charlotte Zuckmeyer

L'ancien membre du collectif Fertile exprime le même constat pour les balades sur les 15 lieux qui ont été proposées aux Nantais afin d'ensuite réaliser les cahiers d'inspirations : « *il y a eu des habitants motivés mais il y a eu surtout des porteurs de projet* ». Il est cependant difficile d'obtenir un comptage du nombre d'habitants et du nombre de porteurs de projet engagés dans le processus participatif. Tous les types de population ne peuvent être représentés, la majorité d'entre eux sont des personnes habituées à la participation nantaise ou dont les intérêts sont en jeu. Il est toujours complexe d'avoir un panel représentatif de toute la population. Alice Mazeaud, chercheuse et maître de conférence à l'université de la Rochelle, auteure d'un récent essai sur les limites de la démocratie participative et chargée en 2012 d'une mission d'évaluation sur la politique nantaise dans ce domaine, résume dans ce paragraphe cette éternelle question de la représentativité de la population : « *Pour que le dialogue soit considéré comme réussi, les organisateurs tiennent à ce que le panel soit représentatif de la population. Il s'agit donc de ne pas laisser trop de place aux citoyens spontanément intéressés par le dossier et d'attirer symétriquement ceux qui s'en désintéressent. On déplore ceux qui participent trop, qualifiés de "participants professionnels", on sermonne*

(126) Héloïse NEZ, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », Sociologie [En ligne], N°4, vol. 2, 2011, mis en ligne le 29 février 2012, URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1098>

ceux qui ne participent pas et on s'agace contre ceux qui ne participent plus ». (127) Il faut cependant mettre en lumière que le processus de planification directement ancré dans l'espace urbain a permis à un public varié de s'informer ou de participer et ce contrairement à certains processus de participation traditionnels, telle une enquête publique à laquelle tout le monde n'a pas forcément les moyens et le temps de prendre part. Certaines personnes habitant près des futurs projets s'y sont intéressées alors qu'elles ne participent jamais aux démarches participatives de la ville. Ce dispositif a donc pu permettre à certains Nantais de découvrir cet aspect de la politique de Nantes. C'est ce qu'affirme Pauline Olivier de l'association Cocottes solidaires :

« Mon avis perso sur les « 15 lieux » c'est que ça a bien ouvert sur le côté local, que tu retrouves moins quand tu développes des problématiques sur un sujet précis. Là le fait de le faire sous l'angle du territoire c'est plutôt cool parce que ça amène d'autres gens qui ne sont pas du tout là dedans normalement. C'est pas loin de chez eux et ils ont une attache ou un truc. Et moi j'ai trouvé que, c'est assez rare car je suis assez critique sur plein de choses qui se font, je suis assez positive sur ce projet. » Pauline, Cocotte solidaire

Pour la phase de votation citoyenne, le dispositif a été, lui aussi, remis en question. Tout d'abord, c'est l'ergonomie du site dédié au vote qui n'était pas très appropriée, porteurs de projet et acteurs de la ville sont d'accord sur ce point. En effet, Charlotte Zuckmeyer de Scopie explique par exemple que la façon dont le site internet était fait, donnait envie d'arrêter au milieu du processus puisqu' « on ne pouvait pas voir ce qu'étaient les sites, il fallait avoir un papier à côté » dit-elle. Sébastien Guimard du pôle dialogue citoyen quant à lui affirmait que « l'interface était quand même pas très friendly ». « Et surtout les modalités pour voter n'étaient pas si simples » complétaient les jeunes femmes de la Cocotte solidaire. Ces difficultés pour le vote peuvent

alors en partie expliquer le nombre de votants qui selon certains a été faible.

« Pour la décharge des gens c'était hyper galère de voter. » Nicolas, Big City Life

Parmi les autres explications, beaucoup expriment que la période de votation de quinze jours était beaucoup trop courte. Enfin, « le vote n'était pas à la hauteur » également selon Christian de la Galerie du Zéro Déchet. Il y avait possibilité de tricher concernant son lieu de résidence, « il suffisait que tu dises oui aux questions et c'est bon, on pouvait tricher là dessus ».

« Nous, ce qui nous a plu et sinon on n'y serait jamais allé c'est que les citoyens avaient le dernier mot et c'est eux qui votaient. » Nicolas, Big city life

Malgré ces faiblesses la votation citoyenne a attiré 7015 Nantais. De plus, 2500 autres Nantais sont venus sur la plate-forme de vote mais n'ont pas finalisé leurs choix, à cause de problématiques techniques ou de la complexité de l'interface selon Sébastien Guimard. Il se questionne alors sur les modalités du vote : « Donc on peut se questionner, est-ce qu'il fallait faire du mixte, sur papier etc mais après garantir qu'on ne vote qu'une fois sur le papier ça aurait été compliqué ». 7015 votants, pour certains c'est trop peu, pour d'autres c'est assez pour être représentatif de la population. Sébastien Guimard trouve ce chiffre « assez satisfaisant ». Michel Bourdinot explique, quant à lui, qu'il n'y avait pas d'objectif chiffré à atteindre, il se dit lui aussi satisfait d'avoir atteint les 7000 participants. À titre personnel il s'était fixé un objectif de 5000 votants, il aurait été déçu de ne pas les atteindre explique-t-il vu les efforts mis en place : il était en effet possible de voter via la plate-forme numérique chez soi, sur différents points de vote lors d'événements de quartier ou dans les différentes

mairies de quartier. Michel Bourdinot précise que pour savoir si 7000 votants sur les 300 000 Nantais est un nombre suffisant, il est possible de comparer avec des dispositifs de budgets participatifs.

- Celui de Grenoble par exemple est un budget participatif ouvert à tous les résidents grenoblois de plus de seize ans, sans condition de nationalité. Le vote est possible physiquement ou via internet. L'édition 2015 comptait 1200 votants, l'édition 2016 comptait 7000 votants et les éditions 2017 et 2018 en comptaient 3500 sur les 160 000 grenoblois.

- Michel Bourdinot a aussi en tête le budget participatif de Rennes beaucoup plus ouvert puisque toutes les personnes ayant un compte facebook peuvent voter. En 2016 à Rennes, le budget participatif a attiré 7000 votants, en 2017 ils étaient 11 000 votants et en 2018 ils étaient 16 000 votants (dont 3 000 bulletins papier et 13 000 votants numériques) sur une population totale de 200 000 Rennais.

- À Nantes, les modalités de vote sont plus proches de celles de Grenoble, si on compare les deux dispositifs : Grenoble a attiré 3500 votants sur 160 000 Grenoblois et Nantes a attiré 7000 votants, (soit deux fois plus), sur une population totale de 300 000 habitants (donc également deux fois plus importante). On constate alors que par rapport à la ville de Grenoble le nombre de votants à Nantes est cohérent. Sébastien Guimard précise cependant, que la comparaison ne peut pas être faite, cela donne juste une première idée.

« Sur le principe on n'a pas fait de comparaison car les autres font du budget participatif et c'est pas la même implication donc on s'est dit pourquoi comparer les choses. Pour un premier système de votation numérique auquel le citoyen est invité à participer à l'échelle de la ville de Nantes ça nous semblait être un résultat assez intéressant. » Sébastien Guimard

Il est évident que les porteurs de projet et leur réseau représentent une part conséquente sur les

7000 votants. Présents dans le cadre des inspirations citoyennes, ils sont aussi présents pour la phase de votation. Une fois ces personnes déduites du nombre total de votants, il est évident que le nombre de Nantais impliqués dans la démarche est plus faible. Suite à ce constat, Charlotte Zuckmeyer de Scopie n'est pas aussi positive que les deux acteurs de la ville. Elle trouve qu'en cumulant les familles et amis de chaque porteur de projet « ça fait un peu près ce nombre là [les 7000] ». Elle remet alors en question le choix des Nantais du fait de la domination des réseaux des porteurs de projet.

« Je me suis dit qu'il n'y avait pas eu beaucoup de votants donc ça veut dire que c'est celui qui a le plus de réseau qui gagne parce que c'est pas celui qui apparaît le plus intéressant pour les citoyens parce que je ne pense pas que les citoyens aient voté ou peu. »

Charlotte Zuckmeyer

L'association Cocotte solidaire est d'accord pour dire que 7000 votants « ce n'est pas tant que ça » mais reconnaît que ce n'est pas si mal malgré tout. En effet les quatre jeunes femmes comparent avec des projets participatifs marseillais pour lesquels il n'y avait seulement qu'une centaine de votes. Elles partagent cependant l'avis de Charlotte Zuckmeyer :

« Le réseau des gens a été utilisé. Ceux qui ont répondu c'est ce qu'on appelle le premier cercle, peut-être que je me trompe mais au niveau ratio il y a 10% de gens qui sont venus pour la com de la Mairie et le reste parce que machin leur a envoyé un mail. Sur notre projet, il y a 1000 personnes qui ont voté, je pense qu'il y a 200 personnes qui sont venues pour la Mairie et le reste c'est des gens de notre premier cercle. »

Pauline Dumoulin, Cocotte solidaire

(127) À Nantes, limites et loupés de la démocratie participative [en ligne] article médiacités, Erwan Seznec, 24 janvier 2019, URL : <https://www.mediacités.fr/nantes/enquete-nantes/2019/01/24/a-nantes-limites-et-loupes-de-la-democratie-participative/>

Avis également partagé par Élise Bélard de l'Ouvre-Boîtes 44 :

« Je trouve que l'idée est bonne de faire participer les gens etc, après clairement les gens qui ont gagné c'est ceux qui avaient du réseau. Il n'y a eu que 7000 votes, je pense que là-dessus ils ne sont pas si contents de ça. » Élise Bélard, Ouvre-Boîtes 44, Bains-douches Baco

Après avoir tenté une rapide comparaison avec les budgets participatifs de Rennes et de Grenoble en terme de nombre de votants, il s'agit maintenant de comparer le nombre de votants du dispositif « 15 lieux à réinventer » avec d'autres dispositifs participatifs nantais pour se donner une idée. Par exemple, voici

3. UNE CO-CONSTRUCTION DIFFICILE À METTRE EN PLACE

L'aspect participatif du dispositif «15 lieux» pose la question dans la durée. Dans quelle mesure le dispositif reste-t-il participatif par la suite ? Est-ce que les porteurs de projet continueront à associer les habitants pour la réalisation ? Est-ce qu'une véritable co-construction entre Nantais et porteurs de projet se met en place ? Chaque porteur de projet a un rapport différent avec les Nantais. Certains, grâce à leurs réseaux, ont plus de facilité à réunir les habitants autour du projet. Pour d'autres qui, comme on a pu le voir, viennent de créer leur association ou n'en ont pas créée, c'est moins évident. D'autres porteurs de projet ont attendu d'être sûr d'être en possession du lieu pour commencer à mobiliser les Nantais et maintenant il est difficile de les sensibiliser et cela prend du temps. Nous verrons en effet que la mobilisation n'est pas aisée. Le collectif Fertile confiait que « *c'est extrêmement difficile de fédérer des habitants sur un projet* ». L'enjeu majeur des porteurs de projet est pourtant de réussir cette co-construction, pour que les Nantais s'approprient les lieux.

quelques chiffres pour le Grand Débat La Loire et nous. Cette vaste consultation a duré huit mois, d'octobre 2014 à mai 2015 et a reçu 5 000 contributions, ce qui n'est pas négligeable. Cependant la question concernait l'ensemble de la population métropolitaine, soit 620 000 habitants. Au total, 0,8 % des Nantais ont contribué. Quel que soit l'endroit en France et quel que soit le thème, la participation est autour de 1 % à 2 % de la population concernée, avec une surreprésentation systématique des hommes, des retraités et des porteurs de parole d'associations (128). Si on prend en compte le nombre d'habitants nantais (ville de Nantes), il y a 300 000 habitants, ainsi, avec 7000 votants, on dépasse le seuil de 2%.

C'est une volonté forte pour les porteurs de projet Grand Méchant Nous sur le Cours Cathuis puisqu'ils imaginent un projet où chacun pourra venir apporter sa pierre à l'édifice. Ils ont organisé ce qu'ils ont appelé « Les mardis Cathuis », des réunions participatives pour réfléchir collectivement au projet. La première réunion a eu lieu le mardi 12 juin 2018 pendant la phase de votation citoyenne. Cette soirée avait réuni une dizaine de personnes et cela les avait confortés dans l'idée que le projet intéressait les habitants. Jean-Philippe, le patron du restaurant expliquait que justement le problème, c'est que ça les a mis en confiance. Une fois le lieu remporté, d'autres « Mardis Cathuis » ont eu lieu (le 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre 2018) mais cette fois ils ont attiré moins de personnes.

(128) À Nantes, limités et loupés de la démocratie participative [en ligne] article médiacités, Erwan Seznec, 24 janvier 2019, URL : <https://www.mediacites.fr/nantes/enquete-nantes/2019/01/24/a-nantes-limites-et-loupes-de-la-democratie-participative/>

Je suis allée au restaurant le mardi 23 octobre 2018 pour assister à un de ces débats participatifs. Le principe reposait sur une réunion « post-it » où chacun pouvait exprimer son idée. Ils avaient prévu plusieurs tables de réflexion puis des moments de débats et de croisements des idées développées par chaque groupe. Cependant ce mardi, il n'y avait que les quatre porteurs de projet, une journaliste, une personne de Compostri pour le composteur, un habitant du quartier et moi-même. La réunion ne s'est donc pas passée comme prévu, mais ils nous ont expliqué l'avancement du projet et fait part de leurs doutes.



Ce manque d'habitants investis commençait à leur poser question, leur projet dépendant de la dynamique des riverains. Ils veulent mettre en place un composteur pour le quartier, mais pour le dimensionner ils doivent savoir combien de personnes seraient intéressées. Ils pensaient vraiment recevoir plus de monde lors de ces mardis Cathuis. Leur relation avec les riverains est donc compliquée et petit à petit les doutes s'installent : « *En espérant qu'on ait du monde, on n'est pas hyper confiants là pour le moment* ». Certains s'intéressent au projet mais semblent plus inquiets qu'investis. D'autres se posent par exemple des questions sur la coupe des arbres du cours Cathuis,

espérant que l'îlot de fraîcheur soit conservé, mais ne semblent pas vouloir s'investir.

Les porteurs de projet ont pourtant une forte volonté participative : « *l'idée c'était pas forcément de venir avec un projet tout fait, l'idée c'était d'imaginer ça ensemble* » explique François Xavier. De plus ils essaient de vraiment prendre en compte les volontés exprimées dans les cahiers d'inspirations : celle de végétaliser, celle de créer une séparation sonore et visuelle entre la route et le cours. Ils aimeraient donc créer une palissade « *assez fun avec des animaux de la forêt* » qui permettrait d'identifier, de repérer le lieu, mais aussi de rappeler qu'il s'agissait d'un ancien relais de chasse d'Anne de Bretagne. Cette idée permettrait aussi de monter un atelier participatif pour la création de la palissade. Passée la déception du nombre d'habitants présents à la réunion, les porteurs de projet tentent de mettre en place une stratégie de lancement de sensibilisation des habitants. Ils ne peuvent de toute façon pas abandonner et doivent commencer à mettre en place des choses pour attirer les riverains. Au lieu d'attendre que des habitants s'intéressent au projet pour se sentir légitime de commencer, il faut au contraire mettre en place des choses pour peut-être alors attirer des habitants. Ils ne pensaient pas que ce serait si dur d'attirer les Nantais. Malgré cette situation compliquée ils doivent rebondir et changer de stratégie.

« Je pense qu'on peut impulser des choses, j'avais l'impression qu'il y avait la question de la légitimité un peu, en se disant bon on n'a pas beaucoup d'habitants à la première réunion fin septembre, on n'avait pas communiqué car on n'avait pas le temps, là encore on n'a pas énormément de monde, mais toi tu es quand même habitant, et vous aussi, comme tu dis les projets ils commencent à deux pour finir à vingt, si t'attends d'être vingt... » Andréas Campagno

figure 43 : Mardi Cathuis, 23 octobre 2018, Andréas, François-Xavier Aurore, Jean-Philippe et moi-même

Leur motivation est encore bien présente : François-Xavier ajoute « *Moi ça me rappelle une citation, c'est « Je ne peux pas changer le monde tout seul, il faudrait au moins qu'on soit trois quoi. » On peut le faire deux fois là !* ». C'est donc dans un esprit plus optimiste que se poursuit la réunion. Cela s'explique tout d'abord car François-Xavier Vendeville leur annonce qu'ils ont eu une réponse de la part du bureau des projets et qu'il est envisageable qu'ils obtiennent une aide de mille euros pour commencer à mettre en place leur projet : « *Sachant que là on se rend compte que faut peut-être commencer par faire pour sensibiliser ... là avec l'enveloppe de financement à 1000 euros sur facture on pourrait carrément faire des trucs* » selon Andréas. Ils peuvent en effet commencer à acheter du matériel, organiser un premier chantier participatif et « *se faire plaisir* » car c'est le cœur du projet selon François-Xavier. Leur stratégie pour attirer les habitants du quartier est alors en plusieurs étapes :

- La première étape consiste à rendre le lieu plus visible. En effet ce lieu « n'existe pas dans la tête des Nantais ». Le cours Cathuis est très difficile à situer et le fait de commencer par exemple la palissade pourrait créer un repère pour ce lieu.

« Donner une image parce que « Cours Cathuis » ça ne parle à personne, personne ne sait que c'est là, par contre de dire non mais attend si c'est là où il y a des totems d'animaux rigolos juste à côté de la place Viarme, tout le monde verra. C'est donner en tout cas une identification à ce lieu et que les gens aient envie d'y aller ou envie d'aller voir, envie d'accéder au composteur. » François-Xavier

- La deuxième étape c'est la mise en place du composteur qui est le cœur du projet. Ce dernier permettrait de lancer une dynamique et de fédérer les habitants, « *C'est peut-être un catalyseur justement, qui peut nous emmener vers la suite* » selon Jean-Philippe.

Ils ont envie que les habitants puissent s'emparer ensuite du projet, d'après François-Xavier, « *C'est cette envie là, de se dire que nous on est une étincelle et si il y a un type bien bricolo il peut prendre la suite* ». Les composteurs ont cette capacité à fédérer les habitants autour d'un projet et peuvent créer cette « *étincelle* » recherchée. C'est ce qui est discuté concernant les autres bacs à composte du quartier. Des rencontres peuvent avoir lieu pour échanger sur le retour d'expérience des habitants utilisant ces autres composteurs. Ces derniers sont l'occasion de mettre en place des « *apéros composteurs* ».

- La troisième étape est le pot d'inauguration du composteur, payé également en partie par le bureau des projets, occasion parfaite pour attirer les Nantais.

- Enfin, la dernière étape consiste à communiquer en distribuant des flyers dans les boîtes aux lettres, flyers qui peuvent aussi être pris en charge financièrement par le bureau des projets. Le manque d'argent fait qu'ils n'ont en effet pas pu communiquer beaucoup sur leur projet et cela explique peut-être le faible nombre de personnes investies.

Les méthodes de communication ont en effet été inégales selon les projets. Certains ont commencé à communiquer très tôt dès la période du vote citoyen. Les moyens mis en place par l'association Big City Life pour le 23 dans la salle Bretagne sont conséquents contrairement à ceux du Cours Cathuis : « *Si si, on a été assez violents, on a fait de l'affichage public avec nos propres moyens et distribution de flyers aussi* » confie Nicolas. Ils faisaient également de la publicité pour leur projet lors des événements qu'ils animaient avec Big City Life pendant la période de votation. Leur réseau est aussi très conséquent, ils sont en relation avec de nombreuses associations. Les événements que l'association avait l'habitude de mettre en place au Solilab ou au Stéréolux seront déplacés dans la salle Bretagne.

Ces événements bénéficieront donc d'un public déjà existant. Leurs réseaux sociaux et leurs 40 000 abonnés facilitent le contact avec les Nantais. Nicolas parle d'un avantage certain pour la votation comparé à leurs autres concurrents :

« Oui c'est l'avantage qu'on avait, comparé aux deux autres assos qui étaient concurrentes, ce n'était pas hyper équitable. On a 40 000 personnes sur les réseaux sociaux, que des Nantais, donc ça joue... On n'aurait jamais gagné, enfin pas gagné aussi facilement. »

Nicolas, Big City Life

Une fois le lieu remporté, leur envie de créer un projet qui reste participatif est forte. Les réseaux sociaux les aident à attirer les Nantais mais l'enjeu est surtout de communiquer et d'attirer en particulier les habitants du quartier qui eux ne connaissent pas forcément Big City Life. Le risque c'est que le lieu attire une population assez importante de Nantais d'autres quartiers mais que les voisins directs ne soient pas intégrés dans le lieu et n'apprécient pas que des événements attirent un nombre conséquent de personnes devant chez eux. Nicolas est conscient de cet enjeu :

« La difficulté c'est que le lieu est grand donc on a du mal à quantifier la proportion de personnes qui vont venir dans ce quartier résidentiel. Donc c'est important de co-construire avec les habitants du quartier pour qu'ils puissent se saisir du lieu en se disant moi je suis voisin et j'ai envie de faire un atelier bricolage ou du jardinage dans le lieu pourquoi pas. »

Nicolas, Big City Life

Pour pallier ces éventuels problèmes, l'idée est vraiment d'aller chercher les riverains. Ils ont distribué de nombreux flyers lors de la phase d'insonorisation car ils ont dû aller poser des micros chez des habitants, cela a permis un premier contact avec eux. Il y aura également une réunion de présentation dès qu'ils auront les clés.

Pour eux, ce n'est pas une contrainte. Leur idée de départ est vraiment de créer un projet de quartier intégrant les habitants et proposant même des avantages pour les habitants de la co-propriété dans laquelle s'insère la salle Bretagne.

« Pour certains ça peut être une limite à la réussite du projet, mais nous on a réfléchi au projet comme ça. Au contraire ça marchera avec les habitants, on a réfléchi à des avantages pour eux, sur les spectacles... pour qu'ils soient acteurs et on fera en fonction d'eux. » Nicolas

Un autre projet est dans le même cas. La chapelle du Martray se trouve également dans une co-propriété. Dès le début, les porteurs du projet sont partis dans l'idée de créer un projet de quartier avec l'appui de ses habitants. Les possibles nuisances seront subies par les habitants de la co-propriété, donc ils ont décidé de s'annoncer et d'anticiper en prenant contact avec la co-propriété avant la période du vote citoyen. Certains propriétaires s'inquiétaient des projets qui pouvaient être mis en place dans la chapelle. Le projet de skate-parc n'avait par exemple pas été retenu par les services de la ville, la co-propriété avait en effet mis la pression pour que ce projet ne se réalise pas. Suite à ce constat, le Champignon urbain a bien été conscient de l'importance d'une bonne entente avec les habitants de la co-propriété. Ils ont donc pris la décision de se présenter pour leur exposer leur projet en les invitant à voir leur exploitation et prendre conscience des éventuelles nuisances (odeur, bruit, flux de marchandises). L'association du Champignon urbain, qui n'avait pourtant pas un important réseau, a réussi à se faire connaître par les biais des habitants de la copropriété qui eux ont du réseau et ont pu servir de relais de communication.

« Et donc la copro en fait on leur a beaucoup fait connaître notre activité, on a eu un très bon relationnel avec eux et je pense que ça a pesé aussi dans le fait qu'on ait eu la victoire car ces gens sont bien implantés dans le quartier et connaissent du monde donc ils étaient un gros relais de communication. Ils nous ont présentés aux commerçants de Talensac, ils ont pu relayer notre projet, on leur a distribué des flyers pour la com. » Romain, Le Champignon urbain

Ils doivent sûrement aussi leur victoire au fait d'avoir distribué plus de mille flyers dans les boîtes aux lettres des riverains. De plus ils se sont rendus à certains événements de quartier comme à la brocante Viarme. Leur communication de terrain et sur les réseaux sociaux leur ont permis peut-être d'emporter la victoire. Cependant le rôle des copropriétaires a semblé aussi important. Les porteurs de projet, tout comme Big City Life, envisagent une relation privilégiée avec ces derniers.

« Je pense que ça sera une relation quand même privilégiée, on a bien réfléchi à ce que notre activité ne les embête pas, je me dis, ça fait 20 ans que je suis dans le quartier, y'a un mec qui vient foutre ces champignons à côté ... Voilà. Donc l'idée c'est que je comprends les gens, on est cool on fait en sorte qu'il y ait un minimum de nuisance et l'idée c'est d'entretenir une relation un peu privilégiée avec eux, s'ils veulent voir les champignons nous on le fait. C'est des voisins, moi je suis né à la campagne, là tu avais des relations privilégiées avec tes voisins donc l'idée c'est de maintenir ça. » Romain

La plupart des porteurs de projet, lors de l'entretien, annoncent vouloir continuer à demander l'avis des Nantais. Certains créent des événements. C'est le cas pour l'Ouvre-Boîtes sur le projet des Bains-douches Baco. Ils souhaitent organiser trois événements avant l'été 2019, pour que les habitants du quartier

puissent venir les rencontrer et discuter du projet. Ils vont également mettre en place des micro-marchés avec quelques entrepreneurs de l'Ouvre-Boîtes qui travaillent dans l'artisanat. Ces micro-marchés auront lieu tous les jeudis soir pour tester la future épicerie des Bains-douches. Ce sera l'occasion aussi de discuter avec certains habitants du quartier. D'après Élise Bélard, le manque de signalétique pour le lieu et le manque de moyens pour communiquer ont rendu difficile la mise en place de ces micro-marchés qui ne sont finalement pas très fréquentés et vont sans doute ne plus avoir lieu. Il semble alors assez difficile de commencer à faire vivre le lieu et d'attirer les Nantais malgré l'envie des porteurs du projet.

D'autres, comme les quatre jeunes femmes qui portent le projet Cocotte Solidaire, souhaitent organiser des ateliers participatifs. La participation des habitants est donc plus recherchée encore. De plus, pour commencer et en attendant l'ouverture de la Cocotte solidaire, les jeunes femmes organisent des « cantines éphémères ». Cela leur permet d'expérimenter leur concept avec des rendez-vous itinérants et éphémères chaque mois. La première cantine de ce type a eu lieu en décembre 2018. Grâce à leur réseau elles souhaitent donner la possibilité à chaque nantais de s'investir.

« On a envie que ça reste un maximum participatif. On veut que la cantine elle soit ouverte, après on est dans la participation maximale, c'est-à-dire qu'on va faire des ateliers participatifs au maximum. On va travailler avec le collectif SAGA qui sont des copains et on fera aussi probablement des réunions à l'école d'archi. Si des gens veulent s'investir dans l'association il n'y a pas de souci. Et comme je te disais la cantine c'est une première activité mais on est déjà en contact avec pas mal d'associations. Du réseau quoi. Ça crée des choses aussi. » Cocotte solidaire

Le réseau peut jouer en effet un rôle primordial pour la mise en place de ces ateliers participatifs. C'est ce qu'affirme un des anciens membres du collectif Fertile en indiquant que c'est surtout leur réseau qui avait permis d'animer la friche du Caillou. Pour leurs workshops, il y avait quelques habitants mais la majorité des participants était des amis d'amis ou d'autres associations. De plus, être en contact par exemple avec l'association de quartier de Chantenay, la Grenouillère, les a aidés car dès qu'ils organisaient un événement, l'association du quartier leur servait de relais de communication auprès des habitants. Participation habitante et réseau ne peuvent alors qu'aider à la mise en place d'un projet ouvert sur la ville et participatif.

Pour la Galerie du Zéro Déchet, la mobilisation des Nantais est là aussi très recherchée. Quelques ateliers ou événements participatifs ont été mis en place. Pour cela ils ont pu s'appuyer sur leurs réseaux. Un cours de cuisine durable a été proposé et animé par une association. Deux sessions bricolage pour réaliser des tables avec l'association nantaise Gueule de Bois ont été organisées le 16 et 30 mars 2019. Ces activités ont attiré entre dix et quinze personnes bénévoles. Depuis la remise des clés qui a eu lieu en février 2019, des commissions ouvertes à toute personne motivée ont été créées : commission communication, aménagement, vie de la galerie, financement et partenariat ou rédaction de la charte. Selon Christian, en moyenne six personnes assistent aux réunions des commissions. Des apéros ont également lieu chaque mois pour discuter de l'avancement et l'association a mis en place récemment un atelier nettoyage de la galerie qui a aussi permis de rencontrer de nouveaux bénévoles et personnes motivées par le projet. Ils ont également fait des demandes de don de matériel et d'argent pour aménager la galerie. Pour se faire connaître, l'association était aussi présente au festival des Idées Vertes en mars 2019 à Couëron avec un stand donnant un aperçu de la future Galerie du Zéro Déchet. L'association formée,

comme on l'a vu, de membres appartenant à différentes associations, a connu un franc succès et 150 personnes étaient prêtes à s'investir dans l'Assemblée générale.

Cependant, malgré leur réseau, leur vraie difficulté est de ne pas pouvoir intégrer les associations et acteurs de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) aux prises de décisions et ateliers participatifs. Ce sont pourtant les premiers concernés par le projet puisqu'ils pourront animer des ateliers dans la galerie. Il est très difficile de leur demander un temps de bénévolat quand ils doivent déjà faire fonctionner leurs propres associations. Il s'agit alors de concevoir un lieu qui leur soit adapté, sans pour autant avoir la possibilité d'échanger avec eux sur leurs envies et besoins.

« La vraie difficulté c'est que les acteurs qu'on veut impliquer ce sont les associations, des entreprises existantes et dans le domaine de l'ESS c'est très fragile et ils ont peu de temps donc on ne peut pas leur demander un temps de bénévolat. Il faut qu'ils fassent marcher leur structure. » Christian Renoulin



figure 44 : atelier bois pour la Galerie du Zéro Déchet

Ils ont cependant fait un questionnaire à destination de ces acteurs de l'ESS (associations, entreprises, collectifs, institutions) susceptibles d'intervenir ou de se faire connaître à la Galerie du Zéro Déchet. Ce questionnaire avait pour but d'essayer de mettre en avant ce que ces associations attendent de la Galerie du Zéro Déchet et leurs disponibilités pour y tenir un stand. Diverses stratégies sont donc mises en place par la Galerie du Zéro Déchet pour attirer les Nantais et de potentiels partenaires.

Pour les espaces verts du Fort et de Babonneau, les ateliers participatifs mis en place sont encore plus nombreux.

Pour le Fort St Jo, qui comprend un potager, un composte, une boîte à dons et un terrain de pétanque, les habitants ont été conviés à participer à plusieurs reprises. Un premier chantier participatif a eu lieu le 23 mars 2019, l'occasion de créer un potager mais aussi un dynamisme autour du projet et des différents acteurs : les bénévoles, les adhérents, l'association le Jardin des Happycuriens et l'association Bio-T-Full qui fournissait l'accompagnement pédagogique et les outils nécessaires. Cet événement a été suivi d'un deuxième chantier participatif sur le même modèle le 20 avril 2019 où il y a eu des ateliers et animations. Le 25 mai 2019 pour planter des fruits et légumes, les participants étaient, cette fois-ci, accompagnés par l'association « le jardin des Happycuriens » spécialiste en permaculture. Enfin, le 22 juin 2019, pour la fête des voisins, ils ont également mis en place un événement, ce fut aussi la date de l'inauguration officielle du lieu avec pique-nique et ateliers pour enfants organisés l'après-midi.

À Babonneau l'animation a été encore plus importante. Dès l'été 2018, après l'annonce des lauréats, l'association Bio-T-Full a très vite mis en place des ateliers participatifs nommés A'pair'O dans l'espace Babonneau pour construire du mobilier par exemple.



L'association, pour connaître les opinions des riverains, a réalisé une enquête de voisinage disponible en ligne. Le 16 septembre 2018 ce fut l'inauguration non officielle. Il y avait une buvette, un stand de crêpes/galettes, des concerts, une exposition d'art, des jeux pour toute la famille avec la possibilité de participer à des olympiades. L'après-midi a attiré de nombreux curieux. Ici il a été bien plus évident de mobiliser les Nantais que pour le projet du Cours Cathuis par exemple. Petit à petit, l'association a mis en place les A.C.E.A.U : Ateliers Citoyens Éducatifs d'Agriculture Urbaine, ateliers pédagogiques sur le thème « se soigner avec les plantes » ou proposant d'apprendre ce qu'est une micro-pousse ou la culture sur botte, proposant de fabriquer un lombricomposteur, un nichoir à oiseaux, ou d'apprendre à reconnaître les plantes sauvages. Le même principe existe pour les enfants avec Le Club des Mini Pousses qui propose aussi des ateliers environ trois fois par mois. De plus l'association a mis en place d'autres chantiers participatifs « A'pair'O » que ce soit pour préparer le jardin pour le jour de l'inauguration officielle, pour créer une toilette sèche avec l'association Gueule de bois, ou un poulailler par exemple.

Le 25 mai 2019 a eu lieu l'inauguration officielle de l'Espace Ba'Bonheur avec un programme riche : lancement d'une fresque murale, concert, vente de plantes à prix libre, jeux en bois, buvette et barbecue qui a encore attiré de nombreux Nantais. Le lieu a connu un franc succès notamment son composteur. La capacité actuelle du composteur est trop faible et ne permet pas d'accueillir tous les foyers demandeurs. Pour remédier à ce problème, avec l'aide de l'association Gueule de Bois, Bio-T-Full a entrepris de réaliser un lombricomposteur lors d'un énième chantier participatif.

figure 45 : Le Fort, 1er chantier participatif, 23 mars 2019
 figure 46 : Le Fort, chantier du 25 mai 2019
 figure 47 : fête des voisins et inauguration du Fort St-Jo, 22 juin 2019
 figure 48 : Ba'bonheur, inauguration non officielle, 16 septembre 2018
 figure 49 : composteur de Ba'bohneur
 figure 50 : Ba'bonheur, inauguration officielle, 25 mai 2019

Cet espace Ba'bohneur semble donc très participatif. Cependant des limites existent, les activités proposées et chantiers participatifs sont souvent sur inscription et payants pour les non-adhérents de l'association. Pour les A.C.E.A.U et A'pair'O, c'est à prix libre pour les adhérents et c'est 5 euros pour les autres. De plus des barrières en bois ont été installées à l'entrée de l'espace Ba'bohneur, le jardin est accessible pour les adhérents de l'association ou pour tous lorsqu'un adhérent est présent. On retrouve ici une question de privatisation de l'espace public. C'est un espace qui n'est finalement pas ouvert à tous mais réservé aux personnes de l'association. Les habitants du quartier ne peuvent pas accéder au lieu de façon libre. Certains riverains expriment leur mécontentement via les réseaux sociaux : « *c'était notre espace. Aujourd'hui on ne peut y accéder qu'en payant* ». (129) En effet, même si l'association a défriché le lieu et l'a rendu convivial en l'aménageant, la façon dont ils privatisent le site pose question. L'adhésion n'est cependant pas chère, elle est de 10 euros par an pour les particuliers et de 50 euros par an pour les entreprises ou associations. C'est un lieu de convivialité pour tous mais dont l'accès est surveillé et réglementé par l'association pour des raisons de sécurité et pour éviter les dégradations. Cela pose alors des questions et rappelle une problématique identique pour les espaces verts du Pla Buits qui n'étaient ouverts qu'aux membres des associations.

Pour l'espace vert Fresche blanc, le lieu a vocation à être apprivoisé par les riverains mais aussi par la population estudiantine. L'inauguration a eu lieu le 21 mars 2019, date à laquelle ont aussi été plantés les premiers arbres. Malgré l'envie d'un travail avec les habitants, un rôle assez minime va leur être attribué. En effet il est difficile d'intégrer les idées des riverains dans la prise de décision. Paul explique qu'il a été en manque de temps pour réussir à associer les habitants mais que c'est quelque chose qui lui tient à cœur : « *il faut vraiment que je me motive à le faire car personne*

ne va le faire à ma place » dit-il. Il explique aussi qu'après la plantation des arbres fruitiers, les riverains pourront seulement intervenir dans le choix des plantes.

« Nous on s'est dit voilà pommiers, mais peut-être que les gens ils préféreront des poires.. Mais tout le reste c'est un peu conditionné, il y a pas mal de trucs qui ne sont finalement pas négociables, c'est un peu triste mais ça laisse peu de marge. Si moi je veux garder ces ambitions là sur le projet... ce serait juste choisir quel grand fruitier on veut mettre. »

Paul Bredontiot

En juin 2019, j'ai repris contact avec Paul qui a fait le point sur les dynamiques en cours avec les habitants. En février 2019, Yann et Nantes Ville Comestible avaient organisé un rendez-vous sur le lieu pour parler aux riverains et étudiants. Pour cela, ils avaient conçu des flyers et organisé des distributions dans les campus et dans les commerces alentour pour avertir de ce point d'informations. Cet événement a été une première occasion de prendre les coordonnées des personnes intéressées par le projet, il a accueilli entre cinquante et cent personnes pendant trois heures : des riverains, étudiants ou enseignants.

Aujourd'hui, Paul a pu remarquer que les habitants du quartier se réapproprient progressivement le lieu parfois anonymement. « *Quelqu'un est venu planter 30 fraisiers, un autre est venu en juin débroussailler les herbes sauvages, peut-être que des gens arrosent... À chaque fois que j'y suis, j'essaye d'interpeller des gens qui regardent avec insistance vers le petit verger pour discuter ! Et ça marche, souvent ce sont des gens qui habitent pas loin : je pense que c'est important pour une réappropriation progressive du lieu.* » explique Paul. Enfin il raconte que plusieurs riverains leur ont proposé d'arroser grâce à leurs citernes de récupération d'eau de pluie, ils arrivent ainsi en ce moment à s'arranger avec une voisine qui leur fournit de l'eau.



(129) URL : <https://www.facebook.com/groups/biotfull/>

figure 51-54 : Fresh' Heure : inauguration le 21 mars 2019
figure 55 : la Fanfrale, fanfare de l'école Centrale

Ainsi, comme on l'a vu, 7015 Nantais ont voté pour les « 15 lieux à réinventer » ce qui n'est pas négligeable pour une première édition du dispositif. Le rôle des Nantais pour la phase d'inspiration bien que critiquable a cependant permis à ces derniers de s'approprier les lieux et d'avoir leur mot à dire sur le devenir de ces derniers. Ce dispositif a pu convoquer des personnes n'ayant jamais participé à un autre dispositif participatif nantais, en effet certains Nantais s'intéressent plus aux projets ancrés dans leurs quartiers qu'à des questions moins concrètes et plus générale. Ils ont pu convoquer leurs savoirs d'usages en tant qu'habitants ou leurs savoirs professionnels associatifs puisque comme on a pu le voir, de nombreuses personnes ayant participé à la phase d'inspiration et de votation étaient de potentiels porteurs de projet. Qu'ils soient habitants ou associations, ces Nantais, qui ont été mis en avant dans la phase d'inspiration citoyenne et dans la phase de votation, sont désormais convoqués pour la réalisation des projets. En fonction des projets le rôle des Nantais dans la mise en place du projet peut différer. Lors de la mise en place de la plupart des projets les habitants peuvent s'immiscer dans les activités. On l'a vu il est possible de s'investir en étant bénévole pour aider à la réalisation de la Galerie du Zéro Déchet par exemple ou participer aux nombreux ateliers organisés par Bio-T-Full dans l'espace vert Babonneau. Les porteurs de projet semblent tous volontaires pour créer une vraie dynamique de quartier, le cas des copropriétés de La Chapelle Martray et de la salle Bretagne le prouve puisque les porteurs de projet ont pris contact avec les copropriétaires et sont prêts à leur offrir des avantages. La co-création du projet avec les habitants du quartier n'est cependant pas si facile à mener comme on a pu le voir avec l'exemple des mardis Cathuis du Grand Méchant Nous qui ont eu du mal à attirer des Nantais. Cela a été plus simple pour les associations ayant déjà un réseau préexistant. Celles-ci ont pu utiliser leur statut d'association pour fédérer les habitants à travers des moyens de communication comme des événements ou des flyers.

Cette dernière partie a retracé les relations entre les différents acteurs des « 15 lieux à réinventer ». Tout d'abord rappelons-le nous avons vu que les relations entre porteurs de projet et collectivités ne sont pas toujours évidentes et qu'elles ont pu interpeller. Ensuite nous avons vu que les porteurs de projets ont pu se regrouper entre associations et enfin que les habitants ont aujourd'hui un rôle pour que les projets prennent vie au sein du quartier et créent une vraie dynamique.

CONCLUSION

Le dispositif participatif « 15 lieux à réinventer » est inédit et s'inscrit parmi les nombreuses démarches participatives nantaises. On l'a vu, la démarche, bien que comparable au budget participatif, n'en est pas un notamment du fait de l'absence de budget dédié aux « 15 lieux ». Additionnée à cette absence de budget, sa sur-médiatisation a provoqué des interrogations. Ce mémoire a donc consisté à rechercher ce qu'étaient devenus les projets après la phase de communication. Les nombreux entretiens ont permis de réaliser une immersion dans le dispositif et de comprendre ses tenants et aboutissants. Cela a mis en évidence les limites du projet concernant la sur-communication, la temporalité des projets, leur financement et les relations entre acteurs pas toujours simples.

Malgré les doutes des porteurs de projet concernant la temporalité et le budget, la Ville a pu, au fil des mois, leur apporter des réponses et a essayé de soutenir les différents projets. Bien que le devenir des lieux soit impossible à clarifier, après une longue période de doutes, la plupart des porteurs ont pu signer des baux ou concessions d'occupations très variés d'une durée d'un an (pour le Champignon urbain), de douze ans (pour l'Ouvre-Boîtes 44) ou pouvant aller potentiellement jusqu'à vingt ans (pour Rêver Sèvre). Les baux d'un an seulement n'ont pas rassuré les porteurs de projet même si la Ville a précisé qu'ils seraient renouvelables. Ce manque de sûreté sur le long terme est cependant difficile à contrer. La Ville ne peut garantir que les lieux seront encore disponibles dans vingt ans, elle ne peut assurer la pérennité et la décision

des futures municipalités. Elle assure cependant qu'elle mettra tout en œuvre pour prolonger les baux si les projets font leurs preuves.

Le dispositif « 15 lieux », malgré les critiques concernant le financement, recherche une co-gestion entre les porteurs de projet et la Ville. Cette dernière s'efface derrière les envies habitantes et laisse un rôle phare aux porteurs de projet qui doivent imaginer, construire, gérer et financer leur projet. Dans un contexte économique difficile il semble intéressant de chercher d'autres façons de faire. C'est le cas ici puisque le rôle financier de la Ville laisse place à un rôle de soutien. Malgré les sommes d'argent finalement allouées par la Ville principalement pour les travaux de mise aux normes, le manque de budget a permis de solliciter d'autres moyens de financement et de créer de belles dynamiques entre les associations nantaises qui se sont entre-aidées.

Ces dernières sont les plus à même de s'approprier ce dispositif participatif. Leurs expériences, leur réseau et leur autonomie financière plus importante ont pu permettre une efficacité dans la mise en place des projets. Pour les particuliers motivés par les lieux, la démarche a pu permettre la création d'une nouvelle association. Les dix-neuf Nantais ou groupes de Nantais non formés en association n'ont en effet pas eu peur de s'engager dans le dispositif « 15 lieux » malgré les doutes qui subsistaient. Ainsi, l'envie des habitants existe, ce dispositif l'a prouvé, il est une réussite puisque les acteurs se sont motivés, se sont associés et la Ville, de son côté, a pu créer de nouveaux liens entre ses

différents services. Le dispositif a donc été une bonne idée pour faire émerger de nouvelles collaborations tout en prenant en compte les envies des Nantais.

« 15 lieux » a recherché la participation des habitants lors de la phase d'inspiration citoyenne et de la phase du vote citoyen. Et aujourd'hui la phase de réalisation et de vie des projets convoque, elle aussi, les habitants. Une co-construction est recherchée avec eux par la plupart des porteurs comme on l'a vu. Cette co-construction est cependant plus rapide à mettre en place par les associations ayant déjà du réseau que par les groupements de personnes motivées nouvellement formés.

« 15 lieux à réinventer » est aussi une réponse aux problématiques d'étalement urbain et de locaux vacants. De nombreux lieux sont aujourd'hui inoccupés, délaissés et pourraient au contraire voir naître de belles dynamiques à moindre coût. Pourquoi alors s'en priver ? Intégrer les bâtiments permet de répondre à la problématique des locaux vacants qui dans toutes les villes sont bien trop nombreux. Les cinq bâtiments ont attiré plus de porteurs que les espaces verts. En effet sur les neuf espaces verts, sept n'avaient qu'un projet retenu pour le vote alors que les cinq bâtiments avaient au total trente projets retenus. Les bâtiments ont eu pour effet de créer également un engouement plus fort autour des « 15 lieux ».

Pour les espaces verts, le potentiel est tout aussi important, ils permettent la mise en place de dynamiques de quartier ou d'offrir un lieu à des associations engagées dans des actions sociales, solidaires et intéressantes. À travers les « 15 lieux », il est important de montrer aux habitants qu'à côté des projets phares nantais se trouvent aussi des projets plus petits mais riches en qualité auxquels ils peuvent prendre part. La Mairie n'a pas forcément les moyens d'investir dans ces friches pour réaliser ces projets mais une ambition collective locale peut naître lorsque la Ville décide de mettre à disposition ces lieux.

Cependant la relation à la Ville et à la commande publique peut encore s'améliorer, on l'a vu un tel dispositif institutionnalisé peut freiner certains collectifs qui sont de potentiels porteurs de projet. Les doutes que l'on a évoqués ajoutés à la sur-communication n'ont pas convaincu ces derniers qui veulent être libres dans leurs réalisations. La liberté est pourtant donnée aux acteurs dans le sens où la Ville essaye de s'effacer en donnant plus de place aux avis des Nantais et en incitant les porteurs à s'autofinancer pour ne pas être dépendant de la Ville. Elle ne peut cependant pas totalement s'effacer puisqu'elle réalise et paie les travaux, gère les durées des baux et profite de la retombée médiatique des inaugurations par exemple.

Aujourd'hui, en juillet 2019, six espaces verts ont été inaugurés : l'Espace Ba'Bonheur, le projet Au Pied d'un If, Fresch'Heure, le Fort St Jo, le Grand Méchant Nous du Cours Cathuis et le projet de distribution d'inventus de Guinaudeau. L'inauguration du premier bâtiment est prévu en septembre 2019, il s'agit de la Cocotte Solidaire de l'île de Versailles. Les autres bâtiments ou espaces verts sont toujours en travaux ou bien en phase de réflexion. Certains lieux parmi les quatorze sont toujours vierges mais pour tous une réflexion semble en cours, il semblerait donc que tous les projets sans exception arrivent à voir le jour.

Le lieu du Caillou qui n'a été plébiscité par aucun porteur de projet est aujourd'hui plébiscité via Superville. Superville est un réseau national de collectifs de praticiens de l'aménagement des espaces qui réinterrogent leurs postures dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre hors des processus institutionnels ou privés. Chaque année Superville organise des rencontres d'échelle nationale pour échanger autour de leurs pratiques. Cette année, l'édition Superville sur le thème « Superville VS Métropolisation » se déroule dans divers lieux au sein de la métropole nantaise et est organisée par des collectifs nantais. Superville souhaite, du 1er au

7 juillet 2019, mettre à l'honneur les actions citoyennes déjà engagées sur le territoire, pour les aider et pour travailler à pérenniser ce nouveau mode de faire la ville. Neuf lieux ont été retenus pour profiter de l'aide des professionnels de Superville : La Nizanerie, Bottière Pin-Sec, Lamour les forges, les Baronnie, le Bois hardis, le Jardin des ronces, la Beaujoire, B17 et le Caillou. La Commune de Chantenay a sollicité un diagnostic du collectif Superville sur le Caillou. Elle a aussi lancé un appel aux personnes qui souhaiteraient s'approprier ce lieu non attribué lors de l'opération « 15 lieux à réinventer » pour « *s'opposer et résister à l'imaginaire marchand imposé dans la carrière Miséry* » (130). Trois jours ont donc été organisés le 2, 3 et 4 juillet 2019 pour réaliser un diagnostic et un chantier sur ce lieu. Des mesures ont été prises, les espèces végétales ont été en partie recensées, du nettoyage a été fait, des dessins ont été réalisés avec l'aide de différents collectifs comme « Pourquoi pas? » (131). Ce pourrait être alors le début d'une nouvelle aventure participative autour du Caillou après celle engagée par le collectif Fertile.

Ce cas montre qu'il existe des dynamiques de collectifs fortes, souvent en marge des institutions, ils préfèrent être libres. Le Caillou grâce à leurs initiatives pourra lui aussi peut-être revivre. Cela interroge alors la place des collectifs et le lien à la commande publique. Peut-on imaginer que des relations entre ces collectifs et les villes puissent se faire ?

Il n'est pas facile de mettre en place un dispositif participatif, ce dernier étant souvent critiqué par l'opinion publique. Les « 15 lieux » peut alors servir de démonstration et prouver que cette démarche fonctionne, que la Ville, les associations, les collectifs et les Nantais y trouvent leur compte et que la démarche peut être économe. Pour une prochaine édition, des améliorations sont à faire concernant la clarté au niveau du financement et de la durée des baux. De plus, la communication et son budget pourraient être plus réduits. On l'a vu malgré le non financement de la Ville

qui était annoncé, les porteurs de projet se sont motivés pour ces projets. La Ville a pu expérimenter une autre façon de faire dans une temporalité différente à laquelle elle n'est pas habituée.

Suite à l'étude réalisée, on ressort convaincu de la bonne idée de mettre en place un tel dispositif même s'il lui reste encore des preuves et améliorations à faire. Il serait intéressant de voir ce que deviennent ces projets dans un an ou dans trois ans. Seront-ils encore en place dans quelques années ?

(130) Publication de la Commune de Chantenay sur facebook, URL : <https://www.facebook.com/lacommunedechantenay/>

(131) Le collectif Pourquoi Pas !? regroupe depuis 2014, à Lyon des architectes, ingénieurs, paysagistes et graphistes autour de la volonté d'envisager la pratique architecturale comme vecteur de transmission et de projection collective.

ANNEXE

LISTE DES 41 PROJETS RETENUS POUR LA VOTATION

BÂTIMENTS

COCOTTE EN VERRE

- **La cocotte solidaire** : Pauline Dumoulin, Margaux Coradini, Pauline Oliver et Julie Watier
- **Maison des pratiquants du nautisme** : Mickaël Le Gal
- **Ecococotte** : Thibault Dugast
- **Capsule bien-être** : association l'éclosion
- **La cocotte à 4 pattes (maison de la lecture)** : association Et tant d'arts culture !
- **Les Arts'mateurs** : Les Dessinantais

SALLE BRETAGNE

- **Le 23** : association Big City Life
- **La Fabrique à impros** : Kévin Guéguen
- **La boîte de petri** : association le Labo des savoirs

CHAPELLE DU MARTRAY

- **Le Champignon urbain** : association le champignon urbain
- **Cirque en chapelle** : association l'Avant Courier
- **L'atelier LAG (art contemporain)** : association l'aile et la grue
- **Repas valorisés étoilés** : REV
- **Des idées dans l'R (incubateur pour innovation sociale)** : Centre Socioculturel Hauts-Pavés-St-Félix

GALERIE DULCIE

- **Galerie du Zéro Déchet** : les amis de la galerie
- **44 Tours** : Hélène Lehmans et Arthur Bres
- **Label Escal** : Jessica Sorin
- **Les 7 mondes** : association les 7 mondes

- **Espace LVL** : association Espace LVL
- **PLUS** : Pauline Gompertz, Louise Gueraud et Jonathan Marinier
- **Une maison de la photographie** : association Quinzaine photographique nantaise
- **Espace humaniste Nantais** : Maurice Berthiau avec le soutien du CDAL44 et de cercles philosophiques
- **Éléments** : compagnie Elements (danse contemporaine)
- **Made in situ** : collectif Emergence
- **Atelier Dulcie** : association Atelier Bois d'encre

BAINS-DOUCHES BACO

- **La Coopérative** : coopérative Ouvre-Boîtes 44
- **Maison de la photographie** : association à créer
- **Le Bassin des arts** : associations TNT et Désir des Arts
- **Le fil à paroles** : association Asamla
- **La Maison Baco (lieu d'expérimentation)** : collectif INKIPIT

ESPACES VERTS

COURS CATHUIS

- **Le Grand Méchant Nous** : Jean-Philippe et Aurore les patrons du Grand Méchant Nous, François-Xavier Vendeville et Andréas Campagno

GUINAUDEAU

- **Distribution d'invendus** : association DLC

LANDREAU

- **Au Pied d'un If** : association Clown En Nez Veille

BERGES SARREBRÜCK

- **La Serre Bruck** : entreprise Nutreets

BERGES SELLIER GOUDY

- **Rêver Sèvre** : trois architectes : François Guilbert, Pierre-Yves Bossé et Lucie Deschamps Lelièvre

LE FORT

- **Le Fort St-Jo** : collectif d'habitants

FRESCHÉ BLANC

- **Fresch' Heure** : Paul Bredontiot et l'association Nantes Ville Comestible

BARBERIE-CENS

- **Le Mur du Cens** : Sami Mimouni
- **Autour du Cens** : Martine Stirling et Marie-Annick Huchet

BABONNEAU

- **Espace B'Bn** : association Bio-T-Full
- **BaBONHEUR** : habitants du quartier

LE CAILLOU

Pas de projet retenu

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ARNSTEIN S.R, « A ladder of citizen participation », journal of the American Institute of Planners, 1969
- BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves « Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative » [en ligne], La Découverte, 2005, p.30,32,43, URL : <https://www.cairn.info/gestion-de-proximite-et-democratie-participative--9782707143068.htm>
- BLONDIAUX Loïc, « Le Nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative », Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 109 p, p.74
- BOUCHAIN Patrick, « Construire en habitant Venise », ed. Actes sud, 2011, 120 p, p.63
- DEVISME Laurent, PASQUIER Elisabeth, LAUA, « Daniel Asseray et la question urbaine », 2002
- HARVEY David, « Le capitalisme contre le droit à la ville », ed. Amsterdam, 2011, citation de quatrième de couverture
- LEFEBVRE Henri, « Le droit à la ville », 3e ed. (1ère ed.1968) Paris, Anthropos, 2009
- ORDUÑA GIRÓ Paula, « Production participative d'espaces publics temporaires : le programme pla BUIITS à Barcelone » [en ligne], Mémoire, géographie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 2013, 175p, URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01397872/document>, pages 72, 76

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- ANDRES Lauren, « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement » [en ligne], Métropolitiques, 11 mai 2011, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-usages-temporaires-desfriches.html>
- ANDRES Lauren, JANIN Claude, « Les friches : espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? », Annales de géographie, 2008/5 (n° 663), p.62-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2008-5-page-62.htm>
- BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », Idées économiques et sociales 2013/3 (N° 173), p. 25-32, URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>
- BACQUÉ Marie-Hélène, GAUTHIER Mario « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein », Participations, 2011/1 (N° 1), p.36-66, URL : <http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-36.htm>
- BLONDIAUX Loïc, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout » Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique, Mouvements, 2007/2 n° 50, p.118-129, URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-2-page-118.htm>
- BONACCORSI Julia et NONJON Magali, « La participation en kit : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », Quaderni, 2012, URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/618>
- DARRIEUS Margaux, « dossier Collectifs d'architectes » [en ligne], avril 2014, URL : http://collectifetc.com/wp-content/uploads/Presse/Collectif_Etc_2014-04_AMC.pdf
- ETC collectif, « Expérimenter avec les habitants : vers une conception collective et progressive des espaces publics », [en ligne], Métropolitiques, 26 septembre 2012, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Expérimenter-avec-les-habitants.html>

- MACAIRE Élise, « Des architectes à l'épreuve de la participation », in DE CONINCK (F.) et DEROUBAIX (J.-F.) (dirs.), Ville éphémère, ville durable - Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs, éditions de l'Œil d'Or, Paris, 2009, p.135-147
- NEZ Héloïse, « La démocratie participative en butte à la grande échelle. La participation citoyenne dans l'urbanisme à Paris et à Cordoue » [en ligne], Métropolitiques, 9 mai 2011, URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-democratie-participative-en.html>
- NEZ Héloïse, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », Sociologie [en ligne], N°4, vol. 2, 2011, mis en ligne le 29 février 2012, URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1098>
- ORDUÑA GIRÓ Paula, JACQUOT Sébastien, « La production participative d'espaces publics temporaires en temps de crise. Le projet "Pla Buits" à Barcelone » [en ligne], Métropolitiques, 7 novembre 2014, URL : <https://www.metropolitiques.eu/La-production-participative-d.html>
- SINTOMER Yves, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », Raisons politiques 2008/3 (n° 31), p. 115-133, URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2008-3-page-115.htm>

ARTICLES EN LIGNE

- À Nantes, limites et loupés de la démocratie participative [en ligne] article médiacités, Erwan Seznec, 24 janvier 2019, URL : <https://www.mediacites.fr/nantes/enquete-nantes/2019/01/24/a-nantes-limites-et-loupes-de-la-democratie-participative/>
- Ce que les friches urbaines disent de nous, [en ligne], Arnaud Idelon, 23 septembre 2018, URL : <http://www.slate.fr/story/167420/friches-urbaines-age-des-possibles>

- Démocratie ou « médiocratie » participative ? [en ligne] Guy Lorant, Place Publique, 24 janvier 2019, URL : <https://www.mediacites.fr/forum/2019/01/24/democratie-ou-mediocratie-participative/>
- Espaces possibles : découverte d'un urbanisme autogéré en France et en Belgique [en ligne], Bruno Morleo, mars 2016, URL : <https://www.urbanews.fr/2016/03/23/50646-espaces-possibles-decouverte-dun-urbanisme-autogere-en-france-et-en-belgique/>
- Espaces possibles : pour un urbanisme autogéré, [en ligne], Déborah Antoinat, janvier 2017, URL : <http://www.midionze.com/2017/01/10/espaces-possibles-pour-un-urbanisme-autogere/>
- Interstices urbains et pratiques culturelles [en ligne], Implications philosophiques perception, axiologie et rationalité dans la pensée contemporaine, Clara GUILLAUD, Dossier 2009, URL : <http://www.implications-philosophiques.org/Habitat/Guillaud1.html>
- La ville durable s'auto-construit, à moindre coût, [en ligne], Jérôme Glad, 19 janvier 2016, URL : <https://www.urbanews.fr/2016/01/19/50447-tedx-ville-durable-la-sauto-construit-a-moindre-coout/>
- Le gros bobard en 80 jours, La lettre à Lulu n°100, avril 2018
- Le numérique, un outil au service de la participation citoyenne [en ligne], Pablo Aiquel, Club Techni.Cités, septembre 2016, mis à jour septembre 2017, URL : <https://www.lagazettedescommunes.com/458022/le-numerique-au-service-de-la-participation-citoyenne/>
- L'histoire d'un quartier patient, [en ligne], Etc, juillet 2014, URL : <http://www.collectifetc.com/lhistoire-dun-quartier-patient/>
- Les citoyens, prochains « décideurs » de la ville ? [en ligne], Lumière de la ville, 18 janvier 2019, URL : <https://lumièresdelaville.net/citoyens-prochains-decideurs-ville/>

BIBLIOGRAPHIE

- Nantes lance l'ESS Factory pour booster les projets d'économie solidaire [en ligne], Nantes Métropole, mise à jour le 18 octobre 2017, URL : <https://www.nantesmetropole.fr/actualite/l-actualite-thematique/nantes-lance-l-ess-factory-pour-booster-les-projets-d-economie-solidaire-tourisme-95667.kjsp>

- Nantes : Ouverts il y a plus de 150 ans, les bains-douches vont quitter le quai Baco [en ligne], Julie Urbach, avril 2016, URL : <https://www.20minutes.fr/nantes/1819535-20160405-nantes-ouverts-plus-150-ans-bains-douches-vont-quitter-quai-baco>

- Trois niveaux de participation citoyenne [en ligne], Le Monde, février 2017, URL : https://www.lemonde.fr/citynnovation/article/2017/02/03/trois-niveaux-de-participation-citoyenne_5074125_4811669.html

- Vers un aménagement du territoire mieux concerté ? Débat entre Philippe Subra, professeur à l'Institut français de géopolitique (IFG), fin connaisseur de l'aménagement du territoire, et Loïc Blondiaux, politiste à l'université Paris-1 et spécialiste de la démocratie participative [en ligne], Brigitte Menguy, Hugo Soutra, publié le 03/02/2016, URL : <https://www.lagazettedescommunes.com/427133/vers-un-amenagement-du-territoire-mieux-concerte/>

VIDÉOS

- Conférence « Imhotep invite esPASces POSSIBLES » [en ligne], 19 mars 2016, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=zrjDSKrcy4M>

- Discours Johanna ROLLAND « À Nantes, la ville a confié aux habitants 15 lieux à réinventer » [en ligne], Ville de Nantes, URL : <https://www.nantes.fr/home/a-nantes-et-pas-ailleurs/decouvrir-nantes/linnovation-a-nantes/15-lieux-a-reinventer/14-projets-choisis-par-les-nanta.html#content>

DOCUMENTS EN LIGNE

- Magazine Nantes passion n°282, mai 2018, p. 9-11

- PDF : Bruit du frigo, URL : http://bruitdufrigo.com/assets/files/dossiers_pdf/dossier_presentation_bruit_du_frigo

- PDF : Cahier des charges, appel à projets bains-douches Baco, URL : <https://fr.calameo.com/read/004590458f581b831fb0a>

- PDF : Dialogue citoyen, faire ensemble l'action publique locale ? p.4, URL : <https://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/connaissancesur-4-032014.pdf>

- PDF : Dialogue citoyen & Co-construction, vers une nouvelle gouvernance point d'étape mars 2016

- PDF : Flyer Pôle Dialogue citoyen, évaluation et prospective, juillet 2016, URL : http://www.cap-com.org/sites/default/files/field_file/08_Carte_identite_Pole_dialoguecitoyen_evaluation_2016.pdf

- PDF : Grand Débat, la transition énergétique c'est nous, Bellevue en transition, Nantes Métropole, URL : <https://www.nantestransitionenergetique.fr/medium/>

- PDF : Les bureaux des projets charte de fonctionnement, URL : https://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/Nantesco-ateliers/BdP_charte_fonctionnement_web.pdf

- PDF : Parklet manual, URL : <https://merritt.cdlib.org/d/ark:%252F13030%252Fm5w10m41/1/producer%252F893888320.pdf>

- PDF : Point 176, « Johanna Rolland, Mon projet pour Nantes », 3 février 2014, p.18, URL : <https://issuu.com/nantesadelavenir/docs/jr-programme-24p-190x270-030214-bat>

SITES INTERNET

- <http://www.dicopart.fr/en/dico/democratie-participative>.

- <http://www.dicopart.fr/fr/dico/urbanisme-participatif>.

- <http://www.dicopart.fr/fr/dico/co-construction>.

- <http://www.participation-citoyenne.eu/fr/page/observatoire-de-la-participation-citoyenne>

- <http://collectifpourquoipas.fr/>

- <https://www.nantes.fr/nantesco>

- <https://www.facebook.com/lacommunedechantenay/>

- <https://www.glasgow.gov.uk/stalledspaces>

- <https://www.facebook.com/groups/biotfull/>

- <https://www.label-escale.fr/>

- <https://beauxartsnantes.fr/askip>

- http://jardins-partages.org/actes-Strasbourg2012/Atelier_2/CapitalGrowth_atelier2.pdf

- https://www.ryerson.ca/carrotcity/board_pages/housing/vacant_lot.html

- <https://ajuntament.barcelona.cat/ecologiaurbana/ca/pla-buits>

- <https://www.nantes.fr/home/a-nantes-et-pas-ailleurs/decouvrir-nantes/linnovation-a-nantes/15-lieux-a-reinventer/connaitre-les-lieux-a-valoriser.html#content>

- <http://www.parkingday.fr>

- <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/pages/le-budget-participatif-mode-demploi>

TABLE DES FIGURES

figure 1 (p. 14) : localisation des 15 lieux
source carte et photos 1-5 ; 7-14 : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/15-lieux-a-reinventer-1/step/decouverte-des-lieux-et-inspirations-citoyennes>
source photo 6 : <https://www.facebook.com/pg/legrand-mechantnous/>
source photo 15 : <https://www.facebook.com/Collectif-Fer-tile-231047647051885/>

figure 2 (p.26) : les trois Grands Débats nantais
réalisation personnelle

figure 3 (p.27) : les dispositifs participatifs nantais
réalisation personnelle

figure 4 (p.30) : échelles de la participation
source : S.R ARNSTEIN, « A ladder of citizen participation », journal of the American Institute of Planners, 1969
réalisation personnelle

figure 5 (p.34) : stand sur l'espace Babonneau, juin 2017
source : <https://www.facebook.com/agence.scopic/>

figure 6 (p.35) : cahier d'inspiration espace Guinaudeau
source : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/15-lieux-a-reinventer-1/step/decouverte-des-lieux-et-inspirations-citoyennes>

figure 7 (p.36) : cahier des charges espace Guinaudeau
source : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/15-lieux-a-reinventer-1/step/decouverte-des-lieux-et-inspirations-citoyennes>

figure 8 (p.37) : 81 projets déposés dont une majorité pour les cinq bâtiments
réalisation personnelle

figure 9 (p.37) : 41 projets retenus dont une majorité pour les cinq bâtiments
réalisation personnelle

figure 10 (p.38) : Complètement Nantes
source : <https://www.rault.fr/evenement-completement-nantes-du-12-avril-2018-au-30-juin-2018-nantes-carriere-misery/>

figure 11 (p.39) : annonce des lauréats du projet à Complètement Nantes
source : <https://www.nantes.fr>

figure 12 (p.47) : lieux de la Blad
source : <https://zad.nadir.org/spip.php?article5244>

figure 13 (p.57) : allée consacrée à la participation nantaise
photo personnelle, 4 mai 2018

figure 14 (p.57) : Complètement Nantes, structure en échafaudage
photo personnelle, 4 mai 2018

figure 15 (p.57) : falaises de la carrière Miséry
photo personnelle, 4 mai 2018

figure 16 (p.65) : pavillon français « Métavilla », ©Julie Guiches
source : <http://julieguiches.net/portefolio/archi/metavilla-metacite/>

figure 17 (p.65) : bains/sauna « Métavilla », ©Cirille Weiner
source : <https://www.1024architecture.net/?portefolio=metavilla>

figure 18 (p.65) : cantine collective « Métavilla », ©Julie Guiches
source : <http://julieguiches.net/portefolio/archi/metavilla-metacite/>

figure 19 (p.66) : pavillon « Lieux infinis » maquette du 6B
source : Lauriane Roche

figure 20 (p.67) : exposition Re.Architecture
source : <https://www.pavillon-arsenal.com>

figure 21 (p.69) : « Place au changement »
source : <https://www.archdaily.com/179874/place-au-changement-public-plaza-collectif-etc>

figure 22 (p.70) : Le jardin de ta sœur
source : <http://www.bruitdufrigo.com/index.php?id=75>

figure 23 (p.70) : parklet
source : <https://nacto.org/case-study/san-francisco-parklet-program/>

figure 24 (p.71) : Le Tube ©Christophe Goussard
source : <http://www.bruitdufrigo.com/index.php?id=341>

figure 25 (p.71) : Le Tube ©Christophe Goussard
source : <http://www.bruitdufrigo.com/index.php?id=341>

figure 26 (p.72) : projet « Si on essayait pour voir ? » Reims
source : <http://www.collectifetc.com/realisation/croix-rouge-sequipe-et-si-on-essayait-pour-voir/>

figures 27 et 28 (p.68,69) : Images d'intentions du projet Rêver Sèvre
<https://www.facebook.com/REVERSEVRE/>

figure 29 (p.81) : intérieur de la Chapelle du Martray
source : <https://www.facebook.com/ChampignonUrbain/>

figure 30 (p.81) : image d'intention de la Serre Bruck ©Varinot & Varinot architectes
source : PDF Serre Bruck fourni par l'entreprise Nutreets

figure 31 (p.86) : espace Gardenyes
source : <http://crajbnc.cat/el-pla-buits-segueix-en-peu/>

figure 32 (p.87) : espace Germanetes
source : <http://territori.scot.cat/cat/categories.php?IDC=52>

figure 33 (p.107) : vélo cargo électrique de Clown En Nez Veille : La Cantinamots
source : <https://www.facebook.com/Clown-En-Nez-Veille-358936544123786/>

figures 34 et 35 (p.111) : Village au pied du courant ©photocédric.com
source : <https://www.photocedric.com/2016/festif-village-du-pied-du-courant-akufen>

figure 36 (p.123) : installations dans la carrière Miséry
source : <https://meusemisery.wordpress.com/category/nantes/>

figure 37 (p.123) : carte toponyme de la carrière
source : <https://meusemisery.wordpress.com/>

figure 38 (p.124) : Le Caillou
source : <https://lecaillouchantenay.wordpress.com/>

figure 39 (p.124) : création d'une scène au Caillou
source : <https://lecaillouchantenay.wordpress.com/2012/05/08/et-une-scene-une/>

figure 40 (p.125) : événement 2010 au Caillou
source : <https://www.flickr.com/photos/68376756@N02/sets/72157627715363347/>

figure 41 (p.127) : La Nizannerie le kiosque
source : <https://lanizannerie.com/projets/le-kiosque>

figure 42 (p.128) : place de la Petite Hollande
source : <https://www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/administration/2017/agence-ter-laureate.html>

figure 43 (p.153) : Mardi Cathuis, 23 octobre 2018, Andréas, François-Xavier, Aurore, Jean-Philippe et moi-même
source : <https://www.nantes.fr/home/actualites/a-vous-nantes/2018/les-15-lieux-a-reinventer-prenne.html>

figure 44 (p.157) : atelier bois pour la Galerie du Zéro Déchet
source : <https://www.facebook.com/LaGalerieDuZeroDechet/>

figure 45 (p.158) : Le Fort, 1er chantier participatif, 23 mars 2019
source : <https://www.facebook.com/lefortdesaintjoseph/>

figure 46 (p.158) : Le Fort, chantier du 25 mai 2019
source : <https://www.facebook.com/lefortdesaintjoseph/>

figure 47 (p.158) : fête des voisins et inauguration du Fort St-Jo, 22 juin 2019
source : <https://www.facebook.com/lefortdesaintjoseph/>

figure 48 (p.159) : Ba'bonheur, inauguration non officielle, 16 septembre 2018
source : <https://www.facebook.com/BioTFull/>

figure 49 (p.159) : composteur de Ba'bonheur
source : <https://www.facebook.com/BioTFull/>

figure 50 : (p.159) Ba'bonheur, inauguration officielle, 25 mai 2019
©Bastien Brillard
source : <https://www.facebook.com/groups/biotfull/>

figures 51-54 (p.161) : Fresh' Heure : inauguration le 21 mars 2019
source : <https://www.facebook.com/nantesvillecomestible/>

figure 55 (p.161) : la Fanfrale, fanfare de l'école Centrale
source : <https://www.facebook.com/nantesvillecomestible/>

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Laurent Devisme, mon directeur de mémoire pour son suivi.

Je remercie également toutes les personnes que j'ai interviewées qui ont de façon bienveillante répondu à mes questions et participé à l'élaboration de ce mémoire : Le collectif Fertile, le collectif Fil, Charlotte Zuckmeyer et Eugénie Bugain de Scopic, ainsi que Sébastien Guimard du pôle dialogue citoyen et Michel Bourdinot chef de projet des «15 lieux».

Je remercie chaleureusement les porteurs du projet Le Grand Méchant Nous, ceux de l'association DLC, de Bio-T-Full et de la Cocotte Solidaire, Christian Renoulin, Paul Bredontiot, Romain Redais, Lucie Deschamps Lelièvre, Sami Mimouni, Nico de Big City Life, Kévin Guéguen et Élise Bélard. Ils ont tous accepté de se confier sur leur aventure «15 lieux» et je leur suis reconnaissante.

J'adresse mes remerciements également à Hélène Lehmans, à l'entreprise Nutreets, à Label Escale, à l'association Au Pied d'un If et à celle du Fort St Jo, qui ont répondu à mes questions par mails et m'ont permis de compléter ce mémoire.

Ce fut un joli travail collectif qui m'a appris concrètement comment se met en place un tel dispositif participatif.

VERS UNE « PARTICIP'ACTION » DES CITOYENS NANTAIS

« Les 15 lieux à réinventer »,
sur-médiatisation, mise en place
et limites d'une aventure
participative inédite

Le dispositif participatif « 15 lieux à réinventer » mis en place en 2017 à Nantes est inédit et s'inscrit parmi les nombreuses démarches participatives de la ville. Il a consisté à mettre à disposition des Nantais 15 lieux, bâtiments ou friches urbaines situés dans les différents quartiers. Les habitants ont eu un rôle important puisqu'ils ont pu soumettre leurs idées de projet à travers une plate-forme numérique, leurs idées ont été reprises par des porteurs de projet qui ont inventé le devenir des lieux. Les citoyens ont eu ensuite la possibilité de voter pour leurs projets favoris pour élire un porteur de projet sur chacun des 15 lieux.

La démarche, bien que comparable aux « budgets participatifs », n'en est pas un notamment du fait de l'absence de budget dédié aux « 15 lieux ». Additionnée à cette absence de budget, sa sur-médiatisation a provoqué des interrogations.

Le mémoire réalisé a donc consisté à rechercher ce qu'étaient devenus les projets après la phase de communication. De nombreux entretiens ont permis de réaliser une immersion dans le dispositif et de comprendre ses tenants et aboutissants. Cela a mis en évidence les réussites et les limites de la démarche concernant la sur-communication, la temporalité des projets, leur financement et les relations entre acteurs.

Mots clés :

Participation citoyenne, médiatisation, urbanisme temporaire, dialogue citoyen, 15 lieux à réinventer